

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 904 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 19 FÉVRIER 1980

En Inde

Les Assemblées de neuf États contrôlées par l'opposition ont été dissoutes

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2.00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Turquie en crise

Le devoir d'assistance

Lors de son investiture, le 25 novembre 1979, M. Demirel, premier ministre turc, avait demandé qu'on lui fît crédit pendant cent jours pour atteindre ses objectifs majeurs : la lutte contre le terrorisme et le début d'assainissement de la situation économique. Il paraît loin de compte, dans la mesure où le développement des troubles à Istanbul et à Izmir confine, selon bien des témoignages, à la répétition d'une insurrection générale, sans que pour autant la population ait soutenu les premiers pas d'une politique d'austérité mal comprise.

Au-delà des urgences du maintien de l'ordre, les échéances politiques vont contraindre M. Demirel à des bilans, voire à des choix draconiens. Le vote du budget par l'Assemblée nationale le 29 février fournira un état de la balance des forces qui impliquera la décision d'avancer ou non au printemps les élections législatives, prévues pour l'automne. Dans les derniers jours de mars, la réélection du président de la République servira de test aux dispositions de neutralité du haut commandement de l'armée.

Mais il ne suffit pas de viser des objectifs pour garder la maîtrise des courants profonds d'une évolution. La Turquie en semble arrivée au moment où ils sont trop nombreux pour pouvoir être contrôlés, en dépit des affirmations de principe des responsables. Les groupuscules de la gauche terroriste se développent activement dans les bidonvilles des grandes agglomérations industrielles, et il est trop tard pour empêcher que le prolétariat d'origine paysanne qui y a immigré ne soit pris en main par des autorités locales parallèles à celle de l'Etat dans des « zones libérées » où n'entre pas la police.

Certes, M. Bulent Ecevit, chef de l'opposition, affirme, dans une interview à la « Bild Zeitung », qu'il ne croit ni au putsch militaire, ni à la guerre civile, ni à la poursuite de la crise économique, si l'aide est suffisante. Mais si l'anarchie a fait sept cents morts depuis que M. Demirel est au pouvoir, elle en avait fait près de trois mille au temps de M. Ecevit et, quelles qu'en soient les raisons, le fait demeure que celui-ci n'avait pas mieux réussi que son rival.

La clé de la situation est-elle aux mains des Occidentaux, en particulier du gouvernement de Bonn, dont le ministre des finances, M. Hans Matthoeffer, est arrivé dans la soirée du 17 février à Ankara ? Il est chargé de coordonner l'aide occidentale à la Turquie, qui monterait jusqu'à 3,5 milliards de dollars pour les deux prochaines années, venant de l'O.C.D.E. Bonn proposerait d'avancer chaque mois environ 300 millions de dollars, en attendant le règlement global.

L'inspiration diplomatique de cette assistance financière est évidente : il s'agit pour l'Europe occidentale d'implanter son influence réelle dans cette zone où Russes et Américains s'affrontent militairement. Mais faut-il méconnaître que cette influence a fleuri en Turquie au temps des « capitulations », lorsque, à la fin du dix-neuvième siècle, les services publics et l'industrie naissante étaient proprement affermés aux capitaux privés allemands, français, anglais ?

Se proclamant européenne, la Turquie présente à la fois les capacités d'une nation moderne et les drames d'un sous-développement nourri de désespoir. Il ne suffit pas de propositions techniques ni d'injections de dollars pour l'aider à sortir de son marasme. Il faut y ajouter une compréhension, une présence désintéressée, qui brisent enfin avec la mentalité quasi coloniale que les Occidentaux ont jusqu'à présent témoignée envers elle, non dans les propos, mais dans les faits.

Le chef de l'état-major juge la situation « très critique »

Les incidents, qui ont commencé à Izmir le 8 février, ont repris le samedi 16. Les forces de l'ordre ont lancé une vaste opération de ratissage. Le chef de l'état-major général turc a, dans une interview à la presse, durci les termes de l' « avertissement » *donné au début de l'année par le haut commandement, qualifiant la situation de* « très critique ».

De notre correspondant

Ankara. — L'épreuve de force entre l'extrême gauche et les forces de l'ordre s'est poursuivie le 16 février *dans les quartiers populaires* d'Izmir, troisième centre industriel et commercial de Turquie, que la police et l'armée ont ratissé, se heurtant à une résistance armée. Trois policiers ont été tués et une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont six passants. Deux cent six militants ont été arrêtés dans un bidonville peuplé d'immigrants ruraux ; d'importantes quantités d'armes et de munitions ont été saisies.

L'état de siège en vigueur dans dix-neuf départements devra-t-il être étendu à d'autres, notamment à Izmir ? M. Demirel a examiné la question le 17 février au cours d'une réunion avec le haut commandement, des ministres et les responsables de la sécurité.

Les dirigeants de l'armée s'impatientent. Ils avaient récemment soumis une *« lettre d'avertissement »* aux organes constitutionnels du pays (*le Monde* du 3 janvier). Le général Evren, chef de l'état-major général des armées, a déclaré au quotidien *Gunaydin* : *« A présent, nous nous efforçons de freiner notre impatience et d'attendre le règlement du problème dans le cadre du régime parlementaire. »* Il a laissé entendre qu'en cas contraire la prochaine prise de position de l'armée risquerait d'avoir une portée plus grave qu'une simple *« lettre d'avertissement »*.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 7.)

Les otages de Téhéran

• La composition de la « commission d'enquête » est soumise à l'agrément des Iraniens
• Le président Carter souhaite le retour à des « relations normales »

Tandis que M. Carter exprimait l'espoir d'établir des « relations normales » avec l'Iran après la libération des otages américains, M. Waldheim arrêtait, le dimanche 17 février, la composition de la « commission d'enquête », qui attend désormais l'aval des autorités de Téhéran.

Le porte-parole du Conseil de la révolution iranien a précisé à ce propos qu'il convient d'établir une nette distinction entre le travail de la commission et la libération des otages. Celle-ci, a-t-il souligné, dépend essentiellement de l'acceptation par les Etats-Unis des trois conditions posées par le président Bani Sadr, à savoir : la reconnaissance par les Etats-Unis qu'ils se sont ingérés, dans le passé, dans les affaires intérieures iraniennes, leur promesse de s'abstenir de toute intervention future en Iran, et l'engagement de ne pas s'opposer aux efforts de l'Iran pour obtenir le retour du chah et de sa fortune.

Au cours d'une conférence de presse donnée samedi à l'ambassade d'Iran à Paris, M. Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, s'est montré évasif au sujet des modalités de libération des otages, assurant ne voir qu'un « premier pas » vers un règlement dans la constitution de la commission indépendante que « nul ne doit récupérer » et qui devra tenir ses travaux à Téhéran.

De notre correspondante

New-York. — La nomination des membres de la commission chargée de recueillir à Téhéran ce qui a été défini aux Nations unies comme *« les griefs du peuple iranien contre le régime précédent et ses violations des droits de l'homme »* continue apparemment à se heurter à des obstacles divers.

Dimanche 17 février, M. Waldheim a annoncé qu'il avait désigné les cinq membres de la commission et que la composition de celle-ci avait reçu l'accord de Washington. Mais, dans la soirée, le secrétaire général des Nations unies attendait encore la réponse de Téhéran. L'annonce officielle de la composition de la commission *« pourrait n'intervenir que dans la journée de lundi »*.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — Négociation

En Orient, la discussion étant un art, un pas en avant peut tout aussi bien être suivi de deux pas toujours en avant, ou de trois pas en arrière, sans qu'il y ait pour autant réelle contradiction.

D'ailleurs, dans la négociation engagée entre l'Iran et les Etats-Unis, M. Ghotbzadeh au cours de son séjour à Paris, a affirmé que, malgré les contradictions apparentes, ses propos étaient les mêmes que ceux de M. Bani Sadr, puisque chacun d'eux s'était bien gardé d'être précis.

Reste à espérer que le président Carter et l'Amérique sauront, comme pour une valse-hésitation, continuer à tourner d'un pied sur l'autre assez longtemps pour obtenir que les otages soient libérés.

MICHEL CASTE.

Forte inflation en Italie

3,3 % de hausse en janvier et 21,4 % en un an

Après l'annonce de la forte hausse des prix de détail en Grande-Bretagne (+ 2,5 % en janvier) et la flambée des prix de gros aux Etats-Unis (+ 1,6 %), l'Italie vient d'établir un nouveau record : + 3,3 % pour le premier mois de l'année. Cette hausse exceptionnellement forte — qui porte à 21,4 % l'augmentation du coût de la vie en un an — s'explique en partie par le relèvement des loyers et de plusieurs tarifs publics : téléphone, électricité, énergie.

De notre correspondant

Rome. — Avec 3,3 % de hausse en janvier, les prix de détail ont battu le record de ces dernières années en Italie. Seul le mois d'octobre 1976 avait enregistré un résultat plus mauvais (3,4 %), mais à l'issue d'une crise monétaire catastrophique.

La nouvelle ne provoque pourtant pas une grande émotion. On savait depuis deux semaines, grâce à des enquêtes partielles effectuées à *Milan et à Turin, que la barre des* 3 % serait dépassée (*le Monde* du 1er février). On n'ignorait pas non plus que cette hausse était due, en partie, à des relèvements exceptionnels de tarifs : par une coïncidence, les premières semaines de 1980 ont connu des augmentations des loyers, du téléphone, de l'électricité et des produits combustibles. A eux seuls, ces deux derniers chapitres sont responsables du tiers de la hausse de janvier, alors que les prix de l'alimentation (+ 1,9 %) et de l'habillement (+ 0,3 %) restaient relativement raisonnables.

Ces considérations n'empêchent pas de constater la reprise d'une forte inflation en Italie. De janvier 1979 à janvier 1980, la hausse des prix de détail a atteint 21,4 %, ce qui est considérable et rappelle ici de forts mauvais souvenirs. Ces augmentations se répercutent automatiquement sur les salaires par le jeu de l'échelle mobile, accusée par le patronat d'être un dangereux facteur inflationniste. Mais les syndicats sont *très attachés à ce mécanisme, et* font valoir que le mode de calcul, la « *contingenza* », établi il y a longtemps, ne tient même pas compte de certaines dépenses — qui ont pris beaucoup d'ampleur dans nos sociétés industrialisées — comme l'essence et le téléphone.

Quoique habitués à l'inflation à deux chiffres, les Italiens avaient réussi ces deux dernières années à assainir notablement leur économie. La hausse des prix s'était ralentie, alors que l'activité industrielle se poursuivait ; la lire restait stable après *une forte dégringolade* ; et surtout les comptes extérieurs enregistraient un net rééquilibrage.

Dans l'ensemble, 1979 a été une bonne année, avec une croissance d'environ 5 % du produit national brut. On ne pourra sans doute pas en dire autant de 1980. Dans la meilleure des hypothèses, le P.N.B. (produit national brut) ne devrait croître que de 2 % et la balance *des paiements serait tout juste en* équilibre. Même si l'activité industrielle reste soutenue, il n'est pas question de résorber le chômage. L'inflation inspire, pour sa part, de grandes inquiétudes : le mois de janvier *n'augure rien de bon, et chacun* sait à Rome que les effets de la crise pétrolière commencent seulement à se manifester.

Pour résoudre la crise énergétique, *l'Italie n'a encore adopté ni une* politique cohérente d'investissements ni un plan sérieux d'économies. Elle s'en tient à des hausses régulières de tarifs et mise beaucoup sur des contrats « *intéressants* » conclus avec *certains producteurs de pétrole.*

ROBERT SOLÉ.

L'Europe dans l'équilibre des Grands

par MAURICE DUVERGER

L'affaire d'Afghanistan ressemble un peu à celle de Corée voici trente ans, à ceci près que l'U.R.S.S. agissait alors par satellite interposé, tandis qu'elle engage aujourd'hui ses propres soldats. Dans les deux cas, l'invasion concerne des territoires dont les Etats-Unis semblaient se désintéresser. En 1950, ils avaient officiellement exclu Séoul de leur « périmètre défensif », par la bouche même du secrétaire d'Etat. Avant le 27 décembre dernier, ils paraissaient résignés à la domination soviétique sur Kaboul : ils n'avaient pas protesté contre l'assassinat du neutraliste Daoud en avril 1978 et son remplacement par des hommes inféodés à Moscou, soutenus par des milliers de conseillers russes.

Dans les deux cas, l'initiative communiste donne l'impression de réveiller un géant qui somnolait. La guerre de Corée a précipité les Américains vers un réarmement intensif et une diplomatie active, après une tendance au repli derrière un arsenal nucléaire qui était en train de perdre son monopole. L'occupation de l'Afghanistan les tire de l'apathie où ils s'enlisaient depuis l'échec du Vietnam et le scandale du Watergate. Cependant, quelques semaines avant l'attaque de 1950, le Conseil national de sécurité siégeant à Washington avait décidé de ne plus se fier à la seule arme atomique, de reconstituer un puissant corps de bataille et d'élever le budget militaire de 13 à 50 milliards de dollars. Quelques mois avant l'invasion de 1979, les Etats-Unis avaient annoncé la mise sur pied d'une force d'intervention rapide, et donné plus ou moins l'impression de remettre en cause le principe d'équilibre militaire avec l'U.R.S.S.

Si l'on veut rétablir les conditions d'une détente réelle, il faut comprendre d'abord que l'Est et l'Ouest ont deux interprétations radicalement différentes de leurs comportements respectifs pendant ces dernières années, chacune correspondant à des sentiments profonds et pas seulement à un discours de justification. Pour nous, l'intervention des Russes en Afghanistan est le dernier épisode d'une série d'actions similaires en Afrique et en Asie, qui leur a permis de dominer l'Angola, l'Ethiopie, le Laos et le Cambodge.

(Lire la suite page 6.)

Les religions en Yougoslavie

(Lire page 7 le début d'un reportage de HENRI FESQUET.)

Dépenses militaires et déséquilibre des armements

Guerre ou paix ?

Dans son supplément économique, « le Monde » de ce lundi publie un dossier sur le poids des dépenses militaires et leurs « retombées » dans l'économie de plusieurs grands pays occidentaux.

Nous commencerons, d'autre part, à partir du mardi 19 février, dans nos éditions datées du 20 février, la publication d'une série de cinq articles sur les risques éventuels d'une guerre dans le monde, sur l'absence ou la réalité d'un déséquilibre des armements entre l'Est et l'Ouest, et sur la politique française de défense.

Chacun pour ce qui le concerne, le général François Maurin, MM. Jacques Huntzinger, Pierre Lellouche, Alain Joxe et Dominique Halévy exprimeront leurs réflexions sur le thème « Guerre ou paix ».

LA MORT DE JEAN SULIVAN

L'écrivain catholique Sulivan est mort, le dimanche 17 février, à l'hôpital Ambroise-Paré, à Paris, des suites d'un accident de la circulation. Il était âgé de soixante-six ans.

Un écrivain de l'espérance

Il était prêtre, oui. Et il était écrivain. Deux vocations aussi pressantes l'une que l'autre. Difficiles à accorder, à cause de l'exigence avec laquelle il les vivait toutes deux : la religion en mystique, la littérature en poète. Il voulait que les mots sortis de lui, qu'il écrivait dans la solitude de sa chambre, mettent en branle l'homme assoupi : « *Lève-toi et marche* », selon la phrase de l'Evangile qu'il avait faite sienne. Le mystique, à l'encontre, se méfiait du littéraire, il savait la part de la comédie. Jean Sulivan a vécu ce conflit tragique. Chacun de ses livres tentait de le résoudre, au-delà de tous les conformismes.

Il en résultait une littérature fiévreuse, saccadée, éruptive, qui cassait dans le roman le déroulement narratif. Qui s'entendait dans l'essai à dénoncer la pensée conventionnelle : le bien, le mal répartis selon *les situations sociales.*

Pour Sulivan, il y avait du bien, il y avait du mal à n'importe quel échelon de la réussite. Romancier, il a peint des P.-D.G. qui entendaient, soudain, l'appel intérieur, des évêques qui retournaient à l'idéal monastique (*Mais il y aura la mer*).

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PIANISTE MIGUEL ANGEL ESTRELLA

(Lire page 18 les propos recueillis par JACQUES LONCHAMPT.)

Le Monde

idées

GAUCHE

Y aller ou pas ?

par
GÉRARD LYON-CAEN (*)

EDMOND MAIRE s'est livré, en décembre dernier, à une prophétie sur l'avenir de la gauche française (1). Prophétie facile. L'histoire du mouvement ouvrier français, dans ses traits spécifiques, aurait dû lui dicter d'autres paroles : non pas, « la gauche » sera inéluctablement vaincue ; mais, « la gauche » est-elle faite pour « le pouvoir » ? Cette question a toujours été la source de controverses au sein des partis dans lesquels le mouvement ouvrier se reconnaît (le parti socialiste dès l'origine, le parti communiste aussi depuis 1936).

Aller ou ne pas aller au gouvernement ? Ce n'est pourtant pas tout à fait ainsi que l'interrogation mérite d'être lancée, du moins après trois quarts de siècle d'expérience. En laissant de côté toute comparaison avec les partis travailliste anglais ou social-démocrate allemand (tout rapprochement est ici conjectural et trompeur), le choix apparaît plutôt pour la « gauche » française entre deux voies, l'une et l'autre parcourues au cours de l'histoire récente, avec un bonheur variable.

La gauche, opposition institutionnelle

La première voie : se détourner du pouvoir, se contenter de le harceler. Admettre que l'Etat français est un Etat conçu pour gouverner à droite, façonné par la monarchie, remodelé par la bourgeoisie jacobine — comportant heureusement ses contrepoids institutionnels, — sans équivalent ailleurs (l'Etat français ne peut vivre sans Voltaire et Jean-Paul Sartre). Abandonner l'idée de conquête du pouvoir, finalement moins profitable pour les exploités que l'opposition, à partir du moment où l'opposition est assez forte pour « contraindre à la démocratie ». La comparaison peut être faite avec la cogestion dans l'entreprise. De même que la bourgeoisie domine sans partage l'Etat, elle dirige l'entreprise et n'entend pas faire sa place à une représentation des travailleurs. Les organisations qui parlent au nom de ceux-ci ne souhaitent pas siéger dans les conseils d'administration, c'est-à-dire partager le pouvoir de gestion.

Les expériences faites depuis Millerand jusqu'à Guy Mollet sont suffisamment instructives : avec une bourgeoisie qui connaît les mécanismes du gouvernement de l'Etat depuis Colbert on ne partage pas ; on fait de la figuration ; on gère les affaires de la bourgeoisie.

Certes, il y eut des moments où la bourgeoisie fut plus ou moins éclairée ; traduisez : désireuse de ne pas défendre aveuglément ses intérêts de classe, mais de les dissoudre dans ceux de la nation tout entière. Les noms sont ici ceux que mentionnent les manuels d'histoire ; celui de Clemenceau, qu'un colloque récent montre comme étant l'homme de la justice autant que celui de la patrie, en constitue une bonne illustration ; avec celui de de Gaulle.

Mais quand il s'agit d'un Giscard d'Estaing offrant le « consensus » et la « décrispation », l'histoire renvoie plutôt à Guizot.

Le « peuple » ne s'est jamais reconnu dans ces grands bourgeois éclairés que furent Turgot, celui (déjà) de la liberté du prix des grains ; Guizot, celui (déjà) de l'enrichissement par l'épargne et par le travail ; Michel Chevalier, celui du libéralisme, des frontières ouvertes. L'actuel président n'y peut rien ; malgré sa bonne volonté, il est l'homme du *mutuus dissensus*, non du rassemblement, parce que les forces sociales sur lesquelles il s'appuie n'ont jamais imaginé que l'intérêt commun pût ne pas se limiter à la bonne santé des entreprises.

Dans ces conditions, le mieux que puissent faire les partis qui parlent au nom de la classe non dominante est d'utiliser au maximum les possibilités du régime, pour défendre le droit de vivre et la dignité de ceux qui sont exclus des ministères et des médias. Ils y parviennent mieux du dehors que du dedans. De même qu'ils ont préféré à la cogestion la grève, de même leur est plus bénéfique qu'une participation une opposition nourrie d'informations et de critiques. La gauche, c'est aujourd'hui l'opposition, sinon ce n'est rien. Et le contre-pouvoir n'est pas nécessairement sans influence. La gauche en dehors des lieux du pouvoir n'est pas nécessairement une grande vaincue, pour répliquer à Edmond Maire.

La seconde voie : à certains moments de l'histoire, la classe politique suscite contre elle trop d'hostilités, généralement parce qu'elle sacrifie à ses intérêts égoïstes qui l'aveuglent les intérêts globaux des Français comme nation. Il ne s'agit plus alors de palabrer sur la participation d'un ou deux ministres ouvriers au gouvernement : l'ouvrier Albert ou Millerand ne sont plus à l'ordre du jour. Le « salut public » impose alors un compromis entre classes que le parti communiste italien a mis au centre de ses recherches. La France a connu ce compromis dans l'histoire pour sauver ses intérêts nationaux ; après la défaite de 1940 et jusqu'à la guerre froide, soit pendant six années environ (guerre et après-guerre), la grande alliance a réuni les partis représentant les salariés et ceux qui réfractaient plus ou moins ceux de la bourgeoisie capitaliste — dont les intérêts étaient sublimés dans la libération et l'avenir de la patrie. Il fut un temps où l'on appelait cela d'un mot un peu sordide : le tripartisme.

L'espoir et la lucidité

Toutefois, il est clair que cela n'est possible que si le mouvement de rejet est suffisamment fort dans toutes les parties du corps social. La seule question à laquelle les Français auront à répondre en 1981 — lorsque l'actuel pouvoir sollicitera sa reconduction — sera : le moment est-il ou non venu d'un sursaut collectif ? La seule réponse qui pourra être valablement donnée consistera à trouver l'homme apte à fédérer cette alliance « pluriclassiste » inévitablement temporaire.

Il n'est encore nullement démontré ni que les Français jugent le moment arrivé ni que cet homme existe. Peut-être le peuple français n'est-il capable de ce sursaut que du fond de l'abîme. Ceux qui analysent lucidement la situation politique française doivent s'expliquer sur ce point : tout doit-il s'effacer derrière l'élimination d'un homme et de sa politique ? Si oui, les débats à l'intérieur des partis, ou entre les partis, sont dorénavant inactuels. Si, en revanche, l'homme n'existe pas ou si le moment n'est pas venu, alors l'événement aura lieu plus tard : après 1981. Et comme dans le passé, ce sera non plus dans le calme de la légalité, mais dans le désordre et la douleur.

On objectera qu'il existe une troisième voie : l'union de la gauche sur un programme de gouvernement — donc pour conquérir le pouvoir. La réponse est précisément que ce fut un rêve. Depuis 1920, la « conquête » (par opposition à « l'exercice ») du pouvoir par les partis « ouvriers » réconciliés relève plus de l'anticipation ou de la politique-fiction que de l'analyse. La demi-exception du Front populaire était plus proche de l'alliance interclassiste contre le danger fasciste que de... l'union de la gauche.

Mais ce n'est pas parce que cette union de la gauche — à la supposer recollée — ne battra pas le candidat Giscard d'Estaing qu'il faut en déduire que le rôle historique de la gauche est fini. L'espoir ne peut luire qu'éclairé par la lucidité.

(*) Professeur de droit du travail à l'université de Paris-I.

(1) « *Quels que soient « les » candidats ou « le » candidat de la gauche, ce sera l'échec aux prochaines élections présidentielles* », avait déclaré le secrétaire général de la C.F.D.T. dans une interview publiée le 6 décembre 1979 par *le Républicain lorrain*. (*le Monde* du 7 décembre 1979.)

Le plus tôt sera le mieux

par PAUL ROBEL (*)

C'EST banalité que de le dire : la constitution de l'union de la gauche a soulevé un immense espoir populaire, celui de changer, enfin, de mieux vivre, d'accéder à la dignité. Il a été déçu ; il ne peut être déçu plus longtemps : c'est, j'en suis convaincu, le sentiment de tous les communistes, et avec eux des socialistes, membres des autres partis de gauche, militants syndicalistes, inorganisés, qui se sont fait signataires de la pétition nationale.

C'est en donnant une réponse positive aux aspirations de millions d'hommes et de femmes, des travailleurs, de la majorité du peuple de France, sous la forme de la perspective du gouvernement de la gauche, que le parti communiste français est devenu le principal parti de gauche, le meilleur garant de l'union. Jamais les communistes n'ont plus renforcé leur influence que dans ces grands moments de l'histoire de notre pays : le Front populaire, la libération, les années du programme commun.

Hésiter, renoncer plus longtemps dans cette bataille pour l'union des forces de gauche contre le pouvoir giscardien, ce serait décevoir plus encore l'aspiration née notamment de la préparation des élections de mars 1978, et dont les résultats des élections partielles survenues depuis montrent qu'elle est encore vivace.

Ce serait démobiliser militants et électeurs de gauche, et voir la droite s'enhardir. Ce serait enfin, en ne répondant pas comme l'exige la situation aux aspirations des travailleurs, des jeunes, des étudiants, affaiblir notre parti.

Car je suis sûr, en signant cette pétition, d'aider mon parti, d'exprimer sa vocation profonde, afin qu'il retrouve sa place à la tête de l'union, à la tête des luttes, à la tête de l'union dans les luttes.

Aussi qu'on ne s'y trompe pas : il n'est pas question pour moi de nier les divergences, parfois profondes, qui séparent communistes et socialistes. Et peut-être avons-nous souffert, dans les années du programme commun, de trop peu de critique, c'est-à-dire d'appel à la mobilisation des masses populaires, auxquelles il revient, par leurs luttes et leurs suffrages, de trancher.

Il ne saurait être question non plus de se substituer aux partis de gauche, de leur dicter leur conduite, encore moins d'accepter qu'on transforme cette pétition d'une initiative d'union en une opération politicienne dirigée contre le parti communiste. Si tel était le cas, je me verrais contraint, comme sans doute nombre de communistes, de retirer ma signature.

Une véritable machine de guerre

Il est aussi des bruits (mais fort heureusement il ne s'agit là que de bruits) qui font état de la volonté de certains de constituer des comités de signataires. S'ils devaient voir le jour, si l'on voulait constituer une force politique à côté des partis de gauche, je ne pourrais m'associer à ce qui constituerait non seulement une perversion de l'initiative originelle, mais, bien plus, une véritable machine de guerre dirigée contre mon parti. Car c'est comme communiste que je milite pour l'union de la gauche, que je souhaite passionnément que mon parti retrouve la place qui lui revient, que lui seul peut occuper, de parti rassembleur, puissant, conquérant, parce que ciment de l'union des travailleurs, des exploités, des opprimés de notre pays contre le pouvoir des monopoles. Et je ne saurais donc tolérer — quelles que puissent être les intentions de chacun — une initiative qui, en mettant les communistes signataires en porte à faux vis-à-vis de leur propre parti, transformerait un combat pour l'union en une entreprise de désunion.

Tout le montre : l'union de la gauche est nécessaire. Elle est possible. Et le plus tôt sera le mieux.

(*) Membre du P.C.F.

Militants de tous les partis...

par
JEAN-MICHEL DEVESA (*)

ON l'a assez dit, une décennie s'achève. Dans le marasme et la désespérance. Les mots ne sont pas trop forts. Nul besoin d'en rajouter. La vérité seule suffit. Inutile de biaiser, de nier l'évidence, de tirer des plans sur la comète. Il n'y a qu'à voir. Simplement. Avec la lucidité du cœur et le recul indispensable à toute analyse rationnelle.

Et d'abord, le spectacle pitoyable de la gauche assise. D'un côté, la nuit des longs couteaux et l'ombre des jeunes loups se profilant à l'horizon présidentiel. De l'autre, les illusions perdues, des lendemains à tout jamais ensanglantés et le vacarme des chars qui foncent sur Prague ou sur Kaboul. Sans parler du plaisir maso que l'on prend parfois à regarder à la télévision les facéties tragiques d'un ancien ouvrier métallurgiste, devenu chef de parti, et qui depuis s'évertue à donner dans le P'tit Père bien-de-chez-nous, à qui on ne la fait pas comme ça. Triste à pleurer. A mourir.

Les virages les plus périlleux

Mais il y a plus. Et c'est là l'essentiel. Des milliers d'hommes et de femmes floués, meurtris, amers. Sans espoirs ou presque. Car ces dix ans écoulés en ont bel et bien berné plus d'un.

68, le mythe d'un pouvoir à bout de souffle, celui du débordement des appareils, l'émergence de nouveaux fronts. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le régime se porte bien, merci ; quant aux appareils politiques et syndicaux, avec certes plus ou moins de bonheur tactique, ils ont su négocier les virages les plus périlleux.

D'autres l'ont dit. Avec force et talent. Giscard d'Estaing et Simone Veil, voilà les vrais vainqueurs du « plus grand affrontement de classes » qu'ait connu la France depuis 1945. Ah ! j'oubliais : Bergeron ne s'en est pas mal tiré non plus...

D'où ce bilan. L'espace judiciaire européen se met en place. On extrade sur demande, et en toute tranquillité, F. Piperno et L. Pace ; on expulse des dizaines de travailleurs immigrés ; on assassine Henri Curiel et Pierre Goldman ; on porte gravement atteinte à la liberté d'expression, aux conquêtes démocratiques de la classe ouvrière ; à Bayonne, on supprime le droit d'asile aux réfugiés basques ; le sang coule à Ajaccio ; et dans les usines, vaille que vaille, l'ordre règne.

Cela se passe aujourd'hui. Sous nos yeux à tous. Et nous n'y pouvons rien. Dame Riposte se fait attendre...

La gauche se tait, y va de son petit communiqué, de sa motion de censure. Ou mieux, s'en empare pour... alimenter sa guerre intestine. Unique en son genre, notre secrétaire général bien aimé nous assure des progrès de la paix et du socialisme. Pardi ! Ne reculant devant aucun sacrifice, le prochain hebdomadaire du parti ne va-t-il pas s'appeler « Révolution » ? Décidément, au bureau politique, on a le sens du comique et le goût du paradoxe.

Des années durant, le programme commun, l'union de la gauche, ont mobilisé toutes les énergies. La défaite de 1978 marque la faillite d'une politique fondée sur les urnes et les bonnes mœurs. La base esquisse-t-elle une ébauche d'autocritique (manière de rappeler à sa direction qu'en matière de stratégie révolutionnaire, les luttes populaires ne doivent jamais être soumises au primat des échéances électorales), la reprise en main ne tarde guère. On vide les cellules, on pousse les militants à cultiver leur jardin, à mieux comprendre le bréviaire. Les vingt-deuxième et vingt-troisième congrès sont à la direction du P.C.F. ce que « Réponse à tout » était aux jeux télévisés...

Quant à l'extrême gauche et à ses organisations, autant ne pas en parler. Laissons-les mettre au point leur énième programme de rupture ou de transition, et écoutons davantage tous ceux et toutes celles qui les ont quittés, au terme de l'épuisement, en proie au questionnement des faits. En somme, leur histoire recoupe la nôtre. Nous sommes du même bord, du même monde. Membres de la même confrérie, militante à ses heures et grosse de ses incertitudes.

Et puis, de temps à autre, une poignée d'intellectuels signent un texte, lancent un manifeste, en appellent à l'opinion. Des livres s'écrivent, se publient, on dénonce ceci ou cela. On en parle, c'est tout. Voilà des lunes que tout ce que la France compte d'intellectuels « vivants » se perd à vouloir devenir une sorte de conscience critique, donc active, de la gauche politique. En vain, bien sûr. Attendu qu'un intellectuel, cela s'exhibe sur une tribune, entre deux tours de scrutin, sans plus.

Peut-il en être autrement ? Impossible, à vrai dire, de répondre à cette interrogation. L'avenir, c'est-à-dire la lutte, tranchera.

Aujourd'hui, cent militants, personnalités, communistes, socialistes, sans-parti, ont pris la parole. Mille, dix mille, maintenant quinze mille, ont fait de même. Un signe que quelque chose peut bouger. Une signature, cent, mille, dix mille, quinze mille enfin, c'est un début. Encourageant, évidemment. Mais il faut plus. La protestation, la contestation ne suffisent plus. Sinon, demain, les historiens mentionneront dans leurs mémoires cet épisode courageux mais n'ayant pu changer le cours des choses.

De tout ceci, une idée, proposition à débattre et non directive.

La signature de l' « appel pour l'union dans les luttes » doit être étendue. Beaucoup reste à faire en ce domaine. Il faut notamment diffuser largement ce texte dans les entreprises, là où vit et lutte la classe ouvrière. Mais ne convient-il pas dans le même temps de couvrir le pays de « comités unitaires », structures souples de débat et d'action, permettant précisément à des milliers d'hommes et de femmes plus ou moins désorientés, et qui pourtant n'ont pas encore baissé les bras, de se retrouver, par-delà les clivages organisationnels, pour agir ? Puisse le collectif mis en place à Bordeaux et que soutiennent les Etudiants socialistes, les Comités communistes pour l'autogestion et la revue *Positions*, en constituer l'un des tout premiers. S'il en était ainsi, le désespoir pourrait aussi s'avérer une forme supérieure de la critique. Disant cela, il ne s'agit pas pour autant de masquer les difficultés et les obstacles qui président à cette entreprise. Car, en fait, à contre-courant des rapports dominants de délégation de pouvoir et de représentation, c'est de l'avenir et de son autogestion par les masses qu'il est ici question.

L'enjeu

Quoi qu'il en soit, l'enjeu mérite que l'on s'y attèle. Il y a fort à parler que, sans l'émergence d'un projet militant enraciné dans la réalité sociale de ce pays, le mouvement critique qui secoue depuis deux ans la gauche française, et en premier lieu le P.C.F., sera à celle-ci ce que mai-juin 1968 ont été à la société capitaliste. Alors, pour reprendre un mot d'ordre célèbre, ne nous faut-il pas crier désormais : « Militants de tous les partis, unissons-nous ! », et que, résolument, cent fleurs s'épanouissent, cent écoles rivalisent. On peut en tout cas y rêver. Quel beau printemps cela nous ferait !

(*) Membre du P.C.F.

A la fois...

par PIERRE RAYMOND (*)

QUAND le programme commun symbolisait l'union de la gauche, la crainte s'est manifestée chez certains militants de ce combat que l'idylle apparente ne masquât aux yeux des Français l'originalité du réalisme révolutionnaire par rapport au réformisme. La révolution est aussi réaliste que la réforme, peut-être bien davantage : il fallait en discuter, le montrer. Les thèses communistes, peu développées, risquaient d'apparaître utopiques, maximalistes ou marginales à court terme, et le P.C.F. ne pouvait que perdre de sa qualité révolutionnaire, et de sa force électorale, si un débat n'était pas *associé* à l'union. La poussée du P.S. a confirmé cette analyse. Mais le sentiment de drame que la plupart des Français de gauche ont éprouvé devant les querelles de 1977 l'a confirmée plus encore : le P.C.F. n'ayant pas mené cette *association*, des débats très sains par eux-mêmes avaient une allure malsaine parce que le climat était à la désunion.

La peur d'un affaiblissement de l'identité communiste, et des positions électorales, n'est que l'effet d'une orientation qui fut, un temps, unilatérale. Chercher à détruire le prestige du P.S., l'induire au besoin à se révéler à droite, n'équivaudrait, c'est évident, même pas au débat envisagé. Il est vrai, toutefois, que le P.S. n'a parfois pas de mal à virer à droite, déplaçant ainsi le lieu de l'union contradictoire souhaitable. Ne pas s'en apercevoir serait négliger l'histoire et rester figé en 1972. En effet, le programme commun avait, par exemple, bénéficié de l'attitude du général de Gaulle, qui avait mis un frein aux élans atlantistes de la social-démocratie française. Mais la remontée au pouvoir de la droite pro-américaine a ranimé des tendances seulement intimidées. Et le P.C.F. a dû penser nécessaire de manifester de nouveau son caractère internationaliste.

Pour des gens de gauche, la démarcation est alors délicate. Les uns s'effraient de voir intervenir dans les bouleversements récents, qui arrivent en divers pays, des expansions de l'impérialisme soviétique. Pourquoi ? Parce que la confiance est rompue, quand elle a jamais existé, à l'égard du socialisme que pratiquent les Soviétiques. Les autres estiment, au contraire, que, dans les contradictions inouïes de la politique soviétique et du socialisme en général, c'est bien d'une avancée mondiale du socialisme qu'il s'agit. Et une telle éventualité aurait un grand retentissement en France aussi : les victoires anti-impérialistes pourraient être déterminantes dans un affaiblissement décisif du camp capitaliste, où les peuples verraient enfin l'incapacité du capitalisme à assurer sa prospérité sans recourir à l'impérialisme. La crise du pétrole en donnerait déjà un petit signe.

Choisir ne consiste pas toujours à trancher. La difficulté est de ne laisser échapper aucun terme de ces dialectiques. Se réclamer de Marx, d'Engels et de Lénine doit permettre de savoir *à la fois* : souligner l'originalité du communisme, sans quitter l'alliance avec les autres composantes de la gauche : critiquer ses alliés, sans abandonner l'union dans les luttes ; participer aux mouvements révolutionnaires, sans diminuer les chances d'un accès de la gauche au pouvoir et le potentiel révolutionnaire qu'il pourrait dégager ; populariser les victoires de la révolution ailleurs, en expliquer les effets essentiels, sans oublier que les Français peuvent prendre en main leur destin dès maintenant : soutenir ce qui est socialiste dans les pays qui se veulent socialistes, sans l'ombre d'une concession aux méfaits qui y sont commis.

(*) Professeur de philosophie, signataire de la pétition « Pour l'union dans les luttes ».

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le drapeau israélien a été hissé sur l'ambassade de Jérusalem au Caire

Le drapeau israélien a été hissé ce lundi matin 18 février sur l'ambassade d'Israël au Caire. Le chargé d'affaires, M. Yossef Hadas, et le personnel diplomatique et technique de l'ambassade étaient arrivés dimanche dans la capitale égyptienne. Ils seront rejoints le 21 février par l'ambassadeur, M. Eliahou Ben Elissar, qui présentera ses lettres de créance au président Sadate le 26 février.

M. Ben Elissar est l'objet ce lundi matin de violentes attaques de la presse égyptienne qui lui reproche ses récentes déclarations selon lesquelles les Israéliens devraient avoir le droit de s'installer dans les territoires arabes occupés.

La revue de la confrérie des Frères musulmans, Al Daoua, *écrit :* « Israël va noyer l'Egypte de revues pornographiques, encourager la décadence morale, inaugurer des cabarets et construire une série d'hôtels où fleuriront des vices ignobles tels que le strip-tease, les jeux de hasard et la danse. » *Elle ajoute : « Les juifs (...) vont tenter* de débaucher la femme égyptienne, critiquer les filles qui portent le voile, encourager les jeunes des deux sexes à fréquenter les écoles mixtes, attiser le goût des filles pour la mode occidentale et rendre hommage aux théories freudiennes pour détruire l'islam. »

« Les juifs, *poursuit la revue intégriste,* vont saper l'identité arabe et musulmane de l'Egypte, accroître l'isolement du Caire au sein du monde arabe et assujettir l'économie égyptienne. »

Une villa très banale...

De notre correspondant

Le Caire. — On ne pouvait, pour la maison actuellement la plus célèbre d'Egypte, choisir image plus anonyme, plus banale. L'ambassade d'Israël au Caire, qui est aussi la première institution officielle israélienne s'installant en terre arabe autrement que par droit de conquête, et qui ouvre officiellement ses portes ce lundi, est une simple villa moderne, entourée d'un jardinet, que rien ne distingue des maisons environnantes.

Située à Dokki, quartier neuf *et sans grand charme, sur la* rive gauche du Nil, l'ambassade de l'Etat juif ne comporte qu'un étage, surmonté d'un toit en terrasse. *Elle devrait n'abriter* que la chancellerie, l'ambassadeur, M. Ben Elissar, ayant encore à trouver une résidence.

Ce ne sera peut-être pas facile. Déjà, avant de louer, au prix fort, dit-on, la petite villa de Dokki, les fonctionnaires israéliens avaient dû essuyer pas mal de refus de la part de propriétaires égyptiens effrayés à l'idée d'encourir d'éventuelles représailles arabes. En outre, les autorités égyptiennes, avec bon sens, ne souhaitaient pas voir la représentation s'implanter, comme le désirait Israël, dans les quartiers résidentiels déjà très encombrés (et par conséquent plus difficiles à surveiller) de Wamalek et de Garden City. Le Caire aurait voulu voir les Israéliens s'installer à Héliopolis, sorte de Neuilly local, plus facile à protéger et proche de l'aéroport. Les nouveaux hôtes de l'Egypte ont tenu, avec obstination, à s'enfoncer au plus profond de l'immense cité.

Y seront-ils bien accueillis ? L'enthousiasme des premiers *mois de paix est retombé.* Il a fait place à une sorte d'indifférence que vient parfois réveiller, pour quelques jours, un événement *comme celui de l'ouverture* de l'ambassade. Au sein de l'intelligentsia, l'intérêt demeure plus vif, que ce soit parmi les *opposants marxistes, qui voudraient,* ces jours-ci, défiler dans les rues pour protester contre la « *levée des couleurs sionistes sur la patrie arabe* » ou chez les libéraux, favorables à la paix avec Israël, mais froissés dans leur nationalisme égyptien « *que les Israéliens aient le culot d'ouvrir une mission diplomatique dans notre capitale alors que leur armée occupe encore un tiers du Sinaï, sans parler de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza* ». Mais les Israéliens ne font qu'appliquer *le traité de Washington que certains* Egyptiens n'ont pas dû lire jusqu'au bout...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

M. Bani Sadr veut donner la priorité à la solution des problèmes intérieurs pressants

Téhéran *(Reuter).* — Le président Bani Sadr tourne son attention, ce lundi 18 février, vers des problèmes intérieurs pressants. Le président se rend ce lundi au Khouzistan, région du sud-ouest de l'Iran qui a été ravagée par d'importantes inondations. Celles-ci ont fait au moins deux cent cinquante morts et rayé de la carte 75 % des villages. Les eaux ont reflué, mais il faut des tentes *et des couvertures à l'intention* des milliers de sans-abri.

D'autre part, le président s'inquiète de l'occupation de la mosquée de l'université de Téhéran par environ deux mille sous-officiers, techniciens et parachutistes qui exigent la création de conseils islamiques dans les forces armées. Le conseil révolutionnaire militaire a donné aux occupants jusqu'à ce lundi pour mettre fin à cette occupation, sous peine de révocation ou de poursuites judiciaires. *Des délégués des contestataires* se sont entretenus dimanche avec des représentants du gouvernement. Mais on ignore si un compromis est intervenu à propos de leur demande de création de conseils islamiques et de libération d'officiers arrêtés pour avoir fait campagne à ce sujet.

Enfin, *deux institutions révolutionnaires,* que M. Bani Sadr a accusées d'agir illégalement, sont en proie à des dissensions et à des grèves.

Des employés de la « *fondation pour les opprimés* », organisation charitable qui contrôle un important empire industriel et journalistique, se sont mis en grève dimanche pour demander la destitution de cadres accusés de n'être pas assez révolutionnaires.

Au bureau du procureur général révolutionnaire, des membres du personnel ont entamé une grève d'une durée indéterminée pour réclamer la révocation de leur chef, l'ayatollah Ali Ghodussi, qui se voit reprocher de s'opposer à des expropriations révolutionnaires.

« *Ceux qui veulent exercer des pressions en faisant grève et en occupant des locaux à l'appui de leurs exigences se heurteront à mon opposition et à celle de la nation* », a déclaré dimanche M. Bani Sadr au cours d'un congrès de sympathisants à Téhéran.

Ce rassemblement, baptisé « *congrès de la révolution islamique* », veut aider M. Bani Sadr à obtenir la majorité aux élections législatives du mois prochain.

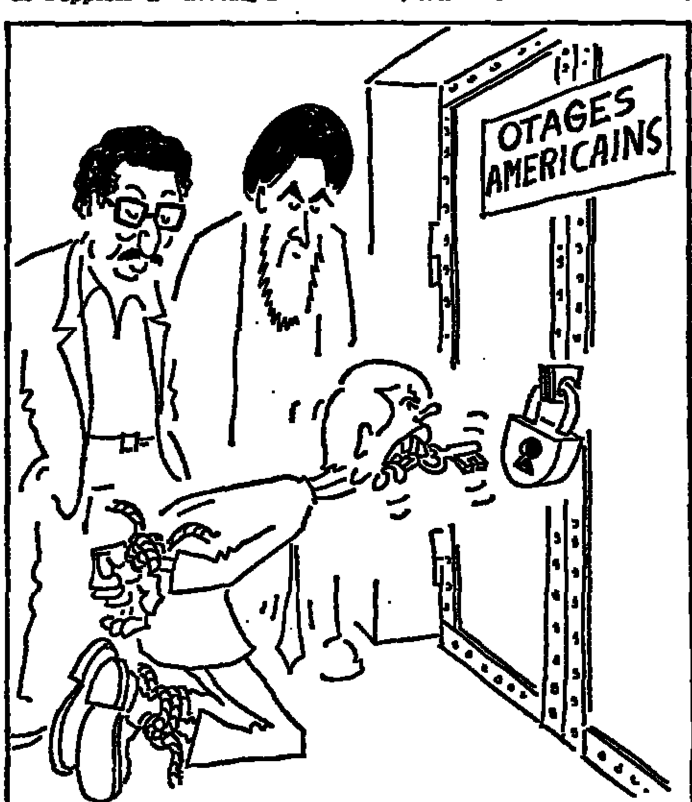
M. Bani Sadr a bien fait comprendre que la solution de ces problèmes intérieurs passait avant le règlement du problème. des otages américains détenus depuis cent sept jours.

Les otages de Téhéran

(Suite de la première page.)

Selon les dernières rumeurs, la commission serait composée de cinq juristes éminents : Me Louis Pettiti, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris ; le chef de la mission diplomatique algérienne à l'ONU, M. Mohamed Bedjaoui, ancien ambassadeur à Paris ; l'ancien président vénézuélien de la commission interaméricaine des droits de l'homme, M. Andres Aguilar ; M. Jayewardene, président de l'ordre des avocats du Sri-Lanka, candidat à la Cour internationale de justice de La Haye, et M. Daoudy, conseiller politique du président syrien, M. Assad.

Les Américains insistent toujours pour que le départ de la mission pour Téhéran coïncide avec l'annonce officielle, par les responsables iraniens, de la libération imminente des otages. Mais M. Carter a déclaré vendredi, au cours d'une rencontre avec des responsables de la presse écrite et télévisée, qu'il était hors de question que les Etats-Unis renient leur alliance passée avec le chah et reconnaissent avoir joué un rôle dans les exactions du régime Pahlavi.



(Dessin de KONK.)

Les négociations, qui se poursuivent depuis plusieurs jours entre M. Waldheim et les parties en cause, ont lieu dans le plus grand secret. Le secrétaire général est, dit-on, en contact permanent avec le secrétaire d'État américain, M. Vance. Il s'entretient au téléphone avec M. Bani Sadr, mais aussi avec M. Ghotbzadeh pendant sa tournée en Europe occidentale.

On craint surtout, aux Nations unies, que les « étudiants islamiques », qui détiennent les otages, restent sourds aux objurgations de M. Bani Sadr. L'annonce que le président de la République devait les rencontrer à la fin de cette semaine avait été interprétée comme un signe encourageant. Le fait que cette rencontre n'ait pas eu lieu inquiète l'entourage du secrétaire général, de même que l'état de santé précaire de l'imam Khomeiny.

M. Carter a cependant ajouté : « *Nous regrettons évidemment les malentendus qui ont pu avoir lieu dans le passé ou qui pourraient survenir dans l'avenir entre nous et l'Iran ou tout autre pays (...). Nous souhaitons voir un Iran uni avec un gouvernement de son choix comme celui qu'il vient de se donner. Nous souhaitons un Iran en paix et nous attendons le moment où nous pourrons avoir des relations normales avec lui.* »

NICOLE BERNHEIM.

[M. Jayewardene, qui est le frère du président de Sri-Lanka, aurait été nommé en dernière minute pour remplacer M. Abu Choudhury, ancien président de la République du *Bangladesh, qui serait souffrant.* Il se confirme par ailleurs que M. McBride a été écarté de la liste à la demande des Etats-Unis parce qu'il demandait une « enquête approfondie » sur les crimes du régime du chah. Selon des informations en provenance de Téhéran, M. Bani Sadr aurait accepté la requête de Washington.]

Liban

TRÊVE PRÉCAIRE DANS LE NORD

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Les durs combats qui se sont déroulés toute la semaine dernière, au nord du Liban, entre les troupes syriennes de la FAD et les miliciens chrétiens du parti phalangiste, ont pris fin dimanche soir. Mais la trêve demeure précaire.

Engagés à l'origine par les partisans de M. Soleiman Frangié, qui ont été rapidement relayés par les soldats syriens, les affrontements se sont surtout déroulés autour de deux villages, Knat et Mazraat-Bani-Saab. Pilonnées par l'artillerie syrienne à longue portée, ces deux localités ont été durement touchées. Elles ont été désertées par leurs habitants. Les combats auraient fait une soixantaine de morts et de blessés civils, au dire du parti phalangiste. Les pertes syriennes, selon les mêmes sources, seraient assez lourdes et se chiffreraient à quatorze morts au moins. Les milices annoncent quatre morts dans leurs rangs. Près de dix mille personnes auraient pris le chemin de l'exode.

L. G.

A Gaza

UN ATTENTAT A LA GRENADE FAIT TROIS MORTS ET ONZE BLESSÉS

Gaza (A.F.P.). — Plusieurs centaines de personnes ont été interpellées et plusieurs dizaines de suspects arrêtés dimanche 17 février, au cours d'une gigantesque chasse à l'homme organisée par les Israéliens à Gaza, à la suite de deux attentats à la grenade qui, samedi, en pleine rue, ont fait trois morts (dont deux Israéliens et un passant arabe) et onze blessés (quatre Israéliens et sept Arabes).

Ce double attentat a détruit l'image de la tranquillité obtenue par les autorités israéliennes après avoir brisé, en 1971 et en 1972, toute résistance palestinienne.

En dehors d'un soldat kipnappé puis *assassiné le 26 janvier 1979,* alors qu'il faisait de l'auto-stop, aucun Israélien n'avait été tué dans cette ville depuis octobre 1973, avant le déclenchement de la guerre.

Au lendemain de l'occupation militaire israélienne, en juin 1967, une situation de guérilla régnait dans la bande de Gaza, contrastant avec la résistance passive de la population en Cisjordanie. Cette guérilla avait été écrasée au début des années 70 par le *général Sharon, actuel ministre* de l'agriculture et champion de la colonisation juive en Cisjordanie et à Gaza. Ce dernier avait fait établir une liste de cent cinquante résistants palestiniens, dont la plupart sont morts ou ont été emprisonnés.

Le maire de Gaza, M. Rachad Al Chawa, *qui rejette tout autant* le régime d'occupation que le projet égypto-israélien d'autonomie palestinienne, a condamné dimanche la violence, mais a estimé qu'il s'agit d'une réaction au projet du gouvernement d'installer des familles juives dans la ville arabe d'Hébron, en Cisjordanie. L'inauguration de *l'ambassade* d'Israël au Caire ce lundi pourrait aussi expliquer la date choisie pour cet attentat.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. BUSH A REMPORTÉ L'ÉLECTION PRIMAIRE RÉPUBLICAINE DE PORTO-RICO

San-Juan *(A.F.P., Reuter, U.P.I.).* — M. George Bush, ancien directeur de la C.I.A., a remporté l'élection primaire républicaine qui avait lieu dimanche 17 février à Porto-Rico. Après *décompte* des voix de plus de la moitié des circonscriptions de l'île, M. Bush obtenait deux fois plus de suffrages que M. Howard Baker, chef de la minorité républicaine au Sénat. *L'ancien gouverneur* du Texas, M. Connally, venait en troisième position, très loin derrière ses deux concurrents à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre prochain. M. Reagan, ancien gouverneur de Californie, ne participait pas à la consultation.

Les résultats définitifs ne seront pas connus avant quelques jours, mais M. Bush est assuré de recueillir au moins 60 % des suffrages, ce qui lui donne automatiquement les quatorze voix de Porto-Rico à la convention républicaine nationale de Detroit le 14 juillet. Il a affirmé *que cette* victoire allait donner un « *nouvel élan* » à sa campagne.

La primaire républicaine de Porto-Rico était la première de la campagne présidentielle. Les électeurs démocrates de l'île voteront le 16 mars. Les Porto-ricains participent en effet au processus de sélection des candidats des deux partis, même si, en raison du statut de l'île, ils ne votent pas lors de l'élection présidentielle.

El Salvador

Mgr Romero demande aux États-Unis de ne pas reprendre leur aide militaire

Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San-Salvador, a, le dimanche 17 février, lancé un appel à la neutralité des Etats-Unis. Après une analyse de la crise faite à la fin de son homélie dominicale, l'archevêque a annoncé son intention d'envoyer un message au président Carter pour que ce dernier renonce à proposer une reprise de l'aide militaire à l'armée salvadorienne et qu'il promette de ne pas intervenir dans les affaires de ce pays.

« *L'aide militaire que les Etats-Unis paraissent envisager d'apporter au gouvernement salvadorien accentuerait l'injustice et la répression* », a dit l'archevêque. Mgr Romero a affirmé que ni la junte actuelle ni les membres de la démocratie chrétienne qui y participent « *ne gouvernent le pays, mais ne sont qu'une façade pour l'opinion internationale* ».

L'assaut donné le mardi 12 par la police contre le siège de la démocratie chrétienne occupé par les Ligues populaires du 28 février (L.P. 28), et qui s'est soldé par plusieurs morts, signifie, selon l'archevêque, que le pays est « *gouverné par les secteurs les plus répressifs des forces de sécurité* ». « *Il est également évident*, a ajouté l'archevêque, *que le gouvernement manque d'appui populaire et qu'il a recours à des puissances étrangères comme les Etats-Unis et le Venezuela, pays vers lesquels se tourne la démocratie chrétienne, qui préconise une solution prétendument antioligarchique, alors qu'elle est en réalité antipopulaire.* » Mgr Romero a reproché à la démocratie chrétienne « *de dissimuler à l'opinion publique internationale la sanglante répression contre le peuple et le fait que le pays est gouverné par la droite* ».

Enfin, après avoir condamné l'extrême droite, l'archevêque s'en est pris à l'extrême gauche, dont il a désapprouvé les « *tactiques irrationnelles* ».

Tension dans la capitale

La tension dans la capitale n'a pas baissé, malgré la libération, *samedi 16 février,* par les autorités de dix-sept des vingt-trois militants arrêtés lors de la reprise du siège du parti démocrate chrétien. Les militants des L.P. 28 qui occupent l'ambassade d'Espagne, où ils détiennent encore deux diplomates, ont déclaré que les négociations avec la junte étaient « *paralysées* ». « *Nous ne quitterons pas cette ambassade*, a dit leur porte-parole, *tant qu'on n'aura pas retrouvé tous nos camarades.* »

Les occupants de l'Institut du commerce international ont libéré pour leur part vingt femmes, gardant une quarantaine d'otages masculins. *D'autre part,* l'occupation de l'école de Zacatecoluca à l'est de la capitale et celle du siège de la Banque de crédit agricole et de deux de ses succursales se poursuivent.

Dimanche matin un groupe de deux cent cinquante guérilleros, appartenant à l'organisation d'extrême gauche Forces de libération populaires (F.L.P.), s'est emparé de la ville de Guarjila, au nord de la capitale. Ils y ont, d'après les autorités, *assassiné* le responsable régional de l'éducation, M. Salvador Avelar et trois membres de sa famille. — *(A.F.P., U.P.I.)*

ASIE

Mme Gandhi fait prononcer la dissolution des Assemblées de neuf États où l'opposition était au pouvoir

De notre correspondant

New-Delhi. — A la requête du gouvernement central, le président de la République indienne, M. Reddy, a décidé, dimanche 17 février, de dissoudre les assemblées de neuf des vingt-deux Etats de l'Union. Il s'agit de l'Uttar Pradesh, du Bihar, du Rajasthan, du Madhya Pradesh, du Punjab, du Gujarat, de l'Orissa, du Maharashtra et du Tamil Nadu. Les gouvernements de ces Etats cessent d'exercer et la « règle présidentielle » *(President's Rule)* y est immédiatement appliquée, c'est-à-dire que le président de la République y assume le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif étant transféré au Parlement central, et l'administration au gouverneur.

Cette proclamation est intervenue après que le ministre de l'intérieur eut informé M. Reddy que le gouvernement, convoqué d'urgence, venait de décider de dissoudre les assemblées des Etats dans lesquels les partis de l'opposition étaient au pouvoir. Le gouvernement de Mme Gandhi a estimé que ces assemblées ne reflétaient plus la volonté d'un électorat qui s'était prononcé massivement en faveur du Congrès (I) lors des élections de janvier.

La même attitude que le Janata en 1977

Lorsque Mme Gandhi est entrée en fonctions, il y a cinq semaines, sa formation ne contrôlait qu'un seul Etat, l'Andra Pradesh. Depuis, par le jeu des défections (l'un des fléaux de la politique indienne), trois Etats avaient basculé dans le camp des vainqueurs, le Karnataka, l'Haryana, et, tout récemment, l'Himachal Pradesh. A la suite de la dissolution de dimanche soir, trois Etats restent dirigés par l'opposition, le Kerala, le Bengale occidental, et le Tripura où les formations de gauche sont au pouvoir.

La décision rappelle l'attitude qu'avait adoptée, en 1977, le Janata. Après qu'il eut infligé une sévère défaite à Mme Gandhi, celui-ci avait dissous, dans la foulée, les assemblées de neuf Etats dominés par le Congrès (I). A l'époque, six de ces Etats avaient contesté le caractère constitutionnel de cette dissolution et demandé à la cour suprême de se prononcer. Cette dernière avait, à l'unanimité, rejeté leur requête, l'un des juges relevant que « *jamais, dans l'histoire du pays, un verdict aussi clair n'avait été rendu par l'électorat et un vote de défiance aussi massif infligé au parti au pouvoir* ».

Une analyse qui est aujourd'hui reprise presque mot pour mot par les « dissous » de 1977. L'opposition fait toutefois remarquer que les assemblées dissoutes à l'époque avaient largement rempli leur mandat de cinq ans (ce dernier avait été prolongé en raison de l'état d'urgence), alors que celui des actuelles chambres est au contraire abrégé de deux ans. En fait, seule l'Assemblée du Gujarat devait être renouvelée en juin.

A noter aussi que la promptitude avec laquelle M. Reddy a déféré à la volonté du gouvernement contraste avec la réticence exprimée en 1977 par le président alors en fonctions. Pour obtenir gain de cause, M. Desai, le premier ministre, avait en effet dû menacer de donner sa démission.

Renforcer le parti gouvernemental à la Chambre haute

La dissolution ne constitue pas une surprise. Plusieurs signes avaient indiqué que le gouvernement avait arrêté sa position. Ainsi, Mme Gandhi avait rendu publique la lettre qu'elle avait adressée au ministre en chef de l'Uttar-Pradesh, lettre dans laquelle elle exprimait sa préoccupation face aux mauvais traitements dont avaient été victimes, récemment dans cet Etat, les *harijans* (intouchables). De son côté, le ministre de l'intérieur avait déclaré que le gouvernement central ne pourrait demeurer inactif face à la détérioration de la sécurité dans l'Uttar-Pradesh et au Bihar. Enfin, depuis plusieurs jours, les représentants du Congrès (I), dans de nombreux Etats, exerçaient une pression accrue sur le centre afin qu'il écarte l'opposition du pouvoir.

Deux facteurs ont sans doute également été déterminants dans la décision. D'une part, la volonté d'exploiter, dans les Etats, l'impressionnant courant qui s'était manifesté en janvier en faveur de Mme Gandhi. D'autre part, le désir d'en finir avec l'irritant obstacle constitué par le Conseil des Etats (le Rajya Sabha), seconde Chambre du Parlement, dans lequel le Congrès (I) est minoritaire. Or, un tiers des membres de ce conseil doit être renouvelé le 2 avril. Les représentants des Etats étant élus par leur assemblée législative, il est fort probable que, compte tenu du rapport actuel des forces, le Congrès (I) n'aurait pu renforcer sa position et aurait même enregistré un affaiblissement. Une situation que Mme Gandhi ne pouvait accepter.

Sa décision n'en pose pas moins un sérieux problème au Parlement central, qui, lors de sa session budgétaire, devra traiter non seulement des finances de la nation mais aussi de celles des Etats privés de leurs assemblées.

Enfin, la décision de Mme Gandhi a suscité d'acerbes commentaires dans les rangs des « *victimes* ». Le ministre en chef du Rajasthan a vu dans la dissolution « *une déclaration de dictature* », celui du Gujarat l'annonce de « *l'autoritarisme* »; ceux du Madhya-Pradesh et du Punjab la considèrent comme « *un acte anticonstitutionnel et antidémocratique* ». — P. F.

Inde

L'ÉCLIPSE SOLAIRE DANS LA PLAINE DU GANGE

En attendant la dissolution dans l'absolu...

Du golfe de Guinée au cœur de la Chine en passant par le Zaïre, la Tanzanie, le Kenya, l'océan Indien et l'Inde, une éclipse de soleil a plongé, samedi 16 février, les habitants de ces régions dans une obscurité partielle ou totale. Le phénomène n'a été visible que pendant quelques minutes et l'éclipse n'a été totale qu'au-dessus d'une petite zone de 200 à 300 kilomètres, située entre les Seychelles et la côte somalienne. Des milliers de scientifiques européens, japonais et américains s'étaient donné rendez-vous au Kenya et en Inde pour y observer le soleil et y étudier les effets de l'éclipse sur le comportement des animaux. Leurs expériences, répétées par les scientifiques de tous les pays situés sur la trajectoire de l'éclipse ont été complétées par le tir de fusées sondes américaines et indiennes.

De notre envoyé spécial

Kurukshetra. — « *Bienvenue à tous. Sous les heureux auspices de l'éclipse solaire du 16 février 1980, venez prendre un bain sacré à Kurukshetra, sur la terre sainte du Mahabharata, là où Krishna a délivré l'immortel message de la Bhagavad Gita. Avec, maintenant, le bassin sacré de Brahmasar, le plus grand d'Asie, rénové au coût de dizaines de millions de roupies. Tout sera fait pour l'agrément des pèlerins qui prendront part à la fête de l'éclipse solaire.* »

Qui, mieux que cette publicité publiée le 13 février, sur une demi-page de l'*Indian Express*, par le Kurukshetra Development Board, pourrait faire comprendre à un étranger qu'en Inde la pratique religieuse n'est jamais séparée du reste de la vie et qu'il n'y existe pas d'activités sacrées opposées à des activités profanes. Le sacre enveloppe toutes les choses, imprègne toutes les actions.

A cent cinquante kilomètres au nord de Delhi, une petite ville de quelque quarante mille habitants : Kurukshetra. Quelque part dans la plaine du Gange, deux plans d'eau artificiels, parmi des centaines d'autres, vers lesquels, le samedi 16 février, jour de l'éclipse solaire, tous les chemins semblent mener.

« *Solar eclipse fair 80* », indiquent les pancartes disposées au bord de la route. Sur la chaussée, la foule presse le pas, canalisée par un impressionnant service d'ordre. Près de quinze mille hommes ont été mobilisés pour cette tâche. La ville, tel un aimant, repousse en de lointains parkings tout véhicule qui s'en approche. Le nôtre rusera, biaisera, avant de trouver la faille, d'être happé par la multitude et d'échouer au pied de la gare locale, à quelques centaines de mètres du bassin principal. Partout des tentes (la ville ne compte aucun moyen d'hébergement) où l'on vit, l'on dort, l'on chante ou l'on prie. Chaque gourou a la sienne où sont rassemblés ses disciples. Il en coûte cinquante roupies par jour pour une tente de deux places et une demi-roupie pour entrer dans la ville. Les responsables ont, il est vrai, dépensé près de six millions et demi pour accueillir les pèlerins.

Une série de miracles

A Kurukshetra, toutes les écoles ont été fermées pour dix jours et les fonctionnaires ne sont plus occupés que de ce qui concernait la fête. On a vacciné la population contre le choléra. On a abattu un millier de chiens errants et quelque neuf cents serpents, sans parler des rats, des mouches et des insectes. On a installé onze cents points d'eau et des milliers de latrines, étranges labyrinthes aux parois de chanvre qui, à peine sur place, n'échappent ni à la vue... ni à l'odorat.

On a également, pour l'occasion, fait quelques miracles. Alors que le nord de l'Inde connaît actuellement une grave pénurie de gazole, le site a été approvisionné largement. Et, dans un pays où le téléphone est plutôt lunatique, on a équipé la tente de presse de telex directement reliés à Chandigarh, sans éviter, toutefois, les traditionnelles éclipses d'électricité. Quant à la police, elle utilisait talkies-walkies et télévision en circuit fermé.

Voilà pour Kurukshetra la profane. L'autre, c'est l'une des terres sacrées de l'Inde, toute imprégnée du souvenir des luttes légendaires relatées dans le *Mahabharata*, l'un des grands textes de l'hindouisme. Ce poème épique de deux cent cinquante mille vers raconte la rivalité acharnée qui opposa, il y a cinq mille ans, les fils de Pandu, les Pandavas, à leurs cousins, les fils de Kuru, les Kuravas, qui les avaient dépossédés de leur royaume. Rivalité qui culmina en une bataille de dix-huit jours au terme de laquelle les Pandavas l'emportèrent. C'est cette bataille qui se déroula sur le « *champ des Kuru* », Kurukshetra.

C'est aussi à 8 kilomètres de là, à Jyotisar, que Krishna exhorta le chef des Pandavas, Arjuna, à prendre part au combat alors qu'il hésitait, au moment d'engager la bataille, à répandre le sang de ses parents. Pour ce faire, il lui montra la vanité de la vie comme de la mort puis lui dévoila son grand secret : celui qui accomplit le devoir de sa naissance, son dharma, dans un désintéressement sans mélange et dans l'amour pur du dieu suprême, atteindra à la délivrance. C'est ce message qui est exposé dans la Bhagavad Gita, le « *chant du bienheureux* ».

Voilà ce qui flotte dans l'air de Kurukshetra et ce qui explique, notamment, que, chaque année, cette ville attire vers elle des dizaines de milliers de pèlerins qui viennent, d'une part, sacrifier, dans ses nombreux sanctuaires, au rite du « *puja* », le culte rendu aux divinités (on offre fleurs et aliments, on récite les textes sacrés), et, d'autre part, se baigner dans l'eau sacrée de ses deux bassins, dont les vertus sont, paraît-il, plus que décuplées un jour d'éclipse solaire.

Trois bains rituels

Ce jour-là, chaque pèlerin se doit de prendre au moins trois bains. Le premier dans le Sannihit Sarovar, considéré comme le saint des saints. « *Un bain pris ici, au moment de l'éclipse,* dit la légende, *vous absout de tous vos péchés passés.* » Le second, à quelques centaines de mètres de là, dans le Brahma Sarovar, un impressionnant et majestueux bassin de 1 500 sur 800 mètres, aux berges aménagées et aux emplacements spéciaux réservés aux femmes afin de les soustraire à la curiosité de la foule. Une barque à moteur longe les rives. Destinée à veiller à la sécurité des baigneurs, elle a également embarqué un cameraman, l'événement étant retransmis en direct à travers le pays. Au bord du bassin, sur une presqu'île, le temple de Shiva. On s'y bouscule. A la porte, un écriteau : « *Attention aux pickpockets* ». Enfin, une fois l'éclipse terminée, retour au Sannihit pour l'impératif dernier bain.

On s'y presse, en effet, attendant, parfois sur vingt-cinq rangs, le moment de s'immerger dans l'eau sacrée et de pouvoir ainsi se laver de ses péchés, assurer le salut de ses ancêtres et la paix du monde, et se protéger contre les éventuelles catastrophes naturelles qui sont supposées suivre une éclipse solaire.

Voilà qui, assurément, méritait un déplacement. Aussi attendait-on, samedi, à Kurukshetra, entre deux et deux millions et demi de pèlerins. Il n'en vint, semble-t-il, qu'un million et demi, si tant est qu'il soit possible de dénombrer une foule aussi nombreuse et mouvante. On releva, néanmoins, la présence du ministre de l'intérieur, du gouverneur du Punjab, du speaker de la Chambre des députés (Lok Sabha), du ministre en chef de l'Haryana et de plusieurs des membres de son cabinet. Quelque peu déçus, cependant, les organisateurs incriminèrent la campagne d'information nationale qui, ayant insisté sur les dangers qu'il y avait à observer une éclipse, aurait dissuadé de nombreux pèlerins.

Quoi qu'il en soit, ils ne furent pas les seuls déçus. Ceux qui, ignorants du fait que le site de la fête était fort éloigné du passage de l'éclipse totale, avaient espéré contempler le soleil noir et des étoiles en plein après-midi dans un ciel déserté par les oiseaux, durent rapidement se rendre à l'évidence : le soleil resplendissait dans un ciel sans étoiles.

Vision profane... car presque tous, ici, savaient que là-haut au-dessus de leurs têtes, le soleil était dévoré par les démons Rahu et Ketu. Chacun s'activait donc, sachant que ses prières pouvaient abréger les tourments du dieu Soleil, en accélérant sa délivrance.

D'autres, également, s'activaient. D'abord les prêtres. « *Cette éclipse est une malédiction pour l'humanité* », expliquait l'un d'eux, présent sur les lieux depuis dix jours. « *La seule issue,* précisait-il, *c'est le « puja » et l'aumône ; je suis ici pour pratiquer le premier et accepter la seconde.* » Un prêtre expliquait ainsi récemment dans un journal qu'il avait amassé plus de 21 000 roupies lors de la précédente éclipse, en 1976...

Egalement très occupés ce jour-là, les sadhu, ceux qui ont choisi de consacrer leur vie à l'ascèse et aux pratiques religieuses. Cheminant sur les routes, vêtus d'une toge couleur safran, ou à demi-nus, le corps couvert de cendre, ils ont pour tout bagage un bâton, souvent terminé en trident — le trident de Shiva — et un petit baluchon contenant les objets du culte.

Improprement appelés fakirs, certains se soumettent à d'impressionnantes macérations. Ils n'ont pas besoin de mendier car leur venir en aide c'est, d'une certaine manière, participer à leur recherche de l'absolu. Un sadhu de Gwalior s'était percé bras, genoux, cuisses et poitrine avec des aiguilles. Un autre reposait sur un lit d'épines et en était également recouvert.

Enfin, des milliers, des dizaines de milliers de mendiants avaient pris place de chaque côté des chemins et des voies d'accès aux bassins. Des haut-parleurs, disposés un peu partout, rappelaient aux pèlerins, que toute aumône accordée ce jour-là multipliait par treize les chances du donateur d'accéder au paradis.

De plus, il était également dit que lors de sa prochaine naissance on obtiendrait onze fois plus que ce que l'on avait offert ce jour-là.

Rien d'étonnant donc si, comme l'écrivait, le lendemain, un journaliste indien, on avait l'impression que tous les mendiants du pays s'étaient donnés rendez-vous à Kurukshetra. Miséreux, mais surtout infirmes, exhibant plaies, moignons et difformités les plus affreuses en revendiquant le prix de leur disgrâce. « *Nous sommes aveugles, donnez-nous quelque chose* » chantent trois pauvres hères plantés au milieu du chemin. Un enfant squelettique, bariolé de bleus, quémande, une clochette à la main, ballotté par la foule, fantôme humain téléguidé par un adulte, spectacle difficilement supportable que cette cour des miracles dont les enfants sont les plus dociles acteurs.

« *Que pensez-vous de toute cette misère autour de nous ?* » La question glissera sur le beau et impassible visage d'un jeune hindou, qui étudie le sanscrit à Delhi et se destine à la prêtrise. « *Si tous ces gens sont pauvres et si ils souffrent, c'est sans doute qu'ils ont abandonné la religion dans leur précédente vie. La seule issue, pour eux, c'est de revenir à la foi et à la religion. Alors leurs problèmes seront résolus.*

— L'action politique ne peut-elle rien pour eux ?

— La politique ne peut en aucune façon assurer le salut. Ce ne sont que promesses non tenues. La politique, les élections, tout ça, ce n'est qu'une vaste fraude.

— Aimez-vous la vie ?

— Oui, je veux vivre pour prier davantage. »

A aucun moment son visage ne se sera départi d'un air pensif et grave. L'adolescent recouvre sa tête d'un grand châle beige. Sa main droite, cachée dans une sorte de gant, égrène un chapelet. Dans sa main gauche, un livre de prières.

Au pied du temple où il se trouve, le grouillement continuo. Chacun y assume, à sa façon, « *sa manière d'être dans l'univers* », d'y survivre en attendant la délivrance de toute naissance, c'est-à-dire la dissolution dans l'absolu.

PATRICK FRANCÈS.

Afghanistan

Les populations urbaines manifestent leur résistance à la présence soviétique

Deux bataillons d'infanterie sud-yéménites ont été acheminés ces derniers jours à Kaboul par des appareils soviétiques, pour combattre la rébellion, a affirmé dimanche 17 février *Al Ahram*. Le quotidien égyptien écrit également que l'U.R.S.S. a établi dans la base d'Abou-Abeida, à Khor-Maqsar, au Sud-Yémen, un quartier général pour diriger les opérations de ses forces stationnées dans la corne de l'Afrique, au sud de la péninsule Arabique et en mer Rouge. Selon des rumeurs circulant dans les milieux diplomatiques de Tokyo, et confirmant les affirmations d'*Al Ahram*, l'U.R.S.S. chercherait à assurer la relève de certaines de ses unités engagées en Afghanistan par des contingents venant de pays arabes « *amis* ».

Il semble évident, rapporte l'A.F.P. de Peshawar, au Pakistan, que les Soviétiques éprouvent des difficultés à contrôler le pays. Ils ne s'aventureraient pas en dehors de certains centres urbains et de quelques axes routiers. Si les Soviétiques semblent avoir la situation bien en main dans la capitale, les déploiements de forces dans plusieurs villes, et notamment Hérat et Kandahar, n'ont pas empêché des manifestations populaires d'hostilité.

A Jalalabad, les résistants ont appelé les commerçants et les fonctionnaires à faire grève il y a plusieurs jours ; les étudiants ont également été incités à ne pas aller aux cours. Les forces soviétiques ne se déplacent sur les grands axes qu'accompagnées de blindés, et laissent de vastes secteurs géographiques totalement incontrôlés ou à la garde d'une armée afghane déliquescente, à laquelle les Soviétiques fournissent cependant encadrement et soutien aérien.

Les résistants affirment que des combats quotidiens les opposent à l'armée régulière dans la région de Jalalabad. Le trafic routier était réduit dimanche, entre Kaboul et la frontière pakistanaise, vraisemblablement en raison de ces combats.

Selon des voyageurs arrivés au Pakistan, les guérilleros ont procédé à plusieurs actions de sabotage.

D'autre part, la résistance s'intensifie à proximité de la frontière iranienne : une centaine de chars sont arrivés récemment dans la ville de Farah, à l'ouest de l'Afghanistan. Comme elle l'a fait auparavant dans d'autres localités, la population a alors cessé le travail ; de nombreux habitants sont montés sur le toit de leurs maisons et ont crié : « *Allah O Akbar !* » *(« Dieu est le plus grand »)*. Selon un combattant, dès qu'un avion est en vue, les villageois abandonnent leurs troupeaux et s'enfuient dans les montagnes.

Les services de renseignement américains indiquent que le développement le plus notable de la résistance est signalé dans les centres urbains, où les guérilleros sont parvenus à envoyer des armes légères « *sans trop de problèmes* ». Selon les mêmes sources à Washington, le régime Karmal serait sur le point d'être renversé. D'importants désaccords existeraient au sein de l'équipe dirigeante sur la manière de conduire la lutte contre la rébellion. L'A.F.P indique, d'autre part, que les soldats de l'armée afghane qui gardaient la ville d'Ali-Shang, dans la province de Laghman, au nord de Jalalabad, auraient déserté, jeudi 14 février.

● A MOSCOU, l'agence Tass a qualifié les informations de la presse américaine, selon lesquelles les Etats-Unis livrent des armes aux résistants, de nouvelle preuve de l' « *ingérence grossière* » des Etats-Unis dans les affaires intérieures du pays.

● A LONDRES, l'*Observer*, citant des « *sources informées* », à Moscou, écrit, le 17 février, que l'ancien président Amin avait été tué par erreur le jour de l'entrée des troupes soviétiques à Kaboul et que le général soviétique chargé de sa sécurité s'était donné la mort.

UNE RÉSOLUTION DES LIBÉRAUX DÉMOCRATES EUROPÉENS

Réunis en congrès à Paris vendredi et samedi, les libéraux démocrates européens ont adopté une résolution dans laquelle ils « *exigent un retrait immédiat des troupes soviétiques d'Afghanistan* ». Les L.D.E. « *expriment leur solidarité avec les diverses victimes des violations des droits de l'homme en U.R.S.S.* » et demandent à la Commission européenne « *de revoir sa politique commerciale avec l'U.R.S.S., afin que les mesures prises par les Etats-Unis ne soient pas mises en échec par les exportations de la C.E.E.* ».

Afin de sauvegarder la politique de détente, ils demandent également à l'Union soviétique de « *rétablir immédiatement les conditions permettant le déroulement des Jeux olympiques* ». Si leur souhait n'était pas exaucé, ils proposeraient aux comités olympiques des pays membres de la Communauté européenne de renoncer à participer aux Jeux de Moscou et d'examiner « *les possibilités de créer un site permanent des Jeux olympiques, en Grèce, sous juridiction internationale* ».

Les L.D.E. soulignent enfin que « *le comportement des Etats de l'Occident libre à l'égard de la participation aux Jeux olympiques* » revêt à leurs yeux « *une grande importance* ».

ASIE

Vietnam

Nguyen Van Chi est mort

Nguyen Van Chi est mort à Paris à l'.ge de soixante-treize ans. Nous publions le témoignage de Claude Bourdet sur cette personnalité franco-vietnamienne qui n'avait cessé d'œuvrer avec discrétions en faveur du rapprochement et de l'amitié entre Paris et Hanoï.

Un homme modeste qui a marqué son temps

Il y a des personnages qui ne marquent leur temps par aucun geste éclatant ; les media rendent rarement compte de leurs actions, et leur *importance politique considérable* reste cachée par la nature de leur tâche, et par leur propre modestie. Nguyen Van Chi, *qui vient de mourir* à Paris, était de ceux-là. Cette mort attristera beaucoup de journalistes et d'hommes politiques qui ont connu, au temps de la guerre française d'Indochine, ce petit homme souriant qui paraissait extrêmement jeune, alors qu'il avait déjà atteint l'âge mûr.

« Van Chi » — ainsi l'appelait-on — était connu dans toutes les rédactions parisiennes tant soit peu libérales et progressistes, et jouissait de la confiance d'hommes aussi différents qu'Edmond Michelet, René Capitant et Louis Vallon chez les gaullistes ; Edouard Depreux, Robert Verdier et Daniel Mayer chez les socialistes, et bien d'autres. Pierre Mendès France le vit souvent avant et après la Conférence de Genève de 1954.

Originaire du Sud Vietnam, de nationalité française et parlant mieux français que vietnamien, il avait fait des études en France, participé à la Résistance française et *se sentait aussi Français que Vietnamien*. Loin d'être déchiré par cette double appartenance, persuadé, au milieu de tous les orages, que de bonnes relations entre ses deux *patries étaient indispensables* à l'une comme à l'autre, il mit, dès la fin de la guerre mondiale, son énergie et sa patience — qui étaient grandes — au service de cette compréhension. Il se mit à la disposition du gouvernement d'Ho Chi Minh dès sa fondation, me semble-t-il, et en tout cas dès la venue d'Ho Chi Minh en France pour la conférence de Fontainebleau en 1946. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance d'Edmond Michelet, alors ministre des armées. Une véritable amitié naquit entre les deux hommes, dont l'un et l'autre m'ont souvent parlé.

Un informateur de qualité

La guerre, à la fin de 1946, fut pour lui un crève-cœur. Mais il comprit qu'il s'agissait avant tout d'éclairer l'opinion française, « *jamais mise au courant de toutes les données du problème* », et constamment trompée par la propagande officielle, — comme l'écrit Philippe Devillers à la fin de son ouvrage classique, *Histoire du Vietnam*. Il fut l'un des premiers à me parler de la sauvage attaque de la marine française à Haïphong (six mille civils tués le 19 novembre 1946), bombardement soigneusement caché à l'opinion française à *qui l'on annonça, au contraire*, à grand fracas, un mois plus tard, la « *lâche agression vietnamienne à Hanoï* ». Nguyen Van Chi devint l'adjoint de Tran Ngoc Danh, *chef de la délégation en France de* la République démocratique du Vietnam, délégation qui demeura en place, pendant de longs mois encore, malgré les combats. Quand le gouvernement français, ayant rejeté pour de longues années l'idée de la négociation avec Ho Chi Minh, obligea Danh à s'en aller, Van Chi, avec quelques amis vietnamiens, *organisa une représentation officieuse et multiplia* les contacts.

A *Libération*, à *Franc-Tireur*, à *Combat*, tant que je l'ai dirigé, et plus tard à *France-Observateur*, il était reçu « à la bonne franquette » et considéré presque comme un membre de la rédaction. Nous nous moquions gentiment de sa prudence et de sa discrétion. « *Avez-vous lu le dernier article du Monde ?* » répondait-il quand nous lui demandions « des tuyaux de source sûre »... Une de ses entreprises les plus efficaces fut la publication d'un bulletin de nouvelles d'où toute propagande était absente, et qui reproduisait simplement les meilleurs articles sur la guerre parus dans le monde entier, et surtout dans la presse occidentale ; cela nous a souvent aidés à démystifier les mensonges officiels en nous appuyant sur des informations irréfutables. L'essentiel, évidemment, c'était ses contacts avec les leaders politiques, auxquels sa connaissance des milieux dirigeants tant vietnamiens que français lui permettait de fournir des explications aussi utiles que la description des faits.

Le travail de fourmi de Van Chi eut une influence appréciable sur le changement progressif de l'opinion française à l'égard de l'absurde et criminelle guerre française d'Indochine, permettant à Pierre Mendès France d'y mettre fin en 1954. Après quoi, il rentra modestement dans le rang, continuant à aider de son mieux les représentants du Vietnam en France, expliquant la politique vietnamienne à ses amis français, et celle de notre pays aux Vietnamiens ; pas toujours d'accord ni avec l'une ni avec l'autre, il restait parfaitement loyal vis-à-vis des deux pays.

Il avait épousé sucessivement deux Françaises, d'abord Françoise Corrèze, *enseignante comme lui*, professeur de lettres, puis l'historienne et géographe Régine Bonnardel, auteur de plusieurs livres sur l'Afrique et directrice de publication du *monumental Atlas africain* des éditions Jeune Afrique. Il était plus fier de l'œuvre de Régine que de sa propre activité.

CLAUDE BOURDET.

UN TÉMOIGNAGE DE M. CHARBONNEL

Compagnon d'Ho Chi Minh et citoyen français, Nguyen Van Chi fut, pendant des années, l'intermédiaire discret mais d'une grande efficacité entre le Vietnam en lutte et tous ceux qui, dans notre pays, refusaient d'insulter l'avenir. C'est Edmond Michelet qui m'avait conduit à lui : j'ai ainsi pu apprécier la qualité et la fidélité de son amitié, de son attachement à la fois passionné et lucide à tous les combats pour l'indépendance nationale et la générosité de son esprit qui, fécondé par deux cultures, avait pris le meilleur de chacune.

LA FÊTE DU TÊT A PARIS

La manifestation « en hommage aux victimes de Hanoï » a été interdite

La procession silencieuse « *en hommage aux victimes oubliées du régime communiste de Hanoï* », annoncée pour le samedi 16 février, place Maubert à Paris, par plusieurs associations de réfugiés vietnamiens en France (*le Monde* du 16 février), n'a pas pu avoir lieu en raison d'une interdiction officielle.

La plupart des familles de Vietnamiens qui arrivaient, le plus souvent par le métro, place Maubert, à 18 heures, ignoraient cette interdiction. Les forces de police, qui avaient pris position aux abords de la place et du palais de la Mutualité — où des membres de l'ambassade du Vietnam en France et des sympathisants du régime de Hanoï célébraient entre *eux la fête du Têt* (le Nouvel An vietnamien), — leur intimèrent l'ordre de circuler et les empêchèrent de se regrouper.

Manifestement désemparées, ces familles ont assez rapidement rebroussé chemin, tandis que des jeunes gens circulaient par petits groupes dans le quartier dans l'espoir de se regrouper. C'est pour avoir « insisté » malgré les injonctions des policiers que quatre-vingt-deux d'entre eux ont été interpellés dans la soirée. Conduits au centre d'identification de Vincennes pour un contrôle d'identité, ils ont été relâchés avant minuit.

[Quelques-uns des jeunes gens interpellés paraissaient décidés à manifester avec vigueur leur hostilité aux diplomates vietanmiens, *mais était-il nécessaire de mobiliser tous les policiers présents dans le quartier pour empêcher la formation d'un cortège dont les rangs, pour l'essentiel, auraient été composés de paisibles réfugiés ? Etait-il nécessaire d'envoyer les policiers en civil* — blousons, chaussures de basket, pantalons serrés, etc. — que nous avons vu fouiller des « manifestants », très surpris par leur intervention ? Avant de se disperser, des Vietnamiens nous ont expliqué que leur condition de réfugiés leur interdisait de braver les autorités du pays d'accueil. Peut-être le souci d'ordre de ces autorités aurait-il pu leur être signifié autrement. — J. G.]

AFRIQUE

Rhodésie

La campagne électorale oppose de plus en plus ouvertement M. Mugabe à la coalition des autres partis

La campagne en vue de l'élection, du 27 au 29 février, des quatre-vingts membres noirs du futur Parlement rhodésien prend, de plus en plus, la tournure d'une compétition entre la ZANU-P.F. de M. Mugabe et une coalition des autres partis en présence, notamment le Front patriotique de M. Nkomo et l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa, auxquels les vingt députés blancs du Front rhodésien, élus le 15 février, seraient prêts à offrir leur concours. Dimanche, M. Mugabe a renoncé à présider un meeting à Bulawayo, seconde ville du pays, où l'attendaient de trente mille à quarante mille de ses partisans, car ses gardes du corps se sont jugés incapables d'assurer sa sécurité.

De notre envoyée spéciale

Wedza. — Passé les bâtiments administratifs, les rues de Wedza, petite commune à 140 kilomètres au sud-est de Salisbury, sont d'une terre griffée par des rigoles. L'artère principale est flanquée d'une douzaine de maisons, des magasins pour la plupart abandonnés, aux murs couverts par les affiches électorales de l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa, de la ZANU-P.F., le parti de M. Mugabe, et aussi par celles, toutes neuves, du Front patriotique de M. Nkomo.

Wedza offre l'apparence rassurante d'un bourg de province douze jours avant les élections. Qui dirait que, il y a quelques mois, cette même région était une des plus chaudes de Rhodésie, contrôlée en partie par la ZANLA (aile armée de la ZANU-P.F.), déchirée par les bombes ? Le gouverneur britannique, lord Soames, l'a lui-même inscrite sur sa liste noire des zones où sévit l'intimidation politique, et il envisage de l'exclure des élections si la situation ne s'y normalise pas. Un porte-parole britannique a toutefois indiqué pendant le week-end que la situation y avait évolué.

Selon M. John Mathews, contrôleur britannique basé à Wedza, on a pu noter une nette amélioration dès le retour de M. Mugabe en Rhodésie, il y a trois semaines. *« Les autobus ont repris leurs navettes et les taxis recommencent à circuler »*, dit-il. Lui-même voyage librement dans des endroits où aucun Blanc n'aurait songé s'aventurer voilà un mois à peine. Tout en reconnaissant qu'il existe des cas d'intimidation, M. Mathews souligne que la ZANU-P.F. semble suffisamment puissante dans le secteur pour ne pas avoir recours à des pressions sur la population : *« J'essaie de convaincre les électeurs que le vote sera secret, que la ZANU-P.F. ne pourra pas connaître leur vote que ce soit au moyen d'une boîte noire ou de satellites soviétiques, comme des rumeurs veulent le faire croire. » « Si les choses ne changent pas*, résume-t-il, *les élections se dérouleront raisonnablement, librement et honnêtement. »*

Au bureau de l'U.A.N.C., la responsable locale, Mme Jane Mushongwa, une femme d'une trentaine d'années, ne semble pas aussi optimiste que le représentant de la Grande-Bretagne et tout de suite se plaint des *mujibhas*, jeunes collaborateurs non armés des guérilleros. *« Ils disent aux gens de ne pas venir à nos meetings »*, explique-t-elle, en avouant toutefois qu'ils n'ont jamais empêché un rassemblement. *« Ils n'ont pas d'armes, mais menacent de dénoncer nos supporters aux terroristes. »* Innocence ou lapsus ? Elle poursuit : *« Heureusement, les auxiliaires nous aident. Ils se mettent en civil et font venir les gens. »*

Les auxiliaires formaient autrefois l'armée privée de l'évêque Muzorewa. Aujourd'hui, ils sont rattachés aux forces régulières rhodésiennes, mais leur dévotion à l'évêque ne fait aucun doute. La ZANU-P.F. comme le Front patriotique réclament qu'ils soient, comme les guérilleros, consignés dans des camps, mais le gouverneur britannique refuse, se portant garant de leur impartialité.

Mme Mushongwe reconnaît que les rassemblements de l'UNAC se déroulent normalement : *« La police vient nous protéger et il n'y a pas de violence. »*

« La ZANU-P.F. gagnera »

Le bureau de la ZANU-P.F. se trouve au bas de l'artère principale. C'est la dernière maison sur la gauche. On la manquerait presque s'il n'y avait pas sur la porte le dessin au crayon d'un coq chantant (l'emblème électoral du parti). Là-bas, les plaintes sont dirigées contre les auxiliaires. Avec amertume, les militants de M. Mugabe ont vu, en grand nombre, les auxiliaires s'installer après le cessez-le-feu dans des secteurs où les guérilleros étaient auparavant rois. Il les accusent eux aussi de pressions. *« Regardez*, dit l'un d'eux, *je n'ose même pas ouvrir ma veste dehors, car si les auxiliaires me trouvent dans les champs avec le tee-shirt de la ZANU-P.F. ils me battront. »* Personne en effet, n'ose arborer le tee-shirt du parti.

M. Gavaza, vice-président du parti pour le district, sort d'une étagère une grosse pile de tracts. *« Regardez*, dit-il, *ce sont des avions qui ont lâché cela. »* Tous représentent des dessins dénonçant le marxisme et le socialisme. Sur l'un d'eux, des *« communistes »* armés ferment des écoles ; sur d'autres, ils brûlent des églises, des cliniques ; *sur d'autres enfin*, ils saisissent les terres et battent les paysans... D'autres villageois nous montreront des tracts identiques et déclareront les avoir reçus des mains des auxiliaires.

Malgré tout, M. Gavaza semble confiant : *« La ZANU-P.F. gagnera. »* Très bien implanté localement, le parti comprend cent deux branches, chacune formée par une trentaine de *kraals* (groupes de cases).

De l'autre côté de la rue se trouve le bureau du Front patriotique de M. Nkomo ; une dizaine de jeunes gens attendent un éventuel visiteur et affichent fièrement le tee-shirt du parti. Ce bureau n'a été ouvert qu'il y a quelques jours. Pour le moment, ils n'ont pas grand-chose à dire. Tout se passe bien pour eux.

A 40 kilomètres de là, à la mission Mont-Sainte-Mary, la sœur Luit tremble encore en pensant au bruit autrefois régulier des armes automatiques. La religieuse africaine est aujourd'hui la seule responsable de la clinique, construite en 1952 par les franciscains. Trois des prêtres étrangers ont été expulsés en 1978, et deux autres ont été forcés de quitter la mission par l'armée rhodésienne l'an dernier.

« Tout est plus calme aujourd'hui. Mais nous voudrions que les auxiliaires avec leurs fusils s'en aillent », dit-elle.

Tandis que nous repartons vers Salisbury, nous croisons une quinzaine de camions transportant des réservistes blancs, rappelés pour la période des élections. Ils se dirigent vers Wedza.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO ANNONCE AVOIR ABATTU DEUX CHASSEURS MAROCAINS LORS DE L'ATTAQUE DE BOUJDOUR.

(De notre correspondant.)

Alger. — Le Front Polisario a annoncé, dimanche 17 février, que ses forces avaient attaqué la ville de Boujdour, située sur la côte atlantique, à près de 200 kilomètres au sud d'El-Aïoun, au Sahara occidental, le 13 février. Les maquisards auraient incendié des entrepôts de carburant, de munitions et de vivres et auraient détruit des installations radar, ainsi qu'une importante quantité de matériel de guerre et de transport. Les forces armées royales auraient eu cent quatre vingt-dix tués et de *« nombreux blessés »* (1). L'intervention de quatre Mirage F-1 et de cinq avions F-5 aurait été tenue en échec grâce à l'entrée en action de nouveaux moyens anti-aériens. Un Mirage aurait été abattu et son pilote, le commandant Salek, tué.

Quelques heures plus tard, les combattants sahraouis, toujours selon le Polisario, ont accroché une colonne marocaine venue au secours de la ville attaquée. Les pertes des forces chérifiennes se seraient élevées à deux cent trente morts et soixante-quinze blessés. Un chasseur F-5 aurait été abattu, et son pilote, le sergent chef Boucheni Lehbib, aurait été capturé après avoir sauté en parachute.

L'attaque contre Boujdour fait suite à celle lancée le 26 janvier contre Akka, dans le Sud marocain (*le Monde* du 29 janvier). Il semble qu'après une longue accalmie et une série d'opérations infructueuses contre la forteresse marocaine de Zak, au début de décembre 1979, le Polisario, qui va célébrer le 27 février le quatrième anniversaire de la création de la République sahraouie démocratique, ait décidé de relancer son offensive. — D. J.

(1) Rabat, pour sa part, annonçant officiellement l'attaque de Boujdour, jeudi 14 février, a reconnu avoir tué deux cent neuf combattants du Polisario et récupéré « un important lot d'armes et de munitions ». Selon Rabat, les forces armées royales auraient eu à déplorer neuf morts et onze blessés (*le Monde* du 16 février).

Cameroun

M. Ahidjo sollicite un cinquième mandat présidentiel

De notre envoyé spécial

Bafoussam. — Le président Ahidjo sollicitera, début avril, un cinquième mandat de cinq ans à la demande du congrès de l'Union nationale camerounaise (U.N.C.), parti unique, qui s'est terminé dimanche 17 février à Bafoussam, en pays bamiléké.

A supposer que le premier ministre, M. Paul Biha, soit remplacé par une autre personnalité (on parle de M. Samuel Eboua, influent secrétaire général de la présidence de la République ou de M. Adamou Ndam Njoya, un descendant des sultans Bamoun de Foumbam, ministre de l'éducation nationale, ou encore du ministre du plan, M. Youssoupha Daouda), il faudra se garder d'y voir, pour quelques années encore, le successeur désigné de M. Ahidjo. En mai 1979, une révision de la Constitution a fait du premier ministre le successeur automatique du chef de l'Etat jusqu'à la fin du mandat en cours. Mais, pour l'instant, le chef de l'Etat semble décidé à demeurer au pouvoir.

En dépit de la croissance économique et de la stabilité politique, les sujets de préoccupations ne manquent pas. M. Ahidjo en a longuement traité dans son rapport à l'ouverture du congrès de Bafoussam : forte croissance démographique (le Cameroun compte plus de sept millions d'habitants et il aura très largement franchi le cap de 15 millions à la fin du siècle) ; système d'éducation largement inadapté aux besoins de l'économie ; affairisme et corruption d'une bourgeoisie nationale montante.

Enfin le Cameroun est presque complètement entouré par des pays instables : le Tchad, le Centrafrique, le Congo, la Guinée-Equatoriale et le Nigéria, où le retour des civils au pouvoir demeure fragile. Parce qu'on redoute (sans le dire), à Yaoundé, la contagion, on y insiste sur les impératifs de l'unité nationale, à commencer par l'extrême vigilance à l'encontre de l'opposition intellectuelle, pour l'essentiel en exil.

PIERRE BIARNÈS.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE GAFSA

Tunis considère la résolution de l'O.U.A. comme une condamnation implicite de la Libye

De notre correspondant

Tunis. — Même si aucune condamnation formelle du régime libyen n'a été prononcée, la Tunisie a enregistré avec satisfaction la prise de position du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine sur l'attaque de Gafsa, dont il a été saisi.

Le fait que la trente-quatrième session du conseil, qui s'est achevée vendredi 15 février, à Addis-Abeba, ait adopté un rapport réaffirmant *« la nécessité »* pour tous les Etats membres de l'organisation *« de respecter la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale des Etats et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats »*, et décidé de suivre *« attentivement »* l'évolution de l'affaire, est considéré comme une approbation implicite de la plainte tunisienne et un *« avertissement »* à l'égard de Tripoli. L'absence de toute référence dans ce rapport aux accusations libyennes relatives à une *« invasion française »* de la Tunisie est également significative, aux yeux des Tunisiens, du peu de crédit que l'Organisation africaine leur accorde.

En présentant à l'O.U.A. son dossier constitué par une longue énumération des actes d'hostilité du régime du colonel Kadhafi, le ministre tunisien des affaires sociales, M. Mohamed Ennaceur, a évoqué une possible attaque de son pays par les forces armées libyennes. *« Cette menace se précise de jour en jour »*, a-t-il affirmé.

S'ils jugent positifs les résultats obtenus à Addis-Abeba, les Tunisiens attendent cependant plus et mieux du conseil de la Ligue arabe, qui doit se réunir dans une semaine à Tunis pour se prononcer sur *« l'agression perpétrée à l'instigation du régime libyen contre Gafsa »* d'une part, et sur l'*« invasion française en Tunisie »*, qu'évoque Tripoli, d'autre part.

Dans les milieux politiques, on veut espérer que cette réunion ne s'en tiendra pas aux demi-mesures, constituées par les habituelles recommandations qui demeurent le plus souvent lettre morte ou sont vite oubliées, et qu'elle se prononcera clairement. Forts des preuves réunies, surtout depuis l'opération de Gafsa, contre Tripoli, forts de la présence dans le pays des délégués permanents auprès de la Ligue, qui ont pu juger de la situation depuis le début de la crise, et sachant que toutes les capitales arabes sont informées — certaines à leurs dépens — de l'existence en Libye de camps de terroristes, les Tunisiens donneront sans doute valeur de test à cette session extraordinaire.

MICHEL DEURÉ.

Sao-Tomé-et-Principe

La Fédération internationale des droits de l'homme demande la libération de M. Trovoada

Nous avons reçu l'appel suivant de Mᵉ Dominique Trey, avocat au barreau de Paris et membre de la Fédération internationale des droits de l'homme :

Miguel Trovoada, ancien premier ministre de Sao-Tomé-et-Principe, a été arrêté le 5 octobre dernier par les forces armées de son pays dans les locaux de l'Organisation des Nations unies, alors qu'il tentait d'y trouver refuge.

Jean-Claude Pomonti, le 20 octobre dernier, dans ces mêmes colonnes, relatait les circonstances dans lesquelles ce coup de main a été réalisé et comment les luttes d'influence ont conduit Miguel Trovoada à la prison centrale de Sao-Tomé.

Ce contexte et les circonstances de l'affaire Trovoada sont « exemplaires », si l'on peut dire, à plus d'un titre.

● *Le contexte d'abord.* — Cette arrestation intervient quelques semaines après qu'une loi a institué, à Sao-Tomé, la peine de mort pour « sabotage économique » et « collusion avec l'impérialisme ». Cette loi d'exception menace directement Miguel Trovoada : il lui est reproché d'avoir suscité des manifestations de mécontentement populaire au mois d'août dernier et d'avoir désorganisé l'économie du pays. En réalité, les alliés soviéto-cubains du gouvernement de Sao-Tomé souhaitent éliminer la seule figure politique de stature internationale que représente toujours Miguel Trovoada malgré sa disgrâce au sein du parti unique. Depuis son arrestation, aucune instruction judiciaire n'a, semble-t-il, été ouverte à l'encontre de l'ancien premier ministre.

● *Les circonstances ensuite.* — L'arrestation de l'ancien premier ministre a eu lieu en violation des principes du droit international. Il est établi que Miguel Trovoada a été arrêté dans des locaux sous la juridiction des Nations unies, lesquels, faut-il le rappeler, sont soumis au principe d'extraterritorialité et sont, en conséquence, inviolables.

Le pouvoir en place à Sao-Tomé n'a pas hésité à violer ces principes universels alors même que le représentant des Nations unies à Libreville, M. Boukary Djobbo, tentait toutes démarches pour venir en aide à Miguel Trovoada.

Il est à craindre que ce précédent, lourd de conséquences pour le respect du droit international, ne devienne la règle, comme pourraient le laisser croire les derniers développements de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran, soumise, elle aussi, au principe de l'extraterritorialité.

Devant cette situation, la Fédération internationale des droits de l'homme est intervenue dès avant la fin du mois d'octobre dernier auprès des instances internationales, et notamment du président de la République de Sao-Tomé. Elle a également saisi M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. La Fédération internationale des droits de l'homme considère qu'il convient d'urgence de remettre les choses en l'état. Elle demande que Miguel Trovoada soit remis à un délégué des Nations unies par les autorités de Sao-Tomé.

Toute autre solution consisterait à admettre la possibilité d'une violation ouverte et flagrante des principes internationaux que la Fédération internationale des droits de l'homme s'est donné pour mission de faire respecter.

DIPLOMATIE

L'Europe dans l'équilibre des Grands

(Suite de la première page.)

Pour eux cette expansion paraît tout à fait naturelle. Elle traduit un recul du capitalisme devant le socialisme, conforme aux lois du matérialisme historique. Quand les Français interviennent militairement au Zaïre ou au Tchad, c'est une action des forces impérialistes ; quand les Cubains, les Vietnamiens et les Soviétiques font la même chose ailleurs, sur une plus grande échelle, c'est une action des forces progressistes.

De toute façon, le gouvernement de Moscou pense que la détente concerne seulement les territoires où les influences respectives ont été clairement délimitées, chacun pouvant agir à sa guise hors de ces domaines réservés. Il estime, au contraire, que ses partenaires ne tiennent pas les engagements de 1972 concernant la parité nucléaire des deux superpuissances, qui assure leur sécurité mutuelle et les protège l'un et l'autre contre une ruineuse course aux armements. Il a tout fait pour prolonger cette entente avec Washington dans les seconds accords SALT, enfin signés l'année dernière. Mais il a eu l'impression que le président Carter tendait ensuite à se dégager des engagements pris.

Deux indices ont alerté l'U.R.S.S. : le bruit fait autour des soldats soviétiques stationnés à Cuba et la décision de l'OTAN concernant l'installation en Europe de fusées Pershing et de missiles Cruise. Le premier a semblé destiné à empêcher la ratification du traité de 1979 par le Sénat : les Américains étant parfaitement avertis depuis fort longtemps d'une situation qu'ils avaient acceptée. La seconde n'est pas tenue pour plus justifiée, puisqu'on l'a motivée par une modernisation des fusées soviétiques, qui était connue de tous les intéressés depuis deux ans. M. Couve de Murville a raison de penser que cette affaire est beaucoup plus importante que celle de l'Afghanistan, qui pourrait bien n'en former qu'un sous-produit.

Pour les Russes, elle constitue un moyen de remettre en cause la parité entre les forces nucléaires permettant à chacun des deux Grands de frapper l'autre directement. Incapables de franchir la distance nécessaire, les engins à portée moyenne sont exclus des accords Salt. Actuellement, les SS 20 installés en U.R.S.S. ne peuvent pas atteindre les Etats-Unis, mais ils ont la capacité de détruire n'importe quelle cible dans l'Europe de l'Ouest, avec une efficacité redoutable, bien supérieure à celle du matériel américain stationné entre l'Oder-Neisse et l'Atlantique. En remplaçant ce dernier par des armes modernes, on rétablirait l'équilibre atomique sur le Vieux Continent, mais on le détruirait entre les superpuissances : les armes en question étant susceptibles d'atteindre en Russie les bases d'engins braqués sur l'Amérique du Nord.

Le problème jette une lumière brutale sur l'ambiguïté de notre protection militaire par les Etats-Unis. Les choses étaient claires et simples quand ces derniers nous prenaient sous leur propre parapluie de dissuasion, toute attaque soviétique contre l'Europe occidentale entraînant une riposte stratégique à partir de chez eux. Nous savons maintenant que ces temps sont révolus. Mais si les engins stationnés sur notre territoire peuvent frapper l'U.R.S.S. au cœur, elle est justifiée à exiger qu'ils comptent dans le potentiel dont dispose le gouvernement de Washington, qui prend la décision de les employer. Et s'ils sont incapables de le faire, la couverture nucléaire de l'Europe devient illusoire, sauf par des forces nationales du type français qui ne peuvent s'étendre à l'ensemble du continent. Cela condamne le Vieux Monde à la destruction par des guerres classiques.

On peut difficilement résoudre le problème en termes de bipolarité. Tant que l'usage des Pershing et des Cruise, que les Américains veulent implanter sur l'espace européen, sera décidé par eux et appliqué par leur général qui commande l'OTAN, les Russes pourront craindre qu'un président des Etats-Unis ne tente de détruire leur frappe stratégique depuis chez nous, c'est-à-dire sans exposer son propre pays. Même si le risque est faible, il n'est guère acceptable pour ceux qui en sont menacés. La situation serait différente si les mêmes engins étaient sous décision de gouvernements locaux qui engageraient directement leurs nations dans l'entreprise. Entre l'U.R.S.S. et nous, il y a une connivence profonde en matière de paix, qu'il ne faut jamais oublier : celle qui unit des peuples ayant supporté la guerre sur leur propre sol, au lieu de l'avoir fait chez les autres.

La logique du système serait de transposer sur le plan de l'usage des armes l'idée que le général Buis et Alexandre Sanguinetti avaient lancée sur le plan de leur fabrication. Même si elles étaient disposées à le faire — ce qui n'est pas le cas, — la France et l'Allemagne ne pourraient pas construire avant longtemps une force de frappe suffisante pour équilibrer celle que l'U.R.S.S. a braquée sur nous. Mais il serait relativement facile de placer sous un commandement franco-allemand tous les moyens militaires stationnés en Europe occidentale, matériels et humains, y compris les engins atomiques originaires des Etats-Unis, dont l'emploi serait décidé par les autorités de Paris et de Bonn sous une forme à préciser, sans référence à Washington.

Bien entendu, les Américains ne sont pas du tout disposés à envisager un tel projet. Il relève de la politique-fiction. Mais celle-ci permet de clarifier le problème à défaut de le résoudre. Les Russes souhaitent que les Européens acquièrent le maximum d'autonomie vis-à-vis de leur allié d'outre-Atlantique. Ils ne les aideront pas à le faire en s'ingéniant à les priver d'une protection nucléaire efficace. Est-il vraiment impossible qu'on comprenne à Moscou deux vérités élémentaires : l'Europe ne veut chez elle ni de la guerre ni du soviétisme ? Le premier refus rejoint le besoin de sécurité de l'U.R.S.S. vis-à-vis de l'Ouest. Le second rejoint l'intérêt des Etats-Unis et du monde occidental tout entier. On ne peut pas assurer à la fois l'équilibre entre les superpuissances et la protection réelle de l'Europe, tant que celle-ci ne disposera pas d'une défense atomique unissant l'autonomie à l'efficacité, laquelle renforcerait finalement l'équilibre en question.

MAURICE DUVERGER.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'ANGOLA A ACCUSE, dimanche 17 février, la République sud-africaine d'avoir bombardé un de ses postes sur la frontière namibienne. Un communiqué du ministère angolais de la défense, qui ne fait état ni de dégâts ni de victimes, affirme que cette attaque *« compromet le principe »* d'une zone démilitarisée entre l'Angola et la Namibie dont l'établissement constituerait la première phase du « Plan Waldheim » pour l'indépendance de la Namibie.

Danemark

● M. NIELS MATTHIASEN, ministre danois de la culture et des sports, est décédé samedi 16 février d'un arrêt du cœur, à Londres, où il séjournait à l'occasion de l'ouverture d'une exposition consacrée à la civilisation Viking. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Les fonctions seront provisoirement exercées par M. Ivar Noergaard, ministre de l'économie. — *(Corresp.)*

Ouganda

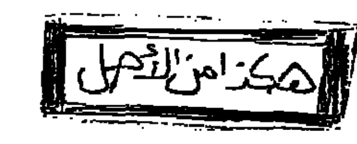
● LE PRESIDENT BINAISA a demandé samedi 16 février aux forces armées ougandaises de rechercher l'ancien dictateur Idi Amin Dada. Il a déclaré avoir appris de source sûre que le maréchal Amin, après une rixe au cours de laquelle deux Libyens et sept de ses propres gardes du corps avaient été tués, avait dû quitter la Libye où il vivait en exil depuis son renversement en avril 1979. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN IMPORTANT DEPOT D'ARMES de fabrication soviétique a été découvert dans la province du Natal, a annonce samedi 16 février la police sud-africaine. Le lot comprenait notamment des fusils AK-47, des grenades, des explosifs et des détonateurs.

Zaïre

● LE CONSEIL LEGISLATIF (parlement) zaïrois a adopté, le jeudi 14 février, par 204 voix pour, 33 contre et 6 abstentions, le projet de loi portant révision de certaines dispositions de la Constitution. Ce projet de réforme avait été annoncé le 4 février par le président Mobutu dans son « message à la nation » (*le Monde* du 6 février). — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

LE FORUM SCIENTIFIQUE DE LA C.S.C.E. À HAMBOURG

Le professeur Lwoff dénonce les violations des accords d'Helsinki

« *En dépit de l'Afghanistan...* » Telle est la formule entendue en Allemagne de l'Ouest pour évoquer le forum de quelque quatre cents scientifiques des trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki qui a lieu, à partir de ce lundi 18 février et jusqu'au 14 mars, à Hambourg, pour parler de coopération dans tous les domaines de la connaissance.

La tenue de ce forum avait été décidée, en 1975, dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Mais, après l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la rencontre de Hambourg pouvait-elle se dérouler *dans des conditions normales? Du côté* occidental, divers participants sont résolus à ne pas garder le silence sur des cas comme celui du physicien soviétique André Sakharov, qui vient d'être relégué à Gorki (« le Monde » du 24 janvier).

Le danger d'une confrontation a apparemment été reconnu de part et d'autre. Le gouvernement fédéral a révisé ses plans. Au lieu de M. Genscher, ministre des affaires étrangères, c'est Mme Hamm-Brücher, ministre d'Etat aux affaires étrangères, qui prononcera l'allocution de bienvenue. Du côté soviétique, il semble que l'on ait ramené la représentation *politique à un niveau inférieur : au lieu de* M. Gvichiani, gendre du premier ministre, M. Kossyguine, et président adjoint du comité d'Etat pour la science et la technique, les quelque trente spécialistes de l'U.R.S.S. auront à leur tête M. N.N. Blokhine, président de l'Académie des sciences médicales, nous précise notre correspondant à Bonn, Jean Wetz.

En dehors de l'inauguration et de la séance de clôture, les débats de Hambourg sont en principe confidentiels. Dans les conditions présentes, il est, cependant, assez peu probable que les affrontements inévitables entre les représentants de l'Est et de l'Ouest puissent être dissimulés au public. Nous publions, ci-desous, l'essentiel du discours que devait prononcer, ce lundi, M. André Lwoff, prix Nobel de physique, qui ne cesse de militer en faveur des droits de l'homme.

Réalité ou farce tragique ?

Les trente-cinq Etats ayant participé à la conférence d'Helsinki ont exprimé leur intention *« d'amplifier et d'améliorer la coopération et les échanges dans le domaine de la science »*, ont défini les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ce programme et décidé de développer davantage les échanges de scientifiques, en aidant à l'organisation et au bon fonctionnement de conférences et de séminaires internationaux. *Les Etats ont affirmé également* leur conviction que la coopération scientifique et technique constitue une contribution importante à un renforcement de la sécurité. Nous sommes réunis pour promouvoir la coopération scientifique. Or il est manifeste que l'une des conditions nécessaires au succès de notre entreprise est la mise en œuvre effective de l'Acte final d'Helsinki.

Il se trouve malheureusement qu'un certain nombre d'Etats ne respectent pas leurs engagements, portant ainsi sérieusement atteinte à la coopération scientifique internationale et aussi, ce qui est plus grave, à la bonne entente entre les nations, à la sécurité et à la paix. Des violations de la lettre et de l'esprit de l'Acte final d'Helsinki et de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, je donnerai quelques exemples. Aucun Etat ne sera nommé ; cela est superflu.

Des exemples

Ces exemples, les voici :

1) Des chercheurs sont *invités* à donner une conférence ou à présenter un rapport dans un colloque ou à un congrès, ou encore à venir *recevoir une médaille ou un prix.* L'autorisation de quitter tel pays dépend du bon vouloir de la police, et en règle générale elle est refusée. *Les accords internationaux sont* violés ;

2) Un scientifique qui, dans tel pays, demande un visa d'émigration est immédiatement démis de ses fonctions. L'accès de son laboratoire lui est interdit, de même que l'accès aux bibliothèques. On fait comprendre à ses élèves ou disciples qu'il vaut mieux ne pas le rencontrer. De plus, *le candidat à l'émigration est* systématiquement persécuté et, après un an, il est accusé de parasitisme. *Enfin, sa famille est mise au ban de* la société. Une telle pratique n'exista pas dans une civilisation évoluée. Ici encore, les accords d'Helsinki sont *violés.*

3) Le candidat à l'émigration cesse d'avoir existé. Je m'explique : dans quelques pays, les publications étrangères sont photocopiées et ce sont les copies qui sont distribuées dans les bibliothèques. Dans ces copies, les noms des chercheurs ayant demandé à émigrer sont supprimés, aussi bien dans le texte que dans la bibliographie. Il y a violation de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui *stipule que « chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur »*.

4) Les citoyens qui, dans tel pays, défendent une minorité ou qui professent certaines convictions politiques ou religieuses sont déportés, parfois sans jugement, dans des camps de travail à régime très dur.

5) Les citoyens de certains pays qui ont demandé la mise en œuvre des accords d'Helsinki ont tous été arrêtés et condamnés, sous des prétextes fallacieux, à de longues années d'emprisonnement dans des camps à régime sévère, c'est-à-dire soumis aux travaux forcés dans des conditions inhumaines. Curieusement, les personnes qui dénoncent les violations des accords d'Helsinki sont accusées de diffamation. Car la vérité est telle qu'elle déshonore le pays. La proclamer *devient donc* un crime qui sape les fondements même de l'Etat.

6) Certains scientifiques dont le crime est *d'avoir défendu les droits* de l'homme sont internés dans des hôpitaux psychiatriques spéciaux où ils font l'objet de traitements qui dégradent et nient en eux la personne humaine. De plus, les psychiatres qui *refusent* de reconnaître mentalement malades des individus parfaitement sains d'esprit sont eux aussi condamnés aux travaux forcés. Les hôpitaux psychiatriques et leurs médecins tortionnaires sont une perversion de la médecine.

7) Les juifs sont l'objet de mesures discriminatoires. C'est ainsi que, dans le domaine des mathématiques, pour l'entrée à l'université, des questions spéciales sont réservées aux candidats juifs. Les problèmes spéciaux ainsi posés ne peuvent être résolus dans le temps imparti et les candidats juifs sont ainsi systématiquement éliminés.

8) Les médias, soumis au gouvernement, se livrent à une propagande antisémite ouverte.

Comme on le voit, les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des accords d'Helsinki sont *ouvertement* et cyniquement violés dans certains pays.

Trente-cinq Etats, ici *représentés*, ont signé les accords d'Helsinki qui constituent, ou plutôt qui devraient constituer un tout. Cependant, *il est manifeste que* quelques gouvernements interprètent et utilisent à leur profit les articles qu'ils estiment conformes à leurs intérêts et rejettent ceux qui leur déplaisent. Or si la lettre et l'esprit des accords d'Helsinki ne sont pas respectés dans leur intégralité, les accords sont vidés de leur substance, privés *de toute signification et deviennent* simplement un monument d'hypocrisie. On signe un *accord*, on ne respecte pas ses engagements, et l'on *voudrait que le droit de regard soit* dénié aux cosignataires.

Si demander l'application des accords d'Helsinki est considéré *comme une ingérence inadmissible* dans les affaires intérieures d'un Etat étranger, si tout Etat est libre d'agir à sa guise, de violer les accords qu'il a signés tout en refusant tout contrôle, à quoi bon les accords d'Helsinki ? Que les gouvernements s'interdisent cette prétendue ingérence est leur affaire. Celle des scientifiques des pays libres — en tant que citoyens libres — est d'intervenir : ils en ont le droit et surtout le devoir. *Le devoir* de proclamer la vérité. Le devoir de protester contre les actions des Etats oppresseurs *qui* ne font pas honneur à leur signature et bafouent *ouvertement* les droits de l'homme. Le silence serait complicité.

L'édifice de l'hypocrisie

J'appelle pays libre un pays dont les citoyens : *a)* peuvent se rendre librement à l'étranger ; *b)* peuvent critiquer leur gouvernement sans être poursuivis, démis de leurs fonctions, jetés en prison, torturés, enfermés dans un hôpital psychiatrique ; *c)* peuvent demander l'application des accords d'Helsinki sans que cela entraîne pour eux la déchéance civile et une condamnation aux travaux forcés.

Des milliers de scientifiques de ces pays libres ont adhéré au Mouvement du refus. *Refus* de participer à toute conférence, colloque *ou congrès national* ou international dans tout pays — quelle que soit sa couleur politique — coupable de violations flagrantes des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Refus aussi de recevoir les ressortissants de ces pays dans leurs laboratoires. Le Mouvement du *refus* ne peut aller qu'en s'amplifiant.

Il ira en s'amplifiant, à moins que *certaines conditions ne soient remplies* : 1) que les Etats concernés libèrent les citoyens qu'ils ont condamnés pour avoir demandé la *mise en œuvre* des accords d'Helsinki, ou qui ont usé des droits que ces accords leur reconnaissent ; 2) que les personnes qui défendent les droits des minorités ne soient pas traitées comme des malades mentaux ; 3) que les psychiatres aient le droit de remplir leur devoir de médecin ; 4) que cessent les discriminations raciales et les manifestations d'intolérance et de racisme, dont l'antisémitisme est l'une des expressions. En un mot, que soient réellement appliqués les accords d'Helsinki et les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il est difficile de croire que ces mesures pourraient compromettre la stabilité d'un pays, qu'il soit grande ou petite puissance, et que leur mise *en œuvre puisse être considérée* comme une marque de faiblesse. Ce serait en fait tout le contraire.

Je crois nécessaire ici de clarifier ma position *personnelle*. J'ai été durant six années président de l'Association internationale des sociétés de microbiologie. J'ai été l'un des fondateurs de la Fédération européenne des sociétés de microbiologie et son premier président. Je suis un fervent partisan de la coopération scientifique internationale. Durant les jours qui vont suivre, comme si le Mouvement du refus n'existait pas, je discuterai avec mes collègues de tous les pays des projets de coopé*ration, et je souhaite de tout cœur* que nos conversations aboutissent. Cependant, cette coopération ne sera *effective* que si les conditions que *j'ai définies sont remplies.*

Je suis venu à Hambourg pour rappeler le prix que les scientifiques des pays libres attachent aux droits de l'homme et pour exprimer l'espoir que ces droits seront respectés par toutes les nations. S'ils ne l'étaient pas, ce serait la fin de la coopération scientifique. De plus, l'existence même des accords d'Helsinki serait gravement compromise. Le résultat du forum de Hambourg ne doit être l'addition d'un étage supplémentaire à l'édifice de l'hypocrisie. Je demande à tous ceux qui sont présents ici de faire en sorte que la Déclaration universelle des droits *de l'homme et les accords d'Helsinki* soient non une farce tragique et honteuse, mais une réalité vivante.

Mardi à Rome

LES « NEUF » PRÉCISERONT LEUR POSITION SUR LA CRISE INTERNATIONALE

Les Européens doivent préciser, cette semaine, leur position face à la crise internationale. Les *ministres des affaires étrangères* de la Communauté européenne se réuniront, mardi 19 février, à Rome. Ils doivent, en principe, publier une déclaration qui s'inspirera des *grandes lignes de la* déclaration franco-allemande du 5 février condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan et ménageant les possibilités de *détente. Le texte, préparé par les* experts, aurait besoin de nombreux remaniements. La participation aux Jeux olympiques sera discutée, bien que les gouvernements, *sauf celui de Londres, qui s'est* déclaré favorable au boycottage, ne soient pas pressés de préciser publiquement leur position définitive. Tous sont d'accord *cependant pour rejeter sur* l'U.R.S.S. la responsabilité de la situation et lui demander de créer « *les conditions* » d'un déroulement normal des Jeux.

Sur le plan économique, les Neuf doivent confirmer qu'ils n'accorderont plus à l'U.R.S.S. de crédit de faveur. La Grande-Bre*tagne souhaite* que les Neuf imposent un embargo sur les produits alimentaires destinés à l'U.R.S.S., mais la plupart de ses partenaires veulent simplement confirmer leur volonté de ne pas substituer les fournitures européennes aux fournitures américaines. Les Neuf se déclarent également disposés à aider deux pays particulièrement exposés dans la crise, et qui négocient de nouveaux accords avec la Communauté : la Turquie et la Yougoslavie.

M. Vance, le secrétaire d'Etat américain doit s'entretenir mercredi à Bonn avec les dirigeants ouest-allemands. Aussitôt après il viendra à Paris. Il se rendrait également à Londres et à Bruxelles. — M. D.

EUROPE

Les religions en Yougoslavie

I. — Quand un État athée invente la nationalité musulmane

De notre envoyé spécial
HENRI FESQUET

Belgrade. — Mosaïque de langues, d'ethnies, de nationalités, de confessions où les religions restent étroitement liées aux furies de l'histoire et de la politique, tout, en Yougoslavie, est complexe, déconcertant et prête, tour à tour, au lyrisme et à l'étonnement. Tour de Babel pour les uns, kaléidoscope pour les autres, ce pays reste énigmatique. « *Il faut vivre ici pour comprendre* » répète-t-on à tout bout de champ.

Il est de rigueur de plaisanter sur les embrouillaminis de la Macédoine (autochtones, Turcs, Albanais, Tziganes, Aroumains, Grecs, etc.) ou de s'extasier sur le foisonnement désordonné des *mosquées de Sarejevo, de ses* églises orthodoxes ou catholiques, de ses échoppes colorées, de relever le hiatus entre le style autrichien du dix-neuvième siècle, les buildings modernes ou les maisons à encorbellement disséminées à flanc de montagne, sans parler du romantisme des cimetières.

Mais au-delà du pittoresque, il ne faut pas perdre de vue que la Yougoslavie porte encore les stigmates d'épouvantables violences. Sur tant de visages paysans dansent encore des lueurs de massacres : ceux des années 1940 et suivantes, par exemple, pour ne parler que des plus récents. « *Nous nous sommes entretués comme des bêtes. En temps de guerre, les prêtres comme les autres hommes, perdent toute intelligence* », confesse ce franciscain de la côte dalmate qui omet, par pudeur, de préciser qu'un ancien religieux de son ordre dirigea un camp à Josenovac en Croatie où furent exterminés une vingtaine de milliers de résistants. A coups de marteaux pour une part. Le procureur de la congrégation romaine des rites a dénombré trois cent soixante-deux clercs assassinés par les Tchetniks et les communistes non sans avoir été torturés de la plus abominable manière. Les fameux oustachis (fascistes) se sont acharnés contre les orthodoxes. Et chacun sait, même s'il ne l'avoue pas, que l'action du cardinal Stepinac — par ailleurs calomnié — demeure des plus troubles, *dans un climat* persistant de haine ethnique ou religieuse et de représailles. Les Croates ont massacré les Serbes, c'est-à-dire les orthodoxes, par dizaines de milliers. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de guerre de religion, mais toutes les apparences sont là.

Histoire ancienne ? Peut-être... Mais elle taraude les mémoires. « *Oradour*, a pu écrire Jean-Marie Domenach, *c'est une habitude depuis les Turcs* ». La dernière guerre a coûté la vie à un Yougoslave sur dix, et ce ne sont pas hélas ! les occupants, allemands ou italiens, qui en ont tué la majorité...

Des mosquées toujours plus nombreuses

Impossible de saisir quoi que ce soit de la mentalité religieuse des Yougoslaves si l'on s'abstrait *de ces luttes intestines et si l'on* ne considère pas que sur ces terres mouvementées et excessives se sont entrechoqués l'Orient et l'Occident. Luttes entre Byzance et Rome, mais aussi entre la croix et le croissant. La communauté musulmane est bien, pour une part, d'origine slave, essentiellement en Bosnie-Herzégovine, pour une autre, d'origine albanaise, et, évidemment turque. A signaler encore des Turcs qui se sont convertis au christianisme...

De cet imbroglio, il n'est pas *étonnant que résulte une incroyable* variété morphologique. Un dénominateur commun pourtant : l'énergie et la gravité où perce parfois une *sensibilité* d'antant plus vive qu'elle est bridée. Le Yougoslave passe pour être travailleur et sérieux : il l'est, mais à sa manière, rude, lente, fantaisiste, avec un zeste de nonchalance plus ou moins hérité du Proche-Orient.

Plus de deux *millions*, certainement moins de trois, — il ne faut pas se risquer à être plus précis en l'absence de statistiques récentes — tel est l'effectif de musulmans qui constituent, après les orthodoxes et après les catholiques, le troisième grand groupe religieux et dont on affirme qu'il est en pleine croissance. On bâtit des mosquées à tour de bras dans les localités neuves où les permis de construire font moins de difficultés : six cents dit-on, ces dernières années. Au total, il y aurait deux mille mosquées en Yougoslavie, mais ces chiffres sont invérifiables.

En revanche, le recrutement des imams est plus délicat, car les étudiants sont attirés par les pays arabes. Peut-on dire les musulmans assimilés dans ce pays européen ? Cela dépend. Ceux de Bosnie-Herzégovine (un million et demi environ) le sont certes plus que les autres puisqu'ils sont d'origine serbe ou croate. Le problème de l'assimilation des musulmans sur une terre européenne — où ils ont pénétré voici cinq cents ans — ne cesse de se poser. Beaucoup moins pourtant en Bosnie-Herzégovine où ils sont d'origine croate ou serbe, alors que tel n'est pas le cas du Kossovo dans le Sud (Turcs et surtout Albanais), au Monténégro et en Macédoine. *Les Yougoslaves chrétiens* parlent volontiers des musulmans en disant qu'ils sont « primitifs », ce qui n'a pas obligatoirement un sens péjoratif mais *constate* une distance. Il existe deux instituts musulmans d'enseignement secondaire qui regroupent plus de cinq cents élèves. Un troisième s'ouvre à Skopje. Une « faculté » — non reconnue comme telle — fonctionne depuis deux ans à Sarajevo. Une medersa compte deux cent soixante-dix élèves dans la même ville. Une autre est prévue pour les filles.

La multiplicité des nationalités ou ethnies à laquelle le gouvernement a eu à faire face entraîne des paradoxes tout à fait inattendus et dont les gens du pays sont les premiers à sourire. Au dernier recensement de 1971, il n'y eut que 273 077 personnes à se déclarer yougoslaves (surtout des jeunes) ; tout compte fait, cela n'est pas tellement étonnant, cette dénomination étant historiquement récente et, *pour une part, abstraite.* Les « Yougoslaves » préfèrent de beaucoup se définir par leurs ethnies ou leur nationalité fédérée (serbe, croate, slovène, macédonienne, monténégrine) auxquelles il faut ajouter une dizaine de minorités nationales. Mais voici que depuis une dizaine d'années, l'Etat athée a inventé de toutes pièces une nationalité à partir d'une qualification spécifiquement religieuse. *Les personnes* de Bosnie-Herzégovine qui le désirent ont pu opter pour la « nationalité musulmane ». Le but de cette opération serait d'une part de diminuer les effectifs globaux des Croates (catholiques) ou des Serbes (orthodoxes) ainsi que les surenchères ; et d'autre part d'honorer une partie de la population dans ses sentiments religieux ; l'islam étant sensiblement la moins indocile des trois grandes confessions.

Sous la plume de Reis-Ul-Ulama, autorité suprême islamique qui réside à Sarajevo, on lit par exemple : « *L'égalité et la parité de notre communauté religieuse n'ont été pleinement réalisées que depuis l'établissement de la nouvelle société socialiste autogestionnaire* (...). *Les rapports entre les hommes et le peuple devraient se réaliser non sous les contraintes de la loi et d'un système politique, mais par la force de la conscience et de la connaissance psychologique. Et c'est précisément vers ce but que tend la société socialiste autogestionnaire yougoslave.* (1) »

Derrière cette rhétorique se cache en fait la reconnaissance de rapports bénéfiques pour les deux parties. Les musulmans de Yougoslavie tournent leur regard vers l'Afrique, entretiennent d'excellents contacts avec la Libye, l'Irak, l'Egypte, qui les aident à construire des mosquées, *à faire fonctionner les facultés* et à donner du travail aux leurs. D'autre part, l'Etat yougoslave a tendance à se montrer conciliant avec des pays producteurs de pétrole et d'une façon générale il tient à avoir des rapports étroits avec le tiers-monde. Il est d'ailleurs exact que les droits des musulmans de Yougoslavie n'ont été que tardivement reconnus (1909 à 1930 et 1936). La constitution de la Communauté a été rédigée en 1969.

Des bouffées de panislamisme

Tout cela n'empêche pas des incidents de parcours qui parfois prennent des proportions nationales jusqu'à provoquer des mises en garde au sommet. *Ainsi, le* mufti de Belgrade suivi d'une autre personnalité musulmane a, en octobre 1979, tenu des propos quelque peu explosifs à l'occasion de l'inauguration d'une mosquée à Bugojno — tout près d'une des résidences secondaires du président Tito. Quelques jours plus tard, ils étaient accusés par le journal officiel *Borba* d'avoir agité le spectre du panislamisme en évoquant devant leurs « frères musulmans » *le « moment historique »* que vivait l'islam à l'aube de son quinzième siècle (2), semblant ainsi faire allusion aux événements d'Iran et d'Afghanistan. Le même auteur ou d'autres qui prirent la parole lors de funérailles auraient attaqué « perfidement » le régime communiste et fait preuve « d'étroitesse de vue nationaliste ».

Toujours est-il que le maréchal Tito, recevant, fin novembre dans sa résidence de Bugojno diverses hautes personnalités de la Bosnie-Herzegovine, a fait allusion à ces incidents : « *Notre vigilance*, a-t-il dit notamment, *ne doit pas faiblir. Il faut écraser dans l'œuf les activités de sape menées par certains milieux cléricaux. Si cela est nécessaire, vous devez mettre en œuvre des mesures encore plus strictes que celles que vous avez déjà prises à bon escient.* »

Finalement l'escalade demeure verbale. Elle échauffe les esprits, permettant quelques médisances ou calomnies puis, peu à peu, *tout rentre dans l'ordre... Jusqu'à* la prochaine fois. Des rumeurs d'arrestation ont, cette fois-ci, circulé, mais elles ont été démenties. Les « coupables » ont été admonestés. Un point c'est tout.

A quelques semaines de là pourtant, les autorités musulmanes, les théologiens de la « *faculté* » et jusqu'aux étudiants continuent à fuir systématiquement les journalistes, comme s'ils ne se sentaient pas la conscience *tranquille ou s'ils craignaient des* retombées. Porte close également chez l'adjoint du président de la commission officielle pour les rapports avec les communautés religieuses, qui, en l'absence de son supérieur, a préféré s'abstenir... Faits caractéristiques donnant l'occasion de prendre la mesure d'un certain repliement sur soi et peut-être d'un mélange subtil de complexe de supériorité et d'infériorité.

Qu'on le veuille ou non, la communauté islamique, malgré ses éléments autochtones, a du mal à trouver sa place dans une Europe *chrétienne qui* a de mauvaises, mais aussi de bonnes raisons, de s'en méfier. Elle rêve plus spontanément — et qui pourrait lui en faire grief ? — à la restauration d'un califat mondial...

(1) Fuseïn Ojozo dans *Conscience et liberté* (1972), Berne.

(2) L'imam a dit d'autre part : « *Les musulmans ne doivent pas manger de cochon parce que ceux qui le font finissent par ressembler à ce qu'ils mangent.* »

Prochain article :

L'ÉGLISE ORTHODOXE : PEU DE SOUCIS POUR LE RÉGIME

LA TURQUIE EN CRISE

(Suite de la première page.)

Qualifiant la situation de « très critique », le général exprime néanmoins sa conviction que l'autorité de l'Etat sera restaurée tôt ou tard *« d'une manière ou d'une autre »*. Pour « que l'adversaire soit vaincu, poursuit-il, *« il faut que les rouages de l'Etat fonctionnent harmonieusement »*. Or le chef de l'état-major déplore les lenteurs de la justice, l'hésitation des responsables et l'inertie du Parlement.

« Des milliers de personnes ont perdu la vie dans les incidents anarchiques. Pourtant aucun des criminels n'a encore été châtié. Comment alors pourrait-on prévenir les nouveaux crimes lorsque le sentiment d'impunité prévaut ? », ajoute le général. Il préconise notamment la création de tribunaux d'exception pour punir rapidement ceux qui attentent à la sécurité.

Toutefois le général Evren fait une distinction entre les terroristes, qui *« s'efforcent de dynamiter l'Etat »*, et les auteurs de *« délits d'opinion »*, et fait comprendre que sa suggestion vise uniquement les premiers, *« qui n'ont rien à voir ni avec la droite ni avec la gauche, ni avec la démocratie »*... Il invite le peuple à ne pas céder aux menaces des terroristes et à aider l'Etat en faisant preuve de courage civique.

ARTUN UNSAL.

EUROPE

CORRESPONDANCE

La justice allemande et les avocats français

A la suite de la publication dans le Monde *du 13 février d'une lettre de Mᵉ Feldmann, avocat au barreau de Cologne, tentant de justifier le refus opposé à Mᵉ Borker de plaider devant le tribunal de Cologne, nous avons reçu de ce dernier une lettre qui pose les « observations et réflexions » suivantes :*

1) Cet avocat allemand omet d'écrire — ne serait-ce que pour s'en étonner ou protester — que la décision d'interdiction fut prise à mon encontre à huit jours de ma plaidoirie et après trois mois d'audience, pendant lesquelles mes nombreux rapports avec le président furent toujours empreints de courtoisie et de respect apparemment mutuel.

2) Il affirme avec la plus grande désinvolture et la plus évidente des contre-vérités que les avocats allemands ne peuvent plaider en France qu'à la condition qu'ils soient également avocats français *(sic)*.

3) Il fait peu de cas des interventions immédiates faites au nom du conseil de l'ordre par M. le bâtonnier Couturon et M. le bâtonnier Pettiti, tant auprès de la chancellerie qu'auprès du ministre des affaires étrangères, pour que soient respectés l'esprit et la lettre de la directive 77-249 du 22 mars 1977 du Conseil des Communautés européennes tendant à faciliter l'exercice effectif de libres prestations de services par les avocats de chacun des Etats membres.

4) Faut-il ajouter que M. Raymond Barre, dans une réponse écrite du 4 février 1980 adressée à M. Robert Ballanger, qui lui faisait part de l'émotion du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, après avoir rappelé les interventions faites au niveau gouvernemental, que le gouvernement français déplorait que la République fédérale d'Allemagne n'avait pas respecté les dispositions de la directive précitée du 22 mars 1977.

Une réponse identique a été adressée par le premier ministre à M. Gaston Plissonnier, secrétaire du parti communiste français.

5) Outre ces interventions, une initiative fut prise « en très haut lieu » afin que notre ambassadeur à Bonn saisisse le gouvernement allemand de la position française.

6) Le 18 janvier de cette année, le Parlement européen était saisi d'une proposition de résolution émanant du groupe communiste et apparentés protestant contre « cette inadmissible mesure d'interdiction professionnelle qui frappe un homme pour ses opinions politiques » et demandant que je puisse « exercer mes droits et remplir mes devoirs d'avocat ».

7) A l'honneur du barreau de Cologne, trois avocats allemands des victimes sur les cinq avocats les assistant ont protesté publiquement contre la mesure d'interdiction prise contre moi.

Une confusion

Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, Mᵉ Jean Couturon, nous écrit de son côté :

La lettre de Mᵉ Feldmann, du barreau de Cologne, et les commentaires publiés appellent les rectifications suivantes :

1) Mᵉ Borker, avocat à la cour de Paris, avait été admis à intervenir dans la procédure devant le tribunal de Cologne au nom de parties civiles. Le refus d'autorisation de plaider qui lui a été notifié en fin de débats portait atteinte aux droits de la défense.

2) Le traité de Rome prévoit la libéralisation des prestations de services des activités d'avocats, y compris la plaidoirie, dans les neuf Etats de la C.E.E. La directive communautaire a précisé les modalités de cet exercice. Un délai de deux ans a été imparti pour la réception de cette directive en droit interne. Mais, même en l'absence de texte d'application en R.F.A., la jurisprudence de la cour de justice permet de considérer que la prestation de services est directement applicable.

3) En application de ce principe, plusieurs avocats de la R.F.A. de nationalité allemande ont été autorisés à plaider devant les juridictions françaises.

Mᵉ Feldmann confond le droit d'établissement des avocats non encore réglementé et la prestation de services. Il paraît ignorer que le traité de Rome repose sur le principe de non-discrimination tenant à la nationalité.

4) La directive européenne prévoit expressément que les avocats de la Communauté sont admis à plaider devant les juridictions des autres Etats membres.

L'ordre des avocats à la cour de Paris se réserve toute action pour faire reconnaître son interprétation du traité.

La plaidoirie est libre en R.F.A. comme en France

D'autre part, Mᵉ Heinz Weil, avocat au barreau de Francfort, spécialisé dans la question de la libre pratique des avocats dans la Communauté européenne, juge « totalement erronées » les informations de Mᵉ Feldmann et les rectifie dans les termes suivants, afin d'éviter qu'« un vice de la procédure n'oppose avocats allemands et français » :

1) Après que la Cour de justice des Communautés européennes eut décidé que tous les avocats admis à un barreau européen bénéficient des libertés prévues par le traité de Rome, une directive communautaire du 22 mars 1977 fait obligation à tous les Etats membres de modifier, le 22 mars 1979 au plus tard, leurs législations internes afin de permettre à tous les avocats de la Communauté de plaider devant n'importe quel tribunal d'un Etat membre.

S'il est vrai que le Parlement allemand n'a pas encore voté la loi modificative, la directive communautaire s'applique néanmoins directement en R.F.A. depuis le 28 mars 1979, toujours en vertu d'une jurisprudence de la Cour européenne. Depuis cette date, les avocats français peuvent se prévaloir directement de ce texte pour plaider devant les tribunaux allemands. Dès avant cette date, l'article 138 al. 2 du code de procédure pénale allemand permettait d'ailleurs d'autoriser un avocat étranger à plaider devant une juridiction allemande. C'est ainsi, par exemple, que dans le procès de Mᵉ Groenewold, accusé de complicité avec des terroristes, un avocat français est intervenu pour sa défense.

Malheureusement, beaucoup de juristes allemands ignorent ces détails, ce qui n'empêche pas le refus opposé à un avocat français de plaider devant un tribunal allemand d'être contraire à l'état actuel du droit allemand.

2) En la matière, la France et le barreau français ont toujours été plus libéraux, et les engagements communautaires ont été plus scrupuleusement respectés en France qu'en R.F.A.

Suivant en cela un usage bien ancien, les tribunaux français autorisent depuis longtemps des avocats étrangers à se présenter devant eux pour défendre leurs compatriotes. De plus, depuis un décret du 22 mars 1979 pris en application de la directive communautaire, un texte accorde expressément à tout avocat européen le droit de plaider dans n'importe quelle affaire devant les tribunaux français, à condition d'agir de concert avec un confrère français.

M'occupant surtout d'affaires franco-allemandes, j'ai déjà plaidé à plusieurs reprises devant des magistrats français, et il en est de même d'autres avocats allemands. Il y a quelques années déjà, dans le procès qui suivit les manifestations contre la centrale nucléaire de Creys-Malville, des avocats allemands ont assuré la défense de prévenus allemands ; récemment, Mme von Opel et ses coaccusés comptaient parmi leurs défenseurs des avocats allemands.

3) Conclusion : aujourd'hui, la plaidoirie est libre pour l'avocat français en Allemagne et pour l'avocat allemand en France.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire ...

Allemagne fédérale

A la demande du parquet de Cologne

LISCHKA, HAGEN ET HEINRICHSOHN ONT ÉTÉ INCARCÉRÉS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après leur condamnation, lundi 11 février, à des peines de six à douze ans de prison, Lischka, Hagen et Heinrichsohn avaient pu tranquillement rentrer chez eux. La cour du tribunal de Cologne qui les avaient condamnés estima, en effet, que les chances pour les trois anciens officiers nazis de se soustraire à la justice avant que leur procès vienne en appel étaient pratiquement nulles.

Samedi, cependant, les trois hommes ont été arrêtés et conduits en prison. Le parquet de Cologne s'était adressé à une autre chambre du tribunal, qui a délivré les mandats d'arrêt. Lischka a donc été appréhendé à Cologne, Hagen à Warstein, dans le Sauerland, et Heinrichsohn dans la bourgade franconienne de Bürgstadt, dont, jusqu'à sa démission après le jugement, il était depuis vingt ans le bourgmestre très respecté.

Les raisons de ce revirement n'ont pas été indiquées. Depuis la condamnation, il y a une semaine, quelques manifestations ont certes eu lieu, à Munich notamment, pour protester contre le fait que des condamnés, reconnus coupables de crimes, ne soient pas immédiatement incarcérés. Mais il est plus probable que les autorités judiciaires ont été sensibles à certaines réactions de l'étranger, où bien des gens, qui s'étaient réjouis de voir condamner les trois anciens SS, devaient bientôt s'indigner d'apprendre que ceux-ci restaient provisoirement libres de vaquer à leurs occupations.

J. W.

● *Le colonel britannique Mark Coe* a été tué, samedi 16 février, par deux inconnus, un homme et une femme, qui ont tiré trois coups de pistolet. Un Irlandais et une ressortissante ouest-allemande ont été interrogés à ce sujet, dimanche, par la police de Bielefeld, ville où a été assassiné l'officier, qui travaillait à l'état-major de la Iʳᵉ Armée britannique *du Rhin depuis octobre 1979.*

Italie

DEVANT LE CONGRÈS DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Le chef de la C.D.U. allemande estime « inimaginable » l'accession du P.C.I. au pouvoir

De notre correspondant

Rome. — Le quatorzième congrès de la démocratie chrétienne poursuit ses travaux au Palais des sports de Rome dans une ambiance confuse et un peu agitée. Il se confirme que les jeux n'étaient pas faits d'avance. Dimanche soir 17 février, quarante-huit heures après le discours d'ouverture de M. Zaccagnini, on ignorait qui succéderait au secrétaire général et avec quelle majorité.

En déclarant que seules des divergences politiques — et non plus un obstacle idéologique — pourraient empêcher les communistes d'entrer au gouvernement, le secrétaire général sortant s'est attiré quelques vives critiques. « *Dangereux, inacceptable, équivoque* », ont commenté de manière lapidaire les amis de M. Fanfani. Le président du Sénat, toujours sur le pied de guerre malgré ses soixante-douze ans, estime que la fin du préalable *anticommuniste* entraînerait la démocratie chrétienne sur une pente glissante. En « *se rendant sans condition à la stratégie et au dessein hégémonique du P.C.I.* », elle ne pourrait que provoquer « *un affrontement traumatisant* » avec ce parti et rendre le pays encore plus ingouvernable.

Victime d'une maladie diplomatique, M. Forlani, ancien ministre des affaires étrangères, ne s'est pas associé à cette déclaration. Il entend se garder les mains libres pour apparaître comme un candidat de compromis.

Mais l'attaque la plus chaude et la plus inattendue est venue de la tribune des invités. M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. allemande, a dit sans détour : « *Il nous paraît aujourd'hui tout à fait inimaginable qu'un parti dont les sources idéologiques sont les mêmes que celles des envahisseurs brutaux de l'Afghanistan, des oppresseurs de l'Europe orientale et d'une fraction de ma patrie, participe à la responsabilité d'un gouvernement en Europe avec un parti démocrate chrétien.* »

Les délégués l'ont applaudi bruyamment, alors qu'ils avaient fait une ovation à M. Zaccagnini. Paradoxe qui en rappelait un autre : au dernier congrès du P.C.I., en mars 1979, le prosoviétisme de certains orateurs provoquait autant d'enthousiasme que le « nouvel internationalisme » prôné par M. Berlinguer. C'est dire que, d'un côté comme de l'autre, la base a du mal à suivre l'évolution des états-majors. On l'a encore vu à propos de l'invasion soviétique en Afghanistan : en apprenant la nouvelle, certaines sections communistes italiennes étaient prêtes à sabler le champagne. Elles sont tombées des nues en apprenant que leur parti condamnait la « libération » de Kaboul.

Une marche pour la paix à Florence

D'autre part, une grande manifestation « pour défendre la paix, lutter contre le réarmement et la guerre » a été organisée dimanche 17 février par le P.C.I. à Florence, ville de Giorgio La Pira, apôtre de la détente, administrée aujourd'hui par les communistes.

Devant une foule nombreuse, M. Berlinguer a rappelé les positions de son parti à propos de la nouvelle tension internationale. Les Soviétiques ont commis, selon lui, une double erreur : « *Violant la souveraineté d'un peuple* » ils ont encouragé « *les forces qui misent sur la guerre froide* ». De leur côté, les Américains « *aggravent* » la tension par leurs représailles. « *Absurde* » le boycottage des Olympiades de Moscou est « *un acte d'hostilité envers le peuple d'Union soviétique* ». Les deux grandes puissances, a ajouté le secrétaire général du P.C.I., « *se trompent lorsqu'elles veulent élargir leur sphère d'influence dans le monde et continuer la course aux armements* ».

R. S.

Espagne

Le procès des auteurs de la tuerie d'Atocha s'ouvre à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Le procès des auteurs de la tuerie d'Atocha, qui avait fait trembler la jeune *démocratie espagnole* quatorze mois après la mort du général Franco, s'est ouvert le lundi 18 février à Madrid.

Le soir du 24 janvier 1977, trois *jeunes gens se présentent au* bureau d'un collectif d'avocats spécialistes de conflits sociaux, membres du parti communiste encore interdit. Pendant que l'un *fait le guet dans* l'escalier, rue Atocha, dans le centre de Madrid, les deux autres entrent revolver au poing. Ils rassemblent les personnes présentes et vident *leurs chargeurs sans mot dire.* Trois avocats, un étudiant en droit et un assistant administratif sont tués. La femme de l'une des victimes et trois autres avocats *sont* grièvement blessés.

Trois ans plus tard, le procès s'ouvre alors que l'extrême droite fait à nouveau parler d'elle. Un jeune homme a été tué il y a huit jours à Madrid au cours d'une manifestation, interdite par la police, du mouvement néo-fasciste Fuerza Nueva. Le même jour, les autorités annonçaient l'arrestation de deux membres de Fuerza Nueva, possesseurs d'un véritable arsenal et accusés du meurtre d'une étudiante basque revendiqué par le Bataillon basco-espagnol. Cette organisation et les groupes armées espagnols ont déjà revendiqué huit meurtres depuis le début de l'année, en représailles contre les assassinats perpétrés par les séparatistes basques de l'Etat. A la suite de ces événements, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a demandé l'interdiction de Fuerza Nueva.

Les avocats de la partie civile qui, en Espagne, constitue une accusation parallèle, espèrent que le procès de la tuerie d'Atocha permettra d'éclairer les activités des groupes d'extrême droite, les complicités dont ils pourraient disposer, les moyens par lesquels ils se procurent des armes.

Cinq personnes seront dans le box des accusés. MM. José Fernandez *Cerra et Carlos Garcia* Julia, qui ont avoué être les auteurs de la fusillade; M. Francisco Albaladejo qui l'aurait organisée ; Mme Leocadio Jimenez, qui aurait fourni les armes, et Mme Gloria Herguedas, accusée de complicité.

Le ministère public réclame trente-trois ans de prison contre les deux premiers pour acte de terrorisme et possession d'arme à feu. Cinquante-quatre ans contre le troisième, six et sept ans respectivement contre les deux autres. La partie civile demande 63 millions de pesetas pour indemniser les familles des victimes et les blessés, dont trois ont dû subir de longs traitements. La défense estime que les accusés devraient bénéficier de l'amnistie déclarée en 1977.

Le jeune homme qui faisait le guet dans l'escalier, Fernando Lodro de Tejeda, a disparu alors que le juge d'instruction l'avait autorisé à quitter la prison pendant la semaine sainte l'an dernier.

Pour la défense, la fusillade est un règlement de comptes entre M. Albaladejo, dirigeant du syndicat officiel (franquiste) des transports de Madrid et un syndicaliste qui fréquentait le bureau de la rue Atocha. La partie civile estime qu'il y a d'autres responsables qui ne seront pas dans le box des accusés. Selon l'un des avocats de la partie civile, M. Jaime Miralles, « *il y avait derrière le massacre un intérêt : la déstabilisation de l'évolution démocratique de l'Espagne* ».

Quatre-vingts témoins ont été cités à comparaître. Le procès *prévu pour durer trois jours se* prolongera probablement jusqu'à la fin de la semaine.

(Intérim.)

Grèce

Onze militants d'extrême gauche sont inculpés de terrorisme

De notre correspondant

Athènes. — La direction de la police a annoncé le démantèlement de deux groupuscules d'extrême gauche. Il s'agit, à Athènes, *du Front d'initiative populaire et,* à Thessalonique, de la Résistance populaire. Depuis des semaines, la police passe au peigne fin les milieux d'extrême gauche, où gravitent une trentaine d'organisations et un grand nombre de groupuscules. Elle s'efforce de découvrir les auteurs d'une série de meurtres présentant certaines analogies et demeurés mystérieux : ceux de Richard Welsch, chef de la C.I.A. en Grèce (22 décembre 1975) ; d'Evanghelo Mallios, commissaire de police (14 décembre 1976) ; de Pierre Babalis, commissaire de police (31 janvier 1979) ; du commissaire Petrou et de l'agent de police Sta*malis (16 janvier 1980).*

A Athènes, l'épluchage des fiches et des dossiers, les filatures et les interpellations ont conduit la police au Front d'initiative populaire, branche de l'organisation marxiste-léniniste Pouvoir populaire. Ces groupuscules n'ont, semble-t-il, rien à voir avec les meurtres politiques et encore moins avec ceux de Welsch et des policiers grecs. La police a simplement établi que cette formation de trois hommes et de huit jeunes femmes âgés de vingt à vingt-six ans, dont trois ont été arrêtés à Thessalonique, avait des activités pouvant les conduire à se constituer en embryon d'organisation *terroriste.*

Des carnets de notes, des photos, des plans d'ambassades étrangères et de certains quartiers, des lettres échangées avec une organisation palestinienne et un groupe chypriote, tout un matériel d'édition (à défaut d'armes et d'explosifs), ont provoqué, après une garde à vue de dix jours, l'inculpation de onze personnes.

Les onze membres du Front d'initiative populaire font l'objet *d'inculpations pouvant* les conduire devant la cour d'assises.

Les inculpés reconnaissent leur engagement et leur volonté de « *changer la société* ». En revanche, ils nient toute participation à des activités terroristes ou à leur préparation.

MARC MARCEAU.

OUTRE-MER

Point de vue

« LES DANSEUSES DE LA FRANCE »

par MIGUEL LAVENTURE (*)

PHILIPPE DE BALEINE vient de publier un pamphlet sur les DOM, *les Danseuses de la France* (1). Sans entrer dans le détail de l'argumentation, nous devons relever le caractère superficiel de l'analyse qui consiste, pour l'essentiel, à mettre en cause les prétendus « avantages » dont bénéficient les populations antillaises, sans même énoncer les très nombreuses mesures de toutes natures qui ne jouent pas en leur faveur (moyens de culture et de formation, aides directes ou indirectes au développement économique, prestations sociales, facilités de transport, etc.).

Philippe de Baleine se contente par ailleurs d'un calcul simpliste du « montant de l'effort budgétaire de la métropole en faveur des DOM » et en déduit avec une pseudo-logique que, pour l'aide aux DOM-TOM, on « tond cyniquement » le contribuable métropolitain.

Il n'est, bien sûr, tenu compte :

— Ni du montant de l'« effort financier » (fiscal, bancaire, des DOM au profit de la métropole ;

— Ni des « retours » en métropole qui s'effectuent par le canal des importations qui nourrissent le système économique métropolitain ;

— Ni des « confiscations » qui interviennent à des niveaux spécifiques, comme, dans le domaine des transports, par les compagnies aériennes et maritimes, généralement « nationales » ;

— Ni des « exportations » de capitaux vers la métropole où quelques craintifs (leurs craintes sont entretenues par les écrits nocifs du type de celui que nous critiquons) recherchent dans l'Hexagone des placements plus « sûrs » ;

— Ni des dépenses effectuées par les « bénéficiaires » des » largesses » françaises (fonctionnaires en congé administratif par exemple) lors de leur séjour dans l'Hexagone ;

— Ni du reste de la contribution au budget national des quelque quatre cent mille Antillo-Guyanais résidant en métropole.

Or, et nul ne l'ignore, seul le solde des flux peut avoir une signification économique. Mais n'est-ce pas singulier et significatif que M. de Baleine n'applique son calcul qu'aux DOM-TOM ? Etablit-on de telles approches pour la Lozère, le Finistère, les Hautes-Alpes, l'Ariège, l'Aveyron ou tout autre département français parmi les plus démunis ?

Les flux contestés par l'auteur résultent du jeu normal de la solidarité nationale et représentent un investissement économique, social et humain que la France consent pour chacun de ses départements. Cet investissement est d'ailleurs « payé de retour » aux moments critiques que traverse la France et nulle considération ethnique, culturelle, voire raciste, n'entre alors en ligne de compte. Faut-il rappeler ici les contributions de l'outre-mer lors de la deuxième guerre mondiale, les participations de nos populations à la formation de grands courants de pensée, nos apports économiques et les grandes figures qui ont marqué ou marquent actuellement, légitimement, la vie de la France métropolitaine ?

Ainsi, seul un aspect limité des relations de la métropole et de son « outre-mer » est traité par M. de Baleine, et cela de façon sommaire, caricaturale et totalement négative.

Les clubs Perspectives et Réalités, conscients des distorsions, déséquilibres et insuffisances des mécanismes actuels ou de certains choix passés de politique économique, militent en faveur d'un changement raisonné et d'un « réformisme intelligent » dans les DOM. Ils se situent ainsi dans l'axe défini par l'interview essentielle du président de la République publiée, l'été dernier, par *Paris-Match* (les textes que publie ce magazine se suivent, mais ne se ressemblent pas...) : « *Chercher à s'adapter au monde qui vient.* »

Démarche rigoureusement inverse de celle de Philippe de Baleine, dont l'ouvrage pernicieux ne peut, par des stéréotypes erronés qu'il suscite, que rendre incertain, difficile et sombre l'avenir de nos régions. Et, même quand il paraît s'en défendre, c'est un processus de rejet qui transpire de tout son propos, dont la « connotation » raciste est au surplus évidente.

Nous tenons à réaffirmer que les clubs Perspectives et Réalités dénonceront avec vigueur et rejetterons en parfait accord avec la volonté de nos populations, fidèles à leur attachement séculaire à la nation française, les tristes tentatives de cette nature. L'analyse partielle et partiale de Philippe de Baleine ne suffira pas à altérer la réalité de l'appartenance de nos régions à la France.

(1) *Les Danseuses de la France*, par Philippe de Baleine (Plon), cf. l'article d'Alain Rollat dans « le Monde des livres » du 4 janvier.

(*) Président des clubs Perspectives et Réalités de la Martinique.

DEUX ANS APRÈS LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Une deuxième communauté de réfugiés s'est installée dans la forêt guyanaise

Cayenne. — En septembre 1977, la Guyane accueillait les premiers réfugiés laotiens de l'ethnie hmong. Installés à Cacao, à 85 km de Cayenne, ils sont aujourd'hui cinq cent quatre-vingts regroupés en cent quinze familles. A partir de ce mois de février, l'aide financière qui leur était allouée (40 francs par jour et par personne) n'est pas renouvelée et les Hmongs deviennent indépendants économiquement.

Cette première implantation étant considérée comme un succès par le Comité national d'entraide aux réfugiés indochinois et par l'administration, une seconde est en cours dans la région de Mana, près de la frontière avec le Surinam. Ce « bourg » (ou village), qui compte déjà trois cent cinquante personnes, a été baptisé Javouhey par M. Emmanuel Bellon (R.P.R.), maire et conseiller général de Mana, en souvenir de la Révérende Mère Anne-Marie Javouhey, fondatrice de Mana.

De notre correspondant

« Quel est le grand homme de la Guyane ? » A cette question, nombre de Guyanais répondraient : la Mère Anne-Marie Javouhey. Face à un passé d'échecs, de faillites et de désillusions, l'œuvre de la fondatrice de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny revêt un éclat particulier. Arrivée en 1828 en Guyane, elle a transformé en quelques années la région de la Nouvelle-Angoulême, morceau de la forêt amazonienne, en une commune prospère, tout en recueillant des orphelins, en émancipant des Noirs et en soignant des lépreux. Comment s'étonner alors que, pour les habitants de Mana, l'arrivée dans leur région des premiers réfugiés hmongs, le 10 novembre 1979, deux cents ans, jour pour jour, après la naissance de la Mère Javouhey, prenne valeur de symbole ?

Victime de l'exode rural, Mana a des allures de ville fantôme avec ses rues souvent désertes et ses maisons en ruine, mangées par la végétation. Son petit bac, poussé par une pirogue à moteur, qui permet de traverser le fleuve Mana, continue de faire la joie des touristes. Le site de Kourou n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres. Les mille deux cents habitants de la commune se répartissent à peu près à égalité entre les créoles, installés au bourg de Mana, et les Indiens Galibi, qui vivent à l'embouchure du fleuve, dans les villages d'Aouara et des Hattes. Si, pour M. Bellony, l'arrivée de nouveaux immigrants, travaillant dans l'agriculture, devrait permettre à sa région d'éviter une mort lente, pour l'opposition, en revanche, il ne s'agit que d'une manœuvre électorale (M. Bellony n'a été élu qu'avec cinq voix de majorité au premier tour des élections cantonales de mars 1979).

Comme en 1977, l'annonce de la venue des réfugiés hmongs avait soulevé une vague de protestation de la part des autonomistes et des indépendantistes. En octobre dernier, la plupart des maires guyanais ont désapprouvé *« les conditions dans lesquelles l'immigration est menée présentement par le gouvernement »*. L'opposition estime qu'il ne s'agit nullement d'une œuvre humanitaire, mais d'un plan de peuplement de la Guyane, d'une tentative de *« substitution de population »*. Alors que les jeunes Guyanais, faute de travail, sont obligés de s'expatrier, constate-t-elle, la France facilite l'implantation de réfugiés asiatiques et de colons métropolitains. M. André Lecante (P.S.G.), maire et conseiller général de Montsinnery-Tonnégrande, président de l'Association des maires de Guyane, avait même lancé : *« Nous ne voulons pas être les Palestiniens de l'Amérique du Sud. »*

Dans ce département sous-peuplé (63 000 habitants pour 90 000 kilomètres carrés), les élections locales se jouent souvent à quelques voix, et les rumeurs concernant la naturalisation prochaine des Hmongs de Cacao ne sont pas là pour apaiser les craintes des nationalistes. Les réfugiés asiatiques, chassés de leur pays par les communistes, ne s'opposeront-ils pas systématiquement aux candidats se réclamant du marxisme ? Pour les Pères missionnaires de Cacao qui ont partagé au Laos leur existence avec les Hmongs, cette question ne se pose guère. Après le drame qu'ils ont subi, les réfugiés sont à jamais dégoûtés de la politique. C'est sans doute vrai. Mais leurs enfants ?

Comme en 1977, l'arrivée des Hmongs a fait cesser les protestations. Il est vrai que leur présence très discrète reste encore ignorée d'une partie de la population. Le bourg Javouhey, installé à côté de l'Acarouany, une ancienne léproserie, est à une trentaine de kilomètres de Mana.

Le visiteur est d'abord surpris par le nombre d'enfants en bas âge piaillant et riant, courant autour des habitations et dans les terrains arrachés à la forêt vierge. *« Les deux tiers des Hmongs ont moins de seize ans »*, note M. Huard, l'adjoint technique du Père Bertrais, responsable du camp, qui a passé une grande partie de sa vie avec ce peuple montagnard. Les hommes, sabre à la main, coupent du bois ; les femmes font la corvée de bois ou d'eau et préparent le repas.

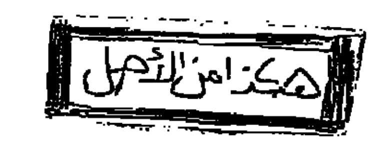
Ils continuent de communiquer par cassettes avec leurs parents ou amis restés dans les camps de Thaïlande ou réfugiés en France ou aux Etats-Unis. Pourra-t-on sédentariser ces fiers nomades ? Les responsables du camp restent optimistes, les Hmongs s'adaptent bien. Le village a déjà enregistré sa première naissance. Regroupés d'ici à quelques mois dans une coopérative — comme à Cacao, — les réfugiés de Javouhey devront tains des jeunes ne deviendront vivre de leurs cultures maraîchères, de riz, de maïs et de maracuja.

Comme à Cacao, la scolarisation des enfants sera très vraisemblablement prise en charge par des religieuses.

Le bourg Javouhey devrait bientôt compter cinq cents habitants, ce qui portera à un millier le nombre de réfugiés hmongs en Guyane. Ce chiffre peut paraître infime dans ce désert vert. Pourtant, selon l'opposition, le taux de tolérance est largement dépassé (un réfugié pour soixante habitants). En fait, si personne ne conteste que l'immigration soit nécessaire pour assurer le décollage économique du département — comme l'affirme notamment M. Elie Castor (div. g.), président du conseil général, — les élus veulent que cela se fasse sous leur responsabilité, et que les réfugiés ne vivent pas dans des coins isolés, coupés du reste de la population.

Des adolescents du village de Cacao — installés en Guyane depuis deux ans — étaient venus visiter Javouhey. L'allure de ces jeunes gens en jeans et tee-shirts et de ces jeunes filles maquillées contrastait étrangement avec les manières des nouveaux arrivants. Peut-on échapper à la société de consommation ? En 1956, le gouvernement français avait fait venir des Javanais en Guyane pour cultiver le riz. Ils se sont tous reconvertis dans la restauration ou l'habillement.

JEAN OCTOBRE.



Le Monde

politique

Le Mouvement d'écologie politique décide de retarder la désignation d'un candidat écologiste à l'élection présidentielle

Une centaine de militants écologistes, réunis à Versailles (Yvelines), samedi 16 et dimanche 17 février, et représentant quatre cents adhérents au total, ont adopté les statuts du Mouvement d'écologie politique (MEP). Ces statuts comportent une double représentation, nationale et régionale, qui vise à permettre aux écologistes, d'une part, de définir et de promouvoir les orientations qui les distinguent des autres courants politiques et, d'autre part, de coordonner l'action de leurs groupes locaux et de leurs associations régionales. Cette structure a été adoptée à une large majorité, contre le vœu de certains représentants régionaux, qui ont marqué leur préférence pour une formule de type fédéral.

L'Assemblée a élu les vingt-trois premiers membres du conseil national du MEP, dont l'autre moitié doit être désignée, au cours des prochains mois, par des assemblées régionales. Le conseil a élu huit membres du bureau national sur les douze sièges à pourvoir. M. Philippe Lebreton a été élu président du MEP et M. Jean-Pierre Mortreux a été élu secrétaire général.

Les débats de l'assemblée de Versailles ont été consacrés, dimanche après-midi, à la préparation de l'élection présidentielle et aux rapports du MEP avec les autres tendances de l'écologisme. Les assises de Dijon, au cours desquelles avait été décidée la création du MEP, au mois de novembre dernier, avaient également arrêté le principe d'une coordination entre le futur MEP, le Réseau des amis de la Terre (RAT) et les militants qui ne se reconnaissaient dans aucun de ces deux mouvements, pour la désignation d'un candidat écologiste à l'élection présidentielle.

Les animateurs du MEP estiment aujourd'hui que, si la concertation entre ces différents courants doit se poursuivre, il n'est nullement urgent de désigner un candidat. Le MEP a, en effet, tout intérêt à se donner le temps d'établir sa représentativité au sein de la mouvance écologiste et d'acquérir du crédit auprès de l'opinion afin de disposer, vis-à-vis des Amis de la Terre, d'un rapport de forces qui lui permette de contrôler les options et la conduite de la campagne présidentielle.

Les écologistes réunis à Versailles avaient en commun, pour la plupart, d'avoir participé à la campagne d'Europe-Ecologie, lors de l'élection européenne de juin 1979. Représentant des groupes locaux ou des associations régionales, ils désiraient créer une structure politique où puisse prendre corps un projet écologiste répondant aux préoccupations exprimées par ce courant, sur le terrain politique, depuis la candidature de M. René Dumont à l'élection présidentielle de 1974.

Le premier problème posé était de concilier le caractère associatif du mouvement écologiste et le souci de le doter d'une structure représentative nationale. Les représentants du Mouvement Midi-Pyrénées d'écologie politique (MIDEP), principalement M. François de Ravignan, ont fait valoir leur hostilité à toute structure rappelant celle d'un parti et leur préférence pour une formule de type fédéral, voire confédéral. Leur position avait la faveur de certains représentants de l'Aquitaine et de l'Alsace. Cependant, par 333 mandats contre 54, le projet de statuts élaboré par le bureau provisoire du MEP a été retenu comme base de discussion, et le principe d'une double « filière » d'adhésion, nationale et locale, a été adopté par 346 mandats contre 17.

Le MEP est donc constitué d'un conseil national de quarante-six membres, dont vingt-trois sont élus par l'assemblée générale des adhérents, qui se réunit une fois par an, et vingt-trois autres par les assemblées régionales, à raison d'un délégué par région comptant au moins cinquante membres. Ce chiffre de vingt-trois correspond aux vingt-deux régions de programme, auxquelles s'ajoutent les départements et territoires d'outre-mer. Le conseil national, qui se réunit au moins trois fois par an, élit en son sein, pour un an, un bureau national de douze membres et choisit le président et le secrétaire général du mouvement.

Le MEP a décidé de se doter, d'autre part, de commissions chargées d'étudier les différents aspects de ce qui doit constituer le « projet de société » écologiste. Les militants réunis à Versailles ont tenu à mettre l'accent sur trois de ces aspects : les problèmes de la démocratie et de ses institutions, ceux de l'énergie et ceux des rapports entre les pays industrialisés et le tiers-monde. Sur ces différentes questions, les animateurs du MEP souhaitent travailler en coopération avec des mouvements qui, sans se définir comme écologistes, sont cependant proches de ce courant, comme les comités Quart-Monde et les groupes Tiers-Monde.

Le débat sur l'élection présidentielle a mis en présence deux positions. Mme Laure Schneiter a exposé celle de S.O.S.-Environnement, dont le président, M. Jean-Claude Delarue, avait été exclu du MEP pour avoir enfreint le principe de réserve que s'étaient imposé ses initiateurs quant à la préparation de l'éhéance présidentielle.

Mme Schneiter a demandé que le MEP refuse de participer aux assises générales écologistes, qui doivent se réunir à Lyon du 1[er] au 4 mai, afin que la désignation du candidat à l'élection présidentielle soit réservée, a-t-elle dit, « *aux seuls écologistes indépendants des partis politiques* ».

Au nom du bureau provisoire du MEP, Mme Marie-Paule Labey a demandé, au contraire, que le MEP, fort de la « *dynamique* » que, selon elle, il a commencé de créer, se rende à Lyon pour y discuter « sans crainte » avec les Amis de la Terre. C'est cette position qui l'a emporté à l'unanimité, après que M. Jean Carlier eut précisé que les assises de Lyon ne devaient pas avoir pour objet de désigner le candidat des écologistes pour 1981. « *L'urgence des urgences*, a déclaré M. Carlier, *c'est surtout de ne pas désigner un candidat à l'élection présidentielle.* »

Se voulant résolument politique, comme l'a souligné également M. Carlier, le MEP estime qu'il n'a pas à redouter la confrontation avec ceux qui, selon lui, s'égarent dans la recherche d'une « nouvelle gauche » mythique.

PATRICK JARREAU.

DÉFENSE

M. HERNU (P.S.) : la France doit renforcer sa marine.

Au cours d'une réunion socialiste à Romans (Drôme), présidée par M. Georges Fillioud, député (P.S.) et maire, dimanche 17 février, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, maire de Villeurbanne, délégué national du P.S., a notamment déclaré :

« *La France doit renforcer sur tous les plans ses espaces de liberté. Or la liberté de décision en matière diplomatique et militaire est une nécessité pour nous, entre deux Grands en coexistence conflictuelle. Le début sur les Jeux olympiques de Moscou ne doit pas nous faire perdre de vue que les accords SALT 2 ne sont pas ratifiés. Les risques de crise existent d'abord en Europe. La France doit donc protéger sa liberté de décision par, notamment, un renforcement de notre marine de haute mer, de nos sous-marins nucléaires lance-engins. A défaut, il ne resterait que le renforcement dangereux de l'atlantisme militaire. Le giscardisme penche de ce côté.* »

APRÈS L'EXPULSION D'UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE

Polémique entre M. Defferre et le P.C.F.

M. Gaston Defferre, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille, s'estimant « *violemment pris à partie* » dans l'éditorial du quotidien communiste *la Marseillaise* du samedi 16 février, a précisé les déclarations qu'il avait faites à propos de l'affaire Travkov, le consul soviétique pris en flagrant délit d'espionnage (*le Monde* du 15 février). Lors d'une séance du conseil municipal, vendredi soir, indique M. Defferre, il a déclaré : « *Il y a toujours eu des espions partout et je ne reproche rien à l'Union soviétique, car il arrive même que des nations alliées s'espionnent entre elles. En revanche, il serait très grave que des Français se soient mis à leur service pour leur procurer les plans d'un avion de combat.*

» *J'espère pour l'honneur de Marseille qu'aucun Marseillais n'est mêlé à cette affaire. J'espère également qu'aucun communiste n'est compromis. Il est très désagréable, pour le maire de Marseille et pour le conseil municipal, qu'une telle publicité soit faite à notre ville. J'avais le devoir de l'évoquer et de m'inquiéter de l'étrange silence du quotidien communiste.*

» *Qu'aurait dit le parti communiste si l'espion avait été allemand de l'Ouest, anglais ou américain ? Quelle place aurait tenue cette information dans les journaux communistes ? La première sans doute. Alors, pourquoi ce silence, qui dure toujours, dans la presse communiste locale ? Parce qu'il s'agit d'un espion soviétique ?* »

La Marseillaise reprochait à M. Defferre de se livrer, « *à l'occasion de cette trouble histoire d'espionnage, qu'évidemment nous condamnons* », à « *une opération politicienne qui s'insère dans le climat de tension actuel* ». Le quotidien affirmait que le P.S. « *pousse chaque jour un peu plus sur le chemin qui le mène aux retrouvailles avec la majorité* ».

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., député des Bouches-du-Rhône, a déclaré, pour sa part : « *M. Gaston Defferre vient de se livrer à une attaque honteuse contre les communistes, qu'il suspecte, comme en des temps qu'on croyait révolus, d'être des agents de l'étranger. Cette agression soulève l'indignation des communistes, de celles et de ceux qui savent la part que le P.C.F. n'a cessé de prendre à la défense de l'indépendance nationale.* »

« *Voilà*, conclut M. Hermier, *où conduit la rupture de l'union de la gauche et la politique de droite décidée et pratiquée par le parti de François Mitterrand : à un délire anticommuniste pire qu'à l'époque de Guy Mollet.* »

M. GASTON THORN EST RÉÉLU PRÉSIDENT DES LIBÉRAUX DÉMOCRATES EUROPÉENS

M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du grand-duché de Luxembourg, a été réélu, samedi 16 février, président de la Fédération des libéraux démocrates européens (les L.D.E., composés de onze partis, dont le parti républicain et le parti radical socialiste français), dont le congrès s'est réuni vendredi et samedi à Paris. M. Willy de Clercq, président du P.V.V. (Belgique) et M. Jean-François Pintat, premier vice-président du groupe libéral de l'Assemblée des Communautés européennes, ont été respectivement réélus et élus vice-présidents.

Les délégués au congrès des libéraux démocrates européens ont d'autre part adopté, samedi, une résolution qui demande la mise en œuvre d'un système électoral unique (la proportionnelle) dans les neuf Etats membres de la Communauté pour l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes. Plusieurs amendements du parti républicain ayant été repoussés, les Français se sont abstenus dans le vote final.

Le parti républicain avait notamment proposé que « *tout citoyen ayant vingt-cinq ans accomplis (ait) le droit de briguer un siège dans le pays dont il est le ressortissant* ». Les libéraux démocrates européens ont préféré abaisser l'âge d'éligibilité à dix-huit ans et permettre aux candidats de « *briguer un siège où que ce soit dans la Communauté* ».

● *Le mouvement Démocratie chrétienne française* (1), dont le président est M. Alfred Coste-Floret, a réuni son conseil politique samedi 16 février. Au terme des débats, le conseil politique réclame « *la mise en œuvre d'une politique globale de la famille, le maintien du pluralisme de l'enseignement, la réduction sérieuse du train de vie de l'Etat, un contrôle rigoureux de la spéculation et le développement de la politique de concertation.* »

(1) La démocratie chrétienne française, 50, rue de Berri, 75008 Paris, tél. : 563-86-63.

Trois élections municipales...

HÉRAULT : Hérépian (1[er] tour).

Inscr., 830 ; vot., 718 ; suffr. expr., 700. MM. Jean-Marie Oustry (sans étiq.), 588 voix, *élu* ; Yves Perin (P.S.), 84 ; Georges Sauvage (P.C.), 78.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le maire, M. Guillaume Barnay (sa étiq.), qui a démissionné pour des raisons de santé. Lors des élections municipales de 1977, la liste conduite par M. Barnay avait enlevé 10 sièges sur 13, 2 revenant au P.S. et 1 au P.C.

La majorité du conseil municipal avait recommandé aux électeurs de voter pour M. Oustry, et manifesté son intention, s'il était élu, de lui confier le poste de maire.]

MORBIHAN : Saint-Pierre-Quiberon (2[e] tour).

Inscr., 1 745 ; vot., 910 ; suffr. expr., 865. Mme Françoise Peth (maj.), 468 voix, *élue*, M. Robert Genty (maj.), 458 voix, *élu*. MM. Paul Hogué (P.S.), 230 ; Jean-Paul Rio (P.S.), 215 ; Yvon Piegelin (P.C.), 183 ; Eugène Rio (P.C.), 157.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges laissés vacants, l'un par la démission pour des raisons de santé du maire, M. Henri Tilly (maj.), l'autre par le départ d'un conseiller municipal dans une autre région. Bien qu'ils aient été placés derrière le P.S. au premier tour, les candidats du P.C. se sont maintenus au second. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 1 745 ; vot., 946 ; suffr. expr., 893. Mme Peth et M. Genty, 369 ; MM. Hogué, 281 ; Jean-Paul Rio, 215 ; Piegelin, 173 ; Eugène Rio, 152. Quatre autres candidats, sans étiquette, s'étaient partagé le reste des suffrages.]

VAUCLUSE : Orange (2[e] tour).

Inscr., 15 612 ; vot., 6 411 ; suffr. expr., 6 089. M. Jean Mermilliod (maj.), 3 450 voix, *élu*. M. Raymond Filz (union de la gauche), 2 639 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par la démission d'un conseiller municipal, M. Louis Frattini (P.C.). La participation (39 %) n'a pas été beaucoup plus forte qu'au premier tour (38,91 %). Les abstentionnistes du premier tour qui se sont exprimés au second tour ont porté leurs suffrages plus massivement sur M. Mermilliod que sur M. Filz. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 15 616 ; vot., 6 163 ; suffr. expr., 5 764. M. Mermilliod, 3 223 voix ; M. Filz, 2 541.

Le conseil municipal d'Orange était, depuis mars 1977, entièrement contrôlé par la gauche. Le maire, M. Louis Giorgi (P.C.), s'étant démis de son mandat, l'élection du nouveau maire aura lieu jeudi 21 février.]

... et deux cantonales

PAS-DE-CALAIS : canton de Bapaume (2[e] tour).

Inscr., 5 733 ; vot., 4 369 ; suffr. expr., 4 138. M. Jean-Paul Delevoye (soutien R.P.R.), 2 105 voix, *élu*. M. Jean-Pierre Defontaine (M.G.R.), député de la deuxième circonscription du Pas-de-Calais, 2 033 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par la démission de M. Henri Guidet, conseiller général socialiste depuis 1945. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Jean-Pierre Defontaine (M.R.G.), 1 224 voix ; Jean-Paul Delevoye (soutien R.P.R.), 1 178 ; Michel Ficheux (U.D.F.), 839 ; Marceau Pronier (P.C.), 681 ; Jean-Michel Slowick (sa étiq.), 235, pour 4 157 suffrages exprimés.

M. Defontaine, soutenu par le P.S., améliore au second tour le résultat obtenu par l'ensemble de la gauche au premier. Il gagne 128 voix. Le report des voix du P.C. s'est donc parfaitement effectué. La gauche, toutefois, est en net recul par rapport au scrutin de mars 1976. M. Defontaine obtient 49,13 % des voix, alors que M. Guidet, qui bénéficiait d'un capital personnel de suffrages, avait été réélu dès le premier tour en 1976 avec 55,92 %. La gauche totalisait alors 67,30 % des suffrages exprimés.]

SAONE-ET-LOIRE : canton de Saint-Gengoux-le-National (2[e] tour).

Inscr., 3 407 ; vot., 1 536 ; expr., 1 047. M. Jacques-Albert Ruste (M.R.G.), candidat unique, est élu.

[Il s'agissait de remplacer M. Romain Buffet (U.D.F.), conseiller général, décédé.

Au premier tour, M. Ruste était arrivé en tête du ballottage avec 672 voix contre 521 à M. Jean Bouillin (P.S.), 347 à M. Marcel Santais (maj.), 286 à M. Louis Bertrand (P.C.) et 181 à M. Jean du Manel (U.D.F.). La gauche totalisait 73,69 % des suffrages contre 50,64 % au premier tour des élections cantonales de mars 1976.

Le fait que M. Ruste se soit trouvé seul en lice pour le second tour peut expliquer une certaine désaffection des électeurs de gauche. M. Ruste ne retrouve pas au second tour le total des suffrages obtenus par la gauche au premier. Il lui manque 432 voix.]

L'enquête du « Point » sur « les hommes politiques et l'argent »

L'hebdomadaire *le Point* du 18 février, publie les résultats de son enquête sur « *les hommes politiques et l'argent* ». Sur quatre-vingt-neuf personnalités interrogées, quatorze seulement ont répondu (huit P.S., deux P.C., deux R.P.R., un U.D.F., un M.R.G.). Aucun des membres du gouvernement n'a répondu au questionnaire. *Le Point* indique que « *Raymond Barre a enjoint à tous les ministres et secrétaires d'Etat de ne pas répondre. Avant de prendre sa décision, il a consulté M. Valéry Giscard d'Estaing. Les deux hommes sont tombés d'accord : à leurs yeux, l'initiative du* Point *est parfaitement hypocrite* ».

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a déclaré, dimanche 17 février, au Club de la presse d'Europe 1 : « *Je n'ai pas répondu en raison d'une décision personnelle. Je continue à penser qu'il est normal que chaque citoyen ait droit à sa vie privée, fût-il ministre.* »

M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.), président de l'Assemblée nationale, indique, dans une lettre au *Point*, qu'il soutiendra toute proposition de loi « *prévoyant l'obligation pour chaque parlementaire d'établir, en début de législature, un acte déclaratif de son patrimoine* ». M. Jacques Chirac adopte la même attitude, ajoutant que l'initiative de l'hebdomadaire « *un peu inquisitoriale et volontairement spectaculaire ne paraît pas convenable* ». Au R.P.R., seuls MM. Messmer et Pons ont répondu au questionnaire.

Le bureau exécutif du P.S. a autorisé les socialistes interrogés à répondre (seuls ne l'ont pas fait MM. Defferre et Eeckhoutte, président de la commission des affaires culturelles du Sénat).

Au parti communiste, seuls MM. Marchais et Ballanger, président du groupe de l'Assemblée nationale, ont répondu.

Au M.R.G., M. Michel Crépeau, président du Mouvement, seul interrogé, a répondu ; et à l'U.D.F. seul M. Diligent, secrétaire général du C.D.S., a adressé une réponse, alors que le président de l'U.D.F., M. Lecanuet, annonçait la création d'un groupe d'étude pour déposer une proposition de loi sur la fortune des élus.

[La direction du « Point » a précisé lundi 18 février qu'elle avait omis de mentionner la réponse de M. Didier Bariani (U.D.F.), président du parti radical. Cette omission sera réparée dans le prochain numéro. Au total quinze personnalités, sur quatre-vingt-neuf, ont répondu à l'enquête de l'hebdomadaire.]

Le Monde

société

Une « supposition » d'enfant à Marseille

La mère transsexuelle

De notre envoyé spécial

Marseille. — Le procureur de la République de Marseille a demandé la rectification de l'acte de naissance d'Anthony Ferrari, quatre ans, reconnu, au mois de mars 1976, par M. Patrick Ferrari, l'ami d'une prostituée transsexuelle. Celle-ci, Mlle Marie-José Enard, avait demandé à la mère naturelle d'Anthony, Mlle Rosalie Santiago, une autre prostituée, d'accoucher sous son nom.

« Je serai toujours une marginale. » Mlle Marie-José Enard ne se fait guère d'illusions. Elle passe sa vie à sauver les apparences, mais la fatalité l'emporte trop souvent. A sa naissance en 1945 à Alger, ses parents s'interrogent trois jours durant avant de la déclarer à l'état civil. Fille ou garçon ? L'enfant est prénommé Gaston. Trente et un ans plus tard, Gaston obtient un changement d'état civil. Le tribunal de Marseille — après expertise — lui « accorde » le sexe féminin et un nouveau prénom : Marie-José. *« De ma transsexualité, je n'en parle pas car je n'ai jamais eu que des sentiments féminins, je ne me suis jamais intéressée qu'aux tâches féminines. »*

Tandis qu'à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) sa famille mène une vie paisible — sa sœur se marie et donne naissance à deux enfants, — Marie-José fréquente les quartiers de la prostitution à Marseille. Elle tient un bar américain près de l'Opéra et se prostitue. Elle a un « fiancé », Patrick Ferrari, mais ses relations avec cet homme, avec les hommes, ne lui suffisent pas à trouver son identité. Le regard des autres est encore trop souvent hésitant. Marie-José nourrit des rêves de femme. Elle désire ardemment un enfant.

Mlle Rosalie Santiago vit aussi en marge de la société. C'est une enfant de l'assistance publique qui à présent vend ses charmes au bord des routes aux alentours de Marseille. Une autre fatalité la poursuit. *« J'étais vraiment à l'époque dans une situation épouvantable, je n'avais pas les moyens d'élever le bébé, alors je me suis inscrite, sans donner mon nom, à la clinique où je devait accoucher. »* Marie-José l'apprend. L'occasion est trop belle. On s'arrange. Rosalie est alors transportée à l'hôpital de la Conception, où elle se fait passer pour Marie-José, et met au monde un garçon.

L'enfant est reconnu par Patrick Ferrari, le tour est joué. Rosalie pleure un peu, mais Mlle Enard déborde de reconnaissance, car *« elle lui a fait le plus beau cadeau du monde »*. Anthony grandit à Port-de-Bouc. Marie José ne se prostitue que la nuit, dit-elle, pour pouvoir élever l'enfant le jour. Elle l'entoure d'affection.

En mars 1979, les policiers de la sûreté urbaine de Marseille, alertée, consultent l'état civil et découvrent le pot aux roses. Marie-José et Patrick sont incarcérés pendant quinze jours pour *« supposition d'enfant, faux en écritures publiques et complicité »*. Ils sont passibles des assises. Toutefois, M. Claude Coulange, juge d'instruction, maintient l'enfant dans sa « famille » à Port-de-Bouc. *« C'est la première fois*, explique M. Jean-Michel Bottai, le défenseur de Marie-José Enard, *qu'un enfant reconnu et qui n'est abandonné de personne risque de se retrouver à l'Aide sociale à l'enfance »*.

Donné mais pas abandonné

A ces seuls mots, l'opinion se mobilise. L'assistance publique n'a pas bonne réputation auprès de Rosalie, qui en sort, et ne veut pour rien au monde qu'on y place Anthony. *« Je suis une mère avant tout*, affirme-t-elle, *et je préfère le reconnaître, je l'élèverai, je le mettrai en nourrice. »* Les complexités, la marche feutrée de la justice la dépassent. Elle arpente les couloirs du tribunal en menaçant de se tirer « une balle dans la tête ». Elle affirme sa solidarité avec Mlle Enard, à sa manière. *« Elle, c'est le cœur, mais moi c'est les tripes, je l'ai donné, je ne l'ai pas abandonné... »* Mlle Enard adresse de nombreuses lettres à des personnalités : Mme Simone Veil, M. Jacques Chirac, Mgr Etchegaray, lui ont, affirme-t-elle, apporté leur soutien.

A Port-de-Bouc, elle a fait circuler une pétition qui a recueilli près de six cents signatures.

La directrice de l'école maternelle, qui voit bien que *« l'enfant est heureux »*, a signé. Les maîtresses aussi. Aux Amarantes, la cité où habite la sœur de Mlle Enard, la vérité n'effraie plus personne. *« Transsexuelle, quelle importance,* disent les pharmaciennes qui habitaient en face, *puisqu'elle l'élève comme une vraie mère. » « Tu dis « elle », me fait remarquer mon mari, mais pour moi ça vient tout seul, je sens que nous avons les mêmes préoccupations de femme »*, explique une jeune mère.

Le « bon sens » semble balayer tous les scrupules. A quoi servirait de rappeler que les directions de l'action sanitaire et sociale se livrent à des enquêtes longues et minutieuses avant de confier des enfants en adoption, qu'importe. *« Si j'avais voulu légalement l'adopter, on ne me l'aurait jamais donné »*, avoue d'ailleurs Marie-José. Un enfant peut-il servir à faciliter l'accomplissement d'une féminité, sans lui incertaine ? La justice peut hésiter, mais le voisinage est unanime, il ne veut voir qu'Anthony qui, pour l'instant, saute sur les genoux de Marie-José et l'appelle « Maman ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

UN SONDAGE DE LA SOFRES

Les Françaises veulent garder le nom de leur mari

Malgré la lettre de la loi, les Françaises adoptent, une fois mariées, le nom de leur époux. Cette habitude est si ancrée que peu de gens savent qu'il s'agit d'un simple usage. Ou plutôt l'ignoraient jusqu'à ce que les féministes, relayées par les parlementaires, qui ont déposé des propositions de loi sur l'égalité de l'homme et de la femme en matière de nom (*le Monde* du 28 août 1979), n'alertent l'opinion sur cette discrimination.

Cette revendication est prise au sérieux au ministère de la justice où, comme l'a laissé entendre le garde des sceaux dans une réponse à une question écrite de M. Didier Bariani, député U.D.F. de Paris et auteur d'une de ces propositions de loi, on examine de près les conséquences d'une modification de la loi, permettant aux époux d'adopter leur double nom (*le Monde* du 9 janvier). Une étude a été commandée au Credoc (Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation), afin de mesurer l'impact psychologique qu'aurait cette réforme, dont on affirme qu'elle touche une corde très sensible de la susceptibilité masculine.

Un sondage a été demandé par la chancellerie à la SOFRES pour connaître l'opinion des Françaises et des Français sur cette question. Réalisé entre les mois de juin et d'octobre 1979, ce sondage n'avait pas jusqu'à présent été rendu public, alors même qu'il aurait permis au garde des sceaux de justifier la réponse dilatoire qu'il a faite à M. Bariani.

Dans leur quasi-majorité, les Français (49 %) pensent que les femmes mariées doivent utiliser *le nom de leur mari. Moins* d'un tiers (31 %) estiment que ce n'est pas souhaitable et un cinquième sont sans opinion. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les hommes sont plus nombreux (33 %) que les femmes (28 %) à penser que les épouses doivent continuer à porter leur nom de jeune fille, même si elles sont plus favorables que les hommes aux réformes concernant la transmission de nom.

L'une de ces réformes consisterait à autoriser les époux à choisir au moment de leur mariage de transmettre à leurs enfants soit le nom de leur père soit le nom de jeune fille de leur mère. Plus de la moitié des personnes interrogées (51 %) sont défavorables à cette solution, un tiers (32 %) y sont favorables (34 % des femmes et 31 % des hommes) et 17 % sont sans opinion.

Une autre solution reviendrait à donner aux enfants un double nom, composé du nom de leur père et du nom de jeune fille de leur mère (Pierre Durand-Leroy). 55 % des personnes interrogées sont défavorables à cette solution, 30 % y sont favorables (34 % des femmes et 27 % des hommes) et 15 % sans opinion. Comme pour la question précédente, la catégorie la plus tentée par une réforme est celle des industriels, alors que les agriculteurs y sont dans leur grande majorité hostiles.

Le double nom, dont usent un nombre croissant de femmes et parfois d'hommes mariés, n'est pas la solution la plus simple. Si un M. Martin-Bernard épouse une Mlle Thomas-Petit (1), comment s'appelleront leurs enfants : Martin-Thomas, Bernard-Thomas, Martin-Petit, Bernard-Petit, ou pire, Martin-Bernard-Thomas-Petit ? Lorsqu'on leur soumet ce casse-tête, un quart des Français (26 %) répondent qu'ils ne veulent d'aucune de ces solutions et 14 % qu'ils sont sans opinion.

Un tiers d'entre eux (31 %) déclarent : *« Ce sont les enfants qui doivent choisir au moment de leur mariage un nom de famille commun, formé à la fois d'une partie de leur nom et d'une partie du nom de leur conjoint. Ce sera le nom qui sera transmis à leurs propres enfants. »* 8 % seulement des personnes interrogées approuvent la solution suivante : *« C'est la loi qui déterminera quelle partie du nom de chacun des parents sera transmise aux enfants. »*

Une loi très claire

A lire ce sondage, on comprend que les pouvoirs publics hésitent à se lancer dans une réforme. Cela ne justifie pas cependant que les administrations ignorent la loi. Celle-ci, qui date du 6 fructidor An II, est très claire : *« Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance. »* Autrement dit, rien ni personne ne devrait obliger une femme mariée à porter ou à faire état du nom de son conjoint. *Or, si la mention « nom* de l'époux » ne figure pas sur les passeports et les cartes d'identité, elle existe encore, imprimée, sur les cartes grises, et elle est très souvent exigée par les fonctionnaires qui établissent les dossiers administratifs.

Les pouvoirs publics *sont* conscients de ces difficultés. Des circulaires sont en préparation dans plusieurs ministères pour rappeler aux fonctionnaires que la mention *« épouse untel »* n'est pas obligatoire, et mettre en conformité les imprimés de l'administration. Faute de réforme plus profonde, ce sera déjà une satisfaction pour les féministes.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Martin, Bernard, Thomas et Petit sont, par ordre décroissant, les patronymes français les plus répandus. Dupont n'est qu'à la dix-neuvième place.

● *Le « stress » au travail* a été le thème principal du premier congrès de psychologie du travail de langue française qui a réuni des experts d'une quinzaine de pays, du 11 au 16 février, à Paris, sous la présidence de M. Pierre Goguelin, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Faits et jugements

Un policier condamné pour subornation de témoins.

Rennes. — Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné, jeudi 14 février, un inspecteur principal de police du commissariat de Poissy (Yvelines), M. Georges Lorenzo, âgé de quarante-huit ans, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende, pour subornation de témoins (article 365 du code pénal).

Le 9 janvier 1978, deux employés de l'usine Simca-Chrysler (aujourd'hui Talbot) de Poissy étaient interpellés en flagrant délit de trafic de pièces détachées. Entendus par la police, ils mettaient en cause leur contremaître, M. Vidal, l'un des indicateurs de M. Lorenzo. Averti de ces déclarations alors qu'il était de permanence à son domicile, l'inspecteur principal Lorenzo estimait que Vidal ne pouvait pas être impliqué dans cette affaire.

Dans la nuit, il recevait la visite du contremaître et, le lendemain matin, les deux employés revenaient sur leur première déposition et mettaient hors de cause M. Vidal. *« M. Lorenzo nous avait promis d'arranger l'affaire »*, ont-ils déclaré. Remis en liberté le 10 janvier en fin de matinée, les deux employés renouvelaient alors leurs accusations contre leur contremaître devant les responsables du service sécurité de Simca-Chrysler. L'enquête, confiée cette fois à un autre policier, conduisait à l'inculpation de M. Vidal, principal organisateur du trafic, et à la récupération de pièces détachées dont la valeur était estimée à 100 000 francs. Plus de la moitié se trouvaient au *domicile* du *contremaître*.

Le parquet de Versailles fut alors saisi des conditions dans lesquelles avait eu lieu la première partie de l'enquête. Et l'affaire fut renvoyée devant le tribunal correctionnel de Rennes, en raison de la qualité d'officier de police judiciaire de M. Lorenzo. — *(Corresp.)*

● *Les autorités maritimes portugaises* n'ont plus aucun espoir de retrouver les quatre disparus des vingt-deux membres de l'équipage du cargo britannique *Toulan*, qui a coulé, samedi 16 février, *dans le Tage, face à Lisbonne*, après avoir été éperonné par un cargo suédois. — *(A.F.P.)*

● *Un adjudant de l'armée de l'air*, Christian Coustan, trente-six ans, a tué d'une balle dans la tête, ce lundi matin 18 février à Mont-de-Marsan (Landes), son capitaine, Christian Marty, trente-deux ans, qui lui reprochait des anomalies dans la comptabilité de l'unité dont le sous-officier était chargé. L'adjudant Coustan s'est ensuite donné la mort.

Le secret au Conseil d'État

UN COMMUNIQUÉ DE LA CHANCELLERIE

Nous avons reçu, jeudi 14 février, le communiqué suivant de la chancellerie :

« On fait observer à la chancellerie que MM. Philippe Boucher et François Luchaire, dans le Monde *des 7 et 13 février 1980, ont interprété inexactement les règles du secret du Conseil d'État. Si le secret des délibérations du Conseil, statuant en matière administrative et législative, s'impose à chacun de ses membres, il appartient au gouvernement, destinataire des avis de la Haute Assemblée, de lever ce secret si bon lui semble. »*

[La chancellerie nous donne donc acte, « a contrario », que les répliques apportées à la lettre du directeur des affaires criminelles étaient entièrement fondées, à l'exception de ce point de détail... qui était aussi, pour ce qui nous concerne, un point d'ironie. — Ph. B.]

L'ONU VA LANCER UN PROGRAMME D'ACTION MONDIALE CONTRE LA DROGUE

(De notre correspondant.)

Vienne. — Les progrès du « fléau » de la drogue dans le monde sont pendant neuf jours au centre des travaux de la sixième session extraordinaire de la commission des stupéfiants des Nations unies qui a lieu depuis le 11 février, à Vienne (Autriche).

L'objectif principal du débat ouvert par M. Helmut Debatin, sous-secrétaire général de l'ONU, et auquel participent des représentants d'une soixantaine de pays et de plusieurs organisations internationales, dont l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol) et l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), est de lancer un programme d'action mondiale de lutte contre l'abus des drogues.

Ce programme, à moyen terme, prévu, faute de fonds suffisants, pour une période de quatre à cinq ans, a été élaboré à partir de résolution adoptée en 1979 par la session ordinaire de la commission des stupéfiants. Il prévoit notamment le renforcement des mesures de contrôle et la limitation du trafic et de la demande illicite. — W. B.

L'entreprise Ducassou de Lorient en règlement judiciaire.

Rennes. — Le tribunal de commerce de Rennes a prononcé vendredi 15 février le règlement judiciaire de la société Constructions Henri-Ducassou et Cie (bâtiments, travaux publics et génie civil) de *Lorient*, dont le nombre de salariés est tombé de 1 680 fin 1978 à 80 aujourd'hui. Placée sous le régime de la suspension provisoire des poursuites le 13 octobre 1978 (*le Monde* du 17 octobre 1978), l'entreprise Ducassou présentait un plan de redressement qui était homologué le 9 février 1979.

Malgré *« le caractère exceptionnellement sérieux de ce plan »*, qui, selon le tribunal de commerce, présentait les meilleures chances de réussite, la société Henri-Ducassou et Cie s'est trouvée dans l'impossibilité de faire face à sa première échéance le 9 février 1980. Le jugement insiste sur les retards ou les refus de paiement d'une grande part de la clientèle *« et tout particulièrement de sa clientèle publique et semi-publique »*. Déplorant de voir *« une entreprise saine peu à peu mise en pièces »*, le tribunal de commerce souligne avec une certaine amertume : *« Personne, à quelque niveau que ce soit, et en particulier parmi ceux dont la vocation est de soutenir l'emploi et d'animer l'économie régionale ou nationale, ne veut faire le moindre effort, le moindre geste pour soutenir la plus importante entreprise d'origine locale que cette branche professionnelle a connue en Bretagne. »*

Le règlement judiciaire ne concerne pas les deux filiales de la société Ducassou, Constructions industrialisées architectoniques de Bretagne, à L'Hermitage (Ille-et-Vilaine), et Seba-Bureau d'études techniques et d'organisation, de Paris, dont le redressement continue et qui ont respecté l'échéance du 9 février 1980. — *(Corresp.)*

● *Le cadavre d'un homme* atteint de deux balles dans la tête a été découvert, samedi 16 février, à l'arrière d'une voiture immatriculée à Rome écrasée sur des rochers à Anthéor, près de Saint-Raphaël (Var). D'après les enquêteurs, il s'agirait d'un peintre italien, M. Fabrizio Bozzi, trente-huit ans. Les valises qui contenaient des vêtements de prix et le portefeuille de M. Bozzi, qui renfermait 6 000 francs, n'ont pas été volés. L'hypothèse d'un suicide n'est pas écartée.

● *L'accident du Bayonne-Toulouse en 1975 : un chauffeur relaxé.* — M. Joseph Paya, cinquante-neuf ans, inculpé d'*« homicide involontaire »* pour avoir, le 22 mai 1975, conduit un camion-citerne chargé de 30 500 litres de mazout dont la collision avec le train Bayonne-Toulouse provoqua la mort de cinq personnes (*le Monde* du 24 mai 1975), a été relaxé par le tribunal de grande instance de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Son camion s'étant bloqué à la hauteur du passage à niveau de Séméac, à 4 kilomètres de Tarbes, M. Paya avait, selon ses déclarations, tenté, sans y parvenir, d'embrayer la marche arrière. Il avait eu alors juste le temps, avant l'arrivée du train, de sauter hors de la cabine de son véhicule. La S.N.C.F., ainsi que les familles des victimes, ont décidé de faire appel de cette décision. — *(Corresp.)*

● *Collision sur l'autoroute de l'Ouest.* — Une collision entre une centaine de véhicules a eu lieu lundi 18 *février* sur l'autoroute de l'Ouest (autoroute de Normandie), au niveau de Morainvilliers (Yvelines) en raison du brouillard qui s'était levé sur l'ouest de la région parisienne. En fin de matinée, un premier bilan faisait état de deux morts et vingt blessés.

MÉPRISE FRATRICIDE

Un jeune homme âgé de dix-neuf ans, M. Claude Tarraud, serveur dans un restaurant de Bordeaux, a été tué le 16 février, à Petit-Palais-et-Cornemps (Gironde), par son frère qui l'avait pris pour un cambrioleur.

M. Bernard Tarraud, âgé de vingt-six ans, tourneur sur métaux, domicilié à Gradignan, avait été surpris, en arrivant à la maison de ses parents, de trouver celle-ci ouverte, en désordre et apparemment vide de tout habitant. Entendant un bruit au premier étage, M. Bernard Tarraud se saisit d'une carabine et fit feu sur une silhouette qui descendait l'escalier, blessant très grièvement son frère qui devait décéder durant son transport à l'hôpital. Le meurtrier a été remis en liberté, dans la soirée du 17 février, au terme de sa garde à vue à la gendarmerie de Lussac.

RELIGION

UN COLLOQUE A L'ARBRESLE

Deux cents chrétiens à la recherche d'une stratégie pour limiter les excès de l'autorité

De notre envoyé spécial

L'Arbresle (Rhône). — Deux cents chrétiennes et chrétiens — prêtres, laïcs, religieux et religieuses — se sont réunis au Centre Albert-Legrand au couvent de L'Arbresle (Rhône), les 16 et 17 février, venus de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse pour discuter du thème « Recherches de la foi et autorité dans l'Eglise ». Les trois évêques invités — Mgr Robert Coffy, président du bureau d'études doctrinales de l'épiscopat français, et les deux évêques auxiliaires de Lyon — n'ont pas pu ou pas voulu se rendre au colloque.

Deux cents participants : le nombre peut paraître négligeable, mais, outre le fait que beaucoup d'inscriptions ont dû être refusées faute de place, ceux qui ont assisté au colloque de L'Arbresle — la plupart ayant été invités par cooptation — représentaient des groupes et des communautés plus larges, même s'ils n'étaient pas mandatés pour parler en leur nom (1). Y assistaient de nombreux théologiens connus, dont les Pères Jacques Pohier et Jean Vimort (*le Monde* du 16 février) et des membres de communautés de base qui selon un des organisateurs « *représentent un réseau très riche de militants* ». Le fait que la moyenne d'âge se situait entre quarante et cinquante ans ne voulait pas forcément dire que les jeunes ne s'intéressent pas au sujet débattu, mais surtout que les participants engagés depuis de nombreuses années exercent une responsabilité dans leur milieu.

Le colloque a été organisé à la suite des sanctions prises par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi à l'encontre d'un certain nombre de théologiens connus dans le but de dépasser le stade de la protestation (signatures, pétitions) par un travail de réflexion. On voulait montrer qu'il existe dans l'Eglise d'autres courants de pensée que ceux cautionnés par la hiérarchie ; et que ces courants peuvent être exprimés publiquement par des chrétiens responsables qui, selon le mot du dominicain Bernard Quelquejeu, pensent que la régulation de la foi est « *une affaire trop grave pour être laissée entre les mains des bureaucrates* ».

Or le colloque a aussi montré que, pour beaucoup de croyants, la régulation de leur foi est trop importante pour être laissée entre les mains des théologiens, même s'ils se reconnaissent dans les tentatives de dire leur foi entreprises par un Jacques Pohier, un Jean Vimort ou un Hans Kung avec qui ils ont exprimé une solidarité totale et pour la liberté d'expression de qui ils sont prêts à se battre.

Un leitmotiv est revenu aussi bien chez les théologiens que chez les laïcs selon lequel il n'est plus possible de parler « *au nom de l'Eglise* ». « *Ma foi*, a dit Mme Elisabeth Magniny, *est d'abord l'expression personnelle d'une croyance en tant que sujet* » et le Père Jean Vimort de renchérir : « *Le centre de la régulation de la foi, c'est nous-même. Les théologiens et le magistère sont seconds, voire secondaires.* »

Le théologien dominicain belge Ignace Berten, qui est professeur de séminaire, récuse pour sa part le titre de « *théologien officiel* ». Il a commencé son exposé en ces termes : « *Je ne veux pas parler au nom de l'Eglise, mais en mon nom propre de croyant dans l'Eglise à l'écoute d'autres croyants.* » Mais il ne nie pas son appartenance à l'institution dont il dépend pour sa subsistance, et il avoue simplement : « *Je nage entre la paisible confiance et la peur.* »

Une fois l'exigence posée de pouvoir dire sa propre foi — même si elle est incomplète, hétérodoxe, voire taxée d'hérésie par le magistère — est apparue une deuxième constatation qui a vite fait l'unanimité : la confession de foi telle qu'elle est imposée et utilisée comme norme par l'autorité devient un instrument de pouvoir. Au lieu d'être l'expression spontanée de la foi de la communauté croyante comme à l'origine, la confession de foi, dit le Père Berten, devient « *un instrument privilégié du pouvoir, par le détournement d'un bien commun de la communauté, car toute confession de foi est partielle et inachevée. Prétendre posséder toute la foi sous forme de « dépôt » est une négation de Dieu* ». Ou, comme le dit plus crûment le Père Réginald Ringenbach, dominicain : « *La bureaucratie ecclésiastique confond allègrement dépôt de la foi et dépotoir de l'histoire !* »

Face à cette dépossession de leur foi personnelle par les divers magistères, les chrétiens commencent à réagir. Si les théologiens sont encore rares pour oser « *dire Dieu* » à la manière de Jacques Pohier ou confesser publiquement ce à quoi ils ne peuvent plus croire, comme Jean Vimort, les laïcs sont nombreux à avoir opéré un choix, fût-il inconscient, parmi les « *vérités du Credo* ». Et ils se rendent compte qu'ils échappent, en dernière analyse, au pouvoir clérical.

Lors des commissions qui ont alterné avec les assemblées générales du colloque, les laïcs ont pu apporter des témoignages sur la manière dont ils peuvent agir dans des communautés situées en marge de l'Eglise et ayant souvent des rapports conflictuels avec l'évêque. C'est le cas d'une communauté à Nantes qui célèbre les sacrements en dehors des structures paroissiales — eucharistie, baptêmes, mariages — et qui a réussi à se faire reconnaître, au moins tacitement, par l'évêque grâce à la médiation du prêtre-animateur qui refusa de jouer le jeu du pouvoir. Ces exemples se multiplient (Bussy, la Cité universitaire à Paris, etc.).

Mais la reprise en main se dessine un peu partout depuis l'avènement de Jean-Paul II. Le Père Louis de Vaucelles, jésuite des « Etudes », a montré, statistiques à l'appui, comment l'appropriation de la foi par les classes moyennes aux Pays-Bas, dans les années qui ont suivi le Concile, a été « cassée » par les autorités romaines, d'abord par la nomination de deux évêques conservateurs puis par le récent synode particulier à Rome. Comme l'a fait remarquer le Père Jean Cardonnel, dominicain : « *Le Concile a défini l'Eglise comme peuple de Dieu alors que les évêques, une fois rentrés chez eux, ne voient qu'une clientèle religieuse.* »

Un dilemme sans issue

Reste le problème de la nécessaire régulation de la foi. Certains ont prôné une « autorégulation » au risque de tomber dans le subjectivisme, d'autres une « *régulation fraternelle d'une communauté locale, voire d'une Eglise locale, par rapport à une autre* », mais un pasteur protestant a reconnu que cela ne suffisait pas dans son Eglise à cause de la passivité des laïcs.

Le Père Jean-Pierre Jossua, théologien dominicain, a alors posé le problème avec ses inéluctables contradictions. Il faut choisir entre l'Eglise et Jésus. Dans l'Eglise primitive, l'identité du Christ élaborée par saint Paul a structuré la foi des chrétiens de l'intérieur et s'il y avait diversité de confession de foi il y avait déjà une délimitation qui menait inévitablement à l'exclusion. Même si on réussit à se débarrasser de la perversion des confessions de foi utilisées non plus pour transmettre la foi mais pour maintenir le pouvoir, pense Jean-Pierre Jossua, tôt ou tard il y aura autorégulation ou auto-exclusion.

Jésus, en revanche, poursuit-il, n'a jamais exclu personne. Au contraire, exclu lui-même de sa communauté religieuse, il accueille tous les autres exclus religieux. Mais si on poursuivait cette logique jusqu'au bout, on aboutirait à « *une pluralité indéterminée et irréductible d'interprétations* ». Le dilemme est sans issue : « *Faut-il consentir à une limitation, donc à une exclusion, ou bien à une inclusion sans limites qui risque de mener à la dissolution du christianisme ?* »

La question est restée sans réponse, mais l'assemblée s'est terminée par un consensus au moins sur ce qu'elle refusait : les méthodes de régulation actuelles et notamment le climat de répression qui règne dans le domaine de la recherche théologique. Avant de se séparer, les participants ont discuté des différentes stratégies que doit adopter la minorité agissante qu'ils composent : pressions sur les évêques, appui des théologiens menacés, production d'une théologie parallèle, conscientisation du peuple chrétien...

Certains se sont demandé enfin si le colloque de l'Arbresle aurait un impact quelconque sur l'Eglise officielle. La réponse est venue aussitôt sous forme d' « un communiqué du Bureau d'études doctrinales de l'épiscopat » (rédigé sous l'autorité de l'évêque qui avait refusé de se rendre à l'Arbresle) et publié le lendemain du colloque, pour mettre les laïcs en garde contre « *des réactions passionnelles, un article de journal, une opinion entendue...* » Le dialogue de sourds continue.

ALAIN WOODROW.

(1) Des personnes participant personnellement au colloque appartiennent à l'un des groupes suivants : communautés dominicaines de l'Arbresle, de Saint-Jacques et de Maydieu à Paris, Mouvement international hommes et femmes dans l'Eglise, prêtres du diocèse de Lyon, revues *Lumière et Vie*, *Cultures et Foi*, et *Echanges* (Lyon), Centre Albert-Legrand, antenne diocésaine de formation de Lyon, aumônerie des étudiants (Lyon), revue *Concilium*, communauté de base Toulouse 74, communauté des Amis de Marcel Légaut de Strasbourg, Institut Fe y Secularidad, revue *Vita Christiana*, Institut catholique d'études sociales de Barcelone, *la Lettre*, communauté de la Croix-Rousse, Chrétiens pour le socialisme (Belgique et France), Notre Combat, Groupe de Damas (Cherbourg), Rencontre informelle de la Manche, communion de Boquen, etc.

Une mise en garde de l'épiscopat contre les « réactions passionnelles »

Le bureau d'études doctrinales de l'épiscopat français, dont le président est Mgr Robert Coffy, a publié le communiqué suivant, le lendemain même du colloque de L'Arbresle, auquel Mgr Coffy avait refusé de participer :

« *Plusieurs « affaires » concernant des théologiens connus provoquent des remous de l'opinion publique. Elles suscitent des réactions dans l'Eglise catholique et hors de l'Eglise.*

» *Pour un catholique, ces questions sont graves : elles engagent son attachement à l'Eglise dans laquelle il vit sa relation à Jésus-Christ. Ces questions sont sérieuses, elles ne peuvent être résolues par des réactions passionnelles. La foi est en jeu : un article de journal, une opinion entendue, ne suffisent pas pour en rendre compte.*

» *Des documents existent. Tous ceux qui veulent se former une opinion personnelle pourront les consulter :*

» ● *En ce qui concerne le professeur Hans Küng, durant douze années de conversations et de tentatives de dialogue, soixante-sept documents ont été écrits. Ils proviennent soit du professeur Küng, soit de la Congrégation pour la doctrine de la foi ou de l'épiscopat allemand. Ils seront publiés ces jours-ci en français (1).*

» ● *Le déroulement des conversations avec le Père Jacques Pohier vient d'être rendu public par les Pères dominicains (2).*

» *Tous ceux qui veulent juger loyalement, en connaissance de cause, le pourront. Ayant ainsi éclairé tous les débats de procédure, nous devons regarder ce qui est en jeu dans ces dossiers. La foi en Jésus-Christ est vitale, elle est chose sérieuse. Elle mérite que l'on s'informe et que l'on réfléchisse. Elle est acte d'hommes responsables dans la communion de l'Eglise.* »

(1) Le « Dossier Küng » sera publié à la fin du mois de février aux éditions Fayard.

(2) Une documentation sur l'affaire Jacques Pohier a été publiée dans les « Informations dominicaines internationales » du 11 décembre 1979, éditées à Rome au couvent Sainte-Sabina.

LA RÉSOLUTION FINALE

Voici l'essentiel de la résolution finale :

« *Conscients de la nécessité permanente de chercher, nous tentons, en effet, aujourd'hui d'exprimer avec liberté et responsabilité une foi qui s'inscrit dans toutes nos pratiques. Nous partageons ce que nous vivons. Nous nous interrogeons sur la manière dont nous pouvons traduire dans notre culture et nos combats la Bonne Nouvelle de l'Evangile. Nous confrontons ce que nous découvrons. Nous reconnaissons à chacun et à chacune le droit à la parole, au risque de l'erreur. Nous avons besoin de temps pour cheminer, nous conforter et nous convertir. Nous attendons la confiance des autorités qui, dans l'Eglise, partagent avec nous la responsabilité du service de l'Evangile. Assumant au besoin les conflits, nous prenons aussi la liberté de les contester ; nous savons qu'il n'est pas de vie chrétienne sans communion ecclésiale.*

» *C'est justement pourquoi nous ne voulons plus admettre les pratiques qui ont figé le visage de l'Eglise — en particulier ces derniers mois — jusqu'à la faire apparaître comme une institution centralisante, péremptoire, cléricale, masculine, excluant les femmes, suffisante envers les autres Eglises, envers la culture moderne et les valeurs qui en sont nées, intolérante à l'égard de la recherche théologique et ses expressions diverses, méfiante envers les exigences de conscience personnelles et collectives.* »

Les travaux du comité exécutif du Conseil œcuménique des Églises

Le renforcement du magistère papal repose les questions qui remontent à la Réforme

déclare le pasteur Potter

De notre correspondant

Strasbourg. — Les positions actuelles de la hiérarchie romaine posent un problème sérieux au Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.). C'est une des constatations de la session d'étude du comité exécutif du C.O.E. qui a eu lieu du 11 au 15 février au centre de rencontre protestant du Liebfrauenberg, dans le nord de l'Alsace.

Exposant samedi 16 février les conclusions de cette réunion, le pasteur Philip Potter, secrétaire général du C.O.E., a été très direct vis-à-vis du Vatican. Il a déclaré, à la veille même de la rencontre à Marseille du comité mixte Eglise catholique romaine-C.O.E. : « *D'un côté, il y a les déclarations très fortes et fréquentes du nouveau pape sur l'œcuménisme selon Vatican II. Il m'a assuré personnellement de son enthousiasme pour promouvoir la recherche œcuménique dans l'Eglise... De l'autre, il y a aussi à travers le cas de Hans Küng et des autres théologiens sanctionnés le renforcement du* magisterium, *de l'autorité du pape et des évêques. Ce renforcement repose toutes les questions qui remontent à la Réforme.* »

Au moment de la réunion de Marseille, a indiqué le pasteur Potter, « *il faut savoir où nous allons, entre les positions du secrétariat romain pour l'unité et les décisions de la Congrégation de la foi qui reprend de plus en plus les procédures du Saint-Office. Cette attitude pose la question de la libre recherche théologique qui a permis d'envisager d'une façon nouvelle les points qui nous divisent* ».

Pour exprimer et confesser la foi dans le contexte d'un monde sécularisé et angoissé, a souligné le secrétaire général du C.O.E., on ne peut pas se référer toujours à Vatican II. « *Le concile est-il une porte sur l'avenir de la recherche de l'unité entre chrétiens ou au contraire une barrière ?* » « *On a l'impression*, a ajouté le pasteur Potter, *que le Vatican considère le concile comme une fin en soi. Ce n'est pas là un style œcuménique ni une démarche de pèlerin qui privilégierait davantage l'action de l'Esprit-Saint.* »

La réunion du Liebfrauenberg s'est terminée par l'adoption de deux déclarations, concernant l'une, les « menaces sur la paix », l'autre, la situation en Rhodésie. La première fait appel aux Eglises réunies dans le C.O.E. pour œuvrer à la sauvegarde de la paix et de la détente. Parmi les menaces les plus graves, le texte évoque notamment l'invasion de l'Afghanistan. Il a été adopté à l'unanimité des participants parmi lesquels des représentants d'Eglises d'U.R.S.S. et des pays socialistes. Pour la Rhodésie, le C.O.E. appelle les Eglises africaines concernées à un intense travail de reconstruction tout en demandant aux gouvernements de la région de tout faire pour éviter une guerre qui pourrait s'étendre à toute l'Afrique centrale.

Le C.O.E. veut aussi entreprendre un effort en direction des musulmans. Il s'agit de mieux comprendre l'islam et ses richesses spirituelles. Les lignes directrices pour un dialogue entre chrétiens et musulmans ont été définies. Sur le plan plus strictement religieux, le comité exécutif a constaté qu'il existait à présent un large consensus entre les Eglises à propos du baptême et de l'Eucharistie. Ces deux points formeront des thèmes centraux de la prochaine assemblée générale du C.O.E. à Vancouver en 1983.

JEAN-CLAUDE HAHN.

PRESSE

POLÉMIQUE A LILLE

AUTOUR DU LANCEMENT DU « MATIN DU NORD »

M. Pierre Mauroy, député (P.S.), maire de Lille, aurait « *fourni le fichier de la ville au P.-D.G. du* Matin de Paris, *M. Claude Perdriel* ». Telle est l'accusation portée, dimanche 17 février, par M. Roger Delbarre, dans l'édition dominicale du quotidien communiste *Liberté*, dont il est le rédacteur en chef.

Selon *Liberté*, M. Yves Boucher, un conseiller municipal d'Hellemmes, dans la banlieue lilloise, aurait, en effet, reçu une lettre de la mairie de Lille dans une enveloppe comportant la même faute d'orthographe dans son nom, que sur un bulletin de souscription adressé par M. Perdriel.

Pour sa part, M. Pierre Mauroy, interrogé par l'A.F.P., a simplement indiqué qu'il répondrait à d'éventuelles questions sur le sujet, au cours de la conférence de presse consacrée aux problèmes municipaux, prévue pour mardi.

Une campagne de soutien moral et financier avait été lancée, en effet, il y a une quinzaine de jours, dans le Nord et le Pas-de-Calais, pour la création d'un « quotidien régional de gauche », — *le Matin du Nord*, — qui pourrait sortir vers la mi-avril.

Cet appel, signé par M. Claude Perdriel, en tant que directeur de la publication du *Matin de Paris*, était appuyé par une lettre de M. Pierre Mauroy, et par M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais.

Soulignant le virage à droite de *Nord-Matin*, depuis qu'il est contrôlé par M. Robert Hersant, M. Perdriel — dont la lettre était assortie d'un bon de souscription — annonçait que *le Matin du Nord* aurait trois éditions : une dans la métropole lilloise, une sur le littoral et une dans le bassin minier. Le journal comprendrait 46 pages dont 16 pages régionales.

Il sera réalisé, « *dans un souci de vérité, d'objectivité et de rigueur* », par des journalistes de la région et sera imprimé à Lille.

● *Toutes les éditions de « France-Soir »* ont été tirées dimanche 17 février, pour la première fois, à l'imprimerie du groupe Hersant de la Plaine-Saint-Denis, qui réalise déjà celles du *Figaro* et de *l'Aurore*.

Paris-Turf, doté d'importantes archives photos et qui exige une composition très délicate, passera sous peu de la rue de Richelieu sous les presses de l'imprimerie Réaumur, siège de la rédaction de *France-Soir*.

CARNET

Mariages

— Gérard-Louis BOURLON,
et
Ange Euphrasie EQUIXOR
ont la joie d'annoncer leur mariage célébré en la mairie de Pondichéry le 7 janvier 1980.
34, rue Romain-Rolland, Pondichéry (Inde).
Vallée Saint-Pierre, Ile de la Réunion.
32, avenue Jean-Jaurès, Bourges (Cher).

— Françoise CALAIS
et
Gérard BADOU
sont heureux de faire part de leur mariage.
E 48 Agde-Marine, 34300 Cap-d'Agde.
11, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

— Isabelle SAINT-JACQUES LARAQUE
et
Roland A. AGABEKYAN
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans la plus stricte intimité le 28 décembre 1979.
30, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Jean Auvigne,
M. et Mme Ernest Derieux,
M. Jean-Charles Auvigne,
MM. Rémi et Olivier Derieux,
Les familles Poulain et Acremant,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean AUVIGNE,
journaliste,
ancien rédacteur en chef
d' « Auto-Car »,
leur époux, père, beau-père, grand-père, survenu le 11 février 1980, à Neuilly, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 14 février 1980, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, dans la plus stricte intimité.
3, villa du Roule, 92200 Neuilly.

— M. Patrick Barberon et Mme, née Dominique Le Bris-Tassel, ses parents,
Roch et Julien, ses frères,
ont la douleur de faire part du décès de
Briac BARBERON,
survenu le 14 février 1980, dans sa quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Verneuil-sur-Seine, le mardi 19 février, à 9 h. 45.
76, avenue du Château, 78480 Verneuil-sur-Seine.

— Mme Pierre Blanc et son fils Dominique ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BLANC,
leur époux et père, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 15 février 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le mardi 19 février 1980, à 11 heures (métro Pont-de-Neuilly).
83, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement contradictoire du Tribunal Correctionnel de CRETEIL, 11e Chambre, rendu le 18 octobre 1978, le nommé SORDOILLET Guy, né le 3 août 1925 à GRENOBLE, demeurant, 12, rue des Princes à BOULOGNE (92), directeur de la publicité à CONFORAMA, a été déclaré coupable des infractions de fraude fiscale et de publicité mensongère prévues aux articles 1 et 7 de la loi du 1-8-1905 et des articles 1 et 2 de la loi du 25-6-1936 relative au commerce de cuir et l'article 44 de la loi du 27-12-1973 et a été condamné à 10.000 F d'amende.

Par jugement contradictoire du Tribunal Correctionnel de CRETEIL, 11e Chambre, rendu le 18 octobre 1978, le nommé SORDOILLET Guy, né le 3 août 1925 à GRENOBLE, demeurant 12, rue des Princes à BOULOGNE (92), directeur de la publicité à CONFORAMA, a été déclaré coupable de l'infraction de publicité mensongère prévue aux articles 44, 45, 46 de la loi du 27-12-1973 et a été condamné à 10.000 F d'amende.

Par arrêt en date du 7 décembre 1979, la 20e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné MANTE PROUST Patrice, né le 5 novembre 1926 à PARIS-8e, Président-Directeur Général, demeurant à PARIS-18e, 26, rue Norvins à 4 amendes de 2 500 F pour infraction au code du travail.

Extrait des Minutes du Secrétariat-Greffe du Tribunal d'EVRY.
Par jugement du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, en date du 16 mai 1979, le nommé ROUMIGUIER René, demeurant 14, quai Marcel-Boyer à IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne), a été condamné à 3 amendes de 2 000 F pour infraction au code du travail.

Extrait des Minutes du Secrétariat-Greffe du Tribunal d'EVRY.
Par jugement du Tribunal de Grande Instance d'EVRY, en date du 2 mai 1979, le nommé STRINGER Mario, demeurant 14, rue Condorcet à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Val-de-Marne) a été condamné à TROIS AMENDES de 2 500 F pour infractions au code du travail.

(Publicité)

DECLARATION D'ABSENCE

Cabinet de Me C. RICHARD, avocat, 75013 PARIS, 8, square de Port-Royal. Les Consorts FLON ont déposé au Tribunal de Grande Instance de Bobigny une requête afin de faire déclarer l'absence de Pierre, dit Paul CARMOUCHE, né le 12 octobre 1858 à la Villette (actuellement Paris 19e), disparu en 1875 de son dernier domicile à AUBERVILLIERS, 58, rue Solférino.
L'extrait de cette requête aux fins de publicité a été visé par le Procureur de la République, le 5 février 1980.

CARNET

— Régine Nguyen Van Chi-Bonnardel,
Françoise Corrèze,
Luc Nguyen et Eliane Meillier,
Et tous ses amis proches, français, africains,
Ses amis vietnamiens,
ont la douleur de faire part de la mort de

NGUYEN VAN CHI,

le 15 février 1980, dans sa soixante-quatorzième année.

Le défunt avait fait don de son corps à la faculté de médecine de Paris. Il n'y a pas eu d'obsèques.

36, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.
172, rue de Charenton, 75012 Paris.
12, rue des Ursulines,
93100 Saint-Denis.

— Le Comité vietnamien d'entraide et de solidarité a la douleur de faire part du décès de son président,

NGUYEN VAN CHI,

le 15 février 1980.

Pour les condoléances, un registre est ouvert au siège du Comité, 42, rue Campo-Formio, 75013 Paris, de 10 heures à 18 heures le vendredi 22, et de 9 heures à 12 heures le samedi 23 février 1980.

Un office religieux bouddhique sera célébré le samedi 23 février 1980, à 15 h. 30, à la pagode Truc-Lâm, 9, rue de Neuchâtel, 91120 Villebon-sur-Yvette. Tél. : 014-58-15.

— Aragon, Jean Marcenac, Georges Ternet et Françoise Corrèze, au nom des comités nationaux d'intellectuels du Front national, font part de la *mort de*

NGUYEN VAN CHI,
professeur,

qui fut un précieux auxiliaire de la résistance aux nazis, sous l'occupation, dans la région lyonnaise.

(Lire page 5.)

— Nous apprenons le décès, survenu à Rennes, du

général (cadre de réserve) Pierre CUEFF,

grand-croix de la Légion d'honneur, dont les obsèques seront célébrées le mardi 19 février, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rennes.

[Né le 10 juillet 1891 à Brest, Pierre Cueff s'engage en 1912 dans l'arme du génie, au sein de laquelle il fera une longue carrière. Sous-lieutenant en juillet 1915, il est blessé durant la première guerre mondiale, en 1917, reçoit six citations et la médaille de Verdun.

Lieutenant-colonel en 1939, il est chef d'état-major de la 2ᵉ division d'infanterie. Sous l'occupation, il appartient comme colonel (1942) aux Forces françaises de l'intérieur en Ille-et-Vilaine. Il est arrêté par les Allemands et déporté le 10 août 1943 pour actes de résistance et rapatrié en 1945. Il reçoit cinq citations et la médaille de la Résistance.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Bernard Daniel,
M. et Mme Michel Daniel et leur fils,
M. Richard Daniel,
M. Philippe Daniel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Bernard DANIEL,

survenu à l'âge de soixante-sept ans, en son domicile.

15, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

— Mme Louise Ayral,
Les familles Fenwick, Greaud, Prin, Pays,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jacques FENWICK,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile, le 13 février 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale au cimetière de Ferrières-en-Brie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le vendredi 22 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul.

8, rue de Rocroy,
75480 Paris Cedex 10.

— Les conseils d'administration,
Les actionnaires et le personnel des sociétés Fenwick,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Jacques FENWICK,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur de la chambre syndicale de machines-outils,

survenu le 13 février 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le vendredi 22 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul.

8, rue de Rocroy,
75480 Paris Cedex 10.

[Né en 1887, M. Jacques Fenwick était entré en 1904 dans le groupe qui porte son nom et dont l'activité se bornait à l'importation de machines-outils, activité encore exercée aujourd'hui, puisque *M. Fenwick fut président de la chambre* syndicale des importateurs de machines-outils. C'est lui, cependant, qui, à partir de 1950, développa le secteur de la manutention (notamment les élévateurs), qui assure aujourd'hui les deux tiers du *chiffre d'affaires total (près de 1 milliard* de francs) du groupe Fenwick. M. Jacques Fenwick fut également à l'origine de la création de la filiale Fenwick-Aviation, spécialisée dans l'importation d'appareils aériens.]

— Mme Gérard Guermonprez,
M. et Mme Eric Guermonprez,
Géraldine, Ségolène et Coralie,
M. et Mme Jean-Léon Guermonprez,
Jean-Luc, Thierry, Jérôme et Loup,
M. et Mme Antoine Buffet,
France, Daniel Gacoin, son fiancé,
Sophie, Charles-Henri, Pierre, Guillaume et Grégoire,
M. et Mme Henri Giraud,
Delphine, Sibylle,
Angélique et Clotilde,
M. et Mme Denis Guermonprez,
Camille et Amélie,
M. et Mme Jean-Noël Messié,
Antoine et Benoît,
M. et Mme Christophe Guermonprez,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Guermonprez, sa belle-sœur,
M. et Mme André Juglar et leurs enfants,
La famille Margerand,
Mme Hélène Seriot,
Sa cousine et ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard GUERMONPREZ,

survenu subitement le 16 février 1980, à Paris, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier le mercredi 20 février, à 10 h. 30.

7, rue Pérignon, 75015 Paris.

— M. et Mme Lionel Besnier,
Mme Charles Jaubert,
Mme Raymond Jaubert,
Le docteur Henri Dandin-Clavaud,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
font part du rappel à Dieu, le 15 février 1980, de

Annie JAUBERT,
exégète,
maître de recherche au C.N.R.S.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 20 février, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Cécile d'Epinay-sur-Seine (93) 135, avenue de la République, suivies de l'inhumation au cimetière de Joncherolles (Pierrefitte).

Priez pour elle.

Ni fleurs ni couronnes.

Moyens d'accès :
métro Saint-Denis-Porte de Paris, autobus 154, arrêt Foch-République.
S.N.C.F. en gare du Nord, arrêt Epinay-Villetaneuse.

15, rue de la Concorde,
93800 Epinay-sur-Seine.

[Née le 25 octobre 1912 à Bordeaux, Annie Jaubert était agrégée des lettres (1937). Attachée de recherche au C.N.R.S. (1948), elle passe son doctorat de troisième cycle (1960), devient chargée de recherche (1962) et passe son doctorat d'Etat (1963). Elle était maître de recherche depuis 1966. Annie Jaubert a consacré sa vie à l'exégèse du Nouveau Testament.]

— M. et Mme Jean Lagabrielle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Chevrier, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Paul LAGABRIELLE,
née Anne Gouverneur,

survenu le 15 février, dans sa quatre-vingt-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité à Vayrac (Lot).

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

— Nous apprenons le décès de

M. Jean MARNIER.

[Né en 1898, Jean Marnier, après avoir suivi des études notariales, était entré dans la société spécialisée dans la production de liqueurs Marnier-Lapostolle en 1927, et il y occupa successivement les postes de directeur commercial, administrateur et vice-président. Il avait pris sa retraite en 1977.]

— *Roanne (42).*
Lyon (69).
Le Cheylard (07).
Paris (75).
Mme Marcel Roche,
M. Eugène Vernhet,
M. et Mme René Robert et leurs enfants,
M. Gérard Roche,
M. et Mme Robert Cochez et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ROCHE,

survenu le 17 février 1980, dans sa cinquante-neuvième année.

Les funérailles religieuses auront lieu le mardi 19 février à 9 h. 30, à la chapelle de l'hôpital de Roanne (42).

L'inhumation à 11 h. 30 au cimetière du Crest-de-Roc à Saint-Etienne (42).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Albert Simonin,*
M. et Mme Jacques Lucas,
Virginie Lucas,
Mme Louis Bourquin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Albert SIMONIN,

survenu le 15 février à Paris (15ᵉ).

Le service religieux en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, place Gerbert, Paris (15ᵉ), sera célébré le mardi 19, à 15 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue Lecourbe, Paris (15ᵉ).
38, rue du Docteur-Blanche, Paris (16ᵉ).
(Le Monde daté 17-18 février.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger SOURIE,
professeur agrégé
à l'université de Limoges,

survenu brutalement le 13 février, à l'âge de soixante-cinq ans.

De la part de ses enfants, ses collaborateurs, ses élèves et ses amis, qui avaient pu apprécier son immense culture dans tous les domaines, ainsi que ses qualités humaines exceptionnelles.

— Jeannine Surel et Monique Davies-Surel ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Lucienne SUREL,
professeur d'anglais honoraire,

Les obsèques ont eu lieu à Valenciennes, le 18 février, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Joseph FONTANET, dans l'impossibilité de répondre actuellement à tous ceux qui l'ont entourée dans l'épreuve, les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

— Mme Jean Rousselet et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Jean ROUSSELET.

41, avenue Bosquet, Paris (7ᵉ).

Anniversaires

— A tous les amis de

Gilbert A. BILLIEMAZ,

qui, le 26 février prochain, voudront bien s'unir en l'esprit, dans le souvenir de celui qu'ils n'ont pas oublié.

— Pour le septième anniversaire de la mort de

Mme Louis FRIDERICH,

le 16 février, une pensée est demandée à ses amis.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du retour à Dieu de

Antoine GIACOMETTI,

la messe de 18 h. 30 à la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital (75013), sera célébrée par son fils Louis, en union avec tous ceux, vivants et morts, qui l'ont connu et aimé, le 22 février.

— Une messe anniversaire à la mémoire de

Jean LEGARET,

sera célébrée jeudi 21 février 1980, à 18 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine à Paris (4ᵉ).

Services religieux

— A la mémoire du président

Gabriel PECQUERAUX,

décédé le 12 janvier 1980, un service religieux sera célébré le mercredi 20 février, à 17 heures, en l'église Saint-Augustin de Paris (8ᵉ).

La Fédération française de la tannerie mégisserie voudrait qu'à cette occasion tous ses amis puissent lui rendre un dernier hommage.

Communications diverses

— Loge fidélité nᵒ 3, vendredi 7 mars, 19 h. 30. Rite anglais émulation. Tableau premier grade. Etude charte maçonnerie traditionnelle libre. Sur invitation. L.N.F. B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi charte sur demande.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-V, mardi 4 mars, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Jean-Real Nadeau : « Essai d'analyse de la cité éducative dans le contexte des sociétés occidentales du vingtième siècle à partir de l'approche systématique ».

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 24 FEVRIER à 14 h.
TABLEAUX
Collection violons et montres
bijoux, argenterie
Objets d'art, bronzes, statues
XVIIIᵉ et XIXᵉ
AMEUBLEMENT : salon et salle à manger fin XIXᵉ comprenant 16 pièces
Exp. ven. 15-17 h. - 20 h. 30-22 h. sam. 10-12/14-18 h., dim. 10-11 h. 30
Mᵉˢ J. et J.-P. LELIEVRE, c.-pr.
1 bis, pl. Général-de-Gaulle,
28000 CHARTRES - T. (37) 36-04-33

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES
Place du Château, 78000 VERSAILLES - 951-97-23
DIMANCHE 24 FEVRIER 1980 à 14 h.
DESSINS AQUARELLES, PASTELS, GOUACHES TABLEAUX ANCIENS
OBJETS D'ART SIEGES ET MEUBLES ANCIENS, MOBILIER
BOIS NATUREL - TAPISSERIES DES XVIᵉ, XVIIᵉ, XVIIIᵉ
Mᵉˢ CHAPELLE, PERRIN, FROMANTIN, Commissaires Priseurs
Tél. : 950-69-82 + 75-04
EXPO : vendredi 22 et samedi 23 février de 10 heures à 18 heures
vendredi 22 en soirée de 21 heures à 23 heures.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Etude du not. Jozef CLERENS - KORENMARKT nr. 47, 2800 MECHELEN, tél. : 015/41-53-25. — VENTE PUBLIQUE par Ministère du Notaire Jozef CLERENS, résidant à MALINES, aura lieu à la date mentionnée ci-après et en présence du juge de paix du canton de WILLEBROEK, la vente publique sans prime mais sous réserve de surenchère et possibilité d'une seconde séance de vente.

Cne de PUURS-RUISBROEK (Province d'Anvers), BELGIQUE

UNE VASTE ET MODERNE MALTERIE

(connue sous le nom ROELANTS-MALTINGS) - Kanaaldijk
Superficie bâtie : 4.238 m2. — Cadastre : sect. B. - nᵒ 436/d - 450/e - 456/e - 457/e - 468/g - 494/e.
Comprenant :
- 12 grands halls de maltage et 2 complexes de silos à grains ;
- silos d'attente et tours d'ascenseurs ;
- ateliers de réparations ;
- station d'épuration d'eau ;
- vastes bureaux modernes équipés d'un laboratoire ;
- situé le long du canal maritime (Escaut-Bruxelles), quai sur une longueur de 200 mètres.

Facilités :
- tank à mazout *(capacité : 280.000 litres)* ;
- installation électrique — 10.000 volts — Cie E.B.A. ;
- installation de gaz (cabine centrale) ; conduite souterraine 250 mm Ø ;
- égouts et système d'évacuation d'eau ;
- accès facile et spacieux via le canal maritime et par la route nationale A 12 Anvers-Bruxelles.

Séance de vente :
L'adjudication sous réserve de surenchère et possibilité d'une seconde séance de vente aura lieu au prétoire de la justice de paix du canton de Willebroek, Kloosterstraat 18, le mercredi 20 février, à 10 h. 30.

VENTE APRES *LIQUIDATION DE BIENS* au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 28 février 1980, à 14 heures
EN DEUX LOTS

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER à ANTONY

(92) - 74, avenue Aristide-Briand

1ᵉʳ lot - APPARTEMENT sis au 5ᵉ étage, porte droite

composé d'une entrée, cuisine, salle de séjour, deux chambres, W.-C., salle de bains, penderie, dégagement, vide-ordures dans le séchoir, formant le nᵒ 13 du règlement de copropriété et les parties communes y afférentes **LIBRE** Et UNE CAVE AU SOUS-SOL portant le nᵒ 11 du plan des caves et les parties communes y afférentes, formant le lot nᵒ 26 du règlement de copropriété.

MISE A PRIX : 150.000 F

2ᵉ lot - EMPLACEMENT portant le nᵒ 2 dans le garage collectif au sous-sol pour voiture automobile, formant *le lot nᵒ 32* du règlement de copropriété et les parties communes y afférentes

MISE A PRIX : 2.500 F

S'adresser à Mᵉ LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris, 182, rue de Rivoli (tél. 260-20-49) ; Mᵉ J.-M. GARNIER, syndic à Paris, 53, boulevard Saint-Germain ; à tous avocats près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vente au Palais Justice à Paris, jeudi 28 février 1980, 14 h. - EN UN LOT

APPART. PARIS (8e), 97, Bd MALESHERBES et 14, r. de VEZELAY

4ᵉ étage Bât. A, escalier droite, portes droite et gauche, 6 pièces principales ; 6ᵉ étage, 2 chambres de service - CAVE - Parties communes correspond

M. A PX 1.980.000 F S'ad. Mᵉ BURG, avocat à Paris-17ᵉ, 1, rue G.-Berger, tél. 766-46-60 ; Mᵉ G. BONTEMPS, avocat à Paris (15ᵉ), 164, rue de Vaugirard, tél. 783-69-46 ; au greffe des criées du T.G.I. de Paris ; sur les lieux pour vis. *les 20 et 27 février de 18 à 20 h.* Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 5 mars 1980, à 10 heures

DIVERS LOCAUX DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER
sis
AUX CLAYES-SOUS-BOIS - 1 et 3, rue Rothenbach

MISES A PRIX :

Lot nᵒ 1 - Appartement		80.000 Francs
Lot nᵒ 2 - Appartement		40.000 Francs
Lot nᵒ 3 - Appartement		85.000 Francs
Lots nᵒˢ 4 à 6 - Une cave	(chacun)	3.000 Francs
Lots nᵒˢ 7 à 8 - Box - Garage	(chacun)	7.000 Francs
Lot nᵒ 9 - Un parking		5.000 Francs

Pour tous renseignements s'adresser à Mᵉ GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES (tél. 950-02-62 ou 950-03-28) ; et à tous autres avocats à Versailles.

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 28 février 1980, à 14 heures (après liquidation de Biens)
EN UN LOT

MAISON D'HABITATION
sise sur la commune de
GRIVESNES (Somme)

ANNEXE D'AINVAL
Elevé sur caves composées de 5 pièces, avec grenier au-dessus, jardin, dépendances, eau, électricité, érigé sur terrain d'une contenance de 10 ares et les parties communes afférentes. LIBRE - MISE A PRIX : 20.000 F. S'adr. Mᵉ LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris, tél. : 260-20-49 ; Mᵉ B. MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris (3ᵉ). Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. Et sur les lieux pour visiter.

Prêt possible du Créd. Fonc. de France et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

RECTIFICATIF.
A l'insertion parue dans notre journal du 14 février 1980, daté 15, concernant la vente du 25 février 1980 de MATERIEL DE PLONGEE SOUS-MARINE ARTICLES DE SPORTS NAUTIQUES ET D'HIVER. Il faut lire 8, RUE LALLIER et non rue Sallier indiqué par erreur.
Signé : Mᵉˢ DURAND, JOUVION.

Vente Palais de Justice d'Evry (91), rue des Mazières
LE MARDI 4 MARS 1980, A 14 H.
MAISON SISE SUR LA COMMUNE

de JOUGNE (DOUBS)

Lieu-dit « Mont de Jougne » La Cote, comprenant 2 appart. en Duplex
MISE A PRIX : 58.000 FRANCS
(Baisse de mise à prix possible.) Consignation préalable pour enchérir. S'adr. à Mᵉˢ AKOUN - TRUXILLO, avoc. à Corbeil, 51, rue Champlouis ; Mᵉ PAVIE, avocat à Evry (077-57-72) et sur les lieux pour visiter.

Vente sur Publication Judiciaire au Palais Just. d'Evry, rue des Mazières, LE MARDI 4 MARS 1980, A 14 H.

UN TERRAIN à MASSY (91)

rue de Vilgénis sans numéro
Lieu-dit « Monte-Souris »
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Possibilité baisse d'un quart puis moitié pour renseign. s'adr. Mᵉˢ AKOUN et TRUXILLO, avocats ass., 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes (91), tél. 496-14-18. Au Tribunal de Grande Instance d'Evry pour consulter le cahier des charges.

Vte sur saisie Pal. Just. Pontoise (95). Pl. N. Flamel, jeudi 21 février 80, 14 h.

PAVILLON d'HABITAT. AVEC JARDIN
à FOSSES (95)

7, RUE DE BOURGOGNE
Compren. rez-de-ch. : entrée, garage, cellier, séjour ; 1ᵉʳ étage : cuisine, chambre, s. de bains ; Niveau haut : 2 chambres, w.-c. CONTEN. 112,41 m2.
MISE A PRIX : 72.000 FRANCS

Mᵉ BUISSON, avocat. 032-31-62

à Pontoise (95), 29, rue P.-Butin.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 5 mars 1980, à 10 heures

GRANDE PROPRIÉTÉ comprenant MAISON DE MAITRE

PAVILLON, divers communs et droit à la jouissance exclusive et particulière d'un terrain de 1 ha 36 a 15 ca

sise à FLINS-SUR-SEINE, dite « LE BOIS BODIN »

pour la plus grande partie et pour le surplus sur la commune d'AUBERGENVILLE, au bord de la Route Nationale 190 de Saint-Germain-en-Laye à Mantes-la-Jolie
MISE A PRIX : 368.500 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Mᵉ de GAYFFIER, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES (tél. 950-02-62) ; Mᵉ SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie à VERSAILLES (tél. 950-01-69) ; Mᵉ PENOT, avocat, 41, avenue de Saint-Cloud à VERSAILLES (tél. 950-02-18).

Vente au Palais de Justice à NANTERRE, mercredi 27 février 1980, à 14 h.

UN PAVILLON à MONTROUGE (92)

2, villa des Vergers

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUP. - MISE A PRIX : 150.000 F

Mᵉ Yves TOURAILLE, anc. av., avocat à Paris, 48, rue de Clichy, 874-45-85.

Vente au Palais de Justice à Evry (91), le mardi 11 mars 1980, à 14 h.

12 TERRAINS à RIS-ORANGIS (91)

ZAI des Terres Saint-Lazare

Mises à Prix : 233.325 F - 259.012,50 F - 261.412,50 F - 234.000 F
208.807,50 F - 258.577,50 F - 297.251,25 F - 283.971 F
195.000 F - 217.815 F - 213.840 F - 195.000 F

S'ad. S.C.P. ELLUL, GRIMAL, avocats à EVRY (91), tél. 077-96-18, 3, rue du Village.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES (78), le mercredi 5 mars 1980, à 10 heures

30 LOCAUX COMMERCIAUX

dont deux sont loués - Cour - Deux pièces et cinquante-sept parkings

Sis à ACHÈRES (78)

Résidence du Centre - 40, avenue de Stalingrad
MISES A PRIX : 20.000 à 50.000 francs pour les locaux commerciaux, 1.000 francs pour les autres lots
Pour tous renseignements s'adresser à Mᵉ RAVIART, avocat à VERSAILLES (78), 13 bis, avenue de Saint-Cloud, téléphone 950-03-12.

Vente au Palais de Justice à CRETEIL, le jeudi 6 mars 1980, à 9 h. 30
EN UN SEUL LOT

MAISON D'HABIT. à ORMESSON-SUR-MARNE (94)

51, rue Wladimir-d'Ormesson
Comprenant un rez-de-chaussée composé de cuisine, salle à manger, chambre, garage, W.-C., jardin - Contenance totale 280 m2 environ
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Mᵉ SOCQUET-CLERC LAFONT, avocat à Paris (8ᵉ), 36, rue de Monceau (tél. 387-08-37) ; au greffe des criées du Tribunal de CRETEIL ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, CRETEIL, BOBIGNY et NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice à Pontoise, JEUDI 28 FEVRIER 1980, à 14 heures,

BATIMENTS à US. INDUSTRIEL ET BUREAUX
A ARGENTEUIL (VAL-D'OISE) 124, QUAI DE BEZONS

MISE A PRIX : 400.000 F CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 80.000 F. - S'adresser pour tous renseign. à la S.C.P. d'avocats PETIT-MALAVOY, à 95-Pontoise (tél. : 032-20-71).

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 4 mars 1980, à 13 h. 30, dans un immeuble en copropriété,

à CLICHY-s/BOIS, 2, allée François-Rabelais

UN APPARTEMENT

au 8ᵉ étage, bât. 12, esc. C, entrée, dégagement, séjour, 2 chambres, cuis., salle de bains, w.-c., placard ; au sous-sol bât. 12, une cave, park., jard. r.-de-ch.

Mise à prix : 100.000 francs

S'adresser Mᵉ Maurice AYOUN, avocat, 124, bd Malesherbes, Paris, tél. : 622-47-82 ou tous avocats à Bobigny, Paris, Pontoise, Nanterre ou Créteil.

SPORTS

RUGBY

LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

La France victime d'un excès de panache

De notre envoyé spécial

Edimbourg. — Dans le vestiaire français, et le silence épais des grands désastres, le vieux général président Custer-Ferrasse a tenu à rassurer son monde : *« Je ne me ferai pas hara-kiri pour si peu. »* Tant mieux ! Un si bon président poussé à une si martiale extrémité ! A l'heure du bilan, tandis que le brave Armand Vacquerin répétait à l'envie : *« Celle-là, avec Béziers, on ne la perdait jamais »*, il suffisait déjà de savoir que l'équipe de France s'était offert, samedi 16 février, un fort joli suicide. Au moment où les affaires tournaient à l'aigre — douze petites minutes pour faire d'une victoire acquise une défaite incontestable — on se prenait à penser au mot de M. de Talleyrand : *« On peut tout faire avec des baïonnettes. Sauf s'asseoir dessus. »* Ou bien se prendre les crampons dedans. Etonnant match que cet Ecosse-France (22-14). Très étonnant et somme toute assez exemplaire.

Il faisait beau sur Murrayfield, c'est-à-dire qu'il n'y pleuvait pas. Un flageolant quinze écossais relevant de longue maladie, treize défaites consécutives, était entré sur le terrain avec l'envie de n'en point vivre une quatorzième. Le quinze français, saisi récemment de convulsions, y venait lui avec l'espoir de redorer son blason, après deux revers. En somme, un match pour l'honneur perdu, une partie à réclamer. Le vainqueur n'aurait que l'espoir de sortir un peu rassuré. Le battu, celui de faire appel.

Soixante-huit minutes après le coup d'envoi l'espoir était toujours français. Sans discussion possible : Jean-Pierre Rives et ses quatorze camarades avaient ce match, plaisant, aéré, un peu approximatif parfois, mais de bon aloi et de charmante compagnie, parfaitement en main. Le pack français avait renoué avec la marche en avant. La mêlée pondait de bonnes balles. La touche se jouait à pile ou face. Et les trois quarts français, au risque de prendre parfois les nécessités défensives pour des contingences d'ordre subalterne, se lançaient à l'attaque tous azimuts. Manière plaisante, encore qu'en plusieurs occasions certains joueurs de cette ligne d'attaque, notamment le Lourdais Caussade, bon ouvreur de club, et le trop lent Averous aient vraiment fait la preuve de trop d'insuffisances.

Cela explique que, après plus d'une heure de jeu, l'écart creusé restait trop raisonnable : 14 points à 4 pour la France. Une percée de l'ailier Bustaffa sur l'aile droite, un relais du deuxième ligne Haget, le croupier de Biarritz, ramassant la balle aussi prestement qu'une grosse plaque, une belle mêlée ouverte sur la ligne, et c'était l'essai de Jérôme Gallion à la 20ᵉ minute (4-0). Du classique, du « cousu main » presque. Une pénalité, réussie par l'arrière Gabernet à la 30ᵉ minute, augmentait le capital. En face, les trois quarts écossais, un peu fébriles, avaient simplement su tirer profit à la 25ᵉ minute d'un empêchement de Bustaffa, retenu par un K.-O., le nez dans l'herbe, pour se présenter en surnombre et marquer un essai sur le côté grandement ouvert.

L'Écosse en perdition

Avec, à la mi-temps, l'avance au score, le vent en poupe et un arrière, Gabernet, faisant une époustouflante partie, l'équipe de France paraissait aller vers un facile succès. En face, la vétuste équipe écossaise sombrait. L'arrière Andy Irvine, buteur en perdition, collectionnait les échecs. Six pénalités tentées, six manquées. Y compris une à 14 mètres des poteaux. Les avants écossais semblaient, comme les escargots, tout près de mourir debout. Et on vit même les trois quarts, trouvant la balle encombrante, la jeter aux orties, en touche, volontairement. Pour tout dire, le désespoir était noir. Y compris dans les tribunes, où cent mille Ecossais en arrivèrent même à une extrémité, siffler leur équipe.

Sauf à supposer, à ce moment-là, que ce match tournerait à l'œuvre de bienfaisance en faveur d'un rugby écossais nécessiteux, le coup de grâce allait, il devait survenir. Dès la 43ᵉ minute, une flamboyante contre-attaque de l'arrière français Gabernet le conduisait, après un relais avec Averous, dans l'en-but écossais. C'était l'essai lumineux, mais non transformé. Caussade ajoutait un drop à la 54ᵉ minute. C'était à la fois trop et trop peu. Trop, pour ne pas donner à l'équipe de France un dangereux complexe de supériorité ; trop peu, pour constituer une assurance tous risques.

Saisie par la folie du panache, l'équipe de Jean-Pierre Rives voulut plus, voulut tout. Car tout lui semblait facile. Péché d'orgueil ? Plus simplement ivresse collective du moment, bien révélatrice du trouble qui s'est emparé du rugby français. Comme s'il n'existait de juste milieu entre la mystique du résultat à tout prix et l'aventure de l'attaque à tout va.

Est-ce faire injure au capitaine Rives que de penser que, saisi lui aussi par l'ivresse, il n'a pas su au bon moment dire *« aux Ecossais de faire le jeu maintenant »* ? Est-ce accabler la charnière Gallion-Caussade que d'affirmer qu'elle n'a pas fait son nécessaire travail de triage à ce moment-là ?

La suite, chacun la connaît. On ne fait pas impunément la charité à des Ecossais ruinés. On ne leur fait pas l'aumône de l'espoir quand ils touchent du pied le fond de la piscine. En douze minutes, les Ecossais allaient marquer 18 points. Deux essais. Et d'abord deux essais magnifiques d'Andy Irvine, Lazare revenu des limbes. A la soixante-huitième minute, parti de ses vingt-deux mètres, l'arrière écossais brûlait le gazon et, avec l'aide de ses complices, réussissait un essai en coin. Lui qui avait tout raté jusque-là, le transformait même. A la soixante-douzième minute, le Français Gabernet risquait la contre-attaque de trop et se faisait prendre par la meute écossaise promptement revigorée. Un arrière chasse l'autre : nouvel essai d'Irvine près des poteaux, nouvelle transformation (16-14) et, à ne plus savoir comment arrêter le grand ouvrieur Rutheford ou stopper les charges du pack écossais galvanisé par le vieux capitaine Biggar, au crâne ensanglanté, les troisièmes lignes commettaient faute sur faute. Deux pénalités réussies par Irvine (22-14), dix-huit points répétons-le pour lui tout seul en douze minutes. Le match avait basculé, la foule pouvait chavirer.

L'équipe de France sans tête ni jambes avait perdu l'imperdable partie. Déconcentrée comme un tennisman qui se relâche face à une opposition trop facile. Sonnée comme un boxeur K.-O. pour avoir fait joujou avec un cogneur. Malheureuse comme une équipe trop chahutée pour n'avoir pas succombé à la tentation de trop prouver.

PIERRE GEORGES.

L'Angleterre à coups de pied

De notre correspondant

Londres. — Non sans péril, mais sûrement sans gloire, le XV de la Rose a arraché la victoire (9 à 8) aux Gallois dans les toutes dernières minutes d'un match riche en émotions mais pauvre en qualité... Après cette victoire, le XV anglais est assuré de terminer à la première place du tournoi des Cinq nations pour 1980. Mais ils peuvent encore être rejoints par le Pays de Galles, l'Irlande et l'Ecosse. Un match passablement faussé par la pluie et la boue, gênant les mouvements offensifs, mais surtout par un climat passionnel et une fièvre nationaliste stimulant un déchaînement de violence sans précédent.

Pour les deux équipes, soumises au pilonnage des médias, la fin justifiait les moyens. Il s'agissait de gagner à tout prix. Les Anglais étaient déterminés à mettre fin à quatre ans de domination en remportant enfin la victoire (la seconde en dix-sept ans) sur les Gallois, tout aussi décidés à réaffirmer leur suprématie contestée. Et sûrement parmi les dizaines de milliers de supporters gallois, dont beaucoup de grévistes et de chômeurs, beaucoup étaient venus pour exhaler leur rancune et voir humilier les Anglais, jugés responsables des maux affectant le Pays de Galles.

Faut-il s'étonner que, dans cette atmosphère survoltée, les quinze premières minutes du match furent marquées par d'innombrables violences entre les joueurs, échangeant coups de pied, coups de poing, se saisissant à la gorge en proférant des menaces... Pour éviter le pugilat général, l'arbitre irlandais, M. Burnett, somma les capitaines de contrôler leurs troupes ; sinon, il expulserait les plus violents. Quelques instants plus tard, Paul Ringer était renvoyé aux vestiaires pour avoir frappé d'un coup de coude le demi anglais Horton, qui venait de se débarrasser du ballon. Sanction exceptionnelle (dans l'histoire du tournoi, il est le troisième joueur à avoir été expulsé) et peut-être trop sévère. D'autres violences eurent lieu qui ne furent pas sanctionnées, comme celle dont fut victime l'avant anglais Uttley, brutalement piétiné (dix points de suture à la tête) et qui dut abandonner la partie.

Ringer aurait dû se méfier. Mis en garde après ses brutalités dans le match contre la France, il devait se douter qu'il était dans le collimateur de M. Burnett qui ne le rata pas.

Après la sanction, aggravée par une pénalité qui permit à l'Angleterre de prendre l'avantage à la marque, le match se stabilisa. Jouant à quatorze contre quinze, les Gallois firent mieux que de contenir le puissant pack anglais. Remportant à la touche (dix-neuf contre dix-sept) et grâce aux coups de pied miraculeux de Gareth Davies, calme et *« froid comme un concombre »* selon l'expression britannique, ils marquèrent les deux seuls essais de la journée, essais de qualité médiocre dûs davantage à l'erreur ou la malchance de l'adversaire qu'à leur propre initiative.

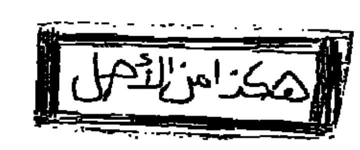
Il est vrai que, étant donné l'enjeu et la lourdeur du terrain, les deux équipes ne prirent pas le risque d'ouvrir. On ne compte que deux ou trois descentes des lignes arrière dans cette guerre d'usure entre fantassins se disputant vaillamment et âprement le ballon dans la boue. Finalement, ces Eparges du rugby furent gagnés par des coups de pied. Les quatre buteurs gallois ratèrent cinq pénalités et deux conversions. L'arrière anglais Hare, seul buteur anglais, en réussit trois sur sept. Mais la dernière fut décisive... La marque était à 8 contre 6 en faveur des Gallois. Hare, qui avait raté de peu sa sixième pénalité (le ballon avait frappé le poteau), avait le match au bout de son pied. Son capitaine, le robuste Beaumont, trop ému, ne voulut pas regarder. Il fixa dans la tribune son épouse qui, elle-même, détournait les yeux. Les hurlements de joie, l'agitation des drapeaux de saint George, les sortirent de l'angoisse. L'Angleterre avait gagné... *« Le lièvre* (hare en anglais) *avait dompté le dragon gallois. »* Beaumont, acclamé par la foule, ne cacha pas sa joie, mais plus tard, il déclarait : *« Nous n'avons pas bien joué... »*

HENRI PIERRE.

CROSS-COUNTRY

Le « National » pour Dominique Coux

C'est au terme d'une course par élimination que le Puciste Dominique Coux, champion de France du 5 000 mètres et du 10 000 mètres et meilleur « performer » français sur le marathon (2 h. 14 min. 56 sec.), a obtenu, le 17 février, sur l'hippodrome de Vichy, un deuxième titre national de cross-country après celui de 1978. Après le forfait de Pierre Levisse, le tenant du titre, victime d'une tendinite, on attendait enfin une victoire du Sochalien Jacky Boxberger. De tous les favoris, il était le premier à lâcher prise et à abandonner dès le cinquième kilomètre sur la piste transformée en bourbier. Au neuvième kilomètre, c'était au tour de Radhouane Bouster d'être distancé. C'est au dixième kilomètre que Dominique Coux se détachait de ses trois derniers rivaux pour devancer finalement Watrice (Ozoir-la-Ferrière) de 8 sec., Alex Gonzalès (Agen) et Gomez (Poitiers) de 11 sec. Person (Brest), cinquième à 13 sec., et Daniel (Rennes), sixième à 17 sec., ont gagné leur place en équipe de France pour l'International de cross-country, organisé le 9 mars sur l'hippodrome de Longchamp. Jean Poczobut, le directeur technique national, désignera les trois autres représentants français, mardi 19 février.



SPORTS

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

NANTES : le temps des ambitions européennes

S'il existait un prix de la continuité dans ce championnat de France où deux ou trois défaites consécutives suffisent parfois pour faire « tomber des têtes », le lauréat en serait incontestablement le Football club de Nantes.

Président ? M. Louis Fonteneau, entré au club en 1958 et en fonction depuis 1968. Secrétaire général ? M. Albert Heil, depuis que le club a opté pour le professionnalisme en 1945. Directeur sportif ? M. Robert Budzynski, ancien joueur, arrivé au club en 1963 et dont la carrière fut stoppée par deux fractures consécutives à la jambe droite en 1970. Entraîneur ? M. Jean Vincent qui a succédé en 1976 à José Arribas, en poste depuis seize ans. Capitaine ? Henri Michel qui dispute sa quatorzième saison sous le maillot jaune et vert. Joueurs ? Tous issus du centre de formation, à l'exception d'Henri Michel et des deux Argentins Enzo et Victor Trossero.

Cette politique de continuité a porté ses fruits puisque, depuis le mois de juin 1963 où le Football club de Nantes et l'Association sportive de Saint-Etienne ont gagné leur place en première division, leur palmarès se confond presque avec celui du championnat de France. Quatre fois seulement le titre a quitté les départements de la Loire ou de la Loire-Atlantique en 1971 et 1972 pour Marseille, en 1978 pour Monaco et en 1979 pour Strasbourg.

S'il est vrai que le pouvoir use, en football comme ailleurs, Nantes a toujours été prêt pour assurer l'alternance avec Saint-Etienne comme ce fut le cas en 1965, 1966, 1973 et 1977. Avec quatre autres places de vice-champion en 1967, 1974, 1978 et 1979, Nantes a le mérite de s'imposer en dauphin de Saint-Etienne tout en restant fidèle à une conception différente du football.

Canaris de père en fils

De la première génération des « canaris » — surnom lié à la couleur des maillots — dans les années 60, celle de Daniel Eon, Robert Budzynski, Jean-Claude Suaudeau, Jackie Simon, Bernard Blanchet, Ramon Muller, Philippe Gondet, Bassidiki Touré, à la nouvelle couvée dont sont issus Loïc Amisse, Bruno Baronchelli, Maxime Bossis, Eric Pécout, Oscar Muller (fils de Ramon), Thierry Tusseau et jusqu'aux derniers-nés José Touré (fils de Bassidiki), William Ayache et Michel Bibar, les Nantais se sont toujours distingués par une qualité de jeu où l'esprit collectif, l'intelligence et la créativité primaient sur la force et la recherche du résultat à n'importe quel prix. Il est vrai que le public nantais, plus diversifié dans ses origines sociales, n'a jamais eu les mêmes exigences ni soutenu ses joueurs avec la même ferveur que son homologue stéphanois, issu essentiellement des mines et des usines.

Cet environnement ajouté au style primesautier de l'équipe expliquait sans doute les échecs répétés en Coupe de France et d'Europe, des épreuves de plus en plus préparées et menées comme des opérations de type commando avec espionnage de l'adversaire, motivation psychologique et... financière des joueurs et parfois conditionnement du public !

Depuis son arrivée à Nantes, Jean Vincent qui fut, sous les maillots de Lille, de Reims ou de l'équipe de France, un attaquant entreprenant et accrocheur, s'était efforcé de donner à ses joueurs l'esprit d'initiative et la rage de vaincre qui le caractérisaient, en privilégiant à l'entraînement les gestes individuels. Etait-il allé trop loin dans cette évolution du style traditionnel nantais ? Après une nouvelle élimination européenne prématurée face au Benfica de Lisbonne, il fut invité, la saison dernière, à composer avec son adjoint, Jean-Claude Suaudeau, un élève de son prédécesseur José Arribas, pour un meilleur dosage du travail collectif et individuel à l'entraînement. Quelques mois plus tard, Nantes gagnait, pour la première fois, la Coupe de France.

Un nouveau stade

Il faudra attendre quelque temps encore pour savoir si les Nantais ont enfin trouvé la recette qui leur permettra de mieux concilier le spectacle et les résultats. Dimanche 17 février, dans un Parc des Princes comble, le Football Club de Nantes a dominé une équipe de Paris-Saint-Germain devenue irrésistible en récoltant vingt et un points sur vingt-six possibles au cours de ses treize dernières rencontres. Toutefois, par manque de finition, les Nantais n'ont jamais pu remonter le handicap d'un but marqué contre son camp, dès la cinquième minute, par leur jeune défenseur William Ayache, pressé par Dominique Bathenay.

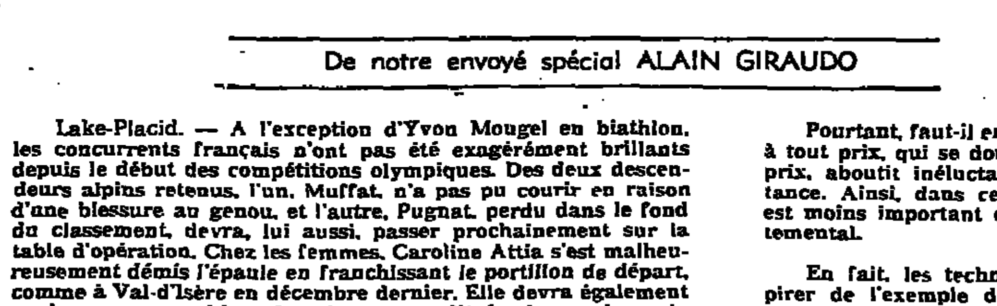
Avant de recevoir leurs grands rivaux stéphanois, samedi prochain 23 février, au stade Marcel-Saupin, où ils sont invaincus en championnat depuis le 15 mai 1976, soit en soixante et onze rencontres, les Nantais peuvent encore revendiquer une triple ambition : en championnat, où ils sont troisièmes, à deux points de Monaco, en Coupe de France, où ils rencontrent Lille en seizièmes de finale et surtout en Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, dont ils disputeront pour la deuxième fois de leur histoire les quarts de finale les 5 et 19 mars contre le Dynamo de Moscou.

Pour mieux assumer à l'avenir ses nouvelles ambitions sans changer de politique, le Football Club de Nantes a investi dans un complexe sportif de 10 millions de francs, financé pour moitié par la municipalité et comprenant les locaux administratifs, les installations pour les entraînements et surtout un nouveau centre de formation plus fonctionnel inauguré en 1978. La municipalité ne vient-elle pas de manifester sa volonté d'aider le Football Club de Nantes à s'intégrer à l'élite européenne en envisageant de le doter d'un nouveau stade de soixante mille places couvertes et, pour moitié, assises ?

GÉRARD ALBOUY.

JEUX OLYMPIQUES

Les Français défaits



De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — A l'exception d'Yvon Mougel en biathlon, les concurrents français n'ont pas été exagérément brillants depuis le début des compétitions olympiques. Des deux descendeurs alpins retenus, l'un, Muffat, n'a pas pu courir en raison d'une blessure au genou, et l'autre, Pugnat, perdu dans le fond du classement, devra, lui aussi, passer prochainement sur la table d'opération. Chez les femmes, Caroline Attia s'est malheureusement démis l'épaule en franchissant le portillon de départ, comme à Val-d'Isère en décembre dernier. Elle devra également avoir recours au chirurgien. Autrement dit, la rigueur imposée par le ministère aux sélectionneurs se retourne contre eux puisqu'il n'y a personne pour prendre une éventuelle relève.

Ces Jeux n'auraient-ils pas dû être l'occasion de donner une expérience à des jeunes comme Catherine Quittet « découverte » dans le slalom géant de Val-d'Isère ? En recherchant seulement des médailles et en ne sélectionnant pour cela qu'un petit nombre de « probables », la moindre anicroche prend des allures de catastrophe. Ainsi, au regard des critères de sélection, on serait en droit de s'interroger sur la validité des décisions qui ont conduit à retenir, pour les concours de saut, Bernard Moullier et Gérard Colin, respectivement vingt-quatrième et trente-cinquième au tremplin de 70 mètres.

Pourtant, faut-il entrer dans ce débat ? Le désir de médailles à tout prix, qui se double d'une volonté de ne perdre à aucun prix, aboutit inéluctablement à vider les Jeux de leur substance. Ainsi, dans certaines disciplines, le nombre d'inscrits est moins important que dans un simple championnat départemental.

En fait, les technocrates du sport feraient bien de s'inspirer de l'exemple de la Libanaise Faride Rahme. Certains ont pu sourire en la regardant courir la descente dames à une allure de promenade, mais quelle belle aventure et quel souffle d'air frais dans ce monde étouffant de la haute compétition ! Arrivée sans matériel à Lake-Placid, elle a acheté ses skis chez un fabricant français, et, pour elle, les règlements de course ont été modifiés deux fois. D'abord, elle a été autorisée à courir avec deux combinaisons superposées, car elle ne supportait pas le froid trop vif. Ensuite, alors qu'en cas de neige fraîche les six derniers dossards — c'est-à-dire les plus mauvais coureurs du classement international — doivent partir en tête pour faire la trace, Faride Rahme a été autorisée à partir malgré tout dernière. Sinon, les autres concurrentes l'auraient rattrapée. — A. G.

SKI ALPIN

La revanche d'Annemarie Mōser-Proell

Lake-Placid. — Il ne faut pas s'y tromper : plus que le patineur de vitesse américain Eric Heiden à la poursuite du grand chelem, la vedette de ces Jeux d'hiver c'est bien Annemarie Moser-Proell.

Incontestablement, l'Autrichienne au minois tacheté de son et aux cheveux mordorés est la meilleure skieuse de tous les temps. A vingt-sept ans, après treize ans de compétition, elle a gagné soixante et une courses de coupe du monde et a ramené six fois le trophée de cristal dans son petit village de Kleinar.

Elle a aussi récolté huit médailles au total aux Jeux olympiques et aux championnats du monde, gagnant notamment deux fois le titre de descente en 1974 et 1978. Le Suédois Ingemar Stenmark, l'empereur des slaloms spécial et géant, n'a jamais remporté que quarante-six victoires et trois coupes du monde. Quant à Franz Klammer, il est le plus grand des descendeurs masculins avec huit victoires en 1975.

Une carrière exemplaire

Pour arriver à ce niveau, la carrière de « la Proell », ainsi qu'on la surnomme encore, a été exemplaire. De courage : à quatorze ans, pour sa première course de coupe du monde à Bagdastein, elle tombait trois fois et se relevait trois fois, ce qu'aucune autre concurrente n'aurait fait. De pugnacité : à quinze ans, partant avec le dossard 67, elle se classait deuxième de la descente de Saint-Gervais, à égalité de temps avec Annie Famose. De volonté : après avoir arrêté la compétition en 1975 et renoncé délibérément aux Jeux d'Innsbruck, elle a repris la course la saison suivante et elle ne perdait la première place de la Coupe du monde que pour avoir été disqualifiée dans le slalom géant de Val-d'Isère.

Exemplaire de malchance aussi : alors qu'elle était la grande favorite de la descente olympique de Sapporo, la disqualification de son compatriote Karl Schranz perturbait son entraînement (le Monde du 6 février 1972) et, finalement, elle devait céder la victoire de 33 centièmes de seconde à la Suissesse Marie-Thérèse Nadig.

Après son retour au sommet mondial, en 1978, Annemarie allait-elle, cette année encore, laisser échapper le seul trophée qui manquait à sa collection : une médaille d'or olympique ?

Dans un restaurant de Lake Placid, quelques jours avant la course, elle fumait en buvant de la bière et discutait galement avec son amie Olga Pall, championne olympique, à Grenoble. Elle était parfaitement détendue. Ici, personne ne songeait à lui reprocher son comportement, et l'heure n'était plus à la chasse au professionnalisme, lancée à Sapporo, par M. Avery Brundage, l'ancien président du Comité international olympique.

Il est acquis, plus ou moins officiellement, qu'Annemarie Moser-Proell reçoit, indirectement, du fabricant de skis qui l'équipe depuis toujours, l'équivalent de 800 000 francs par saison. Les méchantes langues disent même qu'Annemarie est revenue à la compétition pour finir de rembourser les emprunts, contractés lors de l'installation d'un restaurant dans son village. Mais ces questions d'argent qui passionnaient, il y a quelques années encore, l'atmosphère des Jeux, ne sont plus de mise. La seule question que tout le monde se posait, à Lake Placid, dimanche, avant la course était : Annemarie Moser-Proell vaincra-t-elle Marie-Thérèse Nadig ?

A vingt-six ans, la Suissesse comptait, elle aussi, décrocher une médaille d'or, huit ans après celle de Sapporo. Pour faire droit à cette prétention, elle avait gagné, cette saison, six des sept descentes de coupe du monde. Dès les courses d'entraînement, sur la Montagne du Visage Pâle, la guerre psychologique entre l'Autrichienne et la Suissesse avait été farouche. L'une et l'autre réalisaient, alternativement, les meilleurs temps.

Toutefois, dimanche, les jeux étaient faits. La piste, qui avait été soigneusement déblayée de la couche de neige fraîche tombée la nuit, avait des reflets glacés. Le froid était particulièrement vif. L'avantage allait à Annemarie Moser-Proell. Pendant 1 min. 37 sec. 52, elle a gardé une ligne idéale, aussi bien dans les courbes du début que dans le faux plat et à l'arrivée. Nadig, la glisseuse, ne pouvait pas faire mieux. Surclassée dans les deux tiers supérieurs du parcours — peut-être en raison d'une bourrasque de vent, — elle n'a pas pu combler ce handicap dans la partie terminale de vitesse. Bref, elle a concédé 84 centièmes de seconde à Moser-Proell.

On pensait alors que tout avait été dit : Moser-Proell, première ; Nadig, deuxième : c'était la revanche de Sapporo. Mais on avait tort : avec le dossard n° 11, Hanni Wenzel n'était pas encore partie. La skieuse du Liechtenstein, qui est actuellement en tête de la Coupe du monde, après une série de victoires impressionnantes en slalom géant, avait son mot à dire sur ce tracé technique au départ et glacé. Elle l'a fait : 1 min. 38 sec 22 de course lui valaient la seconde place. — A. G.

BIATHLON

Les jambes et la carabine

Lake-Placid. — La neige tombait en rafales samedi matin au pied du mont Van-Hoevenberg et le thermomètre marquait 12 degrés en dessous de zéro. Les meilleures et les pires conditions pour un biathlonien. Les pires parce que la neige fraîche l'empêche de progresser normalement et que les flocons l'aveuglent au moment de tirer. Les meilleures puisqu'on se trouvait au plus proche des conditions naturelles que rencontraient jadis les chasseurs nordiques au cours des traques du gibier.

Toutefois, les quarante-neuf concurrents qui se sont élancés sur le parcours de 20 kilomètres devaient pester contre les caprices de la météorologie. En effet, après s'être entraînés sur une neige artificielle et dure, ils allaient devoir courir sur une neige fraîche, légèrement collante. Comme, de surcroît, le parcours était assez fortement accidenté — près de 280 mètres de dénivellation entre le plus haut et le plus bas des passages, — la tactique allait être déterminante. Fallait-il skier vite ou bien tirer juste ?

C'est le problème auquel est confronté sans cesse le biathlonien. S'il court vite, son rythme cardiaque est trop élevé lorsqu'il arrive sur le pas de tir et sa main tremble. Or la détente libère la gâchette pour une simple pression du doigt de 200 grammes. Une pichenette. Le risque de manquer les cibles, de 4 centimètres de diamètre dans les tirs couchés et de 10 centimètres dans les tirs debout, cibles qui sont placées à 50 mètres, est donc considérable (1) et les conséquences lourdes, puisque la pénalité se monte à une ou deux minutes selon l'impact. Cinq balles étant tirées à chacun des quatre pas de tir, la pénalisation totale peut atteindre quarante minutes.

Samedi, le Soviétique Anatoli Aljabiev a gagné l'épreuve grâce à la précision de son tir. Il a battu les deux Allemands de l'Est favoris de la compétition, Franck Ullrich, vainqueur de la Coupe du monde en 1979, et Klaus Siebert, champion du monde en titre, qui ont manqué les cibles, respectivement trois et six fois.

Ancien boxeur, le Sibérien, qui est âgé de vingt-neuf ans, a commencé à pratiquer le biathlon à vingt-deux ans. Membre du club de l'armée de Leningrad, il a été sélectionné en équipe soviétique en 1978.

Les conditions atmosphériques étaient alors très différentes. Le froid était nettement plus intense. Aussi Anatoli Aljabiev a-t-il choisi délibérément cette année de progresser lentement, pour rester précis. Encore faut-il savoir qu'un tel choix n'était pas sans risque. Ainsi l'Allemand de l'Est Eberhard Rosch, vice-champion du monde, qui avait lui aussi choisi une progression prudente, a néanmoins commis une faute lors du premier tir couché.

Les paramètres d'une course de biathlon sont si nombreux qu'il est difficile de tous les maîtriser. La course parfaite — meilleur temps et meilleur tir — est rarissime. C'était d'ailleurs ce que se disait le Français Yvon Mougel en franchissant la ligne d'arrivée. Le douanier vosgien, qui est considéré comme une fine gâchette — il a participé deux fois au championnat de France, — s'est fatigué sur le parcours et a commis trois fautes. La dernière — mesurée plusieurs fois par les juges tant elle frôlait le centre de la cible — lui a fait perdre la médaille de bronze de vingt-deux secondes. Mougel, qui avait été quatrième aux championnats du monde juniors en 1975, n'en a pas perdu confiance pour autant. Lui qui parcourt 2 000 kilomètres à ski et tire cinq mille balles par an à l'entraînement, pense qu'il a des chances de figurer en bonne place dans l'épreuve des dix kilomètres. L'an dernier, il avait terminé deuxième de la compétition pré-olympique, et sa récente troisième place à Ruhpolding (R.D.A.) lui a redonné l'assurance qu'il avait perdue après ses deux échecs consécutifs aux championnats de France. Au reste, la neuvième place d'André Geourjon et la vingtième place de Denis Sandona autorisent les Français à formuler des espoirs de podium dans la course de relais. — A. G.

(1) Dans le 10 kilomètres et le relais, les cibles sont des plateaux friables, et les pénalités des tours de piste supplémentaires.

PATINAGE ARTISTIQUE

Irina Rodnina comme Sonja Henie

Lake Placid. — Irina Rodnina pleurait, dimanche soir, sur le podium installé au milieu de la patinoire principale du petit village des Adirondaks, avec son mari, Alexandre Zaïtsev. Elle venait de gagner une troisième médaille d'or en patinage artistique, catégorie couple, pour sa troisième participation aux Jeux olympiques.

Rares sont les champions qui ont réussi à étendre leur règne deux olympiades durant. Irina fait désormais partie de ceux-là, avec la légendaire Norvégienne Sonja Henie, championne olympique en 1928, 1932 et 1936. La performance d'Irina est d'autant plus remarquable qu'elle a changé de partenaire après sa médaille d'or : Alexandre Ulanov a épousé sa principale rivale, sitôt après leur succès à Sapporo.

Un an après, elle revenait au sommet de la compétition mondiale avec un nouveau partenaire et mari, Zaïtsev. Cela tenait déjà du prodige. L'exploit est plus grand encore quand on sait que le couple a arrêté la compétition en 1979, pour permettre à Irina d'accoucher.

Irina Rodnina, qui aura trente-deux ans en septembre prochain, ne risque plus désormais d'être battue : elle va prendre sa « retraite » pour élever son fils, Sacha. Une retraite sereine puisqu'elle sait que la relève est prête. Elle s'appelle Marina Cherkasova. Longue et mince, elle n'a pas encore seize ans. Elle a été deuxième des championnats du monde 1979 et championne d'Europe 1980 avec Sergei Shakraï, qui vient une nouvelle fois de lui faire gagner une médaille d'argent. — A. G.

LES RETRANSMISSIONS TELEVISEES

Mardi 19 février

T.F. 1, de 16 h. 55 à 18 h., ski alpin : slalom géant hommes, deuxième manche (en direct).

De 22 h. à 23 h., patinage artistique : programme court messieurs (en direct).

RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I
(vingt-sixième journée)

*Nice b. Tours 106-86
*Villeurbanne b. Berck 86-69
*Limoges b. Caen 97-76
*Le Mans b. Mulhouse 105-82
*Antibes b. S. F. Evry 78-74
Orthez b. *CRO Lyon 101-88
*Monaco b. Vichy 117-94

Classement. — 1. Tours, 68 pts ; 2. Villeurbanne, 66 ; 3. S. F. Evry et Le Mans, 57 ; 5. Caen et Orthez, 56.

Tours, Villeurbanne, le Stade français Evry et Le Mans se qualifient pour la poule des as. Limoges, Lyon, Vichy et Berck joueront dans une poule dont les deux derniers seront relégués en deuxième division la saison prochaine. Les autres équipes se disputeront une place qualificative pour la coupe Korac.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-cinquième journée)

*Saint-Etienne bat Brest 2-1
*Nancy bat Monaco 2-1
*Paris Saint-Germain b. Nantes 1-0
Sochaux bat *Strasbourg 1-0
*Nîmes et Marseille 0-0
*Valenciennes et Lyon 1-1
*Lens bat Laval 1-0
*Bordeaux bat Bastia 2-1
*Nice et Lille 0-0
*Angers bat Metz 2-0

Classement : 1. Monaco, 37 pts ; 2. Saint-Etienne, 36 ; 3. Nantes et Sochaux, 35 ; 5. Paris St-Germain, 30.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt-quatrième journée)

GROUPE A

*Tours bat Orléans 4-1
*Rennes bat Guingamp 4-1
*Angoulême bat Nœux 3-0
*Reims et Châteauroux 2-2
*Chaumont et Besançon 1-1
*Quimper et Le Havre 0-0
*Rouen bat Dunkerque 1-0
*Montmorillon bat Limoges .. 2-1
Blois bat *Lucé 2-1

Classement : 1. Tours, 35 pts ; 2. Rennes, 34 ; 3. Guingamp, 30 ; 4. Reim, 29 ; 5. Nœux, 28.

GROUPE B

*Thonon et Paris F.C. 1-1
*Cannes bat Alès 4-0
*Auxerre bat Thionville 3-0
*Mulhouse bat Martigues 3-2
*Toulouse bat Avignon 3-0
*Tavaux bat Béziers 3-2
*Montpellier bat Saint-Dié 2-0
*Gueugnon bat Ajaccio 7-1
*Montluçon et Toulon 0-0

Classement : 1. Cannes, Auxerre et Thonon, 30 ; 4. Toulouse, 27 ; 5. Montpellier, Martigues et Avignon, 26.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*Ecosse bat France 22-14
*Angleterre bat Pays de Galles 9-8

Classement provisoire : 1. Angleterre (3 matches), 6 pts ; 2. Pays de Galles, Irlande, Ecosse (2 m.), 2 ; 5. France (3 m.), 0.

RÉSULTATS

SKI ALPIN

Descente dames. — 1. Moser-Proell (Autr.), 1 min. 37 sec. 52 ; 2. Wenzel (Liecht), 1 min. 38 sec. 52 ; 3. Nadig (S.), 1 min. 38 sec. 36 ; 4. Preuss (E.-U.), 1 min. 39 sec. 51 ; 5. Kreiner (Can.), 1 min. 39 sec. 53 ; 6. Eberle (Autr.), 1 min. 39 sec. 63 ; 7. Fjeldstad (Norv.) et Nelson (E.-U.), 1 min. 39 sec. 69 ; 9. Zechmeister (R.F.A.), 1 min. 39 sec. 96 ; 10. Soltysova (Tchéc.), 1 min. 40 sec. 71, etc.

PATINAGE DE VITESSE

5 000 mètres messieurs. — 1. Heiden (E.-U.), 7 min. 2 sec. 39 ; 2. Stenshjemmet (Norv.), 7 min. 3 sec. 28 ; 3. Oxholm (Norv.), 7 min. 5 sec. 59 ; 4. Van der Duim (P.-B.), 7 m. 7 sec. 97 ; 5. Tveter (Norv.), 7 min. 8 sec. 36.

1 000 mètres dames. — 1. Petruseva (U.R.S.S.), 1 min. 24 sec. 10 ; 2. Mueller (E.-U.), 1 min. 25 sec. 41 ; 3. Albrecht (R.D.A.), 1 min. 26 sec. 46 ; 4. Enke (R.D.A.), 1 min. 26 sec. 66 ; 5. Heiden (E.-U.), 1 min. 27 sec. 01.

BOBSLEIGH BIPLACE

1. Schaerer-Benz (Suisse), 4 min. 9 sec. 36 ; 2. Germeshausen-Gerhardt (R.D.A.), 4 min. 10 sec. 93 ; 3. Nehmer-Musiol (R.D.A.), 4 min. 11 sec. 08.

BIATHLON

20 kilomètres. — 1. Aljabiev (U.R.S.S.), 1 h. 8 min. 16 sec. 31 ; 2. Ullrich (R.D.A.), 1 h. 8 min. 27 sec. 79 ; 3. Rosch (R.D.A.), 1 h. 11 min. 11 sec. 73 ; 4. Engen (Norv.), 1 h. 11 min. 30 sec. 25 ; 5. Antila (Finl.), 1 h. 11 min. 32 sec. 32 ; 6. Mougel (Fr.), 1 h. 11 min. 33 sec. 60 ; 7. Barnaschov (U.R.S.S.), 1 h. 11 min. 49 sec. 40 ; 8. Alikin (U.R.S.S.), 1 h. 12 min. 5 sec. 30 ; 9. Geourjon (Fr.), 1 h. 12 min. 53 sec. 37 ; 10. Tiraboschi (It.), 1 h. 13 min. 6 sec. 5, etc.

LUGE MONOPLACE

Hommes. — 1. Glass (R.D.A.), 2 min. 54 sec. 79 ; 2. Hildgartner (It.), 2 min. 55 sec. 372 ; 3. Winkler (R.F.A.), 2 min. 56 sec. 545.

Dames. — 1. Zozulia (U.R.S.S.), 2 min. 36 sec. 537 ; 2. Sollman (R.D.A.), 2 min. 37 sec. 657 ; 3. Amantova (U.R.S.S.), 2 min. 37 sec. 817.

SAUTS A SKIS
(tremplin de 70 mètres)

1. Innauer (Autr.), 266, 3 pts ; 2. Deckert (R.D.A.) et Yagi (Jap.), 249,2.

SKI NORDIQUE

15 kilomètres messieurs

1. Wassberg (Suède), 41 min. 57 sec. 63 ; 2. Mieto (Fin.), 41 min. 57 sec. 64 ; 3. Aunli (Norv.), 42 min. 28 sec. 62 ; 4. Zimjatov (U.R.S.S.), 42 min. 33 sec. 96 ; 5. Beliaev (U.R.S.S.), 42 min. 46 sec. 02 ; 6. Luszczek (Pol.), 42 min. 46 sec. 02 ; 7. Zavialov (U.R.S.S.), 43 min. 0 sec. 81 ; 8. Kirvesniemi (Fin.), 43 min. 2 sec. 01 ; 9. Braa (Norv.), 43 min. 5 sec. 64 ; 10. Erikeriksen (Norv.), 43 min. 11 sec. 51... 14. Pierrat (Fr.), 43 min. 32 sec. 53, etc.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Mahler tel qu'elle l'a vu.

Peut-on rester froid lorsqu'il est question de Gustav Mahler ? La passion qu'il déchaîne aujourd'hui n'est peut-être que l'écho de celle qui l'habita toute sa vie : c'est sans doute pourquoi Alma Mahler, dans ses Mémoires *récemment parus, nous livre plus une « lecture » personnelle de cet homme certainement fascinant, qu'une source infaillible de renseignements historiques. Aussi serait-il vain de lui faire des procès d'intention : a-t-elle falsifié la vérité à son propre avantage ? Mahler était-il ascétique ou jouisseur ? phallocrate ou victime d'une épouse acrimonieuse ? Ils sont aussi stériles qu'injustifiés, le livre se suffisant parfaitement à lui-même et se lisant d'une traite comme un roman, non sans verser quelques larmes à la fin...*

En plus des évidentes qualités d'écrivain d'Alma Mahler, ce qui touche le plus dans ses Mémoires *(tirés de son Journal intime) est probablement sa sincérité, sa capacité d'accueillir les contradictions — les siennes et celles de son mari — sans jamais les gommer, de sorte que les personnages de cette aventure extraordinaire, loin d'être monolithiques, sont vrais. Peu importe alors une exactitude scrupuleuse qui nous livrerait un Mahler figé et définitivement mort. Grâce à Alma, au contraire, nous le voyons tour à tour mesquin et sublime, égoïste et généreux, froid et passionné, surhumain et très humain, tel qu'il était* pour elle, *sa compagne, tel qu'il nous paraîtrait, qui sait ? et peut-être tel qu'il fut.*

Ces Mémoires *sont accompagnés d'une correspondance de Gustav à Alma bien plus complète que celle déjà publiée l'an dernier chez Van de Velde, le tout doté d'une postface ainsi que d'un remarquable appareil critique et de notes autrement plus importantes, dus à Donald Mitchell. On y trouvera, cette fois, la fameuse lettre où Mahler expose à sa fiancée la nécessité d'abandonner la composition, pour considérer désormais comme sienne sa musique à lui.*

★ Mahler : Alma Mahler, *Mémoires et Correspondance*, 350 pages, éditions Jean-Claude Lattès.

Le pianiste argentin Miguel Angel Estrella s'est réfugié en France

Le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, expulsé d'Uruguay après deux ans et demi de prison pour avoir rencontré un ami accusé d'être membre d'une organisation subversive argentine, est arrivé le samedi 16 février à Paris. Il a remercié tous ceux qui ont permis sa libération et exprimé l'espoir de revoir bientôt ses enfants restés en Argentine. Il a préféré ne pas donner de détails sur les conditions de sa détention, mais a longuement décrit comment il avait pu, non sans difficultés, continuer à travailler.

« J'ai cru que la musique allait mourir en moi... »

Orly-Sud, samedi, 19 heures, arrivée de l'avion régulier de Rio-de-Janeiro. Une foule d'amis, de musiciens, de journalistes, de micros, de caméras et de projecteurs, quelques personnalités (le maire communiste d'Orly ; M. Landowski, ancien directeur de la musique au ministère de la culture) attendent un grand pianiste argentin qui, deux jours avant, était encore dans les prisons uruguayennes : Miguel Angel Estrella, jugé et expulsé après vingt-six mois de détention (*le Monde* du 14 février).

Epuisé par le voyage, brisé d'émotion, il arrive, soutenu par M. Yves Haguenauer, un ingénieur français, barbe poivre et sel, de petite taille, le regard pétillant derrière les fines lunettes, sa femme et son jeune fils, pianiste, ce trio « bien de chez nous » qui a arraché le pianiste à ses geôliers avec les seules armes de l'amitié, du courage et de l'imagination, en animant sans relâche le comité de soutien et en remuant ciel et terre.

Petit lui aussi, le teint basané, le crâne rasé, Estrella ploie sous les embrassades, les tapes dans le dos, les pleurs et les rires de ses amis ; le visage est fin, ouvert, harmonieux, les yeux d'une extrême douceur et remplis de rêve. Malgré sa fatigue, il ne veut pas se soustraire à ceux qui l'accueillent : *« Je suis ému et émerveillé d'être parmi vous. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé, l'UNESCO, l'O.E.A., les journalistes, et surtout le comité de soutien, Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux.* — Sans eux, auriez-vous été libéré ? *Sans doute jamais.* — Qu'allez-vous faire ? — *J'attends mes enfants ; ils vont arriver d'Argentine dans trois semaines ; je les ai vus hier, ils sont beaux... Je vais recommencer mon travail ; dans quelques mois, j'espère rejouer en public. »*

Dimanche. Estrella, un peu reposé, le visage rajeuni (il a quarante-trois ans), parle au milieu de quelques amis, d'une voix douce, sans violence ; il raconte son arrestation, évoque pudiquement sa vie en prison et le rôle qu'y joua la musique, avec une simplicité détendue et émue dont la vérité ne peut pas être plus mise en doute que celle de ses interprétations de la *Partita en ut mineur* de Bach ou de la sonate *la Tempête* de Beethoven.

« Bien qu'installé à Montevideo, j'allais fréquemment à Buenos-Aires, spécialement au mois d'octobre 1977 où j'avais mis sur pied un concours de piano assez original, moins « agressif » que les autres, où chaque membre du jury expliquait aux candidats et au public les raisons de son appréciation, ce que le candidat devait corriger dans son jeu et comment ; il me semblait qu'une telle manière de faire était plus éducative et donnait un caractère plus amical à ce genre de compétition, souvent si brutale. J'avais, à cette occasion, beaucoup parlé à la télévision et à la radio de mon pays.

» Le 8 décembre, le ministère des affaires étrangères d'Argentine m'avait proposé une tournée officielle de concerts et de cours publics à l'étranger que j'avais acceptée. En rentrant à Montevideo le 10 décembre, je trouvai chez moi (car ma maison est toujours ouverte à tous) un de mes amis d'enfance, plus jeune que moi, qui avait travaillé dans la librairie de mon père à Tucuman. Il était fou de musique et, quand nous nous rencontrions, il me demandait toujours de lui parler des œuvres que je jouais avec le langage et les images du vieux fonds de notre province. Il a dîné chez moi et il m'a dit : « Raconte-moi la *Sonate en mi bémol* de Haydn » ; *je me rappelle qu'il était ravi de retrouver dans le deuxième et le troisième mouvements la voix des animaux et le bruit de l'eau de Tucuman...*

» Nous nous sommes quittés à minuit ; il n'a pas voulu coucher, car il avait peur de me compromettre : c'était en effet un dirigeant politique très connu de l'opposition en Argentine. Le lendemain, dimanche, j'avais invité beaucoup d'amis à déjeuner dans mon jardin, car j'allais partir quelques jours plus tard pour une longue tournée en Argentine, au Mexique et au Canada ; mon hôte de la veille vint également ; après le repas, il s'en alla et je ne l'ai plus revu.

Au secret pendant deux mois

» Le 15 décembre 1977 au soir, j'étais arrêté avec les personnes qui vivaient chez moi, un couple et une jeune femme qui était ma secrétaire (1). Mes enfants purent s'enfuir par le jardin. Tout le quartier était cerné. J'essayai en vain de téléphoner à des ambassades et mon téléphone fut coupé. Une quinzaine de personnes au moins furent arrêtées le même jour, mais je ne pus jamais les voir. Pendant mon interrogatoire, on voulut absolument me faire avouer que j'étais le chef d'une organisation politique argentine et que mon jeune ami était venu conférer avec moi pour quelque opération ; on me montra le film que la police avait tourné pendant le déjeuner dans mon jardin et où on nous voyait en train de parler... Je ne pus dire que la vérité : je n'étais pas un chef ou un militant politique, je n'avais aucune activité politique en Uruguay, ma maison était ouverte à tous. J'ai appris depuis que mon ami, pourchassé par la police uruguayenne, s'était donné la mort en absorbant une capsule de cyanure, après avoir crié du haut d'un escalier de l'aéroport : « Vive l'Argentine ! »

» Je suis resté au secret pendant deux mois exactement, jusqu'à ce que le consul de Grande-Bretagne me rende visite, le 15 février 1973, derrière une vitre et en parlant au téléphone, très probablement à la suite d'une lettre du cousin de la reine d'Angleterre, lord Mountbatten, à un général de ses collègues, membre du gouvernement uruguayen. C'est alors seulement que j'ai appris l'extraordinaire campagne que menaient mes amis, Yehudi Menuhin, ma chère Nadia Boulanger, Henri Dutilleux, les prix Nobel Jacob, Kastler et Lwoff, et tant d'innombrables amis connus et inconnus. Ce fut pour moi un éblouissement, une joie immense, qui me sauva du désespoir. Et deux jours après, je pouvais enfin revoir mes enfants, derrière une vitre.

» Ce n'est qu'en septembre 1978 que j'ai eu l'autorisation de faire des travaux qui me permettaient de sortir de ma cellule. J'ai pu réaliser des émissions de musique de jazz et de folklore qui étaient diffusées dans la prison ; j'ai même fait quelque temps une petite histoire de la musique, malgré quelques difficultés (on m'a refusé une émission sur le folklore juif !), puis je m'occupais de la cuisine ou de la bibliothèque.

» C'est en septembre 1978 également que j'ai reçu ce don merveilleux : un clavier muet sur lequel il m'était enfin possible de m'exercer, de rejouer du piano. Car pour moi, ce clavier muet était un clavier sonore : j'entendais tout. Mes gardiens étaient sidérés ; ils me dérangeaient sans arrêt pour me regarder et pensaient que j'étais fou : ils avaient bien entendu parler d'un compositeur sourd, sans être sûr qu'il s'appelait Beethoven, mais jamais d'un pianiste muet. Excédé par leurs questions, j'ai dit à l'un d'eux que mon clavier était en réalité un saxophone, ce qui m'a naturellement valu une bonne punition...

» Je me suis mis à travailler l'Appassionata *de Beethoven et des* Préludes et fugues *de Bach que je n'avais pas à mon répertoire ; avant de pouvoir enfin obtenir des partitions, j'en avais reconstitué de mémoire des pages entières, avec quelques fautes d'harmonie ! Oui, la musique m'était très proche. Je travaillais le matin dès 5 heures et le soir très tard, dans le noir. Pendant trois mois, j'ai eu la chance d'héberger dans ma cellule un garçon qui était depuis huit ans en prison et qui y avait appris seul la guitare ; il en jouait merveilleusement. Lui aussi travaillait son instrument sans aucun bruit en le couvrant d'un linge. Le reste du temps, en dehors du labeur extérieur, nous faisions ensemble de l'analyse musicale cinq heures par jour, en nous privant de petit déjeuner et de football ou de course à pied l'après-midi. C'était tellement beau que ça ne pouvait durer : on l'envoya dans une autre cellule.*

» A d'autres moments, je sentis que la musique était complètement morte en moi : à la fin de 1978, où l'on avait voulu me faire croire que peut-être je bénéficierais d'une grâce présidentielle, et puis surtout pendant le dernier semestre de l'année dernière. Ma condamnation à quatre ans et demi de prison, le 30 août, m'avait brisé. Depuis deux mois, je n'avais pas vu mes enfants. En septembre, ma mère est morte ; elle n'avait pu venir me voir en captivité, car elle ne marchait plus et les fauteuils roulants étaient interdits dans la prison.

» Et puis en octobre, ce fut le dernier coup : la mort de Nadia Boulanger. Nadia avait représenté beaucoup trop dans ma vie, pas uniquement au point de vue musical. J'avais un amour fou pour elle. Elle s'était tellement dépensée pour me défendre et elle ne voulait pas mourir avant que je ne sois libéré ; elle y croyait tellement ! (2) Pendant trois mois, j'ai tout laissé tomber. Les copains, ceux qui étaient là depuis neuf ans et plus, des gens souvent extraordinaires, intellectuels, ouvriers, paysans, me disaient qu'il fallait recommencer, m'accrocher, mais je ne pouvais plus.

» Un jour de décembre, pourtant, j'ai repris mon clavier, j'ai péniblement commencé l'opus 111, la dernière sonate de Beethoven, et alors tout est revenu, la musique était sauvée. »

Que dire de plus ? Sinon que cet homme dont le destin a si violemment et rapidement ému, à travers le monde, des milliers de personnes qui ne le connaissaient pas, est digne de cette affection spontanée, comme homme et comme artiste, et plus encore peut-être aujourd'hui où il est comme mort et ressuscité après de terribles épreuves qu'on ne fait que deviner à travers cette parole douce comme l'eau et vivante comme la flamme.

« Ce matin, pour la première fois, j'ai remis les mains sur un vrai piano. Ce fut un éblouissement. J'avais l'impression de jouer sur un orgue. Jamais je n'aurais cru qu'un piano avait une telle richesse sonore. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ces trois personnes, jugées en même temps qu'Estrella, doivent également être expulsées, mais n'ont pas encore été libérées.

(2) Nadia Boulanger avait écrit : *« C'est un musicien-né. Son interprétation se caractérise par une très grande économie, une puissance contenue, un goût infaillible, une authenticité absolue et un refus de l'emphase. Miguel Angel est un admirable pianiste, mais c'est aussi et d'abord un poète. »*

JOURNÉE DU PATRIMOINE A RADIO-FRANCE

Castillon est toujours vivant

A un ami qui lui demandait la partition des Maîtres chanteurs *pour y étudier l'orchestration, Mahler, wagnérien fervent, répondit que c'était mal orchestré en lui proposant plutôt celle de* Carmen *« où il n'y a pas une seule note superflue ». Le mieux étant, comme on sait, l'ennemi du bien, c'est sans doute pour cette raison qu'il est très facile depuis longtemps de se procurer les* Maîtres chanteurs *en partition de poche tandis que, en France du moins, on en est réduit à louer à un prix exorbitant celle de* Carmen *à l'éditeur, qui n'entend pas se dessaisir d'un privilège aussi lucratif... En Allemagne ou aux Etats-Unis tous les étudiants compositeurs peuvent trouver en partition d'orchestre* Carmen, Faust, Manon *ou* Benvenuto Cellini, *et on dit même qu'ils en tirent encore profit.*

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ce genre, mais comme on ne peut pas dire que la défense de notre patrimoine artistique ait toujours été menée avec beaucoup de subtilité, on pardonnera à ceux qui, fatigués d'entendre dénigrer Wagner et Mahler au profit de Gounod ou de Fauré tandis qu'on voudrait opposer Poulenc à Schoenberg, ont fini par juger suspects les arguments les mieux fondés en faveur des musiciens français, qui restent singulièrement méconnus et mal compris en dépit même de la réelle popularité de certains d'entre eux.

Ainsi 1980, l'année du patrimoine avec son affiche cocardière, n'aura peut-être pas seulement d'heureuses conséquences et fournira une belle occasion à beaucoup de gens de crier au chauvinisme alors qu'ils sont peut-être aussi ignorants des cultures étrangères qu'ils fréquentent superficiellement, que de la nôtre, ostensiblement dédaignée. Mais tout cela est finalement plus bête que méchant, apprécier Chabrier ou Caplet à leur juste valeur n'a jamais dispensé de connaître aussi Moussorgsky et Hugo Wolf.

A l'exception d'une cantate de Rameau, le Berger fidèle *(1728), la première Journée du patrimoine, organisée par Radio-France le 16 février, était essentiellement consacrée à la musique française peu connue du dix-neuvième siècle : Georges Bizet — dont les opéras ont fait oublier qu'il était un remarquable pianiste — Georges Onslow (1784-1853), Anglais d'Auvergne, qui a voué presque toute sa carrière à écrire de la musique de chambre à une époque où le public français n'avait d'oreille que pour le théâtre lyrique, Alexis de Castillon (1838-1873), disciple de Franck, mort prématurément et vite oublié, alors que, de l'avis unanime de ceux qui connaissaient son œuvre, il aurait fallu s'en souvenir, César Franck enfin, dont le grand* Concerto pour piano en si mineur *avait échappé à ses biographes les plus méticuleux.*

Georges Onslow n'est plus guère connu à présent qu'à travers les lettres ou les biographies de Berlioz ; pourtant, sa Sonate pour piano et alto *opus 16 n° 2 ou son quintette avec deux altos, surnommé* l'Accident de chasse *à cause des circonstances dramatiques de sa composition, pourraient figurer plus souvent dans les concerts de musique de chambre. On y relève sans doute l'influence de Beethoven mais très certainement aussi celle de Haydn. Le quintette surtout ne semble pouvoir être bien apprécié qu'à la seconde audition. Les deux œuvres étaient interprétées de façon exemplaire par le quatuor Jacques Prat, l'altiste Gérard Caussé et la pianiste Maria de la Pau.*

∴

Avant d'en venir à ce qui restera sans doute la révélation de cette journée : le Quatuor avec piano *d'Alexis de Castillon, il faut rassurer ceux qui n'auraient pu entendre la retransmission en direct du* Concerto pour piano *de Franck. Ils n'ont pas manqué la découverte d'un chef-d'œuvre, et l'on comprend que le compositeur n'ait pas tenu à faire figurer dans son catalogue un concerto comme il en existe tant : agréable, virtuose et brillant — exactement ce que souhaitait le père du jeune prodige, — mais qui témoigne seulement d'une précocité réelle et d'un certain talent dans l'imitation de Beethoven, de Weber ou de Moscheles. C'est le style d'époque aux environs de 1836. La partie de soliste résume à peu près toutes les difficultés de la technique pianistique ; Michaël Ponti, qui jouait par cœur avec une fougue peu commune, réussissait à faire oublier que la virtuosité était sans doute le seul prétexte de la partition, et ce n'était pas là le moins étonnant. L'Orchestre national de France, dirigé par Michaël Tilson Thomas, lui donnait la réplique avec une ardeur comparable, mais, bien sûr, c'est surtout dans l'ouverture de* Benvenuto Cellini *de Berlioz et dans la* Symphonie en ré mineur *de Franck que les qualités du jeune chef américain et de ses musiciens pouvaient se donner libre cours : précision, lyrisme, clarté polyphonique, équilibre dans les dosages instrumentaux.*

Pourtant, ceux qui auront pu suivre toute la journée garderont surtout le souvenir d'une découverte, celle du Quatuor, *opus 7, d'Alexis de Castillon, composé en 1869 et dont le premier mouvement, sombre et tourmenté, annonce Chausson ; le scherzo, avec ses figures rythmiques imprévisibles et ses ruptures, offre le contraste le plus spirituel. Le finale s'enchaîne à l'adagio avec cette brusquerie irrésistible qu'on avait déjà trouvée entre l'introduction et l'allégro initial. Il est difficile de parler d'influences et, lorsqu'on aura évoqué Schumann ou Franck, on n'aura pas beaucoup avancé. Non, c'est une musique originale, comme en écrivent seulement ceux qui ont quelque chose à dire ou plutôt qui ne se contentent pas d'organiser les sons pour le seul plaisir de montrer ce qu'ils savent faire et donnent ainsi le jour à des cadavres bien propres. Ne serait-ce que pour cela, car ce n'est pas si courant, les autres œuvres d'Alexis de Castillon mériteraient bien d'être exhumées, on découvrirait alors avec surprise qu'elles sont toujours bien vivantes.*

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« Qu'allons-nous faire sans Willy ? »

de Georges Astalos

« Il y a toujours quelqu'un qui vient », a écrit quelque part Georges Astalos, pour qui *« l'inutilité de l'attente, littératurisée par Beckett dans son* Godot, *n'est qu'une métaphore lyrique d'extraction anecdotique ».* Cet auteur roumain installé en France depuis 1972 ne s'est-il pas fait connaître dans son pays et à l'étranger avec *Les soldats arrivent ?* Ce titre, pour être paru juste au moment des événements *de 1968 en Tchécoslovaquie, fit,* le moins qu'on puisse savoir, quelque bruit à Bucarest. Astalos remporta alors le prix de l'Union des écrivains, et ses pièces commencèrent d'être jouées dans d'autres pays. Pas en France ; si, une fois, dans un petit café-théâtre parisien.

Dommage : Astalos, pour savoir raconter magnifiquement des histoires, écrit d'excellentes pièces. Il les écrit en français. Et *Qu'allons-nous faire sans Willy ?* méritait sans doute d'être créé ailleurs que dans la Maison pour tous de Woippy, un de ces hangars culturels et sportifs bâtis dans l'euphorie d'années récentes mais passées, quand, à 10 kilomètres de Metz comme dans toutes les banlieues de toutes les villes de France, on croyait à l'animation avec un grand A.

Le soir de la première de *Qu'allons-nous faire sans Willy ?,* de nombreux Roumains étaient venus entourer l'auteur. Solidarité nationale et amitié obligent. Il faut espérer que leur présence l'aura réconforté, car, en dépit de toute leur bonne volonté et malgré des éclairs de vrai talent, Dominique Dubuy, Anne-Marie Ponsot et Jean-Michel Leblond n'ont pas « tout donné » de ce théâtre qu'Astalos lui-même qualifie de pluridimensionnel.

Tout d'abord, ils ne disposaient pas d'une véritable scène, ensuite, ils n'ont pas poussé au bout leur parti de faire avec le peu de moyens auxquels ils devaient se résigner. Toute la représentation a été entravée par le déploiement bruyant d'une vaste bâche de toile en plastique transparent, semblable à celle qui recouvre les cultures en serre. Il n'y avait plus ni un plancher ni un sol simple, mais des vagues bruissantes de polyvinyle encombrant le cadre qui est censé représenter un camp de concentration repeint à neuf avec, dans un coin, un *groupe de personnes figées et* noires, tenant encore des instruments de musique : l'ancienne fanfare carbonisée au lance-flammes.

L'action, ou plutôt l'inaction, de cette « pièce close en quatre tableaux » est simple : deux prisonnières au retour d'une corvée à l'extérieur retrouvent le camp désert. Plus personne. Plus personne, à part leur garde, Willy, qui, progressivement, se désespérera de la disparition des chefs, les sous-chefs et des sur-chefs. Seul un haut-parleur de temps en temps continue à ponctuer le vide, débitant des consignes désormais inutiles. Alors les deux femmes, Anna et Maria (la plus jeune est née dans le camp), se mettent à imaginer l'arrivée du libérateur. Alors elles décident de faire de Willy un semblable, un prisonnier comme elles. L'aînée a déjà vécu en d'autres époques une libération. Elle sait de quoi il retourne. Alors elle décident de donner en leur honneur une fête. Et tous les trois de procéder à des préparatifs dérisoires. Elles, les femmes, s'approprient les lieux, elles contraignent l'homme unique, deviennent complices. Dehors, une armée qui se fait entendre arrive, mais passera son chemin... Willy, le garde, sera tué par un soldat égaré, ivre.

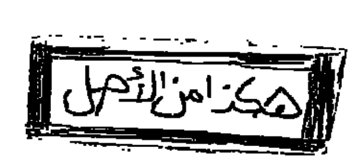
MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Le Théâtre Dest effectue une tournée en Lorraine avec *Qu'allons-nous faire sans Willy ?*

REVENDICATIONS A L'OPÉRA DE PARIS

Les danseurs étoiles et les danseurs du corps de ballet de l'Opéra ont annoncé le samedi 16 février qu'ils ne pouvaient accepter les propositions qui leur ont été faites en vue de relancer le projet de tournée aux Etats-Unis, annulée le 8 février (*le Monde* daté 10-11 février). La responsabilité de cette annulation avait été attribuée alors aux danseurs étoiles, qui, selon l'administration, contestaient la possibilité, pour l'Opéra, de faire appel à des artistes extérieurs à la troupe : les représentants du syndicat C.G.T. des danseurs font savoir que l'administration était en retrait dans ses propositions par rapport à ce qui avait été d'abord convenu : l'ouverture de discussions après l'acceptation de la tournée. Les étoiles et les danseurs de l'Opéra prévoient d'organiser une table ronde au cours du prochain mois de mars afin d'examiner leur situation.

D'autre part, toujours au palais Garnier, les membres de l'orchestre et des chœurs de l'Opéra ont décidé de demander une revalorisation de leurs salaires ; ils souhaitent que ceux-ci soient alignés sur ceux de l'orchestre de Paris et des chœurs de Radio-France. En attendant le résultat des négociations, les musiciens refusent de participer aux reportages effectués par les diverses chaînes de télévision, à l'occasion des nouveaux spectacles en préparation.



SPECTACLES

TROIS DISPARITIONS

PEINTURE

Graham Sutherland

Le peintre anglais Graham Sutherland est mort dimanche à Londres ; il était âgé de soixante-seize ans.

L'Angleterre perd, avec la disparition de Graham Sutherland, une des plus grandes figures de sa peinture. Son œuvre, qui s'adonne à une invention de forme assez dure et angoissante, fut pourtant assez discutée. Comme Francis Bacon, qui fut son élève, il a peint l'angoisse du monde moderne, avec cette différence que, très vite, Graham Sutherland appartint à l'establishment anglais dont il était, en quelque sorte, devenu le peintre. Mais pas un peintre de tout repos.

Né en 1903, à Londres, il avait commencé par faire des études d'ingénieur, au collège d'Epsom, mais, malgré le désir de son père avocat, ne se sentait aucun goût pour des études scientifiques. Il préférait dessiner et ce très jeune homme de bonne famille devait étonner les docteurs de l'art de la Royal Academy de Londres, qui exposèrent les œuvres d'un confrère de vingt ans à peine.

En ces années 30, dans un *pays qui change sous l'effet de* l'industrialisation et qui n'offre guère de débouchés aux artistes, que pouvait faire un peintre ? Enseigner. C'est ce que fit Graham Sutherland à l'école des beaux-arts de Chelsea. Et comme beaucoup d'autres artistes anglais, il pratiqua la publicité, créa des affiches, décora de la céramique, inventa des dessins de tissus.

Célèbre par les portraits

La guerre donna aux artistes anglais un sujet inévitable. Ils étaient d'office enrôlés dans l'effort de guerre pour dépeindre ses horreurs, et notamment les montrer aux Etats-Unis, dont on attendait aide matérielle et soutien moral. De même que Henry Moore dessinant le peuple de Londres abrité dans le métro, Sutherland allait à travers le Pays de Galles peindre les ravages des bombardements *allemands*.

Après la guerre il peut pratiquer plus délibérément l'art pour l'art. Et d'ailleurs c'est le temps *qui le veut. Galeries* et musées s'ouvrent dans toutes les capitales. Il expose ici et là à travers le monde, y compris à Paris et à la biennale de Venise.

Une œuvre monumentale semble conclure cette longue intimité avec des images de la guerre. Graham Sutherland réalise la tapisserie pour l'église de Coventry reconstruite sur ses ruines, *le Christ en gloire*, qui est une vaste fresque sur les atrocités nazies. Ce « grand œuvre » attire l'attention sur lui. Mais ce sont les portraits qui lui apportent la célébrité. Le premier fut celui d'un homme célèbre : Somerset Maugham, dont la célébrité rejaillit sur lui. Puis ceux de lord Beaverbrook et de Sir Winston Churchill, que des députés avaient commandés au peintre, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'homme d'Etat. Ce portrait ne fut jamais exposé. Sir Winston, qui était sur le déclin, ne l'aimait pas. « *Il m'a peint comme un demi-idiot, ce que je ne suis pas* », avait-il dit. Ce à quoi l'artiste répondit : « *J'ai peint ce que j'ai vu. Je ne fais pas des portraits pour être applaudi.* » Après la mort de lady Spencer-Churchill, en 1978, on s'aperçut que le portrait avait été détruit. Commentaire sobre et *outré du peintre* qui vivait dans sa villa blanche du midi de la France, à Menton : « *C'est un acte de vandalisme.* »

Le portrait suivant fut celui d'Helena Rubinstein, qui fut récemment exposé au Musée des arts décoratifs, et le dernier qu'il devait peindre, commandé par le personnel de la Tate Gallery celui de Sir Norman Reid, le directeur du musée, qui, en décembre dernier, prenait sa retraite.

Graham Sutherland était peut-être le dernier portraitiste auquel il fallait demander un portrait de consécration sociale. Son réalisme était loin d'être académique. On y trouve toujours une angoisse latente, souterraine, qui transparaît à travers la pose du personnage et la matière dure de sa peinture et de ses couleurs.

Ayant commencé comme paysagiste tourmenté, il fut également un portraitiste tourmenté qui, au-delà des apparences, dit à chacun « sa » vérité. Influencé par Samuel Palmer, Picasso et les surréalistes, *Graham* Sutherland reste, avec son écriture plastique torturée, dans la tradition surréaliste fantastique anglaise, très vivace, mais restée très provinciale. Rares sont ceux qui, comme Graham Sutherland, en ont donné une version moderne.

JACQUES MICHEL.

LETTRES

Jean Sulivan

(Suite de la première page.)

Ceux-là avaient des obstacles à vaincre. Les gens qu'il aimait : clochards (*Je veux battre le tambour*), aumônier de putains (*Car je t'adore, ô éternité*), vieille mère bretonne soulevant le rideau de sa fenêtre pour voir s'éloigner le fils promis à d'autres destinées (*Devance ton adieu*) étaient de plain pied avec la vérité. Car il y avait une vérité pour Sulivan et elle était d'amour et non d'ascèse. Selon le plus parfait principe chrétien...

C'est peut-être lui qui a le mieux maintenu, dans cette seconde moitié du vingtième siècle, la tradition de Bernanos. Il avait, bien sûr, les yeux *sur lui. Mais* il *regardait* aussi, littérairement, vers le nouveau roman, qui *lui paraissait seul capable* de réduire l'écart entre la « littérature » et l'« expérience vécue ».

Aucun de ses livres n'a été indifférent. Le *plus* passionné de nos critiques littéraires, Henri Guillemin, lui a consacré une étude qui était un aveu en reconnaissance d'âme. « *Lève-toi et marche.* » Mais pour être l'homme en marche, Sulivan savait que l'art est utile. Il a été cet artiste de la plume, ce peintre, cette sensibilité offerte à tous nos manques et ce maître *qui s'efforçait* de les combler. Un des cas où la littérature rejoint la religion, non parce qu'elle invite à se *soumettre* à la loi, mais parce qu'elle ouvre toutes grandes les portes de l'esprit.

JACQUELINE PIATIER.

[Né le 30 octobre 1913 à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) dans une famille de paysans, Jean Sulivan — pseudonyme de Joseph Lemarchand — avait fait ses études au séminaire de Rennes. Ordonné prêtre en 1938, il obtient ensuite des certificats de philosophie, enseigne et devient aumônier des étudiants de Rennes (1945-1950).

A partir de 1958, il se consacre à l'écriture et publie un récit, *le Voyage intérieur* (chez Plon), que suivront chez Gallimard, un nombre impressionnant d'écrits où l'auteur aime à changer sa manière, passant du roman à la découverte de l'Inde et de soi, puis au portrait : *Du côté de l'ombre* (1962), *Mais il y a la mer* (1963), *Car je t'aime, ô éternité* (1966), *Devance tout adieu* (1966), *l'Obsession de Delphes* (1967), *Consolation de la nuit* (1968), *les Mots à la gorge* (1969), *Miroir brisé* (1969), *D'amour et de mort à Mogador* (1969), *Petite littérature individuelle* (1971) dans la collection « Voies ouvertes » qu'il dirige chez Gallimard, *Joie errante* (1974), *Matinales* (1976), *la Traversée des illusions* (1977), *Quelque temps de la vie de Jude et Cie* (1979).

Cet homme, qui a marqué la littérature française d'inspiration chrétienne depuis vingt ans, avait reçu le Grand Prix catholique de littérature pour *Mais il y a la mer* en 1964, puis s'était vu récompenser par le Prix de l'Académie de Bretagne, et le Prix des Ecrivains de l'Ouest. Il avait publié divers points de vue et critiques dans *le Monde*.]

■ Le clown anglais Charlie Cairoli est mort dimanche 17 février, à Blackpool, à l'âge de soixante-dix ans.

[Né en France, Charlie Cairoli était parti pour l'Angleterre en 1938 où, armé d'un nez rouge et d'un chapeau melon, il fit rire le public du cirque de Blackpool pendant près de quarante ans.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	696 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
390 F	539 F	880 F	1 080 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	386 F	680 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
258 F	450 F	659 F	899 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

théâtres

Nouveaux spectacles
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Evolution de l'instrument traditionnel. — Débats, 19 h. : Rencontres avec A. Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.

Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — *Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert* ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Galerie Peinture-Fraîche (551-00-85), 20 h. 30 : Lacouture.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : B. Lavilliers (dernière).
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), *18 h. 30 : Stanislas.*
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop' et folk

Bains-Douches (887-34-40), 21 h. : The Fabulous Thunderbirds.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, B. Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Groupe Yo ; 22 h. 45 : L. Ranger.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. : *Rhoda Scott.*
Dreher (233-48-44), 22 h. : M. Singer, L. Trussardi, D. Doneble, M. Grallier.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Nu Creative Methods.

Lundi 18 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Le Patio, 22 h. : Al Grey, J. Forrest.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Cullaz.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : René Franc.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h.45 : Usha Ramaswamy, danse de l'Inde.
Studio d'En-Face (238-16-78), 20 h. : la Légende de Mulai.

Les concerts

Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio de Trieste (Haydn, Beethoven, Ravel).
Théâtre Athénée, 21 h. : E. Ameling, *D. Baldwin (Mozart, Rossini, Scarlatti).*
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. E. Bergel, sol. A. de Larrocha (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : I. Perlman, B. Canino (Beethoven, Mozart, Ravel, Kreisler).
Eglise Saint-Pierre du Gros-Caillou, 21 h. : R. Tambyeff, E. Pelletier, A. Jodry, J. Chamonin (hommage à Rolande Falcinelli).
Point-Virgule, 21 h. : Quatuor A. Ménard (Roquillet).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre et Chœur franco-allemand, dir. C. Kühlewein (Brahms).
Théâtre 13, 21 h. : Orchestre de jeunes le Tempo lyonnais (Devienne, Rimski-Korsakov, Telemann, Bach, Mozart).
FIAP, 21 h. : J. Vitale, M. Bataini, guitares (Delalande, Couperin, Lulli...).

Ranelagh, 20 h. 30 : P. Garnier, I. Reinharez, R. Bonnet.

Les cafés-théâtres

Au *Bec fin* (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : *Cause à mon c..., ma télé est malade.*
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 45 : Abadi-don.
Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre *des Quatre - Cents - Coups* (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.

Dans la région parisienne

Vincennes, Petit Théâtre, 21 h. : les Jumeaux de Naples (dernière).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. *et 19 h.*, Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Procès des trois millions, de J. Protozanov ; 19 h. : Satan triomphant, de J. Protozanov) ; 17 h., Hommage à Ozu : Histoire d'un acteur ambulant ; 21 h. : César 1980 : la Chienne, de J. Renoir.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, La suite (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

LES FILMS NOUVEAUX

A FORCE ON S'HABITUE, film français de Jean-Pierre Gallèpe. La Clef, 5e (337-90-90).
MA CHERIE, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (743-60-33), Quintette, (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Fabre. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
BONS BAISERS D'ATHENES, film américain de G.P. Cosmatos. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ENFER DES ZOMBIES (**), film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (562-13-45)
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; *Quintette, 5e (354-35-40)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf samedi, dimanche).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.), La Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. *Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.* Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), h. sp., Forum des Halles, 1er (297-53-74)
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic. *Saint-Germain, 6e (222-87-23).*
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-27) Bretagne, 6e (222-57-97) : Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Pt-Show, 8e (225-67-19).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain *Huchette*, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ;

SPECTACLES

Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), en soirée.

LE PUTSCH DES MERCENAIRES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71)

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90), v.f : Mistral, 14e (539-52-43), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (F) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount City, 8e (562-45-76), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24)

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à partir de 13 h. 30.

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pagode, 7e (705-12-15) — (V.f.) : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34), en matinée.

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). Mer., Ven., Dim., Lun.

AH MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp., Jeu., Sam. Mar.

AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.

BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

BRANCALEONE S'EN VA T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

LE CID (A., v.f.) : Brodway, 16e (527-41-16).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONFESSION A UN CADAVRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), les 17, 18 et 19.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (372-94-56).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07)

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). — V.f. : Club, 9e (770-81-47)

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93)

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MAHLER (A., v.o.), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-85-04).

LA MORT FRAPPE TROIS FOIS (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) (jusqu'au 16).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PIERROT-LE-FOU (F.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), mer., ven., dim., lun.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v.o.), Boul'Mich (354-48-29).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (**) (A., v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e, 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

GENESE D'UN REPAS (Fr), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

SYMPTOMS (Ang., *v.o.*), *Acacias*, 17e (754-97-83), V. J., 23 h. 30, t.l.s., 24 h.

Les festivals

LAUREL ET HARDY, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. : Têtes de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 17 h. 30 : Les montagnards sont là ; 19 h. 15, Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 21 h. 15, Laurel et Hardy au Far-West.

ALFRED HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille.

PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) : Hommage à A. Lamorisse ; en alternance : le Ballon rouge - Crin blanc.

MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 - 20 h. 30 : Aurélia Steiner ; 14 h. 30-22 h. 45 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange ; 21 h. : Détruire, dit-elle.

COMEDIES MUSICALES, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : World and Music.

EDWARD G. ROBINSON, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Man Power.

MARX BROTHERS, *v.o.*, *Action Ecoles*, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

RETROSPECTIVE OSHIMA, v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Pendaison. — V.o., Olympic, 14e (542-67-42) : l'Empire de la passion.

JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Playtime ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o., I, 20 h. 15 ; V.S., 0 h. 15 : Rocky Horror Picture show ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 18 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 22 h. 18 : Bonnie and Clyde. — II, 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h 45 : Une étoile est née ; 22 h. : Midnight Express.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.). — I, 18 h. 30 : Intérieurs ; 15 h., 20 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer. — II, 15 h. 40 : le Trésor de la Sierra Madre ; 18 h. : Reflets dans un œil d'or ; 20 h. : Fay City ; 22 h. : les Misfits.

DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sous les pavés, la plage.

JEAN RENOIR, Denfert, 14e (354-00-11) : la Marseillaise.

RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : le Passé et le Présent.

MARILYN Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (v.o.), 18 h. 45, 21 h., 23 h. : le Milliardaire.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.), 21 h. : les Mille et Une Nuits.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) 17 h. 30 : Casanova ; 20 h. : Macbeth ; 22 h. 15 : Psychose.

STUDIO GALANDE (354-72-71) (v.o.), 16 h. 15 : Intérieurs ; 18 h. : Qui a tué le chat ? ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.

CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 15 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 17 h. 25 : Dersou Ouzala ; 20 h. 5 : Music Lovers ; 22 h. 15 : Love. — II, 16 h. : Easy Rider ; 18 h. : Une femme disparaît ; 20 h. : Marathon Man (**) ; 22 h. 10 : Orange mécanique.

ERIC ROHMER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Collectionneuse ; Ma nuit chez Maud.

FESTIVAL PALMES D'OR A CANNES (v.o.) : Haussmann, 9e (770-47-55) : l'Affaire Mattéi.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.

18 h C'est arrivé un jour.
« La mort aux mains. »

19 h 10 Une minute pour les femmes:
Un cancer que l'on peut éviter.

18 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « le Tour du monde en 80 jours ».
Film américain de M. Anderson (1956), avec D. Niven, Catinflas, R. Newton, S. MacLaine, C. Boyer, J. E. Brown, M. Carol, J. Carradine, C. Coburn, M. Dietrich, Fernandel.
A la fin du siècle dernier, les aventures d'un Anglais qui, accompagné de son domestique, cherche à faire, à la suite d'un pari, le tour du monde en quatre-vingts jours.
Adaptation à grand spectacle du roman de Jules Verne. Des scènes pittoresques et mouvementées. Des vedettes internationales, même dans de tout petits rôles.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 40 Soirée Jeux olympiques.
Patinage artistique.

21 h 40 Question de temps : Sauver les Jeux ?
Magazine de J.-P. Elkabbach et L. Bériot. Reportage sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire des Jeux olympiques, sur les Jeux et l'argent, sur les Jeux et le dopage, etc. Débat avec de nombreux invités.

22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.

18 h 55 Tribune libre.
Alain Reinberg.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le procès de Jeanne d'Arc.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « l'Armoire volante ».
Film français de C. Rim (1948), avec Fernandel, B. Bovy, G. Kerjean, A. Dinar, P. Demange, Florencie, M. Peres, H. Charrett, A. Poivre, P. Carton, Y. Deniaud. (N. rediffusion.)
Un percepteur recherche dans Paris une armoire volée contenant le cadavre de sa tante octogénaire, morte de froid au cours du transport de ses meubles depuis Clermont-Ferrand.
Excellente comédie d'humour noir, où Fernandel, métamorphosé, se débat dans une atmosphère insolite. Une aventure qui tourne au cauchemar. Un film méconnu.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.

19 h. 30, Présence des arts : Viollet-le-Duc, cent ans après sa mort.

20 h., Radio-Canada présente : « Trou noir », de R. Charpentier.

20 h. 30, « Fatalité », une nouvelle d'A. Tchekhov, adaptation de J. Rollin-Weisz.

21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Histoire transcendante de Jérusalem.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).

20 h., Les chasseurs de sons.

20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en la bémol majeur » Hob. XV, no 14 Haydn), « Trio en ut mineur », opus 1, no 3 (Beethoven), « Trio en la mineur » (Ravel), par le Trio de Trieste.

23 h., Ouvert la nuit : Le XXe siècle, portrait pour ce siècle : Charles Ives, « Sonate pour piano no 2 », « Symphonie no 2 », « Quatuor à cordes no 1 », « Petites pièces pour orchestre de théâtre », « Symphonie Holidays » ; 1 h., Douces musiques : autour de Bela Bartok, « Concerto pour piano no 3 », « Quatuor no 1 ».

Mardi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 35 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 55, Bricolage : une bonbonnière en corde ; 14 h., Variétés ; Infos-nature ; 14 h. 9, Arago X 001.

13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Présentation ; 14 h. 10, Etre à la une ; 14 h. 30, Série : Amicalement vôtre (no 12) ; 15 h. 12, Chant et contre-chant ; 15 h. 45, Mardi guide ; 16 h. 5, Livres service ; 16 h. 25, Variétés ; 16 h. 30, Cuisine ; 16 h. 40, Vie pratique ; 16 h. 50, Variétés.

16 h 55 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : slalom géant messieurs.

18 h TF 4.

18 h 30 Un, rue Sésame.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le dauphin pilote.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
La timidité, cela commence très jeune.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les Inconnus de 19 h 45.

20 h Journal.

20 h 35 Dramatique : « la Petite Fadette ».
D'après le roman de George Sand, réalisation de Lazare Iglésis, avec F. Dorner, P. Raynal, J.-M. Dupuis, M. Garrel.
Elle est très jolie Fanchon Fadet, et ils sont bien propres les habits de paysan des jumeaux Barbeau, trop propres. La caméra de Lazare Iglésis donne un peu à la réalité une apparence de carte postale. George Sand en pâtit.

22 h 5 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage : figures libres messieurs.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Mon amie Nane.

12 h 45 Journal.

13 h 45 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Invitée : Pauline Julien.

15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Libre cours.

17 h Libre parcours.
La préhistoire.

17 h 20 Fenêtre sur...
Des regards américains : Elisabeth Swada.

17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Detroit ».
D'A. Jammot et G. d'Arbois.
Feuilleton de R. Hamilton et A. Hailey, réal. J. London.
Dernier épisode d'un feuilleton adapté du roman « Weels » (les roues), où l'on voit, durant la guerre du Vietnam, une femme américaine lutter contre sa névrose.

22 h Débat : Où va la civilisation de l'automobile ?
Avec MM. B. Hanon, directeur général adjoint de Renault ; Jo Bis, vice-président de Chrysler International ; J. Baratte, directeur général au directoire Peugeot-Citroën ; V. Dial, président de Fors-France ; P. Samuel, membre des Amis de la Terre, professeur à l'université Paris-Sud, et J. Jarret, inventeur.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
Le Conseil d'Etat.

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.

18 h 55 Tribune libre.
La fédération Sepharie de France.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XI.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « le Justicier de l'Arizona ».
Film américain de J. Neilson (1966), avec R. Taylor, A. Martin, C. Everett, M. Mills, L. Bettger, J.D. Chandler. (Rediffusion.)
Un aventurier vieillissant veut venger ses amis, un couple de fermiers mexicains assassinés par quatre bandits. Il part à la recherche des tueurs, accompagné par la fille des victimes.
Tous les thèmes habituels du western dans un scénario plus intéressant que la réalisation de série. Un des derniers rôles de Robert Taylor.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.

8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Eskimos caribous du Nord-Canada) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique (les grandes époques du tragique, d'Athènes à nos jours) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.

9 h. 7, La matinée des autres : Corps et cœurs en fête à travers le monde.

10 h. 45, Un quart d'heure avec... R. Régent : « Cinquante ans de cinéma avec R. Clair ».

11 h. 2, G.R.M.-INA : Musiques des paysages et des êtres vivants (à propos d'Erosphère : l'esprit du vent).

12 h. 5, Agora : « La personnalité du pied-noir », avec D. Leconte.

12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés.

14 h., Sons : Budapest.

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Echo lointain de l'orage », de D. Lessing.

14 h. 47, Magazine international : Et pourtant elle tourne (l'Erythrée).

16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).

16 h. 50, Actualité.

17 h. 32, Libre parcours jazz : avec le groupe Tok.

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.

19 h. 30, Sciences : Particules polarisées dans l'accélérateur linéaire de Stanford.

20 h., Dialogues avec... A. Sauvy et G. Elgozy : L'humour, un art de vivre.

21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Stillmann.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.

9 h. 2, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart.

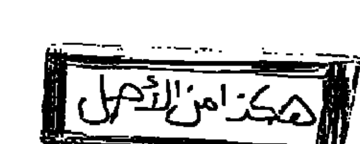
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.

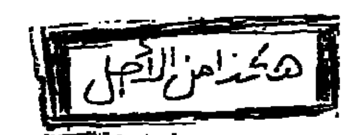
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : « les Miracles de Saint-Nicolas » (anonyme XIIIe siècle) ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis, œuvres de A. Huttenbrenner, Schubert, Kreutzer, Kanne, Schnyder von Wartensee.

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Quasi una Fantasia no 13 » opus 27 no 1 ; 20 h., France et musique, actualités lyriques.

20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : Récital Istvan Matuz, flûte, « Cinq incantations » (Jolivet), « Sonate pour flûte en la mineur BWV 1035 » (Bach), « les Séquences du vent pour flûte et ensemble instrumental » (P. Eötvos), avec P. Aimard, petit harmonium, G. Bucquet, tuba, D. Huteau, cor anglais, P. Eötvos, M. Cerruti, percussions, dir. P. Eötvos.

22 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales, le motet au temps de Louis XIII ; 23 h. 30, Retour à Darius Milhaud ; 1 h., Douces musiques : Edouard Lalo.







Le Monde DE L'ECONOMIE

Malgré leur importance, les dépenses militaires ne jouent qu'un rôle d'appoint dans l'activité industrielle

Les dépenses militaires dans le monde représentent actuellement presque 1 million de dollars environ par minute. Un char coûte aussi 1 million de dollars en moyenne, ce qui correspond à la construction de mille salles de classe de trente élèves. Il serait possible de multiplier à loisir ce genre d'illustrations sur le poids des armes dans le monde actuel et l'« intérêt » qu'elles constituent pour l'avenir de l'humanité. Cependant, la tension entre l'Est et l'Ouest fait renaître les vieilles assertions selon lesquelles la montée des commandes d'armement permettrait aux pays occidentaux de sortir du chômage et de la récession.

Il est vrai que les dépenses militaires occupent une place importante dans les budgets et les économies de tous les Etats, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud. Globalement, elles avaient atteint 425 milliards de dollars en 1978 (« le Monde » du 17 octobre 1979), dont 120 milliards pour les seuls achats d'armes et une trentaine de milliards pour les frais de recherche-développement.

A eux seuls, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. interviennent pour plus de la moitié dans l'enveloppe totale ; la Chine, la Grande-Bretagne et la France ensemble pour 15 %. Cependant, les pays du tiers-monde ne sont pas restés à l'écart de la course aux armements puisque leur part est passée, en vingt ans, de 4 % à 14 %. Ces pays ont, en 1978, dépensé plus de 90 milliards de dollars dans le domaine militaire, alors que l'aide publique qui leur est attribuée par l'O.C.D.E. a, la même année, été de 20 milliards de dollars.

L'accélération des dépenses militaires d'une année sur l'autre est liée en partie à une hausse des prix qui est plus forte dans ce domaine qu'ailleurs. Ainsi, le coût d'un avion en francs et en poids constants a quintuplé en cinq ans. Actuellement, les événements d'Iran et d'Afghanistan ont en outre entraîné une certaine fièvre chez les marchands d'armes.

Le monde des affaires et de la politique est plutôt silencieux sur ces opérations, mais il lui arrive parfois de se justifier en évoquant les emplois ou les retombées technologiques qu'entraîne le secteur de l'armement. En dehors de toute morale, l'aspect « positif » des dépenses d'armement, qui n'a d'ailleurs guère fait l'objet d'analyse fine, est lui-même discutable.

Pour un Etat, les ventes d'armes peuvent constituer un apport en devises non négligeable afin de maintenir l'équilibre des échanges. Elles représentaient ainsi, pour la France, le quart de la facture pétrolière (en 1978). Pour les entreprises, par les bénéfices qu'elles procurent, ces ventes peuvent permettre un financement des études. Elles ont par exemple favorisé le développement des circuits intégrés ou bien facilité la diversification dans des activités civiles des firmes françaises Thomson et Matra. Il reste que ce qui est dépensé à des fins militaires est autant de moins pour des activités civiles.

M. B.

(Lire pages 22 et 23 les articles d'Henri Pierre, Robert Solé et Jean Weiz.)

Après les épines les roses

APRES les épines, les roses. Alors que l'été dernier, au terme du délai de trois ans qu'il s'était *lui-même fixé pour mener à bien* son œuvre de redressement, M. Raymond Barre avait été sévèrement critiqué par la plupart des commentateurs français et étrangers pour les résultats insuffisants — ou négatifs — de sa politique économique et sociale, c'est une impression différente, voire opposée, qui se dégage aujourd'hui des jugements qui sont portés sur elle. Le *Wall Street Journal* vient de lui consacrer un éditorial qu'il n'hésite pas à titrer « Le modèle *français* ». *De son côté,* la Chase Econometrics (filiale de la grande banque du même nom), estime « brillantes » les perspectives de l'économie française.

Il existe au moins une preuve *a contrario* que l'action conduite depuis septembre 1976, malgré ses indéniables faiblesses (*notamment en ce qui concerne* la lutte contre l'inflation, proclamée pourtant comme prioritaire), n'est dépourvue ni d'une certaine cohérence, ni — ce qui est fondamental *dans les circonstances* présentes — d'une aptitude certaine à résister au choc. C'est que la brutale augmentation de la facture pétrolière ne remet *en cause ni la tenue du franc* (actuellement au plus haut dans le S.M.E.) *ni* l'équilibre de la balance des paiements.

Si on voulait *caractériser* à grands traits la « politique Barre » depuis trois ans, on dirait qu'elle s'est traduite par une reprise en main progres*sive accompagnée d'un desser*rement des contraintes les plus archaïques, dont le contrôle des prix — aujourd'hui aboli pour les produits industriels — était la plus nocive. La liberté rendue aux prix est le facteur favorable *cité en tête par les deux* publications américaines.

Les strictes consignes données au vaste secteur nationalisé et, de façon plus indirecte mais non moins « efficace », au patronat privé ont certainement contribué au freinage des salaires, sans empêcher, sur trois ans et demi, une *augmentation* des *revenus* réels. Mais une telle stratégie implique le risque d'une soudaine « explosion » en cas de brusque remontée des tensions *inflationnistes. Le Wall Street Journal* a raison de relever à cet égard que la masse monétaire est aussi mieux contrôlée, mais ce résultat a été atteint, précisons-le, au prix du maintien d'un rationnement anti-écono*mique* du crédit bancaire (l'« encadrement ») qu'allège l'existence de circuits de financement privilégié, générateurs d'autres formes de distorsions.

Il est vrai que, sous le gouvernement de M. Barre, le franc a cessé d'être une monnaie pratiquement rattachée au faible dollar. Aussi longtemps, cependant, que l'inflation française restera presque aussi forte que l'inflation américaine, un doute continuera à peser sur la soli*dité à long terme* de la *monnaie* française.

PAUL FABRA.

ÉTATS-UNIS

Beaucoup d'entreprises se font tirer l'oreille

« *KHOMEINY et Brejnev ont retardé la récession. Nous sommes dans une économie de guerre* », croit pouvoir affirmer un analyste économique cité par le *Wall Street Journal.* L'observation est sans doute excessive, mais les nouveaux programmes de défense ont redonné confiance aux experts quant aux possibilités de l'économie américaine de surmonter la récession annoncée.

Les quelque 16 milliards de dollars supplémentaires que le Pentagone dépensera au cours de la prochaine année budgétaire (qui commence le 1er octobre 1980) représentent une injection d'argent frais pour l'industrie. Ils estiment ainsi *la promesse de carnets de com*mande encore plus garnis pour l'avenir à moyen terme. Les autorisations de programme annoncées pour 1985 dépasseront de 100 milliards de dollars celles de 1981, et leur addition au cours des cinq années conduira à la somme fabuleuse de 1 032 milliards — plus d'un trillion de billets verts. La hausse sera de 57 % (en termes réels) en 1985 par rapport à 1981, et de 73 % (en dollars courants) pour l'ensemble des cinq années par rapport au quinquennat précédent.

Sans doute faut-il situer ce « boom » à ses justes proportions par rapport à l'économie américaine. Après tout, en 1981, le budget de la défense ne représentera encore que 5,2 % du produit national brut, en hausse d'un dixième de point sur l'année en cours, *supérieure d'un* peu plus d'un point à la proportion atteinte en France. Or, entre 1957 et 1965 par exemple, le pourcentage du P.N.B. américain consacré à la *défense* n'était jamais descendu en dessous de 7,2 %, se situant en moyenne à 8,6 %. Les Etats-Unis étaient alors entre les guerres de Corée et du Vietnam, le chiffre avait été encore plus élevé avant et après ces dates. Pour retrouver cette valeur moyenne de 8,6 %, M. Carter aurait dû présenter un budget militaire en hausse de 17 % en termes réels, plus du triple de l'augmentation proposée.

Le volume des commandes à venir n'en est pas moins impressionnant. 97 navires de guerre vont être construits d'ici à 1985 (17 dès 1981, contre 12 cette année). Les chaînes de montage fonctionneront à plein chez McDonnell Douglas et General Dynamics, constructeurs respectifs des avions F-15 et F16 (pour un prix allant de 10 à 30 millions de dollars l'unité). Chrysler, dont les difficultés financières sont connues, recevra en 1981 un contrat de plus d'un milliard de dollars pour la fabrication du char XM-1 : 769 de ces engins seront produits dès cette année, et le total pourrait arriver à *sept* mille exemplaires... Ceci sans parler ni des matériels nouveaux prévus pour *équiper* la « *force à déploiement rapide* » (avions cargo et navires « *prépositionnés* »), ni des missiles stratégiques comme le MX, dont la construction est déjà présentée comme « *le plus grand projet militaire qui ait jamais vu le jour* ».

Ce « boom » ne présente toutefois pas que des avantages pour les représentants de ce qui est appelé, à la suite d'Eisenhower, le « *complexe militaro-industriel* ». Les fabricants d'arme*ments, rendus sceptiques* par les hauts et les bas des crédits militaires depuis quinze ans, ont cherché à diversifier leur production. Plusieurs parmi les grands y sont parvenus d'autant mieux que les constructions aéronautiques ont connu un « boom » encore plus spectaculaire dans le domaine civil depuis deux ans. Aujourd'hui Boeing et McDonnell Douglas font de fructueuses affaires en dehors même de leurs importantes commandes militaires. United Technologies, numéro trois de la liste des fournisseurs du Pentagone, a acquis l'an dernier la compagnie Carrier, l'un des principaux fabricants de conditionneurs d'air du pays. La part des commandes militaires dans son chiffre d'affaires s'en est trouvée réduite encore.

Il en résulte que les grandes compagnies semblent un peu moins pressées de mettre l'accent sur le secteur militaire, au risque d'aggraver les sérieux goulets d'étranglement *dont souffrent* leurs industries de pointe. Ces goulets, auxquels l'hebdomadaire *Business Week* a consacré récemment une étude approfondie, sont très sensibles dans trois domaines :

- L'approvisionnement en certaines matières premières et métaux rares est plus difficile. Les délais de livraison du titane, métal très recherché dans la construction aéronautique, sont aujourd'hui de quatre-vingt-cinq à cent quinze semaines. Il n'en va pas très différemment du cuivre, du plomb, du cobalt et du chrome.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 22.)

FRANCE

Le débat toujours ouvert des « retombées »

DEPUIS plusieurs mois, à la demande des députés membres de la commission *de la défense à l'Assemblée natio*nale, le ministère français de la défense tente d'apprécier le poids des dépenses militaires dans l'économie nationale. Evaluation complexe qui n'a encore jamais été systématiquement faite.

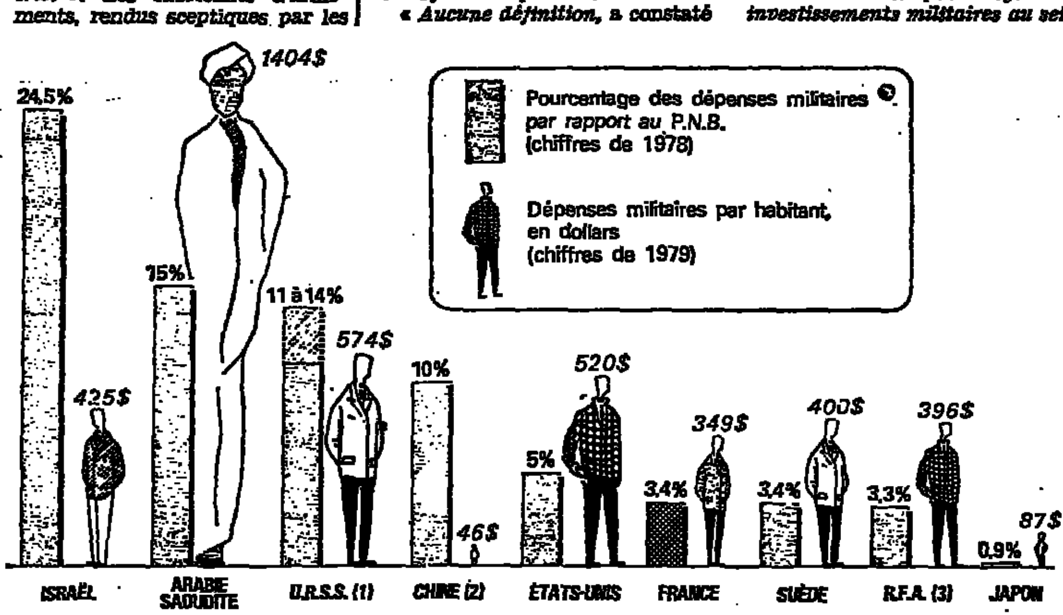
« *Aucune définition,* a constaté M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine et rapporteur de la commission des finances, *ne peut être donnée des notions de dépenses improductives au sein desquelles de nombreux économistes font entrer les dépenses militaires. Aucune raison n'a été avancée pour justifier la décision de ne pas intégrer les investissements militaires au sein de la formation brute du capital fixe. D'une façon générale, le lien entre les dépenses militaires et la comptabilité nationale est des plus flous.* »

Les dimensions économiques de l'effort national de défense ne se mesurent pas, en effet, aux seules dépenses annuelles en faveur des armées qui représenteront, en 1980, un *engagement* (pensions comprises) de 105,4 milliards de francs, même si ce financement situe les crédits militaires à la première place des masses budgétaires, devant les charges dites communes (94,7 milliards de francs) et l'éducation (89 milliards). Hors pensions, les charges de défense — soit 88 602 millions de francs, en augmentation de près de 15 % par rapport à celles de 1979 — arrivent en troisième position.

Malgré cette priorité très nette de la défense sur les autres dépenses de l'Etat, il est intéressant de noter que la France consacre aujourd'hui à son armée le même pourcentage de ses ressources qu'il y a plus d'un siècle : de l'ordre de 3 à 4 % de son P.N.B. chaque année. Inchangé depuis la fin des guerres napoléoniennes, à l'exception de la période qui a précédé la seconde guerre mondiale (6 % en 1938) et durant les opérations d'Indochine (8 % en 1953) puis d'Algérie.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 22.)



(Source : Institut des études stratégiques de Londres.)

(1) Les données pour l'U.R.S.S. ne sont qu'approximatifs.
(2) Chiffres approximatifs.
(3) Y compris les aides pour Berlin-Ouest.

Les comptes fantastiques du sous-développement

par JACQUES AUSTRUY (*)

Le récent rapport de la commission Brandt sur les problèmes de développement (voir « le Monde » du 14 février) préconise l'institution d'une taxe sur le commerce des armes au profit du développement du tiers-monde, suggestion qui, pour être retenue, supposerait surmontés les antagonismes et la méfiance qui sont à l'origine de l'effort militaire accru entrepris indistinctement par les nations riches et les nations pauvres. La publication de ce rapport relance la discussion sur le dialogue Nord-Sud et les meilleures méthodes pour développer les pays économiquement en retard. On lira ci-dessous, de la part d'un spécialiste français, une réflexion sur ce sujet.

DEPUIS plusieurs décennies, les rapports des pays industriels et *des économies dites* en développement sont soumis à un curieux traitement. En gros, disons qu'il existe une complémentarité tacite entre un verbalisme culpabiliste généralisé et une tranquille stabilité des politiques *cyniques concrètement* menées.

Le culpabilisme peut prendre la forme sélective marxiste ou la forme misérabiliste d'un certain christianisme social, mais il pose comme établi que les sociétés *industrielles,* au *moins* les capitalistes pour les marxistes, sont responsables du retard des sociétés du tiers-monde, de leur misère et de leur malheur.

Sur le plan concret, l'aide, infime — si tant est qu'elle existe aux yeux de qui scrute ses vraies spécifications, — stagne ou se réduit ; les rôles et la situation des « nouveaux coopérants » restent à peu près les mêmes que ceux des « anciens colonisateurs », avec des alibis différents et par*fois l'efficacité en moins.*

Les modifications importantes se situent, par-delà cet équilibre profond entre verbe et acte, superficiellement *antagonistes* mais essentiellement complices, dans les changements des rapports de forces qui tiennent :

- *A la mondialisation* des marchés (principalement par les multinationales) ;
- A la propagation de la foi (hier marxiste et aujourd'hui des religions en renouveau, surtout l'islam...) ;
- A des changements de stratégie liés à des variations dans la maîtrise des matières premières, des techniques de destruction et de leur nombre.

Les conflits entre ces trois dynamiques créent une situation explosive d'autant plus dangereuse que les élites politiques ont été convaincues par les intellectuels des pays industrialisés qu'elles avaient le droit et même le devoir de réclamer réparation à l'Occident exploitateur et dévastateur et, plus généralement aujourd'hui, au Nord, morose, profiteur et avare. Cette montée de l'agressité dans le tiers-monde est un des éléments essentiels du malaise contemporain.

Pour remédier à cette situation, il conviendrait :

1) De *déculpabiliser* au moins partiellement les sociétés industrielles ;

2) De *réévaluer* les richesses — en biens, mais aussi en services — des sociétés du tiers-monde ;

3) De *réorienter* l'échange à partir des *intérêts ainsi réajustés.*

En ce qui concerne le premier point, qu'il suffise de noter que la généralisation rapide et hautement désirée par tous des moyens de mieux-être sur la *terre est un bienfait dont toutes* les sociétés sont redevables aux découvertes techniques faites par ce même Occident. Car les progrès des transports, des communications, de l'éclairage et de la santé, etc., ne sont pas donnés par le « retour aux sources folkloriques » et ne sont quand même pas seulement des techniques d'impérialisme... *Ils sont* aussi les bases et une des grandes finalités des développements. D'ailleurs si on se réfère à une certaine vulgate marxiste, on a quelque peine à *expliquer qu'il* y ait des rythmes élevés d'industrialisation, aussi bien dans le camp « communiste » que dans le « capitaliste », qu'il y ait des taux nuls ou négatifs *dans* les *deux* camps ; et que curieusement les taux de croissance les plus élevés soient à l'Ouest celui des *deux* Allemagnes et à l'Est celui des *deux* Corées...

Même si le contact avec les sociétés industrielles a créé de graves problèmes que l'on ne peut ignorer, l'existence de ceux-ci n'est pas l'unique faute de l'Occident. Peut-on lui reprocher, par exemple : d'avoir permis aux enfants de vivre en plus grand nombre sans enlever aux parents le désir fondamental et l'utilité d'une nombreuse famille. Or une des causes essentielles connues du sous-développement est l'explosion démographique...

(Lire la suite page 24.)

(*) Professeur à Paris-II.

LES DÉPENSES MILITAIRES

GRANDE-BRETAGNE

Un ballon d'oxygène

L'IMPORTANCE de l'industrie des armements dans l'économie britannique est difficile à évaluer avec précision étant donné l'éparpillement des établissements qui travaillent en partie comme sous-traitants des grandes entreprises nationalisées se partageant le marché. A quoi s'ajoute la tendance de ces compagnies à garder le secret sur la répartition de leurs activités entre le secteur civil et le secteur militaire. On évalue parfois le nombre de travailleurs employés, de près ou de loin, dans l'industrie des armements à plus d'un million, soit 4 % de la population active (23 millions) et 14 % de la main-d'œuvre industrielle (7 millions).

Pour sa part, le dernier Livre blanc du ministère de la défense, qui date de février 1979 (celui de 1980 doit être publié très prochainement), fait état seulement de deux cent mille emplois dans l'industrie des armements, plus un nombre identique d'emplois assurés par les entreprises sous-traitantes. En outre, selon le Livre blanc, les ventes d'armes à l'étranger occupent entre soixante-dix mille et soixante-quinze mille personnes.

La plupart des entreprises travaillant totalement ou partiellement à la production d'armements sont situées dans des régions déjà économiquement défavorisées, comme le Pays de Galles, le nord de l'Angleterre et l'Écosse.

La part du lion

L'industrie britannique profite en tout cas largement des commandes militaires, qui, selon le Livre blanc, atteignent 3,5 milliards de livres pour l'année budgétaire 1979-1980, soit 41 % des crédits de la défense nationale (8,6 milliards de livres). En 1977-1978, en gros, les commandes du ministère de la défense, représentant environ 1,9 milliard de livres, ont été attribuées à quarante-trois firmes britanniques, dont chacune a reçu au moins 5 millions de livres. En tête de la liste des fournisseurs publiée par le Livre blanc figurent les entreprises nationalisées géantes comme British Aerospace, Rolls-Royce, Vickers, ainsi que les Royal Ordonance Factories (usines dépendant du ministère de la défense, mais disposant d'une autonomie de gestion), qui ont vendu chacune pour plus de 100 millions de livres d'équipements militaires à l'État. Deux autres sociétés, Plessy et Westland, ont reçu entre 50 et 100 millions de livres, suivies de neuf compagnies dont Ferranti, Lucas, Yarrow, Leyland, qui ont vendu entre 25 et 50 millions de livres de fournitures. Onze compagnies, dont Short Ltd, Racal, Bilkinjton, Sperry Rand, ont touché entre 10 et 25 millions de la manne gouvernementale, et quinze autres, comme Decca, Dunlop, Rank, Standart Telephone, ont vendu entre 5 et 10 millions de livres de leur production.

La part du lion des dépenses pour la production de matériel militaire (2,7 milliards de livres) va aux constructeurs d'avions et d'engins. Le principal bénéficiaire est l'entreprise nationale géante British Aerospace, qui occupe 68 000 ouvriers et dont les ventes civiles et militaires ont atteint 900 millions de livres en 1978. Son carnet de commandes représente environ 3 milliards de livres. La société Rolls-Royce, encore nationalisée, emploie, quant à elle, plus de 50 000 personnes à la construction de moteurs. D'autres sociétés comme Westlabd, Short Brothers, ainsi que diverses compagnies spécialisées dans l'électronique, fournissent des composants et participent activement à l'effort d'exportation. Selon les statistiques européennes, 67 % du chiffre d'affaires de l'industrie aérospatiale provenaient en 1975 du secteur militaire.

Les dépenses d'équipement pour la marine ont atteint, en 1979-1980, 757 millions de livres (27 % du total). En fait, pour les chantiers navals britanniques regroupés dans l'entreprise nationalisée de British Shipilders, la construction de navires de guerre pour l'exportation permet de compenser partiellement les sévères pertes subies dans la construction « civile ». En juin dernier, les commandes pour la construction de quarante-quatre bateaux de guerre représentaient 1,7 milliard de livres, alors que celles portant sur quatre-vingt-huit navires marchands étaient évaluées à 630 millions de livres. En outre, l'activité « militaire » des chantiers a permis d'absorber une partie du personnel en surnombre du secteur civil, atténuant ainsi les effets d'un rigoureux programme de licenciements. De même, dans l'électronique, les bénéfices de la production « militaire » compensent pour certaines compagnies les pertes « civiles ». Tel est le cas de Decca, qui est en perte dans le secteur des biens de consommation (télévision, disques, etc.).

Enfin, les dépenses d'équipement pour l'armée de terre ont été de 590 millions de livres (22 % du total) employées à l'achat de véhicules, et surtout d'engins produits presque exclusivement par Royal Ordonnance Factories, dont une grande partie, par ailleurs, est exportée. Dans ce contexte, la perte d'un contrat avec l'Iran portant sur la vente de chars, représentant 285 millions de livres, a été ressentie comme un coup sévère.

Selon le Livre blanc, 1,2 milliard de livres sont dépensées pour la recherche de nouvelles armes et pour le perfectionnement des systèmes d'armement existants, ce qui représente 14 % du budget total de la défense.

L'industrie des armements apporte une contribution importante à la balance des paiements. Les ventes d'armes et d'équipements à l'étranger n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années. Elles représentaient 820 millions de livres en 1977-1978, 900 millions en 1978-1979, et on s'attend qu'elles atteignent 1,2 milliard de livres cette année.

Les perspectives sont encourageantes pour l'industrie des armements, étant donné l'engagement de Mme Thatcher d'augmenter encore de 3 % les dépenses militaires. Le budget de la défense nationale sera probablement le seul à échapper aux coupes envisagées par le gouvernement conservateur, résistant toutefois aux pressions d'un certain nombre de députés qui voudraient l'augmenter de 10 %.

HENRI PIERRE.

FRANCE

Le débat, toujours ouvert, des « retombées »

(Suite de la page 21.)

Comparé à la situation de pays dont le développement économique est proche de celui de la France, cet effort de défense n'a rien d'exceptionnel. Mais il a une caractéristique : la part des crédits — environ 43 % de l'enveloppe globale — attribuée aux matériels tend à s'accroître chaque année au détriment de celle qui est consacrée aux effectifs, de l'ordre de 578 000 personnes. Ce sont précisément ces dépenses de matériel (études, recherches et fabrications) qui correspondent le mieux à des activités de haut niveau technique et qui contribuent à modifier la structure même de la vie économique par les commandes qu'elles entraînent dans les industries concernées.

L'industrie de l'armement occupe en France environ 287 000 personnes (dont 155 000 dans le secteur privé), soit 4,5 % de la population active travaillant dans l'industrie. C'est un secteur qui participe largement à l'équilibre des paiements courants, puisqu'il exporte de 35 à 40 % de sa production, selon les années, même si on tient compte des produits importés nécessaires à la fabrication en France des matériels vendus ensuite à l'étranger. En 1979, cette industrie a reçu pour 25 milliards de francs de commandes à l'exportation.

Pour sa part, le client national, l'armée française, contribue, par ses acquisitions de biens ou de services, au fonctionnement de la « machine » économique. Ses propres commandes devraient représenter, en 1980, environ 1,65 % du produit intérieur brut marchand, ce qui peut paraître faible à l'échelle nationale. Toutefois, ces commandes d'équipements militaires sont, en réalité, concentrées sur certains secteurs bien particuliers.

Les secteurs bénéficiaires — publics et privés — sont principalement l'aérospatiale, le nucléaire, l'électronique, la mécanique générale ou certains chantiers navals pour lesquels il est difficile de distinguer, surtout à l'exportation, la production militaire de leurs activités civiles. Au Proche-Orient, par exemple, des ventes d'avions de combat ont amené la France à fournir à ses clients des installations de couverture aérienne, qui sont des matériels plus civils que militaires.

Il serait excessif pour autant, à partir de ces phénomènes d'entraînement économique par les commandes militaires, de conclure que les « retombées » de la défense sont importantes en volume et en diversité. Compte tenu des aléas techniques de mise au point ou de la longueur du cycle de fabrication d'un système d'armes (qui peut s'étaler sur une décennie), une augmentation des crédits correspondants peut se traduire, du moins dans l'immédiat, par un certain gaspillage dès lors que les ressources nationales allouées à la défense excèdent les capacités technologiques ou industrielles du pays et tardent à créer l'effet de diffusion bénéfique attendue sur le plan économique. C'est sans doute la perspective qui guette la France avec la sensible augmentation des crédits militaires décidée par le chef de l'État et le gouvernement depuis 1976.

Totalement contrôlé par la puissance publique, le budget militaire est censé stimuler des activités de pointe — celles-là mêmes que les experts qualifient de « *porteuses de développement* » — mais il n'existe pas réellement de concertation à long terme entre les stratégies du ministère de la défense et celles du ministère de l'industrie.

A plusieurs reprises, dans un passé récent, les ministères de la défense et de l'économie ont paru être sensibles à ce risque, et ils ont donné comme consigne aux industriels d'orienter davantage leurs recherches proprement militaires vers des secteurs rentables à l'exportation ou vers des techniques susceptibles d'avoir des applications civiles.

Malgré ces recommandations de principe, les difficultés demeurent. D'abord, parce que les besoins militaires sont spécifiques et qu'ils ne débouchent pas automatiquement sur la création d'une industrie civile, comme le démontre l'absence de « retombées civiles » de la propulsion nucléaire à des fins navales. Ensuite, parce que l'existence de cloisonnements interdit souvent la diffusion des techniques acquises, comme en témoigne le fait que l'industrie prospère des blindés, en France, n'a pas donné naissance à un secteur développé du poids lourd ou de la machine de travaux publics.

Il existe donc des barrières à la transformation des techniques militaires au profit du marché civil, vraisemblablement parce que la clientèle des armées a des besoins propres ou des exigences différentes de celles des autres fonctions de l'État. Au ministère de l'économie, on aurait plutôt tendance à considérer que l'obstacle à cette diffusion des techniques et à une plus large répartition des « retombées civiles » des investissements militaires proviendrait des conditions de fabrication des matériels d'armement au sein des arsenaux de l'État ou dans des sociétés protégées par des statuts de très ancienne origine.

C'est sans doute le fond du débat en France. Aux partisans d'une industrie de l'armement qui rehausse la qualification moyenne de l'appareil productif du pays français s'opposent les adeptes de la thèse qui veut qu'en mobilisant les personnels des catégories les plus productives les industries d'armement aient privé des moyens nécessaires à leur développement les autres secteurs de l'activité nationale.

JACQUES ISNARD.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Secteur	Sociétés	Chiffres d'affaires total (hors taxes)	Chiffre d'affaires armement (hors taxes)	Effectifs armement
AERONAUTIQUE	SNIAS	9 503	6 181	21 000
	Dassault-Breguet	5 697	5 165	12 900
	SNECMA	2 291	1 802	7 700
	Turboméca	939	438	3 400
	Société européenne de propulsion	923	484	1 500
	Ateliers industriels de l'aéronautique	293 (1)	293 (1)	2 800
	Matra	1 794	1 047	3 000
TERRESTRE	Manurhin (contrôlé par Matra)	638	470	2 300
	Luchaire	904	298	1 300
	Thomson-Brandt	4 821	473	1 300
	Panhard	569	569	600
	Groupe industriel des armements terrestres	3 386 (1)	3 343 (1)	17 000
NAVAL	Construction mécanique de Normandie	621	621	800
	Arsenaux de l'Etat	4 979 (1)	4 602 (1)	28 000
ELECTRONIQUE	Thomson - C.S.F.	6 007	2 853	15 000
	Electronique Marcel Dassault	727	624	1 900
POUDRES	Société nationale des poudres et explosifs	981	651	3 890

Ces évaluations, exprimées en millions de francs 1977 (dernières statistiques comparatives connues), sur le chiffre d'affaires des principales entreprises françaises d'armements ont été publiées en octobre 1979 par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

(1) Le chiffre d'affaires est exprimé toutes taxes comprises.

ÉTATS-UNIS

De nombreuses entreprises se font tirer

(Suite de la page 21.)

Le plus piquant en ce qui concerne ce dernier produit est que l'un de ses premiers fournisseurs est... l'Union soviétique. Le Kremlin répondra-t-il aux sanctions économiques de M. Carter en refusant aux États-Unis ce produit indéniablement stratégique ? La question reste posée. Il est vrai que la levée de l'embargo imposé à la Rhodésie — producteur important de chrome — devrait alléger le problème des approvisionnements américains.

● Certains stades de la fabrication ne peuvent pas non plus répondre à la demande. Les presses capables de mouler les très grandes pièces entrant dans la construction des avions n'existent que chez trois fabricants américains en tout et pour tout. L'un de ceux-ci, Wyman-Gordon, impose à ses clients des délais d'attente de deux ans. De même, l'accélération de la production des F-15 et des F-16 est bloquée par le moteur F-100 qui équipe ces deux avions : Pratt et Whitney n'en fabrique pas suffisamment et doit de plus consacrer beaucoup de temps à redresser les défaillances techniques apparues après coup. La situation est à peine meilleure pour certains circuits intégrés qui doivent être commandés au moins huit mois à l'avance. Or beaucoup de ces produits trouvent des débouchés encore plus rentables dans l'industrie civile et les sous-contractants, déjà très occupés, auraient besoin d'un temps considérable pour augmenter leurs capacités.

Aussi bien certains responsables demandent-ils des mesures exceptionnelles. « *Un système de priorité sera absolument nécessaire*, a déclaré le président de General Dynamics, *si l'on veut s'assurer que la défense viendra en tête de liste pour les métaux rares et les commandes difficiles.* » Un tel système nécessiterait sans doute que la Maison Blanche décrète une sorte d'état d'urgence. Il est douteux que les circonstances politiques et diplomatiques soient encore « mûres » pour un tel geste.

● Le manque de main-d'œuvre qualifiée pose un problème encore plus aigu. Les ingénieurs et techniciens spécialisés dans les technologies de pointe, surtout l'électronique, s'arrachent à prix d'or, notamment en Californie. La division militaire de General Telephone and Electronics, dans le Massachusetts, a déjà recruté deux cent soixante-neuf ingénieurs en 1979 et elle en recherche six cents autres pour cette année, en prévision des contrats attendus du « boom » militaire. Les salaires de début, qui étaient déjà en hausse de 18 % en 1979 par rapport à 1978, vont grimper

Dix gros fournisseurs

L'ACCROISSEMENT du budget de la défense, pour les prochaines années, devrait se traduire par l'embauche d'un nombreux personnel dans les industries travaillant directement, ou indirectement, pour le Pentagone. On estime que les effectifs des industries d'armement passeront de 1,6 million à 2,2 millions. Les investissements en matériel prévus dans le budget 1980 représentent 36,6 milliards de dollars, et les crédits d'études en recherche et développement 14,5 milliards de dollars. Ce sont donc 50 milliards de dollars que vont se partager les fournisseurs du Pentagone : quelque 1 100 sociétés américaines et leurs milliers de sous-traitants.

Ces fonds, qui ne profitent pour ainsi dire pas aux constructeurs étrangers, sont en fait concentrés sur un petit nombre de groupes industriels, puisque dix d'entre eux se sont partagé, en 1979, 20 milliards de dollars.

Les principaux fournisseurs du Pentagone sont les suivants :

1) MCDONNELL DOUGLAS CORPORATION. — La compagnie fabrique notamment le chasseur biréacteur F-15 et, en collaboration avec NORTHROP, le F-18 pour la marine, ainsi que le missile mer-mer Harpoon. Un de ses futurs contrats portera sur la fabrication du missile de croisière basé à terre, qui sera installé en Europe dans le cadre de la modernisation des armes de théâtre décidée en décembre 1979.

Le personnel de la compagnie était de 82 736 employés à la fin de 1979 contre 70 457 un an plus tôt. Ses profits ont atteint près de 200 millions de dollars l'an dernier, en augmentation de 24 % sur 1978. Les responsables attribuent la hausse des ventes (plus 28 % en un an) au « boom » de l'aviation civile. De fait, malgré les ennuis survenus au DC-10 à la suite de l'accident de Chicago en 1979, la compagnie a livré trente-six de ces appareils en 1979, deux fois plus qu'en 1978.

2) LOCKHEED CORPORATION. — Célèbre pour le scandale auquel ont donné lieu les révélations sur les pots-de-vin qu'elle distribuait à ses acheteurs étrangers, la compagnie a construit notamment les missiles stratégiques sous-marins Polaris et Poseidon. Elle se charge actuellement de leur remplacement par l'engin Trident (900 millions de dollars sont prévus à cette fin pour l'exercice budgétaire 1981-1982). Elle fabrique également plusieurs avions, dont le fameux appareil-espion U-2. Elle espère encore emporter le contrat du gros avion de transport à longue distance CX, prévu pour équiper la « force à déploiement rapide ».

Le chiffre d'affaires de Lockheed s'est élevé à 4 milliards de dollars en 1979, en hausse de 16 % sur l'année précédente, dont 3,4 milliards pour les commandes militaires et spatiales. En revanche, les bénéfices ont été en baisse l'an dernier, en raison des goulets d'étranglement rencontrés pour faire face à la demande accrue du secteur civil.

3) UNITED TECHNOLOGIES. — Cet important conglomérat, qui s'est donné récemment comme président le général Haig, ancien adjoint de M. Nixon et commandant suprême des forces américaines en Europe, contrôle de très nombreuses sociétés travaillant pour la défense, notamment Pratt et Whitney, fabricant du moteur F-100 qui équipe les chasseurs F-15 et F-16.

Les ventes totales d'United Technologies ont atteint près de 9 milliards de dollars en 1979, en hausse de 45 % sur l'année précédente. Toutefois, la part des commandes gouvernementales dans son chiffre d'affaires est tombée de 70 % en 1971 à moins de 25 % aujourd'hui. Les profits ont été en hausse de 39 % l'an dernier.

4) BOEING. — A déjà fabriqué la flotte de bombardiers stratégiques B-52 et se charge de leur modernisation. La firme construit encore les avions-radar Awacs, elle est en concurrence avec General Dynamics pour emporter le marché des missiles de croisière lancés d'avion. Elle sera également associée à la construction du nouveau missile intrecontinental MX.

Son chiffre d'affaires a été en 1979 de plus de 8 milliards de dollars, en hausse de 49 % par rapport à 1978. Ses profits ont atteint 505 millions de dollars, en augmentation de 57 %. Pour dix avions vendus, neuf l'ont été aux compagnies civiles, un seul au gouvernement pour usage militaire.

5) GENERAL ELECTRICS. — Semble être le principal fournisseur des têtes nucléaires de l'arsenal américain. La compagnie fabrique également les systèmes électroniques de très nombreux armements et de nombreux satellites de télécommunication.

6) ROCKWELL INTERNATIONAL. — A perdu le marché du nouveau bombardier stratégique B-1, annulé par M. Carter en 1977, après la construction de quelques prototypes. Cette compagnie assure toutefois d'importantes commandes dans le domaine des missiles de combat. Son chiffre d'affaires total a été de 4,7 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de 1979, en hausse de 16,7 % sur l'année précédente.

7) GRUMMAN CORPORATION. — Construit notamment l'avion aéroporté F-14.

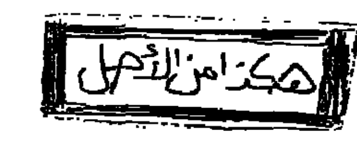
8) GENERAL DYNAMICS. — Fabrique les chasseurs F-16 et le sous-marin stratégique Trident.

9) HUGHES AIRCRAFT CORPORATION. — Construit plusieurs avions militaires, des missiles antichars et antiaériens.

10) NORTHROP. — Fabrique notamment, en coopération avec McDonnell Douglas, le chasseur F-18.

— MARTIN MARIETTA participe avec Boeing au projet MX.

— FAIRCHILD recevra 500 millions de dollars pour concevoir un missile anti-char. Il faut également citer parmi les fournisseurs attitrés du Pentagone : Raytheon, Texas Instruments.



EN OCCIDENT

ITALIE

Tous azimuts

L'INDUSTRIE italienne des armements se porte bien et espère se développer encore. « *Toutes les conditions existent pour un avenir prometteur* », écrit dans le dernier numéro de *Rivista Militare*, le colonel Luigi Trinchelli, *chef* du bureau d'études et de recherche de l'état-major de l'armée. Il est trop tôt pour savoir si la *crise* afghane a accéléré les exportations ; mais la militarisation récente de nombreux pays a déjà largement profité aux fabricants d'armes italiens. On peut parler sans crainte d'un « boom », et même de plusieurs *booms* successifs depuis 1960.

Les dernières commandes en date concernent des fournitures navales. L'Irak vient de réserver quatre frégates lance-missiles, six corvettes et un ravitailleur d'escadre pour la coquette somme de 7,5 milliards de francs. Des matériels voisins viennent d'être *commandés par l'Equateur*, la Libye, le Pérou, le Venezuela, quoique dans des proportions plus modestes. En janvier, on évoquait d'intéressantes négociations aux Philippines pour l'achat d'hélicoptères italiens, ainsi que la vente de neuf avions à réaction au Paraguay et de quatre cents véhicules blindés à la Tunisie... C'est un commerce *tous azimuts*, sur lequel l'Italie compte beaucoup pour équilibrer ses comptes extérieurs.

Sauf exception, les armes produites ne sont pas très sophistiquées. Elles intéressent *surtout* des Etats du tiers-monde. Il en est ainsi du canon anti-aérien anti-missile 76-62 de l'Oto Melara, adopté par soixante-dix-sept pays. Il n'empêche que des canons de cette firme ont été acquis également par les Japonais et les Américains, tandis que les Allemands *ont* acheté en Italie des appareils de contre-mesure électroniques.

Les secteurs les plus avancés de l'industrie italienne sont les constructions navales, les moyens de transport terrestre, les armes conventionnelles, les avions légers et les munitions. En revanche, c'est souvent sous licence étrangère ou avec la coopération d'autres pays que *sont* produits des avions d'une certaine importance, des vecteurs de lancement de missiles et de blindés.

« Boom » des ventes mais aussi beaucoup d'achats

C'est surtout après la guerre *israélo-arabe de 1973 que* l'Italie fit son entrée dans le club des grands producteurs et exportateurs d'armements. Elle commença à livrer des bateaux complets « clé en main ». Elle se fit remarquer aussi par diverses productions comme les missiles mer-mer et l'avion G-222 d'Aeritalia.

Malheureusement très imprécis et sujets à *controverse*, les chiffres ne permettent pas d'illustrer avec justesse cette progression. Les industries intéressées à la production d'armes sont environ cent cinquante, mais plus de la moitié de leurs ventes est constituée de matériel civil. Elles emploient *quelque* trois cent mille personnes et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 22 milliards de francs. L'armée, qui est mal équipée, mais dispose d'un budget très serré, n'acquiert que 8 % de cette production.

L'un des meilleurs connaisseurs de l'industrie italienne d'armements est un membre du parti communiste, M. Gian Luca Devoto. Selon les calculs qu'il a effectués (*additionnant* les acquisitions de l'armée sur le marché local et les exportations, retranchant les importations), l'Italie aurait produit des armes pour 1,2 milliard de francs en 1967, 2,5 milliards en 1972 et 8,5 milliards en 1977.

Une partie de l'industrie italienne des armements est privée. C'est vrai surtout dans l'aéronautique avec des firmes comme Aermacchi (Varèse), Fiat (Turin), Piaggio (Gênes) et Beretta (Brescia). Toutefois le secteur public prédomine et tend d'ailleurs à grignoter le marché. Deux holdings d'Etat, l'Iri et l'Efim, ont des participations importantes, souvent majoritaires, dans de nombreuses sociétés. L'Iri contrôle notamment Aeritalia (avions de chasse et de combat), Selenia (armes électroniques) et les grands chantiers navals, tandis que l'Efim — dont les ventes militaires atteindraient 2,2 milliards de francs par an — contrôle Agusta (hélicoptères), Oto Melara (blindés, canons missiles). Quant au groupe Montedison, dont les capitaux sont à moitié publics, il est surtout présent par l'intermédiaire de Snia Viscosa, qui produit des explosifs, des *munitions* et des missiles.

La fabrication *des* armes occupe environ 80 000 personnes, auxquelles il faut ajouter 23 000 ouvriers et employés des établissements gérés directement par le ministère de la défense. Pour un pays qui compte 56 millions d'habitants et un taux de chômage élevé, ce n'est pas *suffisant* pour avoir une incidence réelle sur l'emploi. Toujours est-il que l'armement est un des rares secteurs en expansion. Les salariés de l'industrie aérospatiale sont *passés de* 23 000 en 1967 à plus de 33 000 en 1977. Dans le domaine électronique la progression a *été encore plus forte* : 10 900 salariés en 1972, 15 800 en 1976.

ROBERT SOLÉ.

l'oreille

encore de 16 % cette année Lockheed a *perdu* presque tout son bénéfice du troisième trimestre de l'an dernier en raison du coût accru de sa main-d'œuvre qualifiée — et aussi des retards avec lesquels certaines pièces lui ont été livrées. Il en va de même dans les chantiers navals, où pourtant 69 % du personnel travaille déjà à des productions militaires.

Le gouvernement a contribué en partie à cette pénurie de main-d'œuvre par ses directives de *1978 sur les salaires* et les prix. Toute entreprise briguant un contrat fédéral doit limiter ses hausses de salaires à 7 %, ce qui est insuffisant pour retenir le personnel qualifié nécessaire. Alors les directives sont tournées par une promotion artificielle des cadres ou par l'embauchage de personnel nouveau débutant à un traitement élevé, ce qui accroît la mobilité.

Pour toutes ces raisons, le « boom » militaire, s'il aidera peut-être à retarder la récession, nourrira à coup sûr l'inflation qui a déjà atteint le niveau record de *13,3 % en* 1979. A la pression qui s'exercera sur les matières premières rares et sur les salaires de la main-d'œuvre spécialisée s'ajoutera l'effet inflationniste classique des dépenses improductives et de leurs conséquences sur le budget fédéral. Dès 1981, le surcroît de dépenses militaires équivaudra en gros au déficit « toléré » par M. Carter, en violation de ses promesses. Or le budget civil, malgré les sacrifices imposés à certains programmes sociaux, ne sera pas réduit en proportion. Au contraire, on *doit* s'attendre que le programme national d'assurance-santé, présenté par la Maison Blanche en 1979, ajoutera 7 milliards aux dépenses civiles fédérales en 1982 et 12 autres milliards en 1983, si du moins il est voté par le Congrès dans les termes proposés.

MICHEL TATU.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Une grande prudence dictée par l'Histoire

EN République fédérale d'Allemagne, « *l'industrie d'armement classique n'existe pas* ». C'est ce que souligne clairement et même, semble-t-il, avec une nuance de fierté, le Livre blanc sur la *défense publié par le gouvernement* de Bonn. Il est précisé encore qu'on ne cherche pas à *susciter une industrie autonome* travaillant de façon exclusive pour l'armement. Afin de justifier cette attitude, les dirigeants de la R.F.A. ne craignent pas de dire qu'ils doivent, certes, tenir compte des exigences de sécurité, mais aussi des « *contraintes résultant du passé historique récent de* [leur] *peuple* » :

La conséquence de cette prise de position quelque peu « idéaliste » est que les entreprises travaillant pour l'armement sont intégrées dans l'économie générale et que leurs activités pour les besoins *militaires sont très souvent* difficiles à identifier et à isoler. Au total, près de dix mille firmes participent, d'une *façon* ou d'une autre, à la production d'armements. Même si elles comptent près de neuf cent mille ouvriers et employés, on estime que quelque deux cent mille travailleurs sont mobilisés de façon permanente pour la fabrication de matériels militaires, c'est-à-dire environ 1 % de la population active.

La production d'armements ne représente que 2,1 % de la production annuelle des industries de transformation de la R.F.A. Selon le Livre blanc, la part des commandes des forces armées fédérales dans le chiffre d'affaires de la construction mécanique et de la fabrication *des* véhicules routiers est de 1 à 2 %. Elle est de 1 % dans la construction navale. Pour l'industrie aéronautique et spatiale, qui à l'origine dépendait dans la plus large mesure des commandes d'armement, le document officiel précise encore que « *la proportion des commandes militaires a pu être réduite à 50%* ».

Un aspect particulier de l'industrie d'armement dans la République fédérale concerne les exportations. Sur ce point, le gouvernement a fait preuve d'une réserve et d'une prudence exceptionnelles. Dans le commerce mondial du matériel militaire, la part de la R.F.A. est inférieure à 2 %. Jusqu'ici, le montant des ventes d'armes à l'étranger n'a jamais dépassé 0,7 % du total des exportations du pays. Enfin, près de la moitié des matériels ainsi exportés sont dirigés exclusivement vers des pays membres de l'alliance atlantique.

Le gouvernement fédéral s'en est, en effet, tenu jusqu'ici au principe qu'il *n'autorisera aucune* fourniture d'armement « dans les zones de tension ». Il est vrai que ce principe a dû être parfois violé de façon quelque peu hypocrite. Lorsque des roquettes Milan ou Hot sont livrées à des pays du Proche-Orient, le gouvernement de Bonn a beau jeu de soutenir qu'il n'aurait aucune responsabilité en la matière, car ces *matériels seraient* commercialisés par des sociétés étrangères ne relevant pas de son contrôle.

Le tableau de l'industrie d'armement dans la R.F.A. devient encore plus complexe lorsqu'on tient compte de toutes les productions bilatérales ou multilatérales. Le rôle de l'Allemagne fédérale est prépondérant lorsqu'il s'agit, par exemple, des chars de combat Leopard et des chars antiaériens Gepard (version canon), alors que le char antiaérien Roland (version engin) devient déjà le principal programme d'une coproduction germano-française. Dans le domaine aéronautique, le principal programme consiste à livrer aux *forces allemandes les nouveaux* avions de combat Tornado et Alphajet. Il relève aussi de la *coopération internationale. Les* plans à long terme de la R.F.A. prévoient l'acquisition de quelque cent soixante-quinze Alphajet.

Il en va de même pour beaucoup d'autres matériels. Les obusiers *155-1* résultent d'une coopération entre la R.F.A., la Grande-Bretagne et l'Italie. Les missiles air-air sont aujourd'hui une production commune de la R.F.A., de l'Italie et de la Norvège. Même la nouvelle génération de chars de combat Leopard, dont les Allemands de l'Ouest sont particulièrement fiers, comportent à présent une participation *néerlandaise*. Et, *bien* entendu, certains « programmes » sont purement et simplement achevés aux Etats-Unis. *Tel* est le cas du système aéroporté de détection lointaine Awacs, qui doit décupler la distance de pénétration des radars : la R.F.A. participe pour un montant de 1,16 milliard de marks à ce programme de l'OTAN, dont le coût *total s'élève à près de 4 milliards* de marks.

Sur un point en particulier, *il est très clair que la* R.F.A. va assumer des charges supplémentaires : la nouvelle « division des tâches » au sein de l'OTAN est encore très loin d'être définie dans son ensemble ; Bonn a accepté dès à présent la responsabilité de renforcer le *flanc* sud de l'alliance dans le secteur méditerranéen. Cela signifie que la République fédérale va augmenter substantiellement son assistance économique et militaire à la Turquie.

Ce n'est pas un secret que le gouvernement d'Ankara voudrait obtenir cent soixante-dix exemplaires du tank Leopard-1 fabriqué par la firme Krauss Maffei de Munich, en bénéficiant, bien entendu, du crédit ouest-allemand. Rien ne paraît encore réglé, mais il est probable que l'industrie militaire de la R.F.A. voudra quand même tirer bénéfice du programme d'assistance turc qui est approuvé par l'ensemble de l'OTAN.

Sur un plan plus général, la République fédérale, en dépit de la tension Est-Ouest, n'a pas *modifié fondamentalement son* programme militaire. Le ministre américain de la défense, *M. Brown*, a, *certes*, *fait savoir* qu'il attend de la R.F.A. un effort particulier en ce qui concerne les transports de troupes en Europe et sur le théâtre du Proche-Orient. Il n'est pas douteux que Bonn fera de son mieux pour aller au-devant des désirs américains; mais il est tout aussi clair que sur les bords du Rhin les dirigeants hésitent encore à lancer une campagne *de réarmement qui consacrerait* un retour à la guerre froide.

On s'attend que le budget *militaire de plus de 40 milliards* de marks pour 1980 bénéficie bientôt d'une rallonge de plusieurs milliards. A l'heure actuelle, cependant, aucun programme précis n'a encore été mis au point.

JEAN WETZ.

Peu d'entreprises spécialisées

Il est impossible de démêler la part des commandes qui sont destinées à des buts militaires chez les géants de l'industrie, tels que Thyssen, Krupp ou Mannesmann.

Très peu d'entreprises consacrent la majeure partie de leurs efforts à la production directe *de matériel militaire. Parmi* ces firmes se trouve, bien entendu, la société Krauss-Maffei, dépendante du groupe Friedrich Flick. La Rheinmetall, située à Dusseldorf, mais dont le siège social se trouve à Berlin, est également considérée comme une entreprise dont l'activité essentielle est consacrée aux fabrications de matériel militaire. Il en va de même *enfin* pour la *firme* Zahnräderfabrik Renk de Augsbourg.

Bien que tous les détails ne soient pas communiqués au public, on admet que Krauss-Maffei consacre 75 % de son activité à des productions militaires, *parmi lesquelles* les *tanks* Léopard 1 et 2 occupent naturellement une place de choix.

Après que quatre mille cinq cents chars Leopard-1 ont été *produits*, *l'entreprise se consacre* actuellement à la fabrication de quelque mille huit cents *Leopard 2, qui doivent être livrés* durant les cinq prochaines années. Après quoi, les projets actuels envisagent une coopération avec la France en vue de produire un char de la « troisième *génération* ». Cette affaire grouperait du côté allemand la firme Krauss-Maffei ainsi que la société Mak, de Kiel, le partenaire *français étant* la société G.I.A.T. Dès maintenant, la firme M.K.S. (Mak-Krauss-Maffei Zondertechnick) *prépare les plans* de ce projet, qui ne pourrait être mis en œuvre que vers 1986.

Dans quelle mesure les crises iranienne et afghane ont-elles joué un rôle dans l'évolution des firmes ouest-allemandes, où la production militaire joue un rôle prépondérant ? Les actions de Krauss-Maffei qui, l'année dernière, valaient 835 marks, sont *montées à 850 marks vers la fin* de l'année. Au début de la semaine dernière, elles avaient atteint le taux de 1 780 *marks* pour retomber quelques jours plus tard à 1 550 marks. Ces variations valent aussi pour d'autres firmes analogues. Elles montrent à la fois que les titres des sociétés consacrant une part de leurs activités à l'armement sont *favorisés*, *mais que* les *spéculateurs* ne voient pas encore clairement l'évolution dans ce *domaine*. — J. W.

Le commerce international des armes : 20 milliards de dollars

Le marché « libre » des armements — c'est-à-dire celui qui donne lieu à des échanges commerciaux entre Etats — était estimé à 20 milliards de dollars *en 1978*. Sur ce total, les achats des pays du tiers-monde se sont élevés à 14 milliards de dollars et ceux des pays industrialisés à environ 6 *milliards* de dollars. Selon le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), les principaux exportateurs d'armes en 1978 étaient les suivants (le chiffre entre parenthèses représente les ventes au *tiers-monde*) :

	% du marché mondial	Millions de dollars
Etats-Unis	47	9 600 (5 800)
U.R.S.S.	27	5 400 (4 800)
France	11	2 220 (2 000)
Italie	4	795 (621)
Grande-Bretagne	4	755 (669)
R.F.A.	2	442 (80)
Chine	1	214
Israël	0,8	155

Comme toujours, les données concernant l'U.R.S.S. et la Chine sont approximatives.

Les comptes fantastiques du sous-développement

(Suite de la page 21.)

En sens inverse, la situation des pays « en *développement* » doit être réévaluée au travers d'une comptabilité imaginative et non comme aujourd'hui par rapport aux repères créés pour l'Europe de 1936. Etablir le palmarès *des nations* à partir du P.N.B. par tête avec des écarts allant de 100 dollars à 10 000 dollars comme le font les organisations internationales est vide de sens. Et ce n'est pas d'une erreur d'évaluation relative qu'il faut parler mais d'une confusion de méthode totale. De même, la pauvreté absolue dont on disserte beaucoup (1) n'est pas un concept actuellement opérationnel — même s'il constitue un progrès par rapport aux comparaisons pseudo-cardinales du P.N.B.

Un pays disposant de 100 dollars par tête n'est pas cent fois plus pauvre que celui qui en dispose de 10 000. Il est *autre chose.* Un pays qui croît à 3 % net par an ne doublera pas son P.N.B. en vingt-trois ans, il accédera à d'autres structures à évaluer *différemment.* Un pays qui « se développe » à un taux de 3 % par an ne mettra pas un siècle pour rattraper le niveau de vie de celui qui est dix fois « plus riche » que lui actuellement ; il peut déjà l'avoir dépassé s'il choisit d'autres critères d'évaluation plus favorables qui restent à négocier sur le plan cosmique. Et le seront bientôt, j'espère, car la vraie égalité ne peut pas naître de l'identité évidemment... mais de la capacité à œuvrer dans une quelconque des *nombreuses* dimensions de la réalité humaine qu'on peut aussi appréhender sous l'angle de la valeur économique calculable.

Quant à la pauvreté — en dehors des critères médicaux de survie qui sont peut-être les seuls convenables pour l'estimation de la pauvreté *absolue,* — elle devrait être recalculée en intégrant les trois éléments suivants que j'appellerai : le coût d'opportunité du soleil, la richesse par procuration et la révision du bilan du bonheur.

1. — Malgré l'influence du Club Méditerranée et les discours des écologistes, on a tendance à oublier que la situation n'est pas la même dans un pays dit « tempéré » (euphémisme) — c'est-à-dire froid — et dans un pays convenablement chaud. Or la plupart des pays industrialisés sont des pays froids où l'hiver dure plus de quatre mois en moyenne. Il faut accumuler pour faire face à la pénurie et au froid de cette partie importante de l'année. Et le défi de l'hiver est sans doute une des explications trop oubliée de l'efficacité économique de l'Occident. Si l'on tient compte uniquement des frais impliqués par le chauffage, les vêtements plus épais, la nourriture plus « riche », l'habitation plus lourde nécessitée par la seule résistance au froid, on doit arriver, à mon avis, à environ 1 000 dollars en moins par personne. Le calcul rigoureux est à faire, mais on peut facilement l'imaginer d'après les éléments précédents — sans parler, bien entendu, des frais de vacances et de psychanalyse compensatoires pour ceux qui peuvent se les offrir...

Un écart qui commence à se réduire...

Ainsi, on peut dire que celui qui dispose d'un revenu de 500 dollars dans un pays tropical *modéré* bénéficie, en réalité, au moins de l'équivalent de 1 500 dollars dans un pays industriel. L'écart commence donc déjà à se réduire...

2. — Mais il y a aussi la richesse par procuration. La richesse des autres et l'inégalité qu'elle implique n'est cause de pauvreté relative, de traumatisme réel que si les autres sont des *rivaux.* C'est le contraire si ce sont des soutiens ou des prolongements de soi-même. Dans beaucoup de civilisations du tiers-monde, où la richesse ne se cache pas comme en Europe, mais se produit et se prodigue, la plupart des gens jouissent de cette richesse par *procuration* : fréquentation de beaux temples, participation à l'activité des palais, adhésion à des cours de niveaux divers, satisfaction gratifiante de la réussite d'un des nombreux parents proches de la grande famille effective — dite par nous arbitrairement élargie.

3. — Enfin, il y a surtout les comptes oubliés du bonheur. Si l'économie n'est pas, comme je le crois, un domaine spécifique de l'activité humaine, mais plutôt une *méthode* spécifique pour analyser cette activité, alors la partie émergée des biens et des services que dévoile la comptabilité nationale actuelle est infiniment inférieure à celle des biens et des services non encore évalués — quoique comptabilisables, — par les experts exportés par l'Occident ou sécrétés et consacrés par ses universités. Nommons entre autres : *a)* la satisfaction permise par les multiples services peu coûteux (jusqu'à un cinquième des prix occidentaux et moins) ou gratuits disponibles : information des agoras, participation aux fêtes et pourquoi pas épices, parures, coiffures, massages, etc. ; *b)* la plénitude familiale : paix des sexes, intégration de l'enfant, sublimation du vieillard ; *c)* la domestication de la mort, que la connivence avec la nature et le mode d'emploi du temps donné par les religions de l'évasion rendent sereine et acceptable ; à l'inverse de celle, redoutable, dont se servent les religions de la conquête. Cela peut paraître paradoxal mais que l'on songe au prix que paie l'Occidental, et à celui plus grand qu'il est prêt à payer, pour retrouver la paix et la sérénité (sécurité sociale, divers « réconforts », loisirs, soit la moitié environ du revenu national).

De l'analyse qui précède, on peut tirer, me semble-t-il, certaines bases plus efficaces d'un nouvel ordre mondial souhaitable et vraiment praticable. En effet, tout économiste conséquent devrait être convaincu, à notre avis, que l'homme n'obéit généralement qu'à son seul intérêt, mais *mesuré d'après les paramètres qui émanent du système économique et socio-culturel auquel il participe ; et évalué selon des périodes diverses* selon qu'il s'agit de sa vie (court terme), de sa survie familiale (moyen terme) ou de sa survie religieuse (long terme).

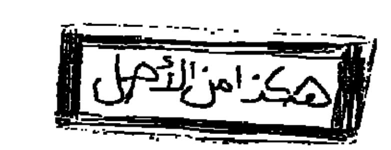
C'est pourquoi il faut réactualiser les intérêts des diverses sociétés en montrant comme je viens d'essayer de le faire que le Nord n'est ni pure richesse et exploitation, et que le Sud n'est pas plus pure misère et colonisation, mais que les deux peuvent s'enrichir en échangeant leurs efficacités spécifiques et en essayant de combler leurs lacunes respectives dans un commerce où les évaluations deviendraient *pluridimensionnelles,* ce qui conduirait concrètement à un grand élargissement du pouvoir d'achat et par là même à une sécurité sociale mondiale efficace. Mais cela ne sera possible que si on se rappelle qu'aimer l'autre, son prochain, ce n'est pas aimer son semblable, mais surtout *estimer* dans tous les sens du terme son altérité ; c'est-à-dire non seulement respecter mais aussi *apprécier* sa différence. Et, ici comme ailleurs et peut-être plus, il faut se méfier des embrassements qui étouffent, car le meurtre dans ce domaine peut être très discret. Dans un monde divers qui change, la curiosité et l'imagination sont le vrai réalisme.

C'est en ce sens que l'économiste, pour sa part, doit épanouir la comptabilité...

JACQUES AUSTRUY.

(1) Il s'agit d'un des concepts clefs des analyses faites par la Banque mondiale sous l'impulsion de son président M. Robert McNamara. — (N.D.L.R.)

Avis financiers des sociétés



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANTE SOCIETE
réalisant
DES TRAVAUX D'ESPACES VERTS
au MOYEN ORIENT (Arabie Saoudite)
recherche

UN INGENIEUR GENIE CIVIL

Il sera responsable sur place de l'ensemble des opérations d'implantation d'espaces verts et de pépinières : recherche et négociation de contrats, plannings prévisionnels, embauche des personnels locaux, exécution des opérations, gestion des chantiers, suivi financier, liaisons entre la Société française et les associés saoudiens.

Il aura une expérience professionnelle d'un minimum de 10 ans dans le Génie Civil et en particulier au Moyen-Orient. Il parlera correctement l'anglais et aura des aptitudes de coordonnateur avec l'ensemble des parties concernées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. 80011M à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ingénieur sécurité

La Société des Mines de l'Air recherche pour l'ensemble de ses installations implantées au Nord du Niger (extraction et traitement de minerai d'uranium) un Responsable de Sécurité. Il aura à prendre en charge : *La Sécurité Générale* : - prévention contre les accidents du travail - application de la réglementation - information du personnel et contrôle des comportements et des systèmes de protection. *La protection contre les radiations et principalement les émissions de poussière* : protection sanitaire, contrôle chimique et bactériologique en liaison avec le service médical de la Société. *La prévention et la lutte contre l'incendie* : surveillance des stocks explosifs, des hydrocarbures et de toutes matières inflammables. Le poste conviendrait à un ingénieur ayant une expérience de plusieurs années des problèmes de sécurité acquise dans l'industrie minière, chimique ou pétrochimique. Une formation complémentaire en radio protection sera dispensée si nécessaire. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous réf. SO/SEC à

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CETACEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
POUR SA FILIALE
à CASABLANCA

UN INGÉNIEUR SOUDEUR

DE NATIONALITÉ MAROCAINE

Il sera appelé après stages de formation interne à diriger la Division Soudage de la Filiale.

Quelques années d'expérience industrielle constitueront un atout important.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référence A 216, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

« LE CAIRE OUVERTURE 81 »
POUR UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ HOTELIÈRE FRANÇAISE

Situé sur l'aéroport, cet établissement de 400 chambres 5***** comprendra : Un Restaurant - Coffee shop - Un Diner-spectacles - 2 Bars - Un service Banquets Réceptions - des Boutiques - des Tennis - Une Piscine : L'effectif, 600 personnes.

Nous recherchons dès maintenant :

• **DIRECTEUR GÉNÉRAL** 180.000 F./AN ET +
Il aura une expérience de Direction Hotelière, si possible internationale.

• **FOOD AND BEVERAGE MANAGER** 130.000 F./AN ET +
Il prendra en charge l'ensemble de la restauration, exploitation et gestion

• **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** 130.000 F./AN ET +
La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne ou l'Uniform System est demandée.

• **DIRECTEUR TECHNIQUE** 100.000 F./AN ET +
Pour prendre en charge l'ensemble de la maintenance en Direct et en Sous-Traitance.

• **CHEF DU PERSONNEL** 100.000 F./AN ET +
Il devra être très sensibilisé sur les actions de recrutement et formation. La connaissance de l'hotellerie sera un atout.

Il est demandé pour l'ensemble des fonctions une première expérience confirmée dans le poste, la maîtrise de la langue Anglaise. Nous proposons un contrat d'expatrié de 2 ans avec les avantages y afférents : voyage aller-retour + vacances payés, logement de fonction etc... Evolution au sein d'une chaîne française.

Merci d'adresser un Curriculum Vitae complet et photo en précisant le poste à Bernard JOUSLIN, Conseil en Recrutement *à qui nous avons confié cette recherche et qui vous garantit une totale discrétion.*

NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

bleu

CSNCR

AU-PAIRS wanted, London/Essex. We also seek Agency Contact.
TONI MARTIN AGENCY.
2 Tillotson Road.
Ilford, ESSEX, ENGLAND.
Tel. : 01-554 2210.

Association Tourisme Social recherche accompagnateurs pour circuits à l'étranger :
— Bulgarie du 5 avril au 31 mai 1980.
— Roumanie du 15 mars au 31 mai 1980.
— Hongrie du 9 mars au 5 mai 1980.
— Algérie du 21 mars au 7 juin 1980.
Expérience indispensable.
Adresser C.V. détaillé, photo retournée à Tourisme et Travail, 187, quai de Valmy, 75010 PARIS.

Société belge cherche pour direction technique de sa filiale en Afrique Centrale
UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
issu d'une grande école ou des Arts et Métiers et expérimenté en sucrerie de cannes.
Ecrire avec C.V. et références à Rossel, R.P. nº 511.801, rue Royale 112, B-1000 Bruxelles.

Recherchons pour l'Etranger
MECANICIENS-PISTES
SECIALISTES sur Alouette III Augusta 314 bel TWIN. OTTIR ROCKWEL, licence souhaitée, connaissance de l'anglais.

SPECIALISTES moteurs avions générale électrique CF 700 - CJ 610 - J 85
PRAT et WITTNEY PT6 PT3 F2
ALLISON 250 CV
MISSIONS LONGUE DUREE.
Ecr. s/réf. 933 à ICM, 83, rue de Rennes, Paris-6e, qui transm.

BUREAU VERITAS
Service C.C.S.
recherche
pour important chantier
MOYEN-ORIENT
DEUX TECHNICIENS
CONFIRMES
(ingénieur BTS ou équivalent).
— Un : conditionnement d'air plomberie.
— Un : électricité et ascenseurs pour contrôle en cours de chantier et vérifications réglementaires.
Connaissance réglementation appareils de levage souhaitée.
ANGLAIS LU ET PARLÉ.

Env. C.V. et prét. sous réf. nº 7 à BUREAU VERITAS, Direction du Personnel, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
JEUNE INGÉNIEUR
DIPLOME
ELECTROMECANIQUE
Anglais indispensable, connaissance structures métalliques appréciées.
Adresser C.V. et prétentions, nº 46.314, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE D'ETUDES FRANÇAISE recherche pour mission 6 mois Afrique Ouest francophone
1 INGÉNIEUR TEXTILE
chargé de la formation technique de l'encadrement d'usines de production.
Départ fin février.
Env. C.V. et photo s/réf. 2152 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, q. tr.

Recherchons, *longue mission*, Nigéria, 1 ingénieur ou autodidacte, parfait bilingue anglais, service approv., *connaissances pétrole souhaitées.*
Ecrire avec C.V. à : B.T.E.D., 44, rue Bayard, 31000 Toulouse.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

REALISATIONS "CLEFS EN MAIN" ETRANGER

NOUS SOMMES UNE SOCIETE D'INGENIERIE, DE FABRICATION ET DE MONTAGE, LIEE A UN GROUPE INTERNATIONAL. Dans le cadre de notre diversification et de notre expansion dans l'ingénierie et le génie civil, nous cherchons, pour notre département "clefs en main" (écoles, hôpitaux, piscines, gymnases, universités, bureaux, jardins d'enfants, etc.),

– un ingénieur de projet réf. 140 LM

Il a la responsabilité complète de projets pouvant représenter plus de 100 MF, et en assure la coordination. C'est un ingénieur ECP, TP, INSA de LYON (génie civil). Il a déjà l'expérience de réalisations "clefs en main".

– un directeur de chantier réf. 141 LM

Il assure, sur le site, la réalisation du chantier. De formation ingénieur ou équivalent, il a une expérience confirmée de la gestion complète de chantiers importants.
Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais est indispensable car la plupart de nos chantiers se situent à l'étranger.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, *sous la réf. correspondante.*

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Nous sommes l'une des plus importantes Sociétés commerciales d'*AFRIQUE NOIRE* francophone.
Nous recherchons pour nos activités techniques :

1/ Un Responsable de concession VL_PL

Agé d'au moins 35 ans, le candidat devra avoir *exercé*, pendant plusieurs années en Afrique Noire, des responsabilités de gestion et de vente, à ce même niveau et dans cette branche professionnelle. Après une période de formation et d'adaptation progressive à nos méthodes, il sera appelé à diriger en Afrique l'une de nos activités *Auto/Poids* lourds.

2/ Un jeune Chef des Ventes VL_PL

Pour Niamey (Niger)
Titulaire d'un diplôme technique ou technico-commercial. (*niveau* BTS/DUT), il devra faire preuve de réelles qualités de vendeur et d'animateur et justifier de quelques années d'expérience pratique dans un poste similaire.

Envoyer CV détaillé sous référence 6334 en précisant le poste choisi et la rémunération souhaitée à :
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

emplois régionaux

VICHY

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Le groupe leader européen dans le domaine de la transformation des matières plastiques désire accentuer sa présence sur le marché national. La filiale française (C.A. 180 millions de francs, 220 personnes actuellement) est spécialisée dans la fabrication, par extrusion de canalisations en PVC, pour les marchés du bâtiment, des T.P., et de l'agriculture.
Les investissements en France ont été très importants ces trois dernières années : création d'une deuxième unité de fabrication, doublement des effectifs, études en vue d'extensions futures. Pour accompagner ce développement, la société propose le poste de Directeur Industriel.

Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction, le Directeur Industriel est responsable des 2 usines et dirige personnellement la nouvelle unité. *Ses responsabilités*, recouvrent les domaines techniques (études, productivité, production), économiques (propositions d'investissements, suivi de leur réalisation, budgets) et humains (animation des hommes, CE., CHS...).

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé de 35 ans minimum. Il justifie d'une expérience industrielle de 10 ans environ. Celle-ci lui permet une excellente pratique de la production, de la gestion et des hommes.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4571 A, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

sécurité conditions de travail

L'établissement industriel de CII HONEYWELL BULL à BELFORT (2.000 personnes) recherche le responsable de son service sécurité - conditions de travail.

Agissant au sein de la Direction du Personnel et des relations industrielles, il animera une équipe déjà expérimentée et compétente et assurera le secrétariat des CHS.

Cet ingénieur ou cadre doit nécessairement présenter une expérience *réussie en sécurité du travail et incendie, dans un secteur* industriel électromécanique ou électronique si possible, confirmée par une formation spécialisée en ce domaine (agrément CNPP en particulier).

Cette responsabilité s'étend aux conditions de travail (une formation à l'ergonomie est souhaitée).

Ses qualités humaines et relationnelles seront appréciées au même titre que *ses compétences techniques.*

Service Recrutement 6, avenue des Usines
90001 BELFORT - Tél. (84) 22.82.00
CII Honeywell Bull

Recherchons
ORTHOPHONISTE
à la vacation (800 h/an)
Ecrire à IME Jules-Guesde 132, rue Henri-Dunant 76620 LE HAVRE

Recherchons
ASSISTANT (E) SOCIAL (E) DIPLOME (E) D'ETAT
à plein temps
Ecrire : IME Jules-Guesde 132, rue Henri-Dunant 76620 LE HAVRE

CAISSES de RETRAITES et PREVOYANCE recherche
UN (E) ATTACHÉ (E) AUX RELATIONS EXTÉRIEURES
Lieu de résidence : DIJON
Nombreux déplacements dans les régions : BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE.
Pour visite entreprises, conseils adhérents et participants.
Activités commerciales et sociales.
Formation juridique et connaissances régimes retraites et prévoyance souhaitées.
Voiture indispensable.
Env. C.V. + lettre + photo et prétentions de salaire annuels à *Monsieur LEFRANC* 8, rue Buffon 21000 DIJON

Impt Cabinet de Conseils rech. pour la province
DEUX FISCALISTES
— ayant déjà une expérience pratique ;
— de préférence anciens inspecteurs des *impôts* ;
— sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables.
Situations intéressantes, stables et d'avenir.
Discrétion assurée.
Ecr. s/référ. M. 8791, à *P. LICHAU S.A.* - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

ETABLISSEMENT PRIVE faisant fonction de PUBLIC (800 lits)
VILLE DU MIDI
recherche
COLLABORATEUR DU DIRECTEUR
(35 à 40 ans)
10 ans d'expérience hospitalière de préférence psychiatrique.
Formation supérieure (Ecole de la Santé de RENNES, Etudes Universitaires, etc.)
Salaire et avantages sociaux de convention collective de 1951.
Faire offre au journal qui tr.
Ecr. nº 7590, « *le Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

IMPORTANTE SOCIETE DE MATIERES PLASTIQUES
Filiale Groupe Pétrolier
recherche pour
SERVICES DEVELOPPEMENT PRODUIT
ET LABORATOIRES D'APPLICATION

jeunes ingénieurs

PHYSIQUE - CHIMIE *de Haut niveau ou formation polyvalente* Grandes Ecoles.

Il est offert une activité très diversifiée, en étroite liaison avec la Recherche, la Fabrication et le Commercial.

Excellente connaissance de l'allemand indispensable pour l'un de ces postes. *Anglais souhaitable.*

Résidence Province
Nombreux déplacements en France et à l'Etranger.

Ecrire avec C.V., lettre manuscrite et photo récente à Mme DENOUIN 1, avenue de la Bedoyère 92380 GARCHES.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Alsace

ROLLIN Groupe GRACE

Applications Industrielles du Caoutchouc.

Haute Technologie

recherche

3 Ingénieurs

de haut niveau, pour

Recherche et Développement

(Réf. 519)

Jeune ingénieur très créatif, ayant une première expérience en R.E.D. et possédant de préférence de bonnes connaissances élastomères.

Procédés et Méthodes

(Réf. 520)

Ingénieur chimiste avec 4 à 5 ans d'expérience en caoutchouc ou polymères, il est capable de concevoir et d'optimiser les procédés de fabrication, comme de remettre en cause l'existant.

Maintenance-Engineering

(Réf. 521)

Ingénieur Mécanicien ou Electromécanicien expérimenté, responsable opérationnel d'un service de 25 personnes, Il a en charge la conception et l'amélioration de l'outil de production, ainsi que la maintenance et les implantations et travaux neufs.

Pour tous ces postes, l'anglais technique est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à Carole de CHILLY.



algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
9 bis, Route de Champagne
69130 ECULLY

Membre de SYNTEC

MEDIA BA

Contrôle de gestion en province

Implantés de longue date aux confins du Poitou et de la Vendée, nous poursuivons, dans un secteur apparenté à l'automobile, un développement régulier (CA supérieur à 400 MF) en même temps que nous diversifions nos activités. Suivre de très près notre gestion est une de nos préoccupations majeures.

Ce sera le rôle du contrôleur de gestion que nous recherchons. Au sein de la Direction Financière, il prendra en charge la comptabilité analytique et tout le mécanisme budgétaire, en liaison étroite avec les Divisions opérationnelles.

Jeune diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion, nous pouvons apporter à votre première expérience en entreprise un complément de qualité. Professionnel plus confirmé, vous pouvez aussi trouver chez nous les responsabilités auxquelles vous aspirez. Si quelques années d'une vie intéressante en province vous attirent, prenez contact sans tarder, sous référence 802 350 M avec les consultants de SIRCA, en précisant vos prétentions. Une rapide disponibilité sera très appréciée.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

---

directeur technique machinisme agricole

Nous sommes une entreprise située dans une petite ville de l'Est, filiale d'un important Groupe International, spécialistes d'équipements de manutention et d'installation pour l'agriculture.

NOUS CREONS LE POSTE DE DIRECTEUR TECHNIQUE. ADJOINT DIRECT DU DIRECTEUR GENERAL IL EST RESPONSABLE DES ACTIVITES DE FABRICATION ET DE DEVELOPPEMENT, IL GERE LA PRODUCTION, IL PARTICIPE AUX PRISES DE DECISIONS.

Si vous êtes INGENIEUR DIPLOME AM ou équivalent de 35 ans minimum, avec compétence en tôlerie, mécanique hydraulique et mécano-soudure, expérience du machinisme agricole ou d'une industrie voisine, parlant anglais, vous êtes certainement intéressé.

Ecrivez en joignant votre CV et prétentions à notre Conseil en Recrutement qui vous assure la discrétion sous réf. 20 M 045

CP

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

Important groupe français d'équipements de véhicules recherche pour son Centre d'études de recherches avancées situé à TOULOUSB

A-UN INGENIEUR "Conduite moteurs"

chargé de la conception, de la réalisation, du suivi et des rapport inhérents aux essais sur banc ou sur véhicules de dispositifs mécanique, pneumatique, etc. liés au fonctionnement du moteur.

B-UN INGENIEUR "Calcul"

chargé de rechercher et de mettre en forme les équations qui régissent le fonctionnement physique de certains produits et d'élaborer les programmes permettant de les résoudre par des moyens informatiques.

Pour ces deux postes les candidats, débutants, ou ayant quelques années d'expérience, devront être diplômés d'une grande école d'ingénieurs avec spécialisation
— pour le poste A :
moteurs à combustion interne
— pour le poste B :
électrotechnique ou électronique et informatique.

Les candidatures avec CV et formation détaillés sont à envoyer à E.A. MARCHAL
direction des affaires sociales
service gestion cadre 26, rue Guynemer
92132 ISSY-LES-MOULINEAUX

DARTY électro-ménager télévision hi-fi

recherche pour sa nouvelle filiale
PROVENCE-MEDITERRANEE

responsable des services comptables

E.S.C. option finance - comptabilité, ou D.E.C.S., ayant une expérience de direction de services comptables ou de responsabilité de missions dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit.

Ce cadre aura, à diriger un service comptable d'environ 12 personnes, et la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité jusqu'à la production des états financiers.

contrôleur de gestion

E.S.C. option finance comptabilité ou D.E.C.S., ayant une expérience de la révision comptable de l'audit.

Ce cadre aura à assurer l'analyse, aussi bien que le contrôle, de la fiabilité des résultats. Il participera à l'élaboration des procédures.

Ecrire à la Direction des Relations Sociales - Tour Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS Cedex

Ingénieurs d'études logiciel

Filiale THOMSON CSF Informatique

SEMS

(Société européenne de mini informatique et systèmes) recrute dans le cadre de son expansion et pour sa Direction Technique -

DES INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL
Formation Grandes Ecoles (INSA, ESE, etc...)
pour études et qualification de produits logiciels de base.
- débutant ou quelques années d'expérience
- expérience souhaitée des systèmes d'exploitation, compilateurs, transmissions et réseaux.

Lieu de travail : GRENOBLE

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. CCI
à SEMS - Service du Personnel
1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique)

Vous avez de bonnes connaissances en anglais

Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, définition synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier).

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (-près de Rouen -) au développement d'équipements périinformatiques.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus sous référence 709 à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

Premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé et isolé, le GROUPE MAISON FAMILIALE recherche pour son siège de CAMBRAI, le

RESPONSABLE SERVICE ETUDES MARKETING

Le candidat retenu aura la responsabilité de réaliser ou de contrôler les études nécessaires à l'élaboration de la Stratégie Marketing du Groupe.
De formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co.) et âgé d'au moins 26 ans, il devra se prévaloir d'une expérience de 2 à 3 ans acquise au sein d'un service d'études de marchés et de préférence dans le secteur immobilier.
Une forte personnalité, le sens du contact et une bonne capacité d'analyse permettront d'aborder le poste dans les meilleures conditions.

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 4444 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.

GROUPE MAISON FAMILIALE

Urgent - Recherchons
TECHNICIENS
machines appareils de bureau. Salaire : 4.000 à 7.000 F + pr. - Bureau Equipement S.A., 27, rue du Bois-Sabot 28100 DREUX - T. (37) 45-50-91

Recherchons pour usine produits chimiques fins
Région toulousaine

UN CHEF DE FABRICATION EXPÉRIMENTÉ INGÉNIEUR CHIMISTE

Issu des grandes écoles de chimie, ayant expérience corps gras si possible.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référence 5837, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE COSMÉTIQUES ET PARFUMS
crée pour son usine (300 pers.) située dans l'OISE la fonction de

Chef du Service Comptabilité/Gestion

Il sera chargé de :
— Optimiser la gestion des actifs (immobilisations-stocks) ;
— coordonner l'élaboration des budgets de dépenses;
— participer à la constitution des états financiers mensuels et à leur analyse ;
— contribuer au développement des systèmes et procédures.

Préférence sera donnée à candidat :
— de formation supérieure ESSEC - ESC ou équivalent, complétée par de bonnes connaissances de méthodes anglo-saxonnes de gestion et de l'informatique ;
— pouvant justifier d'une expérience réussie de plusieurs années à un poste similaire acquise dans une unité de production ;
— pouvant démontrer un sens réel de la communication et la volonté de s'intégrer à une équipe jeune.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 48.001 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Denkavit France
spécialiste de l'alimentation d'allaitement pour veaux, agneaux et porcelets, recherche

VÉTÉRINAIRE

plus particulièrement chargé:
— du contrôle de la bonne marche des élevages;
— de la formation d'agents technico-commerciaux;
— d'intervenir dans le cas de problèmes pathologiques spécifiques;
— des relations avec les vétérinaires locaux pour uniformiser les quantités et les tarifs des médicaments.

Ce poste basé à ROUEN suppose de fréquents déplacements et un réel travail d'équipe.
Une formation de 6 mois en France et en Hollande est assurée. La rémunération de départ pourrait être de l'ordre de 7500 F.
Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. 78439 M à Bernard CLEMENT
plein emploi 10, rue du Mail
75002 PARIS.

ASSISTANT (e)

CONSEIL AUX ENTREPRISES

GROUPEMENT PATRONAL DE L'INDRE (Chateauroux) recherche un Cadre confirmé (30 ans minimum) de formation juridique ou économique et ayant déjà assumé des responsabilités en entreprise de préférence dans la FONCTION PERSONNEL. Lui seront confiées des missions variées d'assistance aux adhérents: commerçants, artisans et industriels. Ce poste actif implique initiatives et sens des contacts.
Rémunération: 80/90.000 F selon expérience acquise.

France Cadres
Envoyer CV détaillé et photo sous réf. 9606 M à A.POUANT
22 rue Saint Augustin 75002 Paris

Société de câbles pour l'électronique et la télécommunication filiale THOMSON C.S.F.

recherche

pour son usine du NORD-EST

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

diplômé A. et M., ICAM ou équivalent pour étude, mise au point et lancement de produits nouveaux.

Adr. lettre manuscrite et C.V. ss réf. T. 18196 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME
DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ
pour P.M.E. en pleine expansion
recherche d'urgence :

UN COLLABORATEUR COMPTABLE

niveau B.T.S. pour suivi et responsabilité d'un portefeuille. Exp. cabinet exigée (minimum 2 ans). Poste à pourvoir à TOURS.

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité, sous le numéro 3226, HAVAS 37047 TOURS, CEDEX, qui transmettra.

---

contrôleur de gestion

FTF

F.T.F. Société de fabrication mécanique de 70 MF de C.A. et 200 personnes, située en Sud Bourgogne, filiale d'un groupe industriel français solidement implanté en Europe, et ayant pour activité les essieux et attaches pour remorques routières, recherche contrôleur de gestion.

Nous pensons à un candidat de formation technique + gestion, sensibilisé par les problèmes informatiques, 3 ans d'expérience dans la fonction, âgé de 28 ans minimum, capable de :
- s'intégrer dans une équipe jeune ;
- promouvoir et développer le système actuel de gestion et d'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
F.T.F. SA — ZI Branges — 71500 LOUHANS.

INDUSTRIALISATION EN ÉLECTROMÉCANIQUE

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien (ICAM, INSA...), âgé de plus de 30 ans, vous avez une solide expérience de la Fabrication ou des Méthodes en mécanique fine ou en petit matériel électromécanique. Vous souhaitez maintenant élargir votre horizon à l'ensemble du processus aboutissant au produit fini (participation à la conception, outillage et machines, coordination de toutes les actions visant à réduire les coûts d'exécution, prix de revient). Si ce poste de haut niveau vous attire, une société française moyenne installée en province, proche de Paris, vous en offre l'opportunité.

Adressez votre dossier sous n° 488 LM.

GABRIEL MARCU
154, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS.



emplois régionaux

RESPONSABLE FORMATION
BANQUE REGIONALE

Vous avez une solide formation bancaire et plusieurs années d'expérience notamment en exploitation. Vous avez déjà fait de la formation (ou vous en auriez les compétences). Une banque régionale du Sud de l'Alsace - 500 personnes - vous propose d'être Responsable de la Formation: étude des besoins, élaboration du plan de formation, organisation des programmes et des stages, suivi des stagiaires, gestion du budget. Vous animerez personnellement certaines sessions.

France Cadres — Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous/réf. 301/02 M à A. POUANT 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL
recherche
pour coordination de ses filiales

INGENIEUR MECANICIEN
hautement confirmé

MISSION :
créer et animer une unité mécanique prenant en charge de maintenance toutes les usines du Groupe: procédures d'entretien, améliorations, évolution des matériels, réalisation technique des modifications de machines, mise en route de techniques nouvelles, notices et documentation, actions de formation, ...

EXIGENCES :
Expérience continue en mécanique d'entretien, en conception et construction de machines (notamment dans le domaine du déroulement). Avoir eu des responsabilités de gestionnaire et de commandement. Formation Ingénieur (Centrale, A.M., ...). Capacités théoriques et esprit pratique. Mobilité géographique. Résidence actuellement prévue dans la région de Lyon, pourrait-être déplacée dans l'avenir.

Adresser curr.-vitae détaillé sous réfer. 085, photo et souhaits de rémunération à : LPA - GENEVAY, 11, square Jasmin 75016 PARIS.

P.R.B.

Nous sommes un important ORGANISME ECONOMIQUE de la REGION NORD.
Nous intervenons auprès des entreprises de notre secteur et recherchons un

conseil en gestion

Nous souhaitons qu'il ait une bonne expérience, d'au moins cinq ans, du milieu INDUSTRIEL et du MANAGEMENT, acquise dans une P.M.E.

Nous accorderons plus d'importance à l'expérience qu'aux diplômes. Une formation de niveau INGENIEUR est cependant souhaitée.
- Ses domaines d'activité : la direction générale, la gestion de production, prouvées par une expérience diversifiée.
- Ses qualités : le goût du concret, le sens des relations humaines et le désir de s'intégrer dans une équipe.

Si nous vous intéressons, veuillez nous adresser votre candidature en indiquant vos souhaits en matière d'idéal de travail et de rémunération sous référence 8113 à ANNE DEBREZ (prière d'indiquer votre numéro de téléphone).

créalogie 12, rue Solférino 59000 LILLE

IMPORTANTE ENTREPRISE DE LA RÉGION COTE D'AZUR (750 pers.)
recherche

UN CADRE DE PERSONNEL

DE FORMATION ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou EQUIVALENT

Justifiant d'une 1re exp. profess. de 2 à 3 ans.

LE POSTE EST A POURVOIR A **AIX-EN-PROVENCE**

offre la possibilité d'évolution vers la responsabilité du service du personnel.

Envoyer C.V. + photo sous le numéro T 18178 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

WIRTH & GRUFFAT
Annecy

Fabricant de machines-outils de production, fraiseuses et machines à transfert rotatif

nous recherchons le

DIRECTEUR TECHNIQUE

qui prendra pleinement en charge les études et la production après 2-3 années au poste de Chef des études.

Expériences nécessaires :
- construction de machines ;
- automatismes évolués ;
- usinage en série.

Ecrire sous n° 46.183, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

ISSOUDUN

CHEF D'ENTRETIEN

La société Redland, premier fabricant français de tuiles en béton, se développe à un rythme constant et installe à Issoudun une nouvelle unité de production.

Après différents stages dans d'autres usines du groupe, le titulaire du poste participera au démarrage de la nouvelle unité, et prendra en charge l'ensemble du service entretien. Il animera une équipe d'environ 30 personnes : contremaîtres, mécaniciens, électriciens, diesélistes, magasinier ...

Nous souhaitons rencontrer un homme minimum 30 ans, possédant une solide formation mécanique, électromécanique, et une expérience de gestion humaine, et technique d'un service entretien et maintenance d'une unité industrielle.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout apprécié.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions sous réf. M 630 AP à

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Dans l'OUEST — 120.000 F.
La délégation régionale Nord-Ouest/France (650 P. réparties en 4 Agences) d'un important groupe (25.000 P.) spécialisée dans les T.P. et l'électricité générale recherche un

INGENIEUR

30/35 ans minimum. Formation originelle ETP - ENSM - SUDRIA... avec une orientation marquée pour l'électro-mécanique. Sous l'autorité directe du Directeur Régional il prendra en charge le département électrique : lignes H.T. et B.T. - Electricité industrielle et d'habitat - téléphone - regroupant 150 personnes. Il sera responsable des secteurs suivants : Réalisation - Commercial - Personnel - Matériel - Gestion. Une première expérience en milieu T.P. comme conducteur de travaux apparaît indispensable. Pour ce «Patron» les perspectives de promotion sont réelles soit sur place, soit dans les autres Directions Régionales en France, soit à l'étranger compte tenu de l'implantation du groupe sur les 5 continents.
Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence J.O.7 à JEAN OLLIVIER, B.P. 28 - 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens et garantit une totale discrétion.

BRUEL & KJAER FRANCE
Instruments de mesure en acoustique et vibrations,
Recherche pour agence d'AIX-en-PROVENCE

Jeune ingénieur technico-ccial

Diplômé Grande Ecole/Spéc. Electronique
Responsable de l'agence, il sera chargé de développer les ventes auprès des clients de la région SUD-EST et de gérer le S.A.V. attaché à cette agence.
Formation technique assurée en France et complétée par stages au Danemark.
Nous demandons aux candidats :
- Solide culture scientifique réellement assimilée.
- Connaissance en électronique et expérience en acoustique et vibrations.
- Pratique de l'anglais.
- Dynamisme et sens de l'organisation.

Rémunération : Fixe + % C.A. + voiture.
Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions : 38, rue Champoreux 91540 MENNECY

INGENIEUR MARKETING ELECTROMECANIQUE

Une Importante Société Aéronautique recherche pour son Etablissement du Centre-Ouest un ingénieur ayant 5/10 ans d'expérience industrielle.
Dans une perspective de diversification des produits et des débouchés, il recherchera les marchés futurs dans le domaine de l'électromécanique de précision et de l'électronique associée et orientera l'activité des services d'études. Formation de base ECP, AM ou similaire. Expérience B.E. systèmes électromécanique de haute technicité.

France Cadres — Adresser CV sous/réf. 9305 M à: FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

ELEKTOR
Publications d'électronique pour labo et loisirs cherche d'urgence

UN (E) RÉDACTEUR (RICE) TECHNIQUE

pour compléter son équipe de rédaction.
- Responsable de l'élaboration de notre mensuel et de nos livres ;
- Connaissance en électronique et possédant des dispositions pour rédiger des thèmes rédactionnels ;
- Parlant couramment soit l'anglais, soit l'allemand, soit le néerlandais ;
- Disponible très rapidement.
- Lieu de travail : une région très agréable du Nord, avec déplacements fréquents à notre siège aux PAYS-BAS.

Envoyer C.V. et prétentions à Robert SAFIR ELEKTOR, réf. R.T., B.P. 59, 59940 ESTAIRES.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

direction d'entreprise (SA)

Une Entreprise de taille humaine (130 personnes, C.A. 25 Millions), spécialiste dans la fabrication de petites pièces mécaniques grandes et moyennes séries et fortement implantée dans le secteur Automobile, appareillage électrique, etc., recherche un ingénieur de haut niveau, homme de terrain à forte personnalité, de formation décolletage, emboutissage ou équivalent. Susceptible de devenir, à court terme, responsable haut niveau de la société, il devra posséder une bonne expérience à la fois en fabrication, gestion et contacts commerciaux. La rémunération sera fonction de l'envergure du candidat.

Ecrivez sous réf. 80.22- M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.



membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

CMG — SERVICE EN INFORMATIQUE
S.S.C.I. en expansion
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

2 années d'expérience pour développer des applications industrielles sur gamme SOLAR,
Adresser C.V. et prétentions à Société C.M.G., B.P. 38 - Z.A. Courtabœuf - 91401 ORSAY cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RÉGION PARISIENNE
recherche

SPÉCIALISTES CALCULS LIGNES ÉLECTRIQUES T.H.T.
(CHARPENTES et FONDATIONS)

Adresser curr. vitae + prétentions de salaire à n° 45.860, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche
pour sa Direction TOTAL EXPLORATION PRODUCTION un

INGÉNIEUR QUALITÉ
Pétrole - Gaz

Sa mission consistera à :
- analyser les actuelles procédures opératoires et normes de contrôle industriel de qualité afin d'élaborer de nouvelles méthodes de contrôle standard applicables à l'ensemble des unités de production ;
- mettre en œuvre les méthodes ainsi définies en préparant les campagnes d'échantillonnage des effluents et des essais de performance des dites unités.

Diplômé d'une grande école, le candidat aura des connaissances approfondies en Thermodynamique, méthodes physique d'analyse chimique (spectroscopie, chromatographie), et une expérience en laboratoire de contrôle qualité sur produits chimiques ou gaz liquéfiés.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris, mais implique une certaine disponibilité pour des missions ponctuelles.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo au SERVICE RECRUTEMENT, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 80.012 M.

Laboratoire Pharmaceutique (500 personnes), C.A. 150 MF, filiale française d'un important groupe international recherche pour son usine de fabrication à 15 km de Rambouillet.

CHEF DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Il sera chargé:
- d'élaborer des coûts standard et d'analyser les écarts;
- de rédiger des rapports de synthèse à la Direction Financière,

et aussi:
- de participer à l'élaboration des budgets et à la mise en place des moyens informatiques.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant déjà une solide expérience dans un emploi similaire.
Statut cadre. Rémunération annuelle 110 000 F +.

Ecrire avec C.V. détaillé, réf. 78450 M, à Bernard CLEMENT
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL
NEGOCE DE CEREALES
cherche

AUDITEUR INTERNE

pour les différentes filiales du groupe, notamment en France et en Belgique.

Le candidat devra avoir :
- 28 ans minimum ;
- une formation commerciale + D.E.C.S. compt. ;
- 2 à 4 ans d'expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein d'une entreprise internationale ;
- anglais indispensable.

Le poste est basé à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.
Il est à prévoir des déplacements fréquents ; 50 % du temps minimum.

Envoyer photo récente, C.V. et prétentions à : l'attention de M. le Responsable du Personnel,
COMPAGNIE CARGILL
9, rue Armagis, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Le groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie. Nous recherchons pour notre filiale Socotec Industrie de

SOCOTEC INDUSTRIE

Jeunes Ingénieurs
THERMOMECANICIENS, THERMOHYDRAULICIENS

Lieu de travail : région parisienne, banlieue Sud-Ouest.
Si cette offre vous intéresse, envoyez CV et prétentions à Pierre BOURRIER-SOCOTEC INDUSTRIE-Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15.

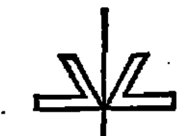
Société de Conseil recherche

INGÉNIEURS SYSTÈME CONCEPTEURS

pour concevoir et réaliser l'OPERATING-SYSTEM d'un gros ordinateur moderne.

Notions hardware appréciées.

Ecrire à SOSI, Tour Gamma B. 197, rue de Bercy - 75582 PARIS, CEDEX 12.



SOSI
Conseil en Informatique
NOTRE OBJECTIF DEPUIS 1969 : CROISSANCE

Important Groupe-Electronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilité d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-Electronique) et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation ingénieur électronique (Gde école) ;
- Anglais courant indispensable ;
- Troisième langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS

Adress. C.V. manusc., photo (retournée) et prét. n° 45.415, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SYNTHELABO

pour son département de recherche clinique recherche un

médecin

de haut niveau scientifique dans le domaine du système nerveux central

Qualifications indispensables :
- C.E.S. de Psychiatrie et/ou Neurologie.
- expérience antérieure et capacité *établie dans la conception, la mise en place et le suivi d'essais cliniques de phase II et III.*
- connaissances confirmées en statistique et en pharmacocinétique clinique.
- très bonne connaissance de l'anglais.

Ce médecin, de 35 ans environ, sera Chef du Groupe Système Nerveux Central dont il animera l'équipe médicale ; il sera responsable du développement de nouvelles molécules dans le domaine neuropsychiatrique en France et à l'étranger. Ce poste implique la conception et l'évaluation des essais cliniques, des relations suivies tant avec les cliniciens expérimentateurs qu'avec le département biologie, de fréquents voyages à l'étranger et l'assistance à des congrès internationaux.

Lieu de travail : PARIS

Envoyer curriculum vitae au Directeur Administratif, LERS, 58 rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

Banlieue SUD EST, recherche

JEUNES INGENIEURS

ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ISEP

en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

GENERALISTES

X - ECP

pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Les candidats retenus devront avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra leur être proposé une fonction en rapport avec leurs goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.



Premier fabricant français d'aliments pour animaux (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Wiskas, Loyal, Frolic)

CADRE COMMERCIAL
RESPONSABLE DE NOS CLIENTS REGIONAUX
150 000 F +

Rattaché au Directeur des Ventes Régional, vous assurez la négociation avec les clients clés de la région et vous contribuez à leur développement, vous gérez les moyens promotionnels mis à votre disposition, appliquez et faites appliquer nos politiques commerciale et merchandising.
Vous occupez une position fonctionnelle mais vos responsabilités impliquent également un rôle de leader.
Agé de 26 ans minimum, vous avez une formation supérieure, une parfaite connaissance de la grande distribution de produits de grande consommation.
Persuadé de l'importance du merchandising, vous souhaitez enrichir votre expérience au sein d'une équipe de professionnels de la vente.
Les possibilités d'évolution sont réelles pour un candidat de valeur. Un bon niveau d'anglais est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. U 15 à notre conseil qui étudiera avec attention chaque dossier.

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy
75012 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champ

---

un organisateur

Une grande banque de dépôts (Paris-Est) vous propose de venir seconder le responsable de son service organisation et méthodes.
Ce service conduit des missions d'organisation liées ou non à la mise en place de systèmes d'informations supportés par un 303 X gérant un important réseau de terminaux bancaires.
Vous avez, de préférence, une formation supérieure, maîtrise par exemple, et avez acquis en 5 ans minimum dans une banque ou en entreprise, une première expérience de l'organisation en tant que chef de projet. Vous souhaitez prendre du recul par rapport aux techniques informatiques traditionnelles et aborder la bureautique comme la télématique.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3746 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour son Siège Social PARIS

REDACTEUR INFORMATION INTERNE

Au sein de la direction du personnel, il sera chargé de participer à la réalisation des supports d'information destinés au personnel (choix des thèmes et rédaction d'articles, bulletins ou brochures, notamment à *caractère technique, industriel et professionnel).*

Le candidat recherché devra être diplômé de l'enseignement supérieur, présenter une expérience en milieu industriel d'au moins 5 années avec la pratique des langages et des techniques de la communication. Anglais parlé indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo sous No 45.630 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société domaine régulation thermique et économie d'énergie
en développement rapide
située proche banlieue Paris
recherche un

INGENIEUR d'ETUDES ELECTRONICIEN

30 ans minimum
Formation E.S.E. ou équivalente

Il aura la responsabilité de la conception et du développement des produits électroniques de la Société.

Une expérience de l'amplification et du traitement analogique de signaux électriques de bas niveau et la connaissance de la digitalisation de la mesure de phénomènes physiques sont nécessaires.

L'utilisation antérieure de microprocesseurs est souhaitable et la pratique de l'allemand et de l'anglais est appréciée.

Si vous êtes intéressé par un poste d'avenir écrivez en envoyant CV, références et prétentions sous réf. 80021 à :

capic — 18 rue Volney 75002 PARIS



recherche son responsable des

RELATIONS
avec les
CENTRALES D'ACHAT

De formation supérieure, le candidat, homme ou femme, devra posséder un à deux ans d'expérience de la fonction dans une Société de biens de grande consommation de notoriété nationale.

Apte à négocier lui-même au plus haut niveau, son sens du travail en équipe lui permettra d'assister les responsables régionaux auprès des grands clients.

Rattaché directement au Directeur des Ventes, il lui sera demandé d'être à la fois imaginatif et rigoureux dans l'approche des problèmes.

La rémunération annuelle envisagée est de 130.000F ou plus suivant expérience.

Adresser C.V. et photo à
PRICEL
Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs 75002 PARIS



recherche pour son

département étranger

des CADRES ayant :
- Une expérience bancaire confirmée, notamment dans les diverses techniques de financement export (négociation et gestion de crédits acheteurs, cautions, etc.).
- Une bonne maîtrise de l'Anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 21.400 (B) à :
BANQUE de l'INDOCHINE et de SUEZ
44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
Faisant partie d'un groupe international
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

- diplômé Ecole supérieure d'agronomie ;
- ayant quelques années d'expérience dans la réalisation et l'exploitation d'usines laitières et fromagères ;
- anglais courant indispensable ;
- autres langues souhaitées ;
- disponible pour déplacements à l'étranger.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-8e

Env. C.V., prét., au numéro T 18333 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

responsable de personnel

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull, recherche

un cadre confirmé

pour lui confier la gestion du personnel du DEPARTEMENT MARKETING SIEGE de son réseau international.

Il sera chargé d'informer et d'assister la hiérarchie dans la mise en œuvre de la politique sociale de la Compagnie dans les différents domaines de la fonction (recrutement, développement, rémunérations, etc.).

Il sera associé à l'élaboration des outils de gestion et aura un rôle de conseil auprès du Personnel.

Ce cadre, bilingue anglais-français, diplômé d'une Grande Ecole, devra posséder une expérience de 4 à 5 ans si possible dans la fonction Personnel et/ou dans un contexte international.

Evolution possible au sein du Groupe dans les divers aspects de la fonction.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
PC 1 G 017 C
94, avenue Gambetta
75980 PARIS Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

SOGEX — Un groupe multinational de Sociétés d'Engineering et d'Organisation de projets opérant au Moyen-Orient, en Europe et aux Etats-Unis recherche pour prise de fonction immédiate à Paris.

attaché commercial
(Commercial Officier)

Il aura une solide expérience - 2 ou 3 ans - dans l'administration et la documentation des contrats d'achats (Formalités bancaires, lettres de crédit et autres moyens de financement). Ayant une bonne connaissance du milieu bancaire, il mettra à jour les dossiers et sera chargé de faire des études statistiques.

2 acheteurs
(Matériel de Construction et Equipement)

1 acheteur
(Matériel Electrique et Outillage)

Expérimenté dans l'achat d'un volume important de fournitures pour les projets du groupe à l'étranger. Un diplôme en engineering ou une bonne expérience technique est nécessaire.

Pour tous ces postes une bonne connaissance de l'Anglais et de solides références sont indispensables.
Des salaires motivants seront offerts aux candidats répondant à ces conditions.

Envoyer votre CV en anglais à :
EMPLOYMENT (Project C.P.)
SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL
15/25, boulevard de l'Amiral Bruix -
75016 PARIS.

SOGEX



Société de Services et de Conseils en Informatique, de tout premier plan

FILIALE THOMSON

recherche dans le cadre de son expansion

10 ingénieurs confirmés
(3 à 6 ans d'expérience)

12 analystes-programmeurs
(pour réalisation de nouveaux projets)

4 ingénieurs débutants
(ayant une formation de base informatique)

1 analyste-fonction
(pour ALGER)

• rémunération motivante, • avantages sociaux, • possibilités d'absence pour les congés 80, • et surtout de réelles opportunités de carrière.

Envoyez sous référence UI/YV5 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche

UN CHEF DE PROJET

- Diplômé d'une école d'ingénieur.
- Justifiant de deux ans d'expérience comme Chef de Projet dans une SSCI ou sur des chantiers dans les secteurs électrique, électronique ou informatique.
- Ayant de préférence des connaissances en informatique.

Dépendant directement du Directeur Administratif et Financier, il participera à la mise au point d'un système de

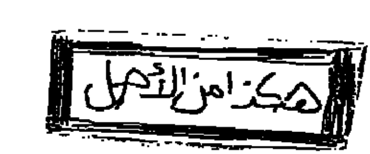
SUIVI ADMINISTRATIF DES CHANTIERS

adapté aux besoins des utilisateurs
et conçu à partir de la comptabilité analytique.

Après cette mission qui durera environ deux ans, le candidat poursuivra sa carrière à SLIGOS, soit dans une unité opérationnelle, soit dans un service fonctionnel.

Lieu de travail PUTEAUX.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel - 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.



Nous sommes une très importante entreprise du secteur BATIMENT et GENIE CIVIL pour préparer la relève de nos cadres dirigeants, nous recherchons

PLUSIEURS INGENIEURS DEBUTANTS grandes écoles

PC, ECP, ESTP + formation complémentaire éventuelle en *technique commerciale* ou gestion.
Très rapidement investis de réelles responsabilités (*techniques, humaines, financières*) dans une activité chantier, vous serez en mesure par la suite d'accéder à des postes de haut niveau au sein de l'entreprise dans différents domaines tels que commercial, travaux, et, ou, gestion.
Connaissance de l'*anglais souhaitée*.
Les postes sont à pourvoir en région parisienne et pourront évoluer vers la province *ou l'étranger*.

Adresser CV et prétentions sous Nº 7506 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Ingénieurs Formation Electronique et Electricité

Nous sommes un IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATERIEL DE PERI-INFORMATIQUE, leader sur notre marché.

Pour faire face à notre développement, nous recherchons 2 INGENIEURS, l'un pour notre service Achats-Approvisionnement, l'autre pour nos services généraux.

Service Achats-Approvisionnement

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR-ELECTRONICIEN, ayant *déjà assumé la responsabilité d'un service achats, connaissant très bien* le marché des COMPOSANTS et MATERIELS ELECTRONIQUES (semi-conducteurs, circuits imprimés, connectiques et périphériques).

Il se verra confier :
- La recherche de fournisseurs et la négociation de contrats,
- Le contrôle du planning et les relances,
- *L'établissement des statistiques,*
- L'animation du service (20 personnes),
- Les liaisons avec les autres services de la société.

Il aura à assurer, occasionnellement le remplacement du Chef de Service.

Pour ce poste basé en banlieue Sud de Paris, des déplacements de courte durée sont à prévoir (quelques uns en Province, mais principalement en région parisienne : 5 jours par mois en moyenne).

(Réf.300/M)

Services Généraux

Ce poste, s'adresse à un INGENIEUR (Electricien de préférence) *possédant :*
- une bonne expérience dans l'ENTRETIEN général des bâtiments et installations industrielles,
- Une pratique dans les domaines de manutention, *EMBALLAGE* et TRANSPORT,
- Des connaissances en SECURITE.

En collaboration avec le Chef des services généraux, il aura la responsabilité de :
- l'entretien des bâtiments, des équipements et du réseau électrique,
- de l'emballage, de la manutention et du transports des produits.

Rattaché fonctionnellement au Directeur Général pour tous les problèmes de sécurité et membre du C.H.S., il sera responsable à part entière de la prévention des accidents du travail.

Ce poste basé en banlieue Sud de Paris nécessite quelques déplacements en région parisienne. *(Réf. 702/M)*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à MEDIA P.A. - 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA P.A.

d'abord

Directeur d'usine

250 000 F

Ingénieur A.M. + ESE, ou diplômé d'écoles équivalentes, vous êtes convaincu qu'un dirigeant doit être compétent. La filière technique (B.E., *méthodes, production, direction d'usine*) vous *semble* une bonne préparation à l'exercice de responsabilités plus globales, dans une entreprise à vocation industrielle. A plus de 35 ans, vous vous sentez mûr pour intégrer une entreprise qui vous confiera, au départ, la Direction d'une Usine de 600 personnes, produisant des biens d'équipement légers en grande ou moyenne séries et qui misera sur vous pour assumer à terme des responsabilités plus larges de gestion, en étant alors directement rattaché au Président.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé ss réf. 23549/M à M. J. FOURNIAT qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

PARIS SUD (100 kms)
Importante entreprise construction mécanique (4.000 personnes dans 5 unités de production) recherche pour étoffer son SERVICE ORGANISATION

ingénieur organisation

âgé au minimum de 28 ans, de formation technique supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) et ayant acquis, en entreprise, une solide expérience des problèmes de GESTION, d'ORGANISATION et de mise en place de PROCÉDURES. Au sein d'une équipe d'organisation, il sera amené à intervenir dans tous les domaines de l'entreprise (production, achats, administration, gestion informatique, etc), domaines dans lesquels il devra étudier les problèmes et élaborer les solutions adaptées et efficaces.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 697M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Undirecteurdedivision avecdesidées...

Une grande société française spécialisée dans l'appareillage mécanique, un des leaders mondiaux de son secteur, recherche un Directeur chargé de gérer et de développer une division coiffant plusieurs lignes de *produits à caractère industriel.*
Son analyse marketing réalisée, il devra proposer une stratégie commerciale depuis la conception des produits jusqu'à leur distribution.
Il assure l'animation de ce centre de profit comme le ferait un patron de PME.
Agé d'au moins 35 ans, de formation Grande Ecole, il a un goût marqué pour les produits techniques, sans qu'il soit impérativement un ingénieur, et une expérience réussie du marketing industriel, Paris.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous réf. 208 à

EKA
158, avenue de Suffren 75015 PARIS.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
ACTIVITES INTERNATIONALES DANS SECTEUR PETROLIER.
Pour faire face à son expansion, recherche

Ingénieurs process

2 à 3 ans d'expérience traitement de gaz, raffinage, formation génie chimique ENSPM ou équivalent. Réf. 9.331

Ingénieurs d'affaires et techniciens supérieurs

de l'appel d'offre à la mise en place sur chantier.
3 à 4 ans d'expérience ingénièrie ou production de champs formation ECP, ARTS et METIERS. Réf. 9.332

Ingénieurs et techniciens supérieurs

mise au point et démarrage d'installations de traitement de pétrole brut et gaz naturel, très bonne expérience instrumentation machines tournantes, etc., acquise sur chantier. Formation ARTS et METIERS ou Ingénieur Mécanicien de marine. Réf. 9.333

Ingénieur responsable de B.E.

Expérience chaudronnerie, tuyauterie dans ingénièrie. Réf. 9.334

Pour ces postes la connaissance de l'anglais, lu, écrit, parlé, est indispensable.
Banlieue Sud - Métro.

Ecrire en précisant la référence à **Publipanel** 20 rue Richer 75441 PARIS Cédex 09 qui transmettra.

Une Société très bien implantée en France, filiale d'un Groupe spécialiste mondial des techniques du vide, cherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Adjoint du Directeur Commercial, il est responsable du développement des ventes d'une gamme de matériels concernant l'analyse de gaz. Après une période de formation, il bénéficie rapidement d'une large autonomie dans la prospection et le *suivi des relations avec les clients de* l'industrie et des centres de recherche. Basé dans la proche banlieue sud de Paris, il effectue des déplacements de courte durée dans toute la France.

Il a des connaissances en Physique acquises, de préférence, dans un I.U.T. ou une École d'Ingénieurs. Il est âgé de 28 ans minimum et a plus de deux ans d'expérience technico-commerciale. Une bonne maîtrise de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.

Écrivez sous référence M3899 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GEM

ETPM

Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
C.A. 1 Milliard F.F
Oscar à l'exportation

recherche

UN COLLABORATEUR CADRE

pour renforcer son Service Organisation.

Le candidat retenu devra assurer dans un premier temps la gestion courante de nos Procédures Administratives, avant de prendre en charge des missions d'organisation au Siège Social à Paris ou auprès de nos Etablissements à l'Etranger (Moyen-Orient, Afrique, Amériques, Extrême-Orient).

Nous donnerons notre préférence au profil suivant :
- être débutant (une première expérience ou des stages de longue durée en entreprise seraient appréciés)
- posséder une formation supérieure (licence de Sciences Economiques, ESC ou équivalent).
- faire preuve de qualité d'ordre et de méthode et d'un sens développé du contact humain.
- bonne pratique de l'anglais et disponibilité pour des déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 5830 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CAP SOGETI LOGICIEL

recherche pour ses nouvelles divisions "TELEMATIQUE" et "INFORMATIQUE ET INGENIERIE"

30 INGENIEURS INFORMATICIENS 20 ANALYSTES

connaissant ou intéressés par l'un des domaines suivants :
- RESEAUX
- BASES DE DONNEES
- TEMPS REEL
- MICRO-INFORMATIQUE
- TELETRAITEMENT
- COMPILATEURS

Ils interviendront à différents niveaux de responsabilités sur des projets mettant en œuvre ces techniques. Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE (AIX-en-PROVENCE, GENOBLE, LANNION, RENNES, TOULOUSE). Ils demandent tous de réelles facultés d'autonomie ainsi que la capacité de s'insérer dans une équipe. Le taux d'expansion de notre Société ainsi que les moyens mis en œuvre en matière de formation interne permettent des évolutions de carrière qui tiennent compte des profils et des souhaits individuels

Ecrire ou téléphoner pour convenir d'un rendez-vous à Yves-Michel Duval CAP SOGETI LOGICIEL Immeuble PERISUD 5, rue Louis LEJEUNE - 92128 MONTROUGE Cédex. TEL 657.13.31.

SG2i

Dans le cadre de son expansion et pour renforcer l'encadrement de ses départements

- CONSEILS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
- INSTALLATIONS INFORMATIQUES

nous recrutons plusieurs

JEUNES INGÉNIEURS

- Débutants
- ou ayant une première expérience

Envoyer C.V., prétentions, photo à :
SG2i 25, rue de la Gare - BP 50
92302 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
sous référence RO/INST

bleu

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche

Agent Gradé Niveau CL. III ou IV

Le candidat se verra confier diverses tâches administratives et comptables.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 3450 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Marketing representative

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. souhaite renforcer son équipe CHIMIE INDUSTRIELLE (Solvants, Pigments et Additifs) en recrutant un Ingénieur Technico-Commercial dont la mission sera d'assurer et de promouvoir la vente de ces produits en France et à l'étranger auprès d'utilisateurs industriels et par l'intermédiaire de distributeurs.

Le candidat, de formation supérieure, Ingénieur Chimiste de préférence, doit justifier d'une expérience réussie d'environ trois années dans la vente de produits industriels.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable, l'espagnol est un atout supplémentaire.

Basé à PARIS, ce poste prévoit de nombreux déplacements, ce qui exige autonomie et disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, et votre rémunération actuelle, sous réf. 349 à
DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Service du Personnel
9, rue de Vienne
75008 PARIS.

DU PONT

HAVAS CONTACT

Matériel électrique industriel

Le matériel de forte notoriété que nous fabriquons est distribué essentiellement par un réseau de grossistes importants, très attachés à notre marque, avec lesquels nous avons tissé des relations marquées par leur fidélité et leur qualité. La promotion de l'actuel titulaire nous amène à rechercher un

Directeur commercial opérationnel de haut niveau

En prise directe avec notre direction générale, il est responsable de la mise au point de la politique commerciale de notre unité.

Avec l'assistance du directeur des ventes, il anime une force de vente d'une trentaine d'agents commerciaux influents, professionnels et très introduits auprès de notre réseau.

Homme de contact, il s'implique personnellement dans la conduite de négociations avec nos plus importants grossistes et certains clients directs.

Responsable de nos ventes à l'export, il parle anglais couramment. L'allemand ou une deuxième langue étrangère est souhaitable. L'effectif qu'il dirige (administration des ventes, promotion, ventes) est légèrement inférieur à 70 personnes.

Diplômé d'études supérieures commerciales ou scientifiques, ayant prouvé votre compétence à des fonctions similaires dans notre branche, ayant une forte connaissance de la distribution par grossistes en matériel électrique, acceptant une vie dynamique à 40 % sur le terrain, vous rejoindrez une équipe soudée appréciant l'esprit de participation.

Vous ne serez déçus ni par la dimension de l'entreprise à laquelle nous sommes intégrés ni par la solidité de notre implantation.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Jean Masson vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence B 1911, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Banque Populaire

ORGANISME CENTRAL DES BANQUES POPULAIRES A PARIS recherche

ingénieurs grandes écoles

ou équivalent pour son service

ETUDES D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

Les candidats seront (après formation si nécessaire) intégrés dans des groupes de travail de 4 ou 5 personnes de très haut niveau qui ont chacun en charge l'organisation et l'informatique d'un département de la Société dans un contexte de téléprocessing.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8788 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pour faire face à son important développement CENTRE INFORMATIQUE - ORDINATEURS IBM - RESEAU T.P. très proche banlieue Sud-Ouest recherche

ANALYSTES

expérimentés dans les applications de gestion, connaissances CICS appréciées.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

formation DUT - AFPA ou équivalent.

13è mois - avantages sociaux - restaurant d'entreprise.

Larges possibilités d'évolution technique et personnelle.

Env. C.V. à N. 5747 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

chefs d'agence

TRAVAUX ROUTIERS

Vous avez plus de 32 ans, et une expérience réussie d'au moins 5 ans à la tête d'une Agence réalisant plus de 20 Millions de F de C.A.

Vous êtes en mesure de démontrer la part personnelle que vous avez prise dans le développement et le résultat positif de votre centre de profit. Vous vous sentez à l'étroit dans votre poste actuel et vous avez le sentiment que votre Entreprise ne peut vous offrir, à court terme, une évolution de carrière en rapport avec vos aspirations.

Nous *sommes une Entreprise* Nationale de Travaux Routiers *disposant de plus de 50 Agences en France et nous pouvons vous offrir les moyens de réaliser vos ambitions dans les régions suivantes :* Bretagne - Sud-Est - Est - Paris.

Ecrivez avec C.V. et photo sous référence 80.17-M aux Conseils en Recrutement de la Société EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures en toute confidentialité.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2 500 personnes - C.A. 300 millions de francs
Fabrication et pose canalisations en béton
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main
Champ d'activité international
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES (H. ou F.)

pour son Département Etudes et Projets à Paris

Ces postes conviennent à des Ingénieurs désireux :
a) d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et Etranger ;
b) d'assurer les relations avec les services Production - Travaux - Commercial et les clients ;
c) d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues en France et à l'Etranger.

Ces postes nécessitent :
— de l'initiative
— du caractère
— le goût de la technique

Ecr. avec C.V. et photo, à Sté des Tuyaux Bonna B.P. 371-08 - 75365 PARIS CEDEX 08.

---

analystes programmeurs ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

des analystes (référence 6737A)
des programmeurs (référence 6737P)
et des ingénieurs système (référence 6737 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
— UN 3033 - 8.000 K,
— UN 370/168 AP - 8.000 K,
— 1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

MOBIL PLASTICS

Filiale du Groupe MOBIL

Recherche pour son activité vente d'emballages plastiques souples (Films P.E. bd)

UN INSPECTEUR COMMERCIAL

30 ans minimum.
7 à 10 années d'expérience circuits commerciaux (distributeurs-grossistes).
Anglais courant.
Très bonne présentation, persévérance et combativité.

Basé à Paris, nombreux déplacements Est de la France.

Adresser C.V. et photo à n° 46.137 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Responsable du Personnel

Futur Secrétaire Général

Nous sommes une Société de Services aux Entreprises, filiale d'un groupe bancaire et nous avons pris en 10 ans la première place dans notre domaine d'activité (10 implantations Paris et Banlieue, effectif 70 personnes).

Pour faire face à notre expansion nous souhaitons intégrer à notre équipe

un(e) diplomé(e) d'Etudes Supérieures

Agé(e) de 35 ans environ et ayant assumé plusieurs années de responsabilité complète d'un service du personnel sous tous ses aspects administratifs, juridiques et sociaux, de préférence dans une société similaire non industrielle.

Connaissance parfaite du Droit du Travail. Le poste demande une bonne disponibilité au sein d'une petite équipe de direction jeune. Très bonne ambiance.

La fonction est appelée à évoluer vers un secrétariat général. Des connaissances et une expérience du Droit des Affaires et des Sociétés seraient appréciées.

Rémunération de l'ordre de 120.000F. évolutive.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous réf. 2605.M

CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



Société Générale pour les Techniques Nouvelles

Filiale COGEMA (CEA) et TECHNIP

spécialisée dans l'ingéniérie de la chimie nucléaire recherche pour le SERVICE CONDUITE de PROCEDES de sa DIVISION ETUDES plusieurs

INGENIEURS et TECHNICIENS

DE HAUT NIVEAU

Les spécialités recherchées sont les suivantes :
- Instrumentation classique (industrie chimique)
- Instrumentation nucléaire (contrôle de procédés et radio-protection)
- Informatique industrielle
- Automatismes industriels.

Dans le cadre d'importants projets, ils assureront toutes les études d'ingenierie relatives à la conduite des Procédés depuis l'avant-projet jusqu'à la réalisation.

Envoyer C.V., photo et prétentions à S.G.N: Réf. BE/C - Direction du Personnel - B.P. 30 78184 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

---

Chef de Publicité *HF*

Vous avez 32 ans minimum. Vous pouvez justifier d'une pratique similaire confirmée en entreprise dans la branche bâtiment second-oeuvre ou biens d'équipement.

Vous serez chargé (e) de préparer le plan des actions publicitaires, les budgets, de traiter avec l'agence de publicité sous-traitante, d'assurer le suivi qualitatif et financier et d'en contrôler les résultats.

Notre client, un important groupe français spécialisé dans l'industrie du bois, souhaite que vous lui apportiez votre très large créativité, tout en étant apte à synthétiser les idées exprimées par les responsables commerciaux avec lesquels vous serez en contact permanent.

Rémunération : 110 000. A Paris la première année, le poste sera ensuite décentralisé sur Bordeaux avec le siège de la société.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous la référence 2170 M à Monsieur PHILIPPE.

MEDIA

OCS Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu 33024 BORDEAUX cedex

COMES

Commissariat à l'Energie Solaire

recherche

POUR SES RELATIONS EXTÉRIEURES

CHEF DE SERVICE

Responsable de la stratégie dans les domaines de la promotion, de la publicité, des relations publiques, de la documentation et des publications.
Il définira les plans, les budgets et le choix des moyens.
Il animera une équipe de 10 personnes.
De formation supérieure,
il doit avoir une expérience de 5 à 10 ans de préférence en Agence,
Il aura à pratiquer l'anglais.

RÉDACTEUR TECHNIQUE

formation ingénieur ou universitaire dans le domaine des énergies connaissance de l'anglais nécessaire.

SECRÉTAIRE

Niveau BTS

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, rémunération souhaitée au Secrétariat Général, 208, rue Raymond-Losserand, 75014 PARIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

DIVISION COMMERCIALE
Filiale du Groupe CGE,
leader dans notre spécialité
nous recherchons pour notre Division de produits techniques (160 MF de C.A.)

UN GESTIONNAIRE CONFIRME

qui prendra en charge le contrôle de gestion et l'administration commerciale France et exportation.

De formation supérieure technique ou commerciale vous avez une expérience de plus de 5 ans dans une fonction administrative et comptable proche de la vente dans un groupe industriel exportateur.

Vous parlez anglais.

Adresser votre C.V. sous référence C 3/9 à CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

pour son département « Equipements Collectivités » en pleine expansion

ATTACHÉS COMMERCIAUX

expérimentés et motivés

pour développer sa clientèle dans PARIS et RÉGION PARISIENNE

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à : Agence HAVAS - 53000 LAVAL, N° 1886, qui transm.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Rowntree Mackintosh
Groupe international de Chocolaterie - Confiserie (Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche pour faire face au développement de son établissement de Noisiel (Marne la Vallée)

CONTROLEUR BUDGETAIRE USINE

Chargé du suivi des coûts de fabrication et des budgets de fonctionnement, du contrôle de l'application des procédures ; il sera également l'assistant financier du Directeur de l'Usine et de l'Encadrement.

Ce poste évolutif conviendrait à un diplômé d'un ESC option finances comptabilité, ou DECS, de 30 ans environ, ayant obligatoirement une expérience de 3 à 5 ans du contrôle budgétaire de préférence en usine, et s'exprimant correctement en anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à
A. Abrivard ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel - 77422 Marne La Vallée Cedex 2.

Ingénieurs «Export»

Filiale THOMSON - CSF INFORMATIQUE

La CIMSA, recherche dans le cadre du développement de son activité commerciale à l'exportation

Ingénieurs Commerciaux
(Réf. IC/EX)

Prospection, négociation et vente à l'étranger de SYSTEMES INFORMATIQUES.

Une formation Grandes Ecoles, option informatique ou électronique ainsi que la maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

Ingénieurs Technico-Commerciaux
(Réf. ITC/EX)

- Assistance des Ingénieurs Commerciaux pour les pays du MOYEN-ORIENT.
- Suivi des affaires.

Une formation électronique est demandée.
ARABE lu, parlé et écrit EXIGE.
Anglais souhaitable.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant la référence du poste au Service Emploi Formation de la Compagnie d'Informatique, Militaire, Spatiale et Aéronautique 10/12, Avenue de l'Europe - BP 44 - 78140 VELIZY.

MEDIA PA

cimsa

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
siège Gennevilliers - recherche pour sa

direction industrielle

ADJOINT AU DIRECTEUR

Le candidat retenu, de formation école nationale supérieure de chimie, complétée par des études de gestion type IAE, IEP ou équivalent, aura une première expérience professionnelle de quelques années dans un service de gestion industrielle.
Rattaché au Directeur Industriel, il lui sera confié, après une période d'adaptation de quelques mois, la responsabilité des relations avec :
- les établissements de production
- le centre de recherches
- les divisions commerciales.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 4433 à AXIAL PUBLICITE, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

FACOM

Leader européen de l'outillage à main, 600 MF de C.A., recherche pour son siège à MORANGIS un RESPONSABLE

AUDIT et COMPTABLE de haut niveau

Sous l'autorité du Directeur Financier il sera chargé d'AUDIT DE GESTION tous azimuts, dans les unités, dans les filiales industrielles françaises ou commerciales étrangères. De plus il coordonnera et animera le Service Comptable.
Il est requis : des diplômes, pourquoi pas ? des compétences certes, (comptables, fiscales, de gestion), une expérience des Usines et de la production, mais surtout des qualités personnelles indéniables (goût du concret et de la rentabilité, aisance des contacts, forte motivation...) qui seules lui permettront de réussir et d'évoluer vers des responsabilités encore plus étendues.
Adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, salaire actuel) sous référence 37 M à :

HB
Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

OIP



BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

recherche pour son

département financier

un CADRE ayant :
- une expérience financière ou bancaire confirmée,
- le goût des contacts commerciaux,
- une bonne maîtrise de l'Anglais,

pour développer ses relations avec les investisseurs institutionnels.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 21.400 à :
BANQUE de l'INDOCHINE et de SUEZ
44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

OIP

MACHINES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

CHEF DE MARCHE

La filiale d'un très puissant groupe multinational poursuit son développement dans la distribution de produits d'entretien destinés aux collectivités et au grand public. Elle propose le poste de chef du marché des machines et produits pour le nettoyage des sols.

Il est sous la responsabilité directe du directeur de la division Collectivités. Il définit sa politique commerciale et la fait appliquer par la force de vente. Il a également la maîtrise complète de ses achats et des négociations correspondantes ce qui lui permet d'être pleinement responsable de sa marge. Il dispose de moyens en rapport avec les objectifs à atteindre.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur scientifique (connaissances en mécanique et en chimie souhaitées). Il a 28 ans minimum et a acquis de préférence une première expérience Marketing ou technico-commerciale dans des marchés similaires ou proches (électroménager par exemple).
L'anglais courant est indispensable.

Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes pour le candidat qui donnera au poste sa pleine dimension. Le poste est à pourvoir à Paris - La Défense.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1318 D, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

TOTALGAZ
Compagnie Française des Gaz Liquéfiés

recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION

connaissant mini-ordinateurs GAP II et COBOL

- 5 ans d'expérience minimum.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
84, rue de Villiers
92539 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

bleu

Planning & Tax Manager

Dans un secteur porteur, notre société, filiale d'un des tout premiers groupes mondiaux, réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 Milliard de Francs.

Nous souhaitons engager UN CHEF DE SERVICE PLANIFICATION FINANCIERE ET FISCALITE.

Ses responsabilités couvriront les secteurs suivants :
- Etablissement des plans et budgets,
- Contrôle budgétaire,
- Fiscalité.

Ce poste à pourvoir à notre siège social de Paris conviendrait à un candidat d'au moins 30 ans, de formation HEC, ESSEC ou équivalent et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans un cabinet d'audit, un cabinet de conseil ou un groupe international.

La maîtrise de l'anglais et une pratique des questions fiscales sont nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 3429 à

MEDIA PA
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

Banque de Crédit à moyen et à long terme appartenant à un groupe privé d'importance nationale

recherche pour renforcer son équipe

UN CADRE D'EXPLOITATION

(Niveau Classe V)

Agé de 28 ans minimum, de formation H.E.C., C.E.S.B. ou équivalent et ayant 4 ou 5 années de pratique bancaire au contact de P.M.E.

La connaissance, même élémentaire, de la technique des crédits à moyen et à long terme, serait appréciée.

Adr. C.V. dét., prétent., photo sous le n° 45.879 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.
Discrétion assurée.

?answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

informaticiens

INGENIEURS CONFIRMES
Réf. BIT/1

JEUNES INGENIEURS

pour développement de projets :
- Logiciels d'application
- Logiciel de base.

Réf. BIT/2

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 80.

et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier *entretien* au 135, rue de la Pompe - 75116 Paris - 749.02.33 poste 35.49.

BANQUE DE DÉPOT
Filiale d'un groupe important
recherche pour sa Direction Internationale en rapide expansion

DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DÉBUTANT

Attaché à l'équipe exploitante de cette direction, il sera formé aux techniques Bancaires et Financières (France et étranger). Tout en assumant dans le même temps des responsabilités liées à la gestion des dossiers de clientèle et à l'analyse des risques étrangers.

Evolution rapide vers une fonction commerciale au sein de l'équipe actuelle.

Connaissances linguistiques étendues

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo et prétentions sous le n° 45.212 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

SOPAD - NESTLÉ
recherche pour son

DÉPARTEMENT INSTALLATIONS

à COURBEVOIE

INGÉNIEUR DÉBUTANT
Mines, Centrale, A. et M.

Il participera tout d'abord à des études sur les consommations d'énergie dans les usines de province, ce qui lui permettra de se former aux activités de la Société, avant d'être affecté soit au Département Installations, soit au Service Technique d'une usine.

Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

Groupe tertiaire de premier plan
recherche

UN CADRE D'ORGANISATION

Intégré (e) à une équipe dynamique, le Candidat (e) retenu (e) effectuera *des missions d'études et de conseil en organisation pour les différents* départements de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un (e) jeune ingénieur diplômé (e) d'une grande école et fortement motivé (e) par la fonction.

Le poste à pourvoir, *situé* à PARIS, offrira de larges perspectives d'évolution au sein de l'entreprise à toute personne de valeur.

Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée à No 45.623, Contesse Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P., E.N.S.I., ...

DEBUTANTS ou avec première expérience, intéressés par les domaines des faisceaux hertziens et des liaisons spatiales.

- POUR SES LABORATOIRES D'ETUDES
  - hyperfréquences (sous-ensembles - microélectronique) ;
  - grande puissance et automatismes ;
  - antennes.
- POUR SES GROUPES D'ESSAIS

Ecr. avec C.V., photo, prétent., à THOMSON C.S.F., Division faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Serv. Recrutement, 33, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

---

pharmacien ou ingénieur chimiste

Filiale d'un grand groupe international

nous cherchons, pour développer la commercialisation à l'industrie de produits biologiques dans toute la France, un pharmacien ou ingénieur chimiste technico-commercial.

Il a cinq à dix ans d'expérience de la vente : par exemple de produits chimiques de base à l'industrie, notamment l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire.

Nos produits : des produits biologiques de très haute qualité.

Notre clientèle : *l'industrie biologique* et l'industrie pharmaceutique.

L'homme que nous cherchons élabore progressivement, avec le chef de gamme et la direction générale, une stratégie de commercialisation pour nos produits destinés à l'industrie. Il doit comprendre les problèmes commerciaux et bien appréhender les questions scientifiques et techniques.

Résidence Paris. Fréquents déplacements.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 138 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

 offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Ingénieurs technico-commerciaux
Ingénieurs chargés d'affaires

Importante société d'ingénierie banlieue Sud Paris, recherche pour son département formation (Export) des Ingénieurs Technico - Commerciaux, des Ingénieurs chargés d'affaires.
Diplomés d'une grande école civile ou militaire.
Ce poste concerne des projets de formation de clients étrangers dans le domaine des équipements militaires.
Pratique courante de l'anglais indispensable. Expérience de la formation professionnelle appréciée.
Déplacements de courte durée à l'étranger.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2190 à racg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS.

racg carrières

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PL 1 - OS/VS1
CONNAISS. GESTION STOCKS.
TÉL. : 770-86-32.

ETABLISS. PUBL. DE L'ETAT À CARACTERE ADMINISTRAT. recherche
CANDIDAT (TE)
Titulaire licence ou équivalent, ayant sérieuses connaissances en comptabilité publique.
Adresser C.V. avec prétentions à T 040.070 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INTERCHIM
recherche pour agence Paris
ING. CHIM. OU EQUIVALENT.
Adr. C.V. et photo à M. J. Boch
Le Loue, B.P. 15 MONTLUÇON.

3 INGÉNIEURS LOGICIEL

PROFILS
Formation supérieure incluant l'informatique. Si possible, expérience matériel IBM. Anglais nécessaire. Goût des contacts clients.

POSTES
Assistance clientèle et support technique pour nos Contrôleurs de communications et nos Logiciels. Un des postes comporte un détachement d'un an aux U.S.A.

DEVENIR
S'imposer comme professionnel du télétraitement et des réseaux chez un constructeur dynamique.

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15



La filiale française de DOMINION TEXTILE INC.
Importante société textile canadienne,
recherche pour son siège européen à Paris un

GROUP CONTROLLER

Le candidat aura une formation comptable supérieure (expert-comptable D.E.C.S. ou équivalent) et une bonne expérience du reporting en milieu international.
Dynamique, parfaitement bilingue français-anglais, il devra être capable de réaliser des objectifs dans un contexte fonctionnel.
Responsabilités :
- Supervision du « Reporting » et de la consolidation des comptes des filiales européennes.
- Elaboration des budgets.
- Coordination des opérations de trésorerie en Europe.
- Liaison avec le Contrôleur de la Division Internationale à Montréal.
- Etudes d'affaires nouvelles.
- Participation étroite à la gestion de la société française.

Rémunération : motivante, en fonction du niveau de compétences.

Adr. candidature avec curriculum vitae et photo à n° 7589 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE
DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche pour son Siège situé à Paris un :

ANIMATEUR DE FORMATION

Fonction :
- Organisation et réalisation de cours à Paris ou à l'étranger, et participation à toute activité s'y rattachant.

Profil :
- Goût prononcé et aptitudes pour l'enseignement.
- Ingénieur ou Maîtrise d'Informatique
- Expérience (1 ou 2 ans) appréciée
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais. Arabe ou Espagnol apprécié.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
SITA - Direction du Personnel
112, avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

La Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des Travaux Publics
premier assureur français dans son secteur d'activité
1600 personnes
renforce son équipe Organisation et recherche :

un responsable de projet en organisation

Diplômé d'une Grande Ecole, le candidat retenu conduira ou participera à des actions dans tous les secteurs d'activité d'un groupe d'Assurances. Il sera rompu au travail en équipe.

Ce poste pourrait intéresser des hommes ou des femmes de terrain, aptes à prendre pleinement en charge des projets, mais sachant également ne pas négliger les détails et considérant comme normal de «mettre la main à la pâte».

Une réelle expérience de travail en relation avec l'Informatique serait un atout précieux.

Monique VIARD vous remercie de lui envoyer votre dossier de candidature, sous la référence «RPO» (CV détaillé - photo - rémunération actuelle et prétentions annuelles) S.M.A.B.T.P., 114 av. Emile Zola, 75015 PARIS - Tél. : 578.61.90.

Henri Philippe

consultant depuis 10 ans

au service des entreprises

s'installe...

91, Fg St Honoré - 75008 PARIS
Tél. 266.90.95

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris

biologistes... HF

Votre formation de niveau BTS analyses biologiques, maîtrise de biologie ou votre diplôme de 3e cycle a fait de vous un technicien de bon niveau ou un scientifique solide, particulièrement dans le domaine MICROBIOLOGIE ou dans le domaine IMMUNO-CHIMIE.

Enthousiaste et passionné(e) vous ne craignez pas des objectifs exigeants. Vous avez le goût de la communication, de la pédagogie et du travail en équipe.

Votre curriculum vitae ou votre première expérience professionnelle vous ont déjà convaincu de vos talents d'organisateur rigoureux.

Vous n'êtes pas encore un(e) spécialiste du "marketing", mais ce mot a déjà suscité votre curiosité et votre réflexion.

Notre Société, proche banlieue ouest, qui se prépare à des développements importants dans des secteurs de pointe, constitue une opportunité de premier ordre pour une jeune carrière.

Nous vous proposons de gérer et de suivre la commercialisation de gammes de produits de diagnostic.

Pour poser votre candidature à l'un de ces postes, envoyer CV manuscrit, photo, prétentions, s/ réf. 2162.

EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS
Une réponse rapide et discrète vous est assurée.



Acheteur
Bricolage

La Société gère des grandes surfaces (succursales ou franchisées) spécialisées dans les produits et le matériel de bricolage et agit en centrale d'achats. Son développement nécessite la création d'un nouveau poste d'ACHETEUR.

Pour plusieurs rayons l'homme engagé sera responsable
- des analyses préparatoires (concurrence - résultats des magasins - produits disponibles sur la marché),
- de l'établissement des assortiments,
- des négociations de prix et accords promotionnels,
- des propositions de mise en place et d'actions particulières aux points de vente.

Parce qu'il disposera d'une large autonomie d'action il sera jugé sur les résultats (CA et profit) des collections dont il aura la charge.

Ce poste nécessite une bonne expérience du métier d'acheteur. La connaissance de plusieurs familles de produits dans le domaine de l'aménagement intérieur est un atout important.
Lieu de travail : PARIS.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur candidature sous référence AC 274 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ORGANISME
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche FORMATEURS

- **ÉLECTRONICIENS**
  niveau min. B.T.S., 5 ans d'expérience en automatismes numériques, microprocesseurs.
- **ÉLECTRONICIEN D'ÉQUIPEMENT**
  Pour montage câblage en électronique. Technicien, 5 ans d'expérience. Bonne connaissance des problèmes de fabrication.

Postes à pourvoir à ISSY-LES-MOULINEAUX.
— 7 semaines de congés payés.
— Formation pédagogique assurée.

Adr. C.V., photo et prétentions sous réf. 902 à CREATIONS DAUPHINE
41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

responsable marketing



La Compagnie d'assurances sur la vie UTRECHT crée le poste de responsable marketing. La mission de ce collaborateur consiste à recommander à la Direction, dont il dépend, les orientations en matière de politique commerciale à partir d'informations recueillies auprès du réseau d'inspecteurs (20), des études sur le marché, les produits, la concurrence. Il veille ensuite à la mise en œuvre de ces recommandations et apporte au réseau l'aide dont il a besoin.
Ce poste devrait évoluer vers des fonctions plus opérationnelles dans un délai de deux ans, aussi demandons nous à son futur titulaire une formation supérieure de type Licence en Droit, une expérience réussie de la production en assurances vie de préférence ou IARD, des connaissances des techniques marketing ; la pratique de l'Anglais sera appréciée.
Si cette offre vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier à notre Conseil sous référence 50408 M - 61, Bd. Haussmann - 75008 PARIS — Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.



chef de produits

PARIS **120 000 F +**

La Société CANON FRANCE PHOTO CINEMA (C.A. + 25 % par an - 200 personnes), leader sur son marché, recherche un Chef de Produits. Sous l'autorité du Directeur du Marketing, il aura pour mission de promouvoir une gamme de produits répondant aux exigences de la clientèle et aux objectifs de rentabilité. Dans cette optique, il définira la politique produits, les stratégies commerciales et publicitaires, les prévisions de vente et les budgets. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence (études de marchés, de motivations ...). Il déterminera les plates-formes publicitaires en liaison avec l'agence de publicité. Il définira les plans de lancement et de commercialisation des nouveaux produits. Il contrôlera constamment la rentabilité des produits et l'efficacité des opérations commerciales. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation grande école commerciale, possèdera obligatoirement quelques années d'expérience de gestion de produits de grande consommation.

média-system

Ecrire sous réf. 296 M à
G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.

Importante société d'assurances
recherche, pour assurer la refonte
d'une importante chaîne de traitement

analyste-programmeur

2/3 ans d'expérience.

Connaissant le JCL/OS, le PL1 et l'Assembleur.

Envoyez C.V., photo et prétentions (sous référence 7066) à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Organisme bancaire
recherche

Cadre Comptable Qualifié

Si possible DECS, pour assurer la responsabilité de plusieurs comptabilités d'entreprises financières.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant quelques années d'expérience ainsi que de bonnes connaissances en matière juridique et fiscale.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 3451 à

MEDIA PA
2, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

GIERS
Schlumberger

Centre de Recherche du Groupe
pour son activité

mesure et régulation

Nous nous attachons à développer des activités dans des domaines de pointe. Nous avons besoin de collaborateurs de valeur avec un fort potentiel, pour des postes permettant une évolution rapide.

Nous recherchons un

ingénieur responsable d'un système de C.A.O.

diplômé d'une Grande Ecole

Il aura une expérience de 2 à 5 ans dans une entreprise industrielle (secteur de l'électronique et de l'informatique). Il sera chargé de mettre en place un système de C.A.O., d'en optimiser l'utilisation, et il contribuera à la formation des utilisateurs. Il devra faire apprécier ses compétences (méthode et sens du contact) par les différentes sociétés du groupe avec lesquelles il sera en relation constante.

Si vous êtes intéressé par le poste, adressez un dossier de candidature à Melle Marie-José Villoing - 12 place des Etats-Unis - B.P. 121, 92124 Montrouge Cedex.

média-system

semma informatique

recherche

Ingénieur

De formation Grandes Ecoles ayant 4 à 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de :

gestion de production

(Ordonnancement, Approvisionnement, suivi de Fabrication). Il sera chargé d'interventions dans des entreprises industrielles importantes nécessitant l'encadrement technique d'équipes d'ingénieurs.

Adresser votre curriculum vitae avec une courte lettre manuscrite s/référ. 10247 M à, J. Hajage, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès

MEMBRE DE SYNTEC

sema — *Conseil, Etudes, Ingénierie* — INFORMATIQUE, MARKETING ORGANISATION, FORMATION

JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS

D.E.C.S. COMPLET

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux de matériel T.P. et nous comptons plusieurs implantations en FRANCE

Nous désirons confier à

AUDIT

ayant deux ans d'expérience, une activité d'assistance de gestion à notre réseau commercial.

Ce poste implique :

- déplacements fréquents en France de courte durée ;
- contacts à niveau direction ;
- initiatives, rigueur et intégrité.

Il peut convenir à E.S.C. ayant une expérience professionnelle d'analyse financière et suivi de budget dans société de distribution de biens d'équipement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 45.282 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

INFORMATIQUE - RÉSEAU DE MINI

GROUPE BANCAIRE

de renom international,

recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Paris

Sous l'autorité de l'Adjoint du Directeur des Affaire Informatiques du groupe, il participera à la mise en place d'un réseau de mini-ordinateurs interconnectés et reliés à un ordinateur IBM 3031. Il traitera les probimes de logiciel de base et de gestion de réseaux (Transpac).

Le candidat retenu, de formation supérieure, aura une expérience acquise de préférence dans les mini et les télécommunications.

Il pratiquera l'anglais technique.

Ecrire sous référence 121 M à A. L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Nous sommes filiale de l'un des plus importants groupes métallurgiques Français à vocation internationale

Nous recherchons UN

INGÉNIEUR EN CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

pour l'un de nos établissements industriels de la région parisienne

Si vous êtes

INGÉNIEUR A. et M.
ANCIEN OFFICIER MARINE MARCHANDE
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Si vous avez :

- Une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ;
- De solides connaissances en électronique, commandes électriques, mécanique, hydraulique et pneumatique ;
- Une bonne pratique de l'anglais.

Ce poste vous intéressera.

Vous aurez à animer l'activité travaux neufs et l'atelier d'entretien, à diriger le bureau d'études, à superviser le bureau des achats et le magasin général d'approvisionnements.

Il est disponible sans délai.

Adressez votre C.V. détaillé et vos prétentions à n° 46.159, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Ingénieurs informaticiens MIAGE débutants

La Direction informatique du Printemps, installée à Clichy (92) recherche de jeunes ingénieurs, dégagés des OM, destinés à prendre rapidement les fonctions d'ANALYSTE PROGRAMMEUR dans le domaine de la gestion. Formation assurée. Evolution possible vers un poste d'analyste concepteur ou chef de projets.
Adressez CV, photo et prétentions au service Recrutement des Cadres 60 rue Caumartin 75009 - PARIS.

Printemps

rscg carrières

IMPORTANT CONSTRUCTEUR
TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche :

AGENTS COMMERCIAUX

POUR ACTIVITE : « TELEPHONIQUE » (référence 102 G.)

POUR ACTIVITE : « PERITELEPHONIE » (référence 103 P.)

Possédant expérience réussie de quelques années dans la vente de produits de télécommunication ou similaires aux installateurs et utilisateurs.
DEPLACEMENTS FREQUENTS
NIVEAU D.U.T. - B.T.S. souhaité.

PROFESSIONNELS DE LA VENTE DIRECTE

POUR ACTIVITE « PERITELEPHONIE » (référence 104 P.)

avec expérience réussie de la vente de biens d'équipement de bureaux auprès d'une clientèle de décisionnaires. (région parisienne)

POUR REALISER NOS OBJECTIFS AMBITIEUX NOUS VOULONS des « GAGNEURS » considérant la vente comme un métier exigeant un continuel dépassement de leurs résultats. NOUS OFFRONS un fixe important + commission + frais.

Pour un premier contact, adresser votre C.V., lettre manuscrite et photo en précisant la réf. du poste à PUBLI G.R., sous le numéro 281, 27, fg Montmartre, 75009 PARIS, qui transm.

Impte Société fabriquant et distribuant des Matériels de Laboratoire destinés au secteur médical,

recherche

TECHNICIEN (NE) DE LABORATOIRE

Le poste implanté en banlieue NORD conviendrait à une personne :

- Titulaire d'un B.T.S. - Analyses Biologiques ou d'un niveau équivalent.
- Ayant une expérience d'au moins 3 ans sur automates en labo d'analyses médicales privé ou labo de biochimie hospitalier.

Le candidat retenu sera chargé de participer :

- au développement et à la mise au point
- de méthodologies sur nouveaux automates
- à l'assistance méthodologie auprès des utilisateurs
- à l'encadrement des produits.

Envoyer C.V., photo et prétentions no 45.848 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

American International UNDERWRITERS.

recherche

RESPONSABLE SYSTÈME

Connaissant IBM 370 DOS-VS - CICS
Trois ans d'expérience - Anglais parlé
Installation 4341 en SEPTEMBRE

Envoyer curriculum vitae et prétentions à Mme Höhn A.I.U., 24, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

IMPT GROUPE AÉRONAUTIQUE FRANÇAIS

Dans le cadre de réalisation du plan informatique d'une importante société industrielle équipée d'ordinateurs IBM 370, système 6 et terminaux lourds, recherche pour Paris :

INGÉNIEUR SYSTÈME DB/DC

Expérience : exigée DOS/VS et CICS, souhaitées SGBD TOTAL, dict. LEXICON.

Mission : mettre en place, tester un système DB/DC et ses procédures de sécurité,

- assister les équipes projets,
- gérer les tables CICS, les DBGEN (TOTAL),
- analyser le développement des performances du réseau temps réel.

Env. C.V., photo, prét., ss le n° 45.186 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recrute

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

pour son service immobilier à Paris

Formation Ingénieur T.P. ou équivalent

Expérience d'un service comparable indispensable. Connaissances en droit immobilier et gestion de locaux *commerciaux appréciées.*

Les candidats doivent être âgés de moins de 39 ans.

Salaire annuel de départ de l'ordre de 100.000 francs

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé seront reçues jusqu'au 29 février 1980 à n° 45.805 CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

IMPT GROUPE AÉRONAUTIQUE FRANÇAIS

recherche

dans le cadre de l'expansion permanente des activités informatiques du groupe :

PROGRAMMEURS

Ayant une première expérience et des connaissances parmi les techniques suivantes :

- ASSEMBLEUR IBM (exigé pour deux postes) ;
- COBOL ;
- Système DOS/VS ou CII-HB GCOS 6 ;
- *SGBD TOTAL ;*
- Moniteur de télétraitement CICS ou DTF.

Ces postes s'adressent à des candidats motivés *souhaitant utiliser les techniques les plus évoluées.*

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation complémentaire pour adapter leurs connaissances *aux besoins exacts.*

Envoyer C.V., photo, prétentions à n° 45.185, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES
(ENSER Grenoble, ENSEM Nancy, ENSEEIH Toulouse, ESE ou équivalent).

Débutants ou quelques années d'expérience en télécommunications ou radars.

Pour systèmes avancés :

- de traitement de signal ;
- ou de synthèse.

Esprit méthodique - Travail en équipe.

Electronique avec bonnes bases nécessaires en informatique.

Anglais lu - Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. sous référence n° 46.035 à L.C.T., B.P. 40, 78140 VELIZY - VILLACOUBLAY.

LA RADIOTECHNIQUE

recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE
de SURESNES

PROGRAMMEURS Cobol

Débutants ou expérimentés (I.U.T., A.F.P.A.) Référence 8.

INGÉNIEURS Grandes Ecoles

Débutants, intéressés par l'informatique de gestion appliquée à l'industrie. (CENTRALE, ESSEC, HEC, SUPELEC). Référence 9.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à LA RADIOTECHNIQUE à l'attention de M. BERON, B.P. 301, 92156 SURESNES CEDEX.

Telemecanique

recherche
pour son service Communication et Publicité

RÉDACTEUR/RÉDACTRICE

Le candidat

- aura une expérience de 5 à 6 ans dans la rédaction ;
- une bonne approche des problèmes techniques.

Le poste

- comportera la responsabilité de revues périodiques ;
- l'établissement d'articles de fond ;
- la rédaction de textes commerciaux et publicitaires ;
- le rewriting de textes techniques.

Lieu de travail : région parisienne banlieue ouest.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 303 à :

TELEMECANIQUE

Direction du Personnel de la Division Commerciale, 43-45, bd Franklin-Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison

---

USINE FABRICATION MÉCANIQUE

(Petite et moyenne séries)

500 personnes, proche banlieue de Paris (93)

recherche :

INGÉNIEUR

A.M. (ou similaire)

poste de CHEF DE FABRICATION
EXPERIENCE METHODES
Conduite ATELIERS - Possibilité de promotion

Adr. C.V. et photo ss numéro 48440, Contesse P., 20, av. Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01, qui tr.

INGENIEUR DES VENTES

PARIS

Une société française recherche pour vendre de nouveaux produits à base de micro-*informatique un Ingénieur* technico-commercial. Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur ayant deux à trois années d'expérience dans les automatismes industriels et désireux d'orienter sa carrière vers la vente.

Adresser votre dossier sous n° 442 LM.

GABRIEL MARCU
154, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE, FABRICANT PRODUITS ALIMENTAIRES

recherche pour son siège social (ASNIERES)

UN CADRE COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

prenant en charge la gestion de la trésorerie et les relations courantes avec les banques.

Ce poste conviendrait à un candidat titulaire du D.E.C.S., du brevet de banque ou équivalent. Une expérience de quelques années acquise dans le secteur bancaire serait appréciée.

Nous offrons :

- salaire sur 13 mois ;
- 5 semaines de congés ;
- restaurant d'entreprises.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 45.737, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour sa filiale de traitement des opérations bancaires pales

ANALYSTES

Ils participeront à des projets relatifs au traitement des instruments de paiement internationaux et *nationaux.*
MIAGE ou DUT Informatique. 3 années d'expérience avec connaissance matériels IBM (30/31 sous VS 1) et/ou Burroughs.
Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SB à CNCA Recrutement Carrières - Cedex 26 75300 Paris Brune

---

Editeur Scolaire

recherche son :

RESPONSABLE D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

chargé(e) de l'animation d'une petite équipe d'éditeurs

Il (elle) aura au min. une maîtrise (ES SCIENCES *de préférence*) et plusieurs années de références dans l'édition.

Une expérience pédagogique pratique serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous le n° 46.210 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Banlieue Sud, 15 km de Paris par autoroute

recherche :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

IBM 370 - 4341 - DOS - CICS - DL 1 COBOL
Formation 8100 appréciée

PROGRAMMEUR SYSTÈME

IBM - DOS - DOSVSE expérience DL 1 - CICS

Pour développement d'importants projets Bases de données - Réseau de télétraitement sur IBM 4341 et IBM 8100. SNA.

Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. man., prét. et photo, ss numéro 45.957, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

offres d'emploi

GROUPE IMMOBILIER IMPORTANT
recherche
UN COLLABORATEUR
possédant :
- une formation supérieure ;
- une expérience de plusieurs années des montages financiers du secteur immobilier ;
- une réelle qualité de négociateur à tous les niveaux.

IL EST OFFERT :
- une possibilité de collaboration au sein d'une équipe performante chargée de la négociation d'ensembles immobiliers ;
- une rémunération motivante directement fonction des résultats ;
- une possibilité d'évolution au sein du Groupe en cas de succès.

Adr. C.V. manuscrit et photo récente (retournée), sous le numéro 78068, à I.P.F., 12, r. de l'Isly (8e). (DISCRETION TOTALE ASSUREE).

M.P.I. SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche
- **7 INGÉNIEURS** de très haut niveau, ayant 1 à 5 ans d'expérience sur mini et micro-ordinateur pour travaux logiciel de base, temps réel et transmissions.
- **1 INGÉNIEUR SYSTÈME** MITRA 15 et 125.
- **1 INGÉNIEUR SYSTÈME I.B.M.**
- **5 ANALYSTES PROGRAMMEURS** Connaissant matériel H.B. 66 et 64.
- **5 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES** intéressés par l'informatique.

Ces postes sont à pourvoir rapidement

Envoyer C.V., prétentions et date disponibilité à M. PARIENTE, 38, rue Bassano - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche
UN JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES
Après deux années consacrées à des missions temporaires dans différentes Sociétés du Groupe, il pourra accéder à un poste de responsabilité. Les candidats seront titulaires de l'un des diplômes suivants :
HEC - ESSEC - ESCP - LICENCE SCIENCES ECONOMIQUES - INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES - INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS
Envoyer lettre manuscrite de candidature, sous référence 87, accompagnée d'une photo d'identité et d'un curriculum vitae détaillé mentionnant les prétentions à :

R.B. CARRIÈRES 20, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES EN VILLAGES
Filiale Groupe DUMEZ
Siège Social NEUILLY-SUR-SEINE
recherche
CADRE apte à diriger
son SERVICE TECHNIQUE INTEGRE
dont les missions comprendront :
- mise au point des avant-projets avec les architectes ;
- élaboration des projets d'exécution avec l'assistance d'ingénieurs ;
- appel d'offres et marchés de travaux ;
- direction technique opérationnelle des chantiers ;
- coordination et comptabilité des travaux.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
S.I.E.A.P. 58, rue Saint-Lazare, 75089 PARIS, qui transmettra.

CADRE COMPTABLE
Une grande banque recherche pour son siège à Paris, UN CADRE COMPTABLE de haut niveau. Sa formation de type Grande Ecole Commerciale devra être complétée par une formation comptable supérieure.

Expérience de quelques années dans un cabinet d'expertises appréciée.

Adresser C.V., prétentions et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS sous référence 34.238.

A PARIS BANK REQUIRES IMMEDIATLY :
loan administration clerk
for the administration, reporting, control of loan documentation, interest accruals.

accounting clerk
for the administration of foreign exchange trading and funding operations.

NCR 32 machine bookkeeper with basic knowledge of accounting.

import-export clerk
experienced in the international trade and local practices.

assistant general services
clerk for the purchase/administration record keeping of stationery and supplie and maintenance of equipment and premises.

teller/cashier
also experienced in preparing and processing inward and outward remittances.

receptionist/typist

salaries offered are attractive. write to P.O. box no 7587 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société installation électrique industrielle HT, BT automatisme, cherche
AGENT TECHNIQUE
Minim. 25 a., expérimenté. Ecrire ORAS, B.P. 749, 94398 ORLY AEROGARE CEDEX.

BANQUE ETRANGERE EN PLEINE EXPANSION PARIS (1er)
recherche
pour prendre en charge la responsabilité de son service informatique
UN PROGRAMMEUR GAP II
sur système IBM 34

Rémunération élevée en fonction des connaissances.

Envoyer C.V. détaillé à REGIE-PRESSE, no T 018253 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES BANLIEUE OUEST, rech.
COLLABORATEUR (TRICE)
Capable d'assurer la préparation et le suivi d'études en magasin. Déplacements à prévoir lors du déroulement des études.

Envoyer C.V. + photo + prét. à no 46.148, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Société transit international recherche
EMPLOYÉ (E) TRANSIT
qualifié, bilingue anglais — Tél. : 878-34-01, M. REVEL.

Jeune Société Internationale de Conseil en gestion travaillant dans les secteurs :
ÉNERGIE — MATIÈRES PREMIÈRES — ENVIRONNEMENT
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Intéressé par des études à caractère technico-économique.
Anglais nécessaire
Envoyez C.V. et prét. à **RPA** 28, avenue de Messine, 75008 PARIS

P.M.E. leader sur le marché des contre-mesures électroniques passives, proche banlieue Ouest Paris recherche
INGÉNIEUR
25 ans minimum, formation d'électronicien, disposant d'une expérience en production, pour diriger, organiser atelier fabrication et assurer relations techniques avec clientèle. Bonnes notions anglais nécessaires.
Rémunération min. : 100.000 F.
Ecrire avec C.V. et photo sous référence L 157 à P.A.J. CONSEIL, 2, rue des Dardanelles, 75017 PARIS.

Société branche nucléaire, filiale d'un groupe français important, proche banlieue Sud-Est Paris, recherche
JEUNE INGÉNIEUR
INSA ou équivalent.
Connaissances en métallurgie.
Pour responsabilité unité production nouvelle, puis fabrications diverses.
Env. C.V. et prét. CERCA, 16, route de Stains, 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANCAISE
recherche
ÉLECTRONICIEN
DIPLOME de haut niveau
Pour renfort temporaire équipe existante pour mise au point prototype industriel.
Adr. C.V. à S.A.F. Direction du Personnel, 13-17, rue d'Epluches, Boîte postale 24, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

Importante société recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
GAP 2, connaiss. si poss. MATRA 5500.
Libre rapidement.
292-06-77, poste 10.

Importante société recherche pour postes stables libres rapidement
1. Secteur LA DEFENSE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL-CICS-DL1
2. Pour PARIS
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
PL1 min. 2 ans expérience.
292-06-77. Mlle Marignier.

S P 2 M Recherche
ANALYSTE ORGANIQUE
CICS - DL1, confirmé.
Libre rapidement.
292-06-77, poste 10.

Importante société recherche
PROGRAMMEURS
COBOL - CICS confirmés.
Libres rapidement.
292-06-77, poste 10.

ADMINISTRATION recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
DEBUTANT ou EXPERIENCE
formation école d'ingénieur ou universitaire.
LIEU de TRAVAIL : PARIS.
Ecr. no T 840795 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Importante Sté de Conseils d'Entreprises recherche
DEUX FISCALISTES
ayant grande expérience professionnelle pour le NORD et l'EST.
Débutants s'abstenir.
Ecr. s/ réf. 8770, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SUBSTANTIAL PARIS BASED BANK REQUIRES THE FOLLOWING KEY PERSONNEL IMMEDIATELY :

— DIRECTOR OF CORPORATE FINANCE
with minimum ten years experience in portfolio management, acquisitions, loan syndication and private placements. Maximum age 40 years, must speak impeccable English and be familiar with European and Middle East Markets, some American banking experience preferred.

— DIRECTOR of COMMERCIAL BANKING
For trade and project financing Middle East experience helpful.

— MANAGER of OPERATIONS AND ADMINISTRATION
To provide the bank with a Central Point of responsibility and leadeship for internal administration Manpower and operations management, and for Financial, operating personnel and development planning. Must have excellent knowledge of local Banking practices especially as related to the trade and Import-Export financing.

— SENIOR DEALER
For money and Foreign Exchange Trading activities.
Salaries offered for these above mentioned responsible functions are highly attractive.

Write P.O. Box no 7.586, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

B.N.E.P.
recherche
INGÉNIEUR
INFO
spécialisé sur MICROS, même débutant pour écriture LOGICIELS.
Envoyer C.V., Service Info 48, r. Saint-Honoré, Paris (1er), ou pour RV téléph. au 296-10-61

Association Tourisme Social recherche responsables activités générales :
- Etablissement des programmes d'activités ;
- Contacts permanents avec adhérents ;
- Responsables du matériel des équipements d'animation.

Expérience indispensable.
Adresser C.V. détaillé + photo retournée à Tourisme et Travail 187, quai de Valmy, 75010 PARIS.

Association Tourisme Social recherche :
- Technicien régisseur son intégré dans une équipe d'animation de village de vacances. Doit assurer fonctionnement matériel audio-visuel, sa maintenance, son entretien.

Expérience indispensable dans la fonction et en village de vacances souhaitables.
Ecrire C.V. détaillé + photo retournée à Tourisme et Travail 187, quai de Valmy, 75010 PARIS.

JEUNE INGÉNIEUR DE VENTE (COMMERÇANT INDUSTRIEL)
Adjoint au Directeur Commercial (Paris)

Notre groupe (C.A. 500 M.F.) fabrique du matériel de transport et principalement des wagons, des conteneurs et des camions citernes.

Notre expansion doit doubler dans les quatre prochaines années, car notre qualité et nos conceptions d'avant-garde nous donnent une sérieuse avance sur le marché.

Le candidat retenu parlera deux « langages » :
— Celui des affaires internationales où le bilinguisme anglais est de rigueur pour négocier les marchés des containers ;
— Celui « hexagonal » des transporteurs routiers où le pragmatisme préside aux transactions sur les citernes.

Diplômé de technique ou de commerce, notre futur collaborateur aura avant tout une mentalité de « self made man », un tempérament dynamique et un rôle sans cesse novateur.
La familiarisation du candidat se fera en liaison avec nos techniciens.

Adresser dossier avec prétent., sous réf. 30 M 042, à Centre Psychologie Appliquée 69, rue de Monceau, 75008 Paris

---

Le Centre de Traitement de l'Information (3032 - 370/158 - Réseau télétraitement national) d'un Important Oragnisme secteur Tertiaire PARIS recherche son
CHEF de SALLE
Ce poste conviendrait à un candidat pouvant justifier d'une bonne expérience dans un poste similaire sur matériel IBM série 370
POSITION CADRE
Env. lettre manuscrite, C. V., photo et prétentions, sous no 45.681, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FILIALE SOCIETE AMERICAINE, commercialisation équipements électroniques, 30 % croissance par an, âge moyen 32 ans, recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER 120.000 F +
A qui elle confiera l'animation d'une équipe de 15 personnes assurant la gestion administrative, financière et logistique de notre société.

Le D.E.S.C., la familiarité avec le reporting anglo-saxon, la gestion de trésorerie et la fiscalité française, ainsi que la pratique de l'anglais sont requis.

Envoyer C.V., sous réf. 232, à M. VOISIN - I.T.S., 32, place de la Loire, Silic 441 94593 RUNGIS Cedex

---

CENTRE D'ASSISTANCE AU CALCUL TECHNIQUE 9, rue La Pérouse, Paris 16e
recherche pour développement de logiciels bâtiment sur micro et mini ordinateurs et mise en route de systèmes « Clés en main » en clientèle
DEUX INGÉNIEURS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS
2 à 3 ans d'expérience minim.
1) L'un INFORMATICIEN connaissant parfaitement FORTAN et BASIC et techniques graphiques
2) L'autre de formation GENIE CIVIL avec expérience d'entreprise.

Env. C.V. avec photo et prét., au Chef du Personnel

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCE recherche
UN (UNE) COLLABORATEUR COLLABORATRICE
pour son service Etudes et Statistiques
— Niveau DEUG de mathématiques, DUT de statistiques ou équivalent.
— Esprit logique et méthodique, pour travaux de statistiques-études, élaboration de tableaux de bord.
5 × 8 × 14
Restaurant d'entreprise
Horaire variable, etc.

Envoyer C.V. + prétentions, à STAC, Service du Personnel, 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS

URGENT
Importante société 12e recherche
UN COMPTABLE
niveau BTS, situation mensuelle et préparation bilan.
Tél. M. CORDIER pour rendez-vous : 387-60-11.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-17e
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
FORMATION : DUT, AFPA, MIAGE ou équivalent.
PRATIQUE : GAP II, IBM 34.
1 à 2 ans d'expérience.
Larges perspectives d'avenir.
Tél. au 227-90-20 (Poste 41) pour rendez-vous.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE FABRICATION EQUIPEMENT AUTOMOBILES
Siège : COURBEVOIE.
recherche

REF. : 28134 M.
INGÉNIEUR CONFIRMÉ TECHNICO-COMMERCIAL
pour diriger service prospection clientèle.
— Expérience mécanique indispensable.
— Connaissance anglais souhaitée.

REF. : 28135 M.
JEUNE INGÉNIEUR
Pour service Technico-Commercial.
Connaissance parfaite de l'anglais.

Env. C.V. détaillé, prétentions en rappelant la réf. du poste à PUBLI-INTER 75, rue Voltaire, 92300 Levallois qui transmettra.

JEUNE FEMME
30 ans minimum.
Connaissance dactylo, cultivée, dynamique pour seconder le Président d'un club de cadres.
Adresser C.V., photo et prétent. ss no 840988 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons
Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F. MENSUELS
Nous leurs offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo no 5.737 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTOMOBILE
Banlieue Nord-Ouest de Paris
recherche pour son service de paie informatisée
UN EMPLOYÉ QUALIFIÉ
ayant quelques années d'expérience professionnelle.
Formation Bac G2, BP comptable ou équivalent.
Env. C.V., photo et prétent. à no 86.630 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

INSTITUT FRANCAIS DE L'ENERGIE
recherche
DIPLOMÉ I.U.T. GÉNIE THERMIQUE
ou équivalent
Age minimum 30 ans.
— Très bonne présentation.
— Possédant très bonnes bases techniques sur l'ensemble des énergies.
— Qualités pédagogiques indispensables.

Pour information verbale de visiteurs et mise au point de maquettes pour grand public.

Adresser C.V. détaillé et prét. à I.F.E., 3, rue Henri-Heine, Paris-16e.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, PARIS-10e
Pour Déplacements PROVINCE
INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE
MAINTENANCE MATERIEL TELE-COMMUNICATIONS
TÉL. : 246-42-01

SOCIETE AERONAUTIQUE MULTINATIONALE recherche
INGÉNIEUR AVIONIQUE
pour promouvoir sa nouvelle ligne d'équipement numérique auprès de sa clientèle aviation générale.
— Formation ingénieur plus expérience aéronautique.
— Anglais courant exigé.

Poste basé à Paris avec déplacements fréquents.

Adr. C.V. manusc. à ORBIS-NX 28, av. F.-Roosevelt, Paris-8e

Société en expansion recherche pour son département intérim UN(E) TECHNICO COMMERCIAL(E)
Sérieuses références exigées.
Env. C.V., photo et prétent. au Service du Personnel S.N.I., 19, rue Vivienne, 75002 PARIS.

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCES
engage pour son département Risques professionnels à Paris
JEUNE CHARGÉE D'ÉTUDES DIPLOMÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
bonne juriste, qualités de rédaction. Une première expérience de l'assurance serait appréciée mais non indispensable.
Situation stable.
Salaire annuel de début : 64.000 F.
Ecr. avec C.V., M. Soubeyroux MATMUT, 13, rue des Petits-Hôtels, 75010 PARIS

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES BANLIEUE OUEST, recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
Intelligent, dynamique, courageux, aimant les relations humaines, pouvant s'adapter rapidement et se déplacer très fréquemment en province.
Sera chargé de la formation et du contrôle du réseau d'enquêteurs.
Age et diplôme indifférents s'il possède qualités ci-dessus.
Voiture fournie + indemnités.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à no 46.150, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris ced 01.

ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
fabricant cherche
VENDEUR
bien introduit dans laboratoires d'analyses pour prendre la RESPONSABILITE des VENTES
Téléphoner au : 506-10-01.

Société d'électronique en pleine expansion recherche POUR BANLIEUE OUEST
- **INGÉNIEURS** REDACTEURS TECHN. ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an ;
- **INGÉNIEURS** ELECTRON. DEBUTANTS ET CONFIMES ;
- **TITULAIRES BTS OU DUT** ELECTRONIQUE débutants et expérimentés pour études de maintenabilité, de maintenance et écritures/mises au point programmes de tests.

Adresser C.V., prétentions et photo sous la référence 9086 à : VALENS CONSEIL, 59, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Important groupe recherche postes stables
ANALYSTE SYSTÈME OS - MVS
ANALYSTE SYSTÈME DOS - Connais. CICS - DL 1 appréciées. Tél. 292-62-41, P. 5.

ORGANISME PUBLIC recherche
PHYSICIEN
— INGEN. ou jeune CHERCH. pour travail de relations entre laboratoires de recherche du secteur public et du secteur privé ;
— Expér. professionn. souhaitée.
Adresser C.V. et prétent. à : Mme CACHELOU - B.C.T., 87, bd Saint-Michel, 75005 Paris.

Equipe de Recherche dans le Domaine Médicale recherche :
UN ANALYSTE
Formation : ingénieur mathématiques appliquées, pour conduire recherche et développement en informatique dans son domaine.
Tél. (7) 854-29-19.

Recherchons, URGENT : Hmes ou Fmes expérimentés
PUPITREURS IBM 370 - DOS/VS
PROGRAMMEURS COBOL et BASIC
Postes à pourvoir : INSTRUCTEURS
CESIA, 355-95-96, pour r.vous.

Sté d'études économiques et financières, recherche
ANALYSTE DE COMPTES
Format. : I.U.T., option finence comptabilité, DEUG ou école de commerce.
Connaissance anglais ou allem. appréciée. Débutant accepté.
Env. C.V. à R. BURGER, DAFSA Analyse, 125, rue Montmartre, Paris-2e.

Société d'expertise comptable recherche pour Bureau centre de la France
RESPONSABLE DE BUREAU
(poss. DECS + 1 certif. sup.) avec possibilité d'association à terme.
Envoyer C.V. à SECAF, 44, rue Blanche, 75009 Paris.

Rhode et Schwarz France
DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
région parisienne.
— Département appareils de mesure.
Anglais lu et parlé indispensable
Envoyer C.V. à R.S.F., 45, place de la Loire, 94563 RUNGIS.
TEL. : 687-25-06 p. 10.

PHOTOGR. ch. MANNEQUINS. Ecr. no 94.056 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ÉLECTRONIQUE
INGÉNIEURS A.T.3 - A.T.P.
DESSINATEURS P1 - P2
IST, 20, rue Friant, 14e. 542-61-24.

ORGANISME PROFESSIONNEL ETOILE recherche STATISTICIENS pour tenue et exploitation statistiques. Formation mathématiques et informatique, connaissances économiques nécessaires.
Env. C.V. et prét. no 41.508 M. **J.R.P.,** 39, rue de l'Arcade, 8e qui transmettra.

enseignem.

ANGLAIS INTENSIF
du 31 mars au 12 avril
2 semaines, 80 heures.
ORSEG FORMATION
97, rue St-Lazare. - 280-61-23.

secrétaires

PARIS
SECRÉTAIRE/ASSISTANTE DE DIRECTION
parfaitement bilingue Anglais auprès du PDG (américain) d'une petite société d'engineering et de négoce international.

Un poste passionnant : des fonctions de secrétariat (sténo dans les 2 langues) et de véritables responsabilités d'assistante (administr.- commercial - relations publiques).

Un patron exigeant, une excellente présentation, une grande disponibilité, de la rigueur et du perfectionnisme.

Une candidate exceptionnelle, de formation supérieure si possible, expérimentée dans un poste de très haut niveau, ayant un excellent sens des affaires et des contacts.

Envoyer CV + lettre manusc. + photo et prétentions, sous Réf. M 10499 à **assistance internationale en recrutement 132, av. de Villiers - 75017 PARIS**

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche
SECRÉTAIRES BILINGUES Anglais ou TRILINGUES Anglais-Espagnol
- Niveau B.T.S. ou C.P.S.S.
- Pratique de la sténo dans les deux langues indispensable.
- Expérience des contacts à haut niveau et pratique de 2 ou 3 années dans la fonction appréciées.

Quartier OPERA - Nombreux avantages sociaux Restaurant d'entreprise.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (sous référence S.B.) à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

---

roset
Leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE ALLEMAND
pour renforcer la structure de sa filiale **roset** Möbel GmbH, près de Stuttgart.

Une connaissance absolument parfaite de la langue, de la sténo et de la dactylo allemande est indispensable pour assumer les travaux variés touchant à tous les rouages de la vie de l'entreprise qui lui seront confiés.

Le choix de la candidate dépendra plus des connaissances linguistiques que de l'expérience ou de l'âge, si la formation de base est solide.

La rémunération est en rapport avec les responsabilités attribuées.

Ecrire Cabinet Gatier, 32 rue Barrême, 69006 Lyon, sous référence 148.

Cabinet Gatier

média-system

MANNESMANN DEMAG S.A.
DIVISION PLASTIQUES
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ALLEMAND
Formation : B.T.S. ou équivalent.
Age : 25 ans minimum.
Expérience souhaitée : 3-5 ans.
Notions anglais appréciées.
Vacances assurées.

Pour ce poste, envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à :
MANNESMANN DEMAG, Division Plastiques, 46, rue Armand-Carrel, 93100 Montreuil.

formation professionnelle

Etudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira le 3 mars 1980 un programme spécialisé de formation aux :

TECHNIQUES ET PRATIQUES DE MANAGEMENT

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :
- **Contrôle de gestion.**
- **Gestion de la production.**
- **Organisation et amélioration des relations de travail.**

4 mois 1/2 de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entraînement.

Conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur. Grandes Ecoles d'ingénieurs, de gestion, Maîtrise.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Madame HULOT
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 Paris
Tél. : 766-23-80

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

représentation offres

STYLOS REYNOLDS

Notre Société recrute

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour visiter et développer clientèle existante en papeteries, maisons de presse, tabacs.

Secteurs :

75 (arrondts 5e, 6e, 11e, 12e, 13e, 14e) 91, 94, 77.

DOMICILIATION : SUR LE SECTEUR

Minimum de 2 années d'expérience et personnalité affirmée nécessaires pour réussir à ce poste.

Activité antérieure dans la spécialité appréciée mais pas indispensable.

La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai dépasse 4.300 F brut et évolue ensuite en fonction d'intéressements complémentaires très motivants.

Voiture fournie et à charge de la Société. Frais professionnels remboursés.

Lettre manuscrite de candidature, C.V. + photo, adressés à :

ETS REGNAULT S.A. - B.P. 532
26085 VALENCE - REF. PO

IMPTE SOCIETE INDUSTRIELLE RHONE-ALPES RECHERCHE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

(Expérimenté en mécanique, fonderie ou forge)

Pour vente et assistance technique auprès de la clientèle d'un produit de consommat. industrielle.

Nécessité de pouvoir voyager 4 jours par semaine et d'être domicilié en grande région parisienne.

Age : trentaine environ.

Pour postuler, adresser curriculum vitae avec photo et prétentions à :

FORGES D'ALLEVARD
SERVICE DU PERSONNEL
B.P. N° 17
38570 GONCELIN

BORDAS
recrute pour AGENCES banlieue OUEST et NORD

UN (E) CHEF DE SECTEUR

4 DÉLÉGUÉS (EES) - V.R.P.

débutants acceptés - stage formation - minimum garanti.
Les 3 premiers mois : 2.700 F + % + primes.
Tél. pour M. Ferry. **R.-V. 548-85-70**

Fabrique cartonnage et vente accessoires emballages recherche

REPRÉSENTANT (E)
EXCLUSIF

Introduit milieu confection. Place stable.

Ecr. avec C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE N° T 018204 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Capitaux disponibles - Personne dynamique recherche affaire commerciale en P.M.E. Ecr. n° T 18246 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

---

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue « France-Carrières » (C 16) B.P. 402-09 Paris

---

Emplois Outre-Mer, Etranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque

Demande

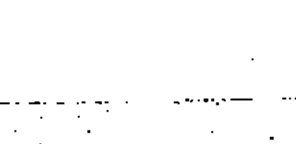
travail à domicile

J. Fme, Frappe à domicile ts travaux, manuscrits, thèses, Mémoires, etc. - 782-84-03

Frappe de vos THESES et MANUSCRITS pr personne expér. sur IBM à sphère. Prix modéré. Téléph. : 535-28-65

cours et leçons

Prof. d'allem., tr. expér., nationalité allemande, donne cours ts nivx - Tél. déb. soir. 870-11-22



occasions

EN SOLDE
Grand choix de moquette - Exemple de prix : velours sur mousse en 4 mètres, 19,99 F/m2 ; murale textile, 6,46 F/m2 - 340-72-72.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Coll. Sté MERCEDES vend sa 240 D, mod. 80 - 8.000 km Tél. : 427-85-50 (Poste 435)

12 à 16 C.V.

CX 2200 Pallas, 76, gris métal., 8.800 km. Prix Argus. Options grat. : intér. cuir. Dir. assist. C. Matic. Vitres teintées. Tél. le matin au 370-02-31, l'après-midi au 555-13-90

A VENDRE
MERCEDES 250
Essence, année 1974, révisée, très belle, 1re main, crédit poss.
SODIAM COUTANCES
Téléphoner au (33) 45-02-55.

divers

B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE B.M.W.

box parking

BOX A LOUER
MONTPARNASSE
350 F/mois - 320-65-83 (H.R.)

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL
39 ans - I.N.S.A. + Gestion

Direct. de départ. de gd groupe de P.M.E. secteur industr. commerc., services, spécialisé création assainissement, redéploiem. Direction par objectifs.

Job souhaité : direction départ. ou développement grand groupe ou directeur général en P.M.E.

Ecrire sous le n° T 18.240 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

INGÉNIEUR I.R.G., 41 ans
CHEF DE FABRICATION

Exp. très variée : techn. com. - Gestion, cherche Prov. Respons. ht niveau de Sté ou PME Dynam.

Ecrire à REGIE-PRESSE n° 94060 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DOCTEUR EN DROIT
DIPLOME ECOLE DE COMMERCE
ANGLAIS ET ESPAGNOL
lus, écrits, parlés couramment.
ANCIEN CHEF DU CONTENTIEUX COMPAGNIE D'ASSURANCES.
Actuellement service juridique entreprise industrielle.
CHERCHE POSTE A RESPONSABILITE.

Ecrire sous le numéro 1.928, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

J. F., 26 a., maîtr. droit privé, CAPA, lauréate faculté, 1 a. au barreau de Paris, libre imméd., étud. ttes proposit. Paris, Nice. Ecr. n° 1.970, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Young English Manager with sales and accounts experience seeks career opportunity in Paris arè a M. Whiteside, 48 Disraeli RD Ealing LONDON W 5 Angleterre.

BIBLIOTHEC. et DISCOTHEC. licenc. ès lettr., 5 a. d'expér., serait intés. par diff. off. de sit. Paris ou prov. Recycl. évent. envisagé. Ecr. J.-P. VISSAULT, 217, rue de Tolbiac, 75013 Paris. Tél. 580-06-17, 8 h. 30 à 9 h. 30.

SECRETAIRE STENODACTYLO 35 a., cél., excel. prés., b. cult. gle, 15 a. expér. adm., tech. gle, 15 a. expér. niveau internat. ch. place évolut. av. init., resp., pouvant se libérer rapidement, Paris ou les Portes du Nord. 40 heures - 4.500 × 13. Téléphone : mes. : 826-34-39. Ecr. n° 7.524, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

English Electrical Engineer graduate, 27 yrs, speaking french, 5 yrs exp., seeks job in Fr., G.-B. or U.S. petrochemical or ind. firm. in France, pref. in Paris area. M. Norman 11 a Southfield RD Chiswick LONDON W 4 - ANGLETERRE.

Assistante sociale D.E., 29 ans, 6 1/2 ans expér. établissements sociaux, rech. poste à respons. dans établissem. social, prête à formation gestion si nécess., Paris, banlieue Sud de prétér. Ecr. n° T 018.226 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 23 a., niv. second., très bonne présentation, ch. emploi CHAUFFEUR DIRECTION, 5 a. permis. — Franck MERCIER, 14, rue F.-Lemaître, Paris-20e.

JOURNALISTE AFRICAIN CH. emploi secrétaire de rédaction. Ecr. n° 1.982, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre féminin, 46 a., Perpignan, autodid. et pragm., 29 a. de référ. professionn. justif. ds : rédaction, content., sinistres, managem., market. et direction, de vente. Etud. ttes proposition éventuell. mise en place d'un rés. de vie ou de distrib. dans département 66 et limitrophes. Native de la région, parlant le catalan et l'espagnol, les problèmes de l'incommunicabilité à tous les nivx me sont inconn. Ecr. n° 7.592, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 26 a., russe, angl. cour., Sc. Po., expér. travail U.R.S.S. serv. de press, interpr., représ., cherche poste à Moscou : économie - journalisme. Ecr. n° 1.981, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 25 a., DUT GESTION + DIPL. SUP. DE COMM., DISP. IMMED., étud. toutes proposit. Paris et région parisienne. Ecr. n° 94.064, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 32 a., études supér., diplômé IDHEC, expér. télévision, production films et édition livres, étud. ttes prop. Tél. 280-41-48.

CADRE supérieur, contacts export, haut niveau, recherche POSTE DIRECTION Cciale accessoires couture hauts de gamme. SIPEP/150, 3, rue Choiseul, Paris-2e (qui transmett.).

Cadre Ccial, 56 ans, LCPE, 20 a. exp. ds domaines véhic. industr., rech. poste à respons., étudierait ttes propos. 528-81-24.

Professionnel de l'Assurance 37 a., rech. poste Ccial ds Sté commercialisant produit de protection et prévent. pr entrepr. Ecr. n° T 018.254 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Officier d'activité, issu école, 35 ans, maîtrise sciences éco., doctorat en cours sur problèmes monétaires internationaux, très bonne connais. du milieu alpin, aime les contacts et les resp., ouvert aux déplacem., cherche emploi sans a priori au départ. Téléphone : (79) 07-18-98.

Spécialiste missions études marchés, toutes enquêtes, etc., cherche un emploi à temps partiel. Ecr. n° 7.588, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Anglais, intelligent, 24 ans, ch. travail en France pour apprendre la langue. Durée de l'emploi sans importance. Toute offre raisonnable considérée. S'adr. : S. Forster, 10 Christmas Avenue, Aldershot, Hampshire, ANGLETERRE.

J. cadre 30 a. lic. Sc. eco + DES droit des aff. ét. ttes prop. Ecr. n° 1.973 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé économie et statistique ingénieur débutant informatique étudie toutes propositions d'emploi à MARSEILLE (ou région). Ecr. n° 1.976 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant 23 a., 3e ann. sc. éco. anglais, espagnol, dactylo cherche emploi mi-temps Paris. TEL. : 068-55-95.

SECRETAIRE DE DIRECTION bil. anglais, cadre, 34 a., sténo 2 langues cherche poste respons. Préférence, 8e, 9e, 17e, Défense GOULMY, 1, rue Roussel 92250 LA GARENNE.

DAME, sérieuses références SECRÉTAIRE COMPTABLE cherche emploi COLARD, 2, r. François-Mansart 95140 GARGES-LES-GONESSE.

J.H. 29 ans, maîtrise sciences-éco, exp. cciale et service du personnel, rech. poste administratif sur Paris ds administration, banque ou assurance. Ecr. no T 018251 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F. expérimentée, ch. poste secrétaire bilingue Anglais mi-temps. 581-49-01 après-midi.

J. H., 25 ANS D.O.M.
Dipl. Ecole Hôtelière de Paris (BTH). 2 a. exp. ds hte restauration + 2 ans journalisme professionnel (loisirs, jeun., cult.). Angl. courant (parlé et écrit), étud. toutes proposit. d'emploi. Ecr. : Ph. Foucaud, 44, av. de la Div.-Leclerc, 92160 Antony, ou téléphoner au 237-38-77

CADRE DE DIRECTION
48 ans. 18 ans d'expérience ds les fonctions, en titre, de Directeur Technique offre de très bonnes connaiss. des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratif, commercial et technique. Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière). (Paris et banlieue) Ecr. n° 6184, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

JEUNE CADRE SUPÉRIEUR
25 a. Méth., organisat., concept., expér., dipl. + st. créat. entp. à E.P.S. Gestion droit market. Libre s/1 mois. Rech. stage en entrepr. en vue de son insertion professionnelle. Tél. pour un premier contact au 824-81-15.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE d'expérience, chef du personnel et des relations humaines, généraliste de la fonction C.C. métallurgie A.N.D.C.P.

RECHERCHE : contrat limite ou indéterminé Paris ou département 92. (Section BCO/JV.)

CADRE F. — Responsable service exportation, 55 ans, nat. américaine, anglais, espagnol, italien, français courants. Diplômée hautes études universitaires de Chicago. Forte expérience (administration, export, relations publiques, traductions techniques, formation).

RECHERCHE : situation dans toutes sociétés désirant créer soit un service export ou de formation, Paris, R.P. (déplacements acceptés). (Section BCO/JCB.)

DIRECTEUR DES VENTES. — 33 ans, formation sup. du commerce, anglais, espagnol courants, 10 ans d'expérience commerciale (exploitation et recherche de nouveaux créneaux) dans le domaine biens d'équipements. Habitué aux contacts haut niveau.

RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés désirant conquérir de nouveaux marchés sur la R.P. ou France entière. (Section BCO/ JCB.)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL. — Femme, 47 ans. Formation : bac + CPSS + stages gestion et commerce international. Grande expérience import-export, transport, douanes, relations transitaires et clientèle. Bonnes notions d'anglais.

RECHERCHE : poste à responsabilités, préférence P.M.E. Paris, banlieue Nord. (Section BCO/DK.)

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

DIRECT S/FUTUR JARDIN des **HALLES** 130 m2, 4-5 Pièces. Prix 1.700.000 F. DORESSAY - 548-43-94

3e arrdt.

Métro RAMBUTEAU
24, RUE DE MONTMORENCY
Imm. réc., GD STUDIO, tt cft, 230.000 F., actuellement occupé. 15.600 annuel. Tél. 874-70-47.

MARAIS Près SAINT-PAUL dans imm. classé très bel appt gd séj., cuis., salle de bns bien décorées + mezzanine, poutres, haut. ss plafond 4 m., chauff. individuel gaz. H. LE CLAIR. - 562-71-94

RUE DE BRETAGNE
EXCEPTIONNEL - Bel imm. angle de rue, plein soleil. Entrée, 3 p., cuis. Tt conft possib. RARE, 259.000 F. - Sur place : MARDI, de 13 h. à 17 h. 7, rue de Normandie. 224-93-61

4e arrdt.

MARAIS. Ds magn. hôtel part. 17e, classé sompt. duplex, triple récept., 2 b. burx, 3-4 ch., 260m2 pet. terrasse, gd charme, calme, verdure, soleil. Prix 2.500.000 F. TAC - 329-33-30.

PRES PLACE DES VOSGES **DUPLEX** dans Hôtel Part. du XVIIe. Px 580.000 F. DORESSAY. - 548-43-94

6e arrdt.

LUXEMBOURG
8 P., 105 M2 D'ANGLE Bel imm. pierre, 840.000 F MARNIER - 222-69.50.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS
2 p. sur jard. privatif, tt conft. FIM - 633-47-23.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - Sur place 11 à 19 h. Tél. 550-21-26

Mo BAC bd RASPAIL (Ouest) 1er ét. TRIPLE RECEPTION, 3 chbres, cft, 2 serv., 250 m2 possib. LIBERAL ou COMMERC. 2.580.000. 577-96-85

BAC 7 P. 2 portes palières. 2.100.000 F. 850-34-00

8e arrdt.

CHAMPS-ELYSEES - IDEAL PLACEMENT, 2 P. sur jardin, Grand stdg, 850.000 - 265-21-74.

PRÈS ÉGLISE RUSSE
Beau 180 m2, dble réc., 4 ch. TR. BON ETAT. Px 1.600.000 F. DORESSAY - 548-43-94

MADELEINE (8e)
Charmant studio, cuisine, dche, 25 m2. Impeccable. 5e étage sans ascens. 265-90-05

MADELEINE 140 M2
5 PCES, CONFORT - 280-39-97

9e arrdt.

PROVENCE
Près Gordes, 20' autoroute, dans petite copropriété, au milieu de la nature, reste 2 studios, dont 1 équipé et meublé : séjour, wc, douche + terrain privatif 1.000 m2. Prix de 150.000 F à 200.000 F. 80 % Crédit possible. CATRY - Tél. (91) 54-92-93.

11e arrdt.

BASTILLE Grand local 170 m2
Idéal : DANSE, THEATRE, PHOTO, etc. Px intéressant. Le même au 1er étage av. verrière. Tél. 272-40-19

13e arrdt.

GOBELINS - 354-95-18.
STUDIO, tout confort, soleil - A saisir - 150.000 F.

Part. vend 1 pièce, cuisine, 14 m2, 6e ét. ss asc. pl. ITALIE, sans confort. A rénover. 72.000 F Tél. 587-31-90, après 20 heures.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS. APPT 140 m2, tout confort. DUPLEX, CALME, SOLEIL - 346-11-76.

15e arrdt.

VAUGIRARD - Belle maison 220 m2 + 100 m2 jardin, caract. EXCLUSIVITE. A.V.L. - 281-07-94.

145, RUE DE LOURMEL
Imm. récent, ét. él. 60 m2. Séj. + 2 chbres, gde cuis., s. bns. TERRASSE DE 25 M2 S/pl. le 19-02 (de 13 à 16 h.)

16e arrdt.

MUETTE Rénovation de classe
3/4 P., 120 m2, gd liv. 2 chbres + 2 bains. Terrasse sur jardin. 1.380.000 F. Visite 14 à 17 h. : mardi, mercredi, 18, rue Bois-le-Vent. PROMOTIC. - 553-14-14

MUETTE Très original 240 m2.
3 récept. + 4 chbres. Parfait état. 633-29-17 - 577-38-98

AV. FOCH
80 m2, 7e ét., splendide appt. part. à part., expo Nord et Sud, parf. état, décoré. Imm. récent. 2 parkings en location.
AGENCE S'ABSTENIR
Tél. : 206-87-20, de 8 h. à 11 h.

Mo JASMIN, 3 p., tt cft, imm. réc., 6e étg., balc., 740.000 F. Agence BRANCION - 828-61-85.

17e arrdt.

GRANDE ARMEE. - 354-42-78 DUPLEX, 5 P. Vue tout Paris **TERRASSE** + JARDIN D'HIVER

RUE JOUFFROY
Imm. p. de taille, 4e ét., tt cft. **7 P. 200 m2** bon état garage double profess. libérale. Px 1.850.000 F Visite par notaire. - 555-07-64

18e arrdt.

18e Charmante MAISON living + 3 chambres, tout confort, soleil. - 320-73-37

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Val St-Germain, beau 4 pièces, tt conft, résidence stdg, récent, balcon, parkings. 10 min. R.E.R. 490.000 F - Tél. : 874-70-47.

CHATOU, 127, ROUTE DE MAISONS. - Immeuble récent, BEAU 2 PIECES TOUT CONFT, 190.000 F - TEL. : 874-70-47.

94 Val-de-Marne

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS
18, rue du Général-Delestraint, Gd LIV. + 1 chbre, tt conft, imm. récent, parking, gd balcon, 3.450 F chg. compr. 874-70-47.

PORTE DAUPHINE
BD FLANDRIN, imm. récent, 3 PIECES, TT CFT, 140 m2, 5.000 F + chg. Tél. 874-70-47.

MIRABEAU. Double living + 3 chambres + 1 chbre service. Gar. 5.000 + chg. 567-04-48.

13e PLACE D'ITALIE Imm. récent, tout conft. SANS COMMISSION.
5 Pces, 105 m2. loyer 2.487 F Charges 795. Parkg 214. S'adresser au gardien 17, rue Albert-Bayet Tél. 589-15-21 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Région parisienne

RESIDENCE CLUB NEUILLY 2 pces + balcon + parking. 6e étage Sud : 2.600 F + charges et cotisation.
BOURDAIS. 766-51-32

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

JASMIN. Rue Léon-Bonnat, bon standing, 2e étg., salon, s. à m. 3 chbres + serv. 5.500 F+chg. TAC - 329-33-30.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-53-89.

maisons de campagne

HAUTE-PROVENCE (04)
MAISON CAMPAGNARDE
Caractère, 8 p.+dépend., empl. et site qualité. Prix : 240.000 F. Ag. Hte-Provence Immobilière DAUPHIN. 04300 Forcalquier. Tél. : (92) 75-58-01 ou 75-58-12.

PÉRIGORD
BELLE FERME ANCIENNE grange attenante vue ombragée, beau jard. Px 175.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A., BP 33 MAISONS DU PERIGORD 24103 Bergerac. T (53) 57-53-75.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss travx. paiem. compt. chez notaire - 873-23-55. Toute la journée, même le soir.

URGENT. Paiement cpt chez notaire, achète appts 2 à 4 p. Paris, Mme Leulier - 260-64-71, ou le soir. 930-84-25.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES - 261-39-78.
Rech. tous appts bon standg.
TTI 766-32-11
26, rue Pierre-Demours (17e).

VENDEZ rapidement votre appt. à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL ET REYL. - 265-90-05

immeubles

ACHETE imm. de tte import., même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-sur-Seine.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

A louer Paris-19e Métro PORTE-DE-PANTIN 87 m2 de bureaux modernes, parkg, 3 lignes de téléph., télex. TEL. : 607-89-61.

fonds de commerce

Banlieue Nord contr. récente sur N. 309, sortie A 15. Garage-entrepôt 600 m2 couverts pièce bur. de 120 m2. logt gard. Luxueux appt de plus de 200 m2 Prix 2.000.000 F. T. 980-74-38.

locaux commerciaux

BAIL RECENT, ts commerces, angle rues Lecourbe-Cambronne, surf. : 100 m2 + 3 parkings. 300.000 F à débattre. Facilités de paiement possibles. M. BERTHOLON, 83, avenue Aristide-Briand, 92120 Montrouge Téléph. : 655-71-24

pavillons

BRY-SUR-MARNE
pav. 4 p. cuis., bains, cuisine, jardin 450 m2. Prix : 380.000 F.
BRY-SUR-MARNE
pav. constr. 1968, séj., 2 ch., cuis, bns, jdin d'angle, 480.000 F.
AGENCE REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

propriétés

Région FORCALQUIER.
Gd domaine, céréales, élevage 237 hectares (97 cultivables parties irrigables) 1 gd bât. habit. et expl. Ecrire HAVAS MARSEILLE N° 95.960.

Propriété Saint - Jean - de - Luz Saint-Barbe, 10 p., 1.800 m2 J. ARNAL, 12120 CASSAGNES.

Part. vend maison caractère, 7 pièces, garage, tout confort, sur 5.000 m2, 15 km d'Agen, 450.000 F. Sérignac, (94) 75-62-10.

terrains

SAINT-FLORENT (CORSE)
2 TERRAINS MITOYENS DANS LOTISSEMENT VIABILISE - A 300 mètres de la plage, vue entière sur GOLFE ET PORT, 2.400 m2 CHACUN. - Ecrire HAVAS, 34797 MARSEILLE.

viagers

+ de revenus — d'impôts expertise discrète gratuite. Indexation - Etude Lodel, 35, bd Voltaire - 355-61-58.

Libre studio + terrasse 8e ét. 44 m2, 97.000 F + 1.500 rente sur place mercredi 13 à 17 h. 19, rue Arthur-Rozier, Paris-19e.

domaines

SOLOGNE
Région
FERTÉ-SAINT-AUBIN
Ppté 315 ha dont 60 ha terres, surplus bois, 5 étangs. Luxueuse DEMEURE SOLOGNOTE, 18 P. Nombreux communs.
RÉGION LAMOTTE
Ppté 250 ha, terres, bois, étangs, GENTILHOMMIERE 12 P., communs. CABINET LA SOLOGNE, 41200 ROMORANTIN. Tél. (54) 76-02-92.

LOIRET
25 km sud Montargis à vendre
DOMAINE 150 HECTARES
dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, un étang, bonne chasse, possib. réduire superficie. S.B.S. VILLEMURLIN, 45600 SULLY.

villégiatures

CORSE
Location semaine, studio appts, voiliers de croisière, juin à sept. Av. ou sans transp. avion. Téléphone 363-85-37 et 38, 362-54-18.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

La responsabilité des gardes d'enfants

Aux millions de pères et de mères qui travaillent se pose constamment le problème de la garde et de la surveillance des enfants... A longueur d'année, pour les tout-petits, durant les week-ends ou les vacances pour petits et grands...

Quelle que soit la solution trouvée, beaucoup de parents s'interrogent : que se passerait-il si, par un geste malheureux, l'enfant se rendait responsable d'un accident ? Et s'il était lui-même blessé ?

Dans les établissements publics (écoles et crèches d'Etat), tout préjudice est pris en charge par l'administration, dès lors qu'un agent chargé de la surveillance a commis une faute.

Les enfants gardés par une assistante maternelle au domicile de cette dernière sont normalement couverts en cas d'accident, si la gardienne a bien souscrit, comme elle en a l'obligation, une assurance de responsabilité civile professionnelle. Car, ici, l'assurance de responsabilité civile des parents ne s'applique pas.

Quand les parents ont recours à un baby-sitter, il appartient à celui-ci de prendre en charge l'accident causé ou subi par l'enfant. Il fera jouer son assurance personnelle, ou à défaut, procédera lui-même à l'indemnisation si sa responsabilité se trouve engagée. Les jeunes, mis en contact avec les familles par un organisme spécialisé, bénéficient parfois d'une assurance souscrite pour eux par cet organisme.

Les enfants hébergés chez un camarade ou placés sous la surveillance d'un membre de la famille (tante, grand-mère) peuvent engager la responsabilité des personnes auxquels ils sont confiés. Les parents ont donc intérêt à demander une « extension » de leur garantie de responsabilité civile au profit des personnes qui ont la garde de leurs enfants à titre gracieux.

Enfin, lorsqu'un enfant se blesse lui-même, seules les assurances personnelles peuvent intervenir, notamment l' « individuelle-accidents » et l'assurance extra-scolaire. (Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris.)

Les vacances scolaires 1980-1981

Pour la première fois, le calendier des vacances scolaires pour les élèves du premier et du second degré est « décentralisé ». Les dates ne sont plus fixées, au niveau national, par le ministère de l'éducation mais, dans chaque académie, par les recteurs (le Monde *du 12 janvier).*

Dans tous les cas, une journée de congé supplémentaire pourra être accordée par les inspecteurs d'académie à la demande des maires pour répondre à un intérêt local.

Chaque calendrier publié ci-dessous va du jour de sortie (après la classe) au jour de rentrée (le matin).

PARIS, CRÉTEIL ET VERSAILLES (1)

Eté 1980 : du jeudi 3 juillet au mardi 16 septembre.
Toussaint : du mardi 28 octobre au mardi 4 novembre.
Noël : du mardi 23 décembre à midi au lundi 5 janvier 1981 au matin.
Février : du vendredi 6 février au lundi 16 février.
Printemps : du mardi 7 avril au mardi 21 avril après-midi.
Eté 1981 : du samedi 4 juillet au mardi 15 septembre.
Congés supplémentaires : du samedi 8 novembre au mercredi 12 novembre 1980 (pour les élèves ayant cours le mercredi) ou au jeudi 13 novembre (pour les autres) ; du jeudi 30 avril au lundi 4 mai 1981.

(1) *Ville de Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, velines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise.*

BESANÇON (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au lundi 22 septembre.
Toussaint : du jeudi 30 octobre au mardi 4 novembre.
Noël : du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 14 février au lundi 23 février.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du samedi 11 juillet au lundi 21 septembre.
Congé supplémentaire : du jeudi 30 avril au lundi 4 mai 1981.

(1) *Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort.*

CLERMONT-FERRAND (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au jeudi 11 septembre.
Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du mardi 23 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 7 au lundi 16 février.
Printemps : du samedi 21 mars au lundi 6 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au jeudi 10 septembre.
Congés supplémentaires : du vendredi 17 avril au mardi 21 avril 1981 et du jeudi 30 avril au lundi 4 mai 1981.

(1) *Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.*

DIJON (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au lundi 22 septembre.
Toussaint : du vendredi 31 octobre à midi au jeudi 6 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 14 au lundi 23 février.
Printemps : du samedi 4 au mardi 21 avril.
Eté 1981 : départ le samedi 11 juillet.

(1) *Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne.*

LILLE (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au vendredi 11 septembre.
Toussaint : du jeudi 30 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 12 janvier 1981.
Février : du vendredi 13 au mardi 17 février.
Printemps : du samedi 21 mars au lundi 6 avril.
Départ été 1981 : mardi 30 juin.
Congés supplémentaires : lundi 10 novembre 1980 et samedi 2 mai 1981.

(1) *Nord, Pas-de-Calais.*

LYON (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au jeudi 25 septembre.
Tousaint : du jeudi 30 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 21 février au lundi 2 mars.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du samedi 11 juillet au jeudi 24 septembre.

(1) *Ain, Loire, Rhône.*

NANTES (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au jeudi 11 septembre.
Toussaint : du mardi 28 octobre à midi au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 7 février au lundi 16 février.
Printemps : du samedi 28 mars au lundi 13 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au mardi 15 septembre.
Congé supplémentaire : samedi 2 mai 1981.

(1) *Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée.*

POITIERS (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au mardi 9 septembre.
Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre 1980 au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 21 février au lundi 2 mars.
Printemps : du samedi 4 au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au mercredi 9 septembre.

(1) *Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne.*

REIMS (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au lundi 22 septembre.
Toussaint : du jeudi 30 octobre au jeudi 6 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du vendredi 13 au lundi 23 février.
Printemps : du samedi 4 au mardi 21 avril.
Eté 1981 : départ le samedi 11 juillet.
Congé supplémentaire : du jeudi 30 avril au lundi 4 mai 1981.

(1) *Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.*

RENNES (1)

Eté 1980 : du vendredi 27 juin au jeudi 11 septembre.
Toussaint : du jeudi 30 octobre au jeudi 6 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 7 février au lundi 16 février.
Printemps : du samedi 28 mars au lundi 13 avril.
Eté 1981 : du mardi 30 juin au mardi 15 septembre.

(1) *Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.*

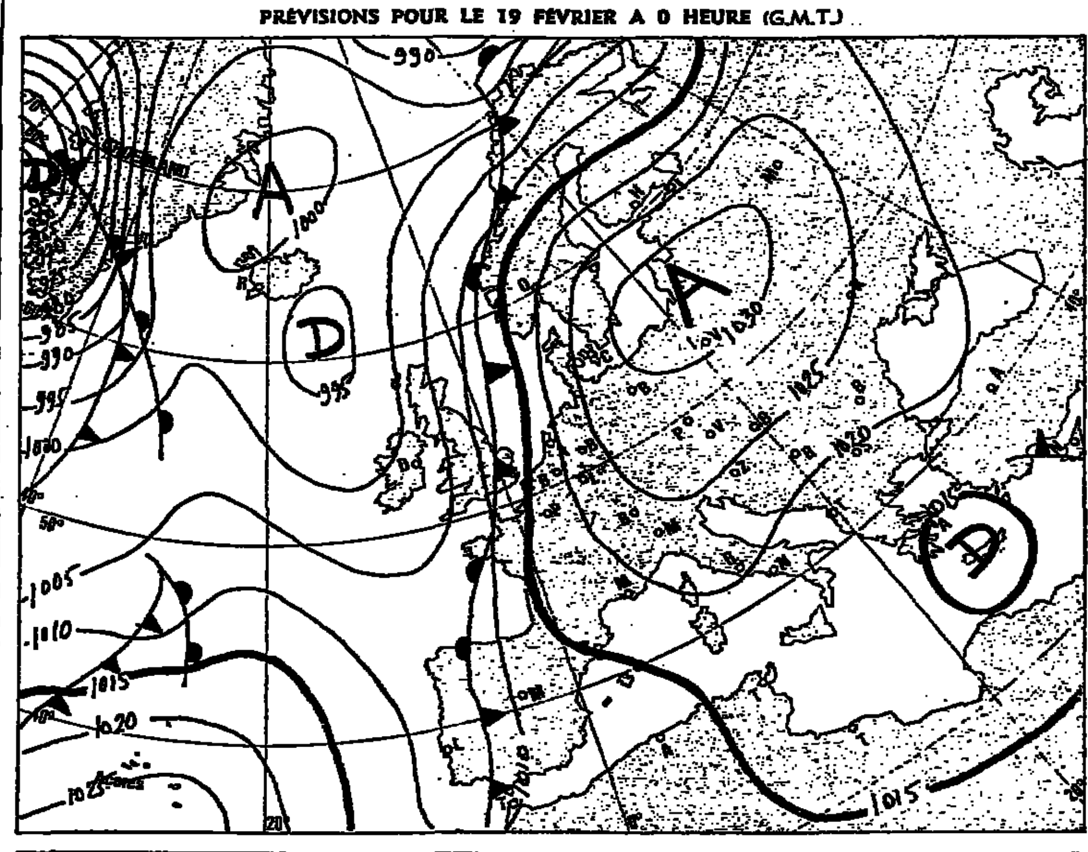
STRASBOURG (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au mardi 23 septembre.
Toussaint : du vendredi 31 octobre au jeudi 6 novembre.
Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.
Février : du samedi 21 février au lundi 9 mars.
Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.
Eté 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.

(1) *Bas-Rhin, Haut-Rhin.*

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 18-2-80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-II-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 février à 0 heure et le mardi 19 février à 24 heures :

Les hautes pressions centrées au sud de la Scandinavie, et qui se prolongent vers la péninsule Ibérique, ne se déplaceront que très lentement vers l'est ; elles continueront de protéger une grande partie de la France de la perturbation du proche Atlantique, qui affectera cependant l'ouest du pays.

Mardi, cette perturbation donnera un temps couvert le matin sur la Bretagne, puis progressivement sur les régions s'étendant de la Manche occidentale et de la baie de Seine à la Vendée et aux Charentes, avec quelques pluies irrégulières. Sur ces régions, les vents, du secteur sud, seront assez forts, et les températures diurnes douces pour la saison, après une matinée fraîche dans l'intérieur.

Sur le reste de la France, le temps sera frais le matin avec des gelées dans les régions de l'intérieur, un peu plus marquées que lundi des Alpes et du Nord-Est au Massif Central. On notera des éclaircies et des brouillards parfois givrants, ainsi que des nuages bas dans les vallées. Dans la matinée, ces formations brumeuses tendront à se dissiper, et l'après-midi sera souvent ensoleillée. Les nuages seront un peu plus abondants près de la zone précédente, et des nuages bas pourront envahir le littoral du golfe du Lion. Grâce aux éclaircies, les températures maximales seront assez élevées pour la saison, sauf peut-être dans le Nord-Est.

Le lundi 18 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,2 millibars, soit 769,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 15 et 3 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 14 et 2 ; Cherbourg, 9 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 9 et 3 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 9 et 0 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy 10 et 1 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 14 et 0 ; Perpignan, 16 et 1 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 10 et 0 ; Tours, 6 et 0 ; Toulouse, 12 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 7 ; Athènes, 13 et 8 ; Berlin, 3 et —1 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 17 et 10 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 8 et —2 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 18 et — 1 ; Moscou, — 6 et — 8 ; New-York, —4 et —6 ; Palma-de-Majorque, 19 et —1 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, 3 et —8 ; Téhéran, 10 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 19 FEVRIER

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches, Mme Vermeersch.

« Musée de l'armée », 14 h. 30, cour d'honneur des Invalides, Mme Allaz.

« Musée Cernuschi », 15 h., 7, rue Velasquez, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h. 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Un centre de chirurgie esthétique », 15 h. 15, métro Argentine (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h., 62, rue Madame : « Le monde grec » (Arcus).

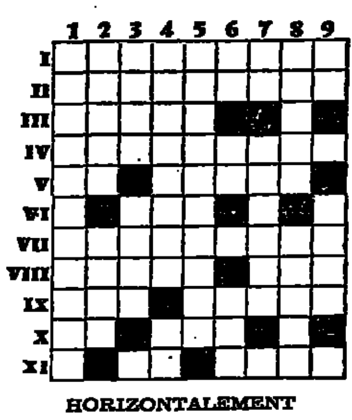
18 h., salle Louis-Liard, à la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. Antonio de Siqueira Freire : « Le Portugal à la veille de son entrée dans le Marché commun » (Centre d'études ibériques et latino-américaines appliquées).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Mme Simone Brousse : « Santé, alimentation et thérapeutique d'équilibre » (Université populaire de Paris).

20 h., amphithéâtre de l'annexe de la Sorbonne, 16, rue de la Sorbonne, M. John Tyler : « La découverte de l'homme spirituel », entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2610



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent amenée à la morgue. — II. Peuvent avoir besoin de loupes pour réaliser leur travail. — III. Peuvent être prises par celui qui suit. — IV. Qui ne fait donc pas plaisir à entendre. — V. Parfois représenté par un point ; Peuvent être considérés comme morts quand ils ont le flanc ouvert. — VI. Fils oriental. — VII. Peuvent former des maquis. — VIII. Surveillée ; Imite un héros de Victor Hugo. — IX. Animal disparu ; Est plus soignée qu'une anglaise. — X. Note ; Armée d'autrefois. — XI. Article ; Peuvent être considérés comme suffisants quand ils sont grands.

VERTICALEMENT

1. Risquent de perdre du temps quand il y a beaucoup de rafles. — 2. Cris qui peuvent s'élever quand on est devant des corniauds ; Qui peut donc facilement cuire. — 3. Très clairs ; Un bon fromage. — 4. Qui n'était donc pas attendu ; Un vague sujet. — 5. Utiles pour ceux qui raniment la flamme. — 6. Evoque la licence ; Adverbe ; Ne conserva pas. — 7. Peut être contre ; Qu'on peut classer avec les fauves. — 8. Quand ils sont faux, peuvent être assimilés aux avantages acquis ; A sa place parmi les grands canards. — 9. Préposition ; Nom de maison.

Solution du problème n° 2609

Horizontalement

I. Intraveineuses (*cf.* « porte »). — II. Nouage ; Secrètes. — III. Se ; Tore ; Sublime. — IV. Jars ; SA ; Ré. — V. Clé ; Aaron ; Idées. — VI. Io ; Opticien ; Se. — VII. Avachissement. — VIII. BA ; Col ; Ira ; Itou. — IX. Tabernacle ; PC. — X. Emise ; In ; Lit. — XI. Sari ; Ice ; Léar. — XII. Oreiller ; Ct. — XIII. Mignons ; Sec. — XIV. One ; Tisanière. — XV. Terminus ; Seules.

Verticalement

1. Insociables ; Mot. — 2. Noé ; Lova ; Mâtiné. — 3. Tu ; Je ; Tir ; Ger. — 4. Rata ; Occasion. — 5. Agoraphobe ; Rôti. — 6. Versatile ; Bénin. — 7. Ris ; Ré ; Issu. — 8. Is ; Tocsin ; Il ; As. — 9. Nés ; Niera ; Clin. — 10. Ecus ; Emaciée ; Is. — 11. Urbaine ; LN ; Ruée. — 12. Sel ; Nia ; Ru. — 13. Etire ; TT ; Lé ; Sel. — 14. Semées ; Opiacé. — 15. SE ; Séductrices.

GUY BROUTY.

BREF

COLLOQUES

COMMERCE ET TRANSPORTS EN COMMUN. — Le Centre d'étude du commerce et de la distribution (CECOD) organise, les 18 et 19 mai 1980, un colloque international sur le thème : « Commerce et transports en commun ».

★ Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au CECOD, direction des études, 2, place de la Bourse, 75002 Paris, tél. 233-21-61.

TROISIÈME AGE

COTISATION VIEILLESSE. — La loi du 28 décembre 1979 (J.O. du 29 décembre) supprime l'exonération de la part ouvrière des cotisations d'assurance-vieillesse pour les personnes actives âgées de soixante-cinq ans et plus. Le taux de 4,70 % sur le salaire plafonné leur est appliqué comme à l'ensemble des autres salariés.

PERSONNES AGEES ET IMPOTS. — D'après la loi de finances pour 1980, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans dont le revenu, net de frais professionnels, n'excède pas 20 300 francs seront exonérées de l'impôt sur le revenu.

La déduction dont les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans bénéficient pour la détermination de leur revenu imposable est portée à 4 080 francs lorsque leur revenu net global ne dépasse pas 25 200 francs et à 2 040 francs lorsqu'il est compris entre 25 200 francs et 40 800 francs.

VIVRE A PARIS

OCCUPATIONS DE LA VOIE PUBLIQUE. — Le « Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris » du 9 février publie les nouveaux tarifs de redevances (en hausse...) perçues pour « certaines occupations de la voie publique » : projecteurs, distributeurs de carburants, stands distributeurs de billets, mâts décoratifs, etc. Le bulletin du 8 février avait donné de même les nouveaux tarifs des concessions d'étalages et de terrasses sur les voies publiques de la capitale.

SAINT-LAZARE TROP LOIN...

M. Albert Bonnin, de Caen, nous écrit :

Me trouvant à Paris, j'ai pris un taxi à l'angle du boulevard Exelmans et de l'avenue de Versailles. Il était 18 h 10, et je voulais prendre à Saint-Lazare le train de 18 h. 33 ; je n'avais donc pas une minute à perdre.

Avant de démarrer, le chauffeur me demande : « Vous connaissez l'itinéraire ?... Parce que, vous comprenez, je débute dans le taxi... » Je lui réponds : « Non, mais si vous me conduisez vers la Concorde, après je m'y retrouverai... »

Le débutant déploie son plan sans trop se presser, donne l'impression de s'y perdre, et finit par me dire : « Non, je ne connais pas, et, de toute façon, c'est trop loin pour moi puisque je finis. »

Ma question est simple : par suite de quelle aberration ce genre d'individu est-il autorisé à exercer un métier qu'il ne connaît pas ?

P.T.T.

PLUS D'ANNUAIRE PAR RUES POUR LES PARISIENS

Les Parisiens ne recevront pas, cette année, l'annuaire téléphonique par rues : le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a décidé de ne plus le publier. Les Parisiens étaient, du reste, les seuls en France à disposer de cet annuaire.

En revanche, le secrétariat d'Etat indique que l'annuaire alphabétique qui était biennal, sera désormais annuel, afin « *de pouvoir être actualisé plus rapidement* ». On précise également, de même source, que « *l'annuaire par rues n'est pas définitivement condamné et que la formule pour l'avenir est à l'étude* ».

« *Pour les P.T.T.*, ajoute-t-on, *l'objectif reste l'annuaire électronique, pour lequel une expérience concernant deux cent cinquante mille abonnés en Ille-et-Vilaine sera lancée en 1981.* »

JOURNAL OFFICIEL

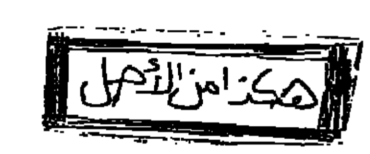
Sont publiés au *Journal officiel* du 17 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de notes franco-brésilien du 26 septembre 1979 relatif aux transports aériens ;

● Modifiant le décret du 18 février 1977 relatif aux officiers de réserve servant en situation d'activité ;

● Fixant la date limite de paiement de la taxe spéciale sur certains aéronefs.



Le Monde

économie

SOCIAL

Poursuite des débrayages à la SNIAS (Saint-Nazaire) où les syndicats se livrent à une guerre d'influence

Saint-Nazaire. — La deuxième grande entreprise de Saint-Nazaire, la SNIAS, employant deux mille huit cents personnes, est en ébullition depuis octobre dernier. La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient, à cette date, déposé des revendications : suppression du salaire au rendement, augmentation uniforme de 160 francs par mois, embauche supplémentaire dans le cadre de la fabrication de l'Airbus (dont le tronçon 18 est produit à Saint-Nazaire), maintien du travail qualifié.

Ces revendications n'ont pas été prises en compte par Force Ouvrière, la C.G.C. et la C.F.T.C. : ces syndicats considèrent qu'elles doivent se discuter dans le cadre de l'accord global négocié chaque année avec la direction générale.

Sur deux mille huit cents personnes, c'est donc un minimum de neuf cents à mille salariés qui ont participé aux actions lancées par la C.F.D.T. et la C.G.T. depuis octobre 1979.

De notre correspondant

Quoique ne concernant qu'une minorité, ce conflit de la SNIAS Saint-Nazaire a un caractère d'exemplarité, d'abord parce qu'il traduit de la part d'une partie du personnel le refus de certaines méthodes patronales. Au-delà des revendications posées au départ se manifeste la contestation de ce que la C.F.D.T. et la C.G.T. qualifient d'« *atteinte aux libertés syndicales et aux libertés individuelles* ». Des « *pressions* » de la *direction et de la hiérarchie* ont été dénoncées « *visant à tenter de réduire l'audience de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* » Force ouvrière s'est vu accuser de « *jouer le jeu de la direction* ». La C.F.D.T. et la C.G.T. ont même affirmé qu'« *on ne pouvait être engagé à la SNIAS de Saint-Nazaire qu'avec une carte F.O.* ».

L'intervention du P.C.

Pour sa part, F.O. dénonce le rôle du parti communiste. Ainsi elle affirme : « *Pendant plus de trois mois, à chaque moment important, un tract du P.C. est venu précéder de quelques heures la position de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.* » La C.F.D.T. a *elle aussi mis en cause* le P.C., l'accusant de « *s'être emparé du conflit pour effectuer des actions plus spectaculaires qu'efficaces* ». La direction de la SNIAS a visé le P.C. en licenciant sept militants C.G.T., dont six communistes. Parmi eux se trouvent un conseiller municipal du P.C. de Saint-Nazaire, M. Philippe Tillart, et un conseiller municipal du P.C. de Trignac, M. Billet.

Un jugement en référé a interdit jeudi dernier à ces sept licenciés de pénétrer dans l'entreprise sous peine d'une astreinte de 300 F par jour. Ces licenciements sont la conséquence d'incidents survenus fin novembre 1979 et au cours desquels des coups ont été portés à des membres de la direction, dont M. Renon, directeur. M. Billet, conseiller municipal communiste de Trignac, a été condamné, à la suite de ces incidents, à 1 800 F d'amende par le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire.

Secrétaire fédéral du P.C. en Loire-Altantique, M. Maurice Rocher a dénoncé dans ce contexte ce qu'il qualifie de « *chasse aux sorcières* » à l'encontre des militants du P.C. à la SNIAS.

La tactique décidée par la C.G.T. et la C.F.D.T. a été depuis le début du conflit de désorganiser la production. Des dossiers ont été déménagés d'atelier à atelier par des militants ; des fiches de production ont disparu ; la chaîne Airbus a été bloquée à plusieurs reprises ; la remorque servant à transporter le tronçon 18 jusqu'à l'aéroport de Montoir - Saint-Nazaire a été momentanément rendue inutilisable. La direction de la SNIAS a parlé à ce propos de « *sabotage* ».

Dernière péripétie du conflit, le personnel a reçu de la direction une lettre lui demandant de « *s'engager à exercer son travail dans des conditions normales à l'intérieur de l'entreprise et à exercer son droit de grève en dehors de l'enceinte de l'entreprise* ». Sur 2 841, 2 770 lettres ont été retournées. 1 651 reprennent la formulation de la direction ou un texte très proche. 1 149 suivent la formulation F.O. adoptée par la C.G.T. et la C.F.D.T. et dans laquelle les signataires s'engagent à « *exercer leur droit de grève conformément aux lois le réglementant et à la jurisprudence* ». Depuis le renvoi des lettres, mercredi dernier, et après que la direction de la SNIAS se fut déclarée « *satisfaite de cette consultation* », la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé, au cours d'une assemblée intersyndicale, de reprendre les débrayages observés presque chaque jour depuis quatre mois. Elles réclament l'ouverture rapide de négociations sur leurs revendications.

A Saint-Nazaire, chacun est conscient qu'une épreuve de force est engagée, à la SNIAS, entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la direction de cette entreprise nationale. C'est en fait un remodelage de la SNIAS Saint-Nazaire qui semble être recherché : conforter, à la veille des élections au comité d'établissement — le 23 février, — la « liste d'entente » F.O.-C.G.C.-C.F.T.C., respectueuse du principe des *accords d'entreprise*. Accords d'entreprise dont le renouvellement est en cours depuis la fin de janvier dernier.

La C.G.T. pourrait perdre un siège au comité d'établissement avec pour conséquence un partage des sièges pour moitié C.G.T.-C.F.D.T., pour moitié liste d'entente F.O.-C.G.C.-C.F.T.C. Le siège détenu par la direction suffirait alors pour orienter la politique du comité d'établissement selon ses vues. Cela se passe déjà ainsi à Marignane, Toulouse, Méaulte, Nantes, autres usines de la division avions de la SNIAS.

Quant à la population de Saint-Nazaire, elle est partagée. Beaucoup ne comprennent pas ce conflit « *dans la seule entreprise de la région où le travail soit vraiment assuré avec l'Airbus* » ; d'autres considèrent que dans la crise économique, « *le patronat reprend du poil de la bête* » et que le temps des avancées sociales régulières est — pour le moment au moins — passé.

MICHEL LE TALLEC.

M. GEORGES SEGUY REPROCHE A LA C.F.D.T. DE « GIVRER L'UNITÉ D'ACTION »

La C.G.T. a entamé, ce lundi 18 février, une quinzaine d'action pour les libertés. « *Son but*, a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., samedi 16 février, à Saint-Denis, au cours de la rencontre nationale des unions locales, *est que, dans toutes les entreprises du secteur privé et dans tous les services du secteur public et nationalisé, il se passe quelque chose sur la base de la ou des revendications les plus mobilisatrices et selon les modalités d'action susceptibles de promouvoir la plus large action de masse.* »

Dans son discours devant les responsables des unions locales, M. G. Séguy s'est livré à une critique de la C.F.D.T., « *confinée actuellement dans l'expectative* ». « *En vérité*, a déclaré M. Séguy, *les dirigeants de la C.F.D.T., qui n'en finissent pas de se recentrer (...), ont voulu prouver à tout prix lors de notre dernière rencontre que, comme ils l'ont dit, « l'ombre de Kaboul pèse sur le » mouvement ouvrier français ». Ce faisant, ils ont pris la lourde responsabilité de givrer l'unité d'action en refusant tout à la fois une déclaration commune relançant la lutte revendicative commune et une rencontre avec notre délégation de retour d'Afghanistan* ».

M. LIONEL STOLÉRU A RENDU VISITE AUX TRAVAILLEURS TURCS GRÉVISTES DE LA FAIM

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, recevra, mardi matin *19 février*, plusieurs travailleurs clandestins turcs, à la demande de l'union départementale parisienne C.F.D.T. Dimanche matin, il avait rendu visite à ces immigrés, dont une vingtaine font la grève de la faim, depuis le 11 février, au centre protestant de la Maison verte, rue Marcadet, à Paris (18e) (*le Monde* du 16 février).

Au micro de R.T.L., M. Stoléru a indiqué qu'il était « *exclu* » de régulariser la situation de tous les travailleurs clandestins. Selon lui, « *si l'on accorde aujourd'hui des cartes de travail à ces ouvriers turcs de la confection, demain ce seront mille, dix mille, cent mille autres Turcs qui viendront travailler en France.* » Cela ne serait pas juste, a ajouté le secrétaire d'Etat, « *vis-à-vis des cent cinquante mille travailleurs étrangers en chômage dans notre pays qui, eux, ont une carte de travail, car ils étaient là bien avant 1974.* » M. Stoléru a conclu : « *Paris ne doit pas devenir Hong-Kong-sur-Seine... La France n'est pas capable de résoudre — et je le regrette — les problèmes d'emploi du monde.* »

La C.F.D.T. a décidé d'organiser un meeting, mercredi 20 février, à 20 heures, à la Bourse du travail, en faveur de ces travailleurs turcs, *employés* illégalement par des patrons du prêt-à-porter.

[Le problème de l'emploi clandestin de travailleurs turcs — après combien d'autres ! — n'est-il pas d'abord un problème français ? Il est trop facile d'opposer la situation de ces travailleurs, recrutés aujourd'hui encore avec la complicité d'un certain patronat français, à celle des immigrés en chômage, alors que, durant des années, les autorités ont fermé les yeux sur les vraies causes de ce trafic.]

Libres opinions

Réformer l'Agence de l'emploi : pour quelle politique ?

par GÉRARD THOMASSIN (*)

LE décret portant réforme du statut de l'A.N.P.E. a été publié *le 25 janvier. Va-t-on enfin mettre en œuvre les moyens d'un* véritable service de l'emploi ?

Ce n'est pas au personnel de l'Agence qu'il faut expliquer que l'établissement ne fonctionne pas comme il le devrait. Depuis sa création, les organisations syndicales n'ont cessé de dénoncer le manque de moyens, le manque de personnel, *le manque de volonté* « politique » de faire de l'Agence le véritable service public de l'emploi. Le chômage augmentant dramatiquement d'année en année, la situation ne pouvait que se dégrader. Aussi fut-il facile au rapporteur de M. Boulin, M. Farge, de dresser, en 1978, un bilan catastrophique de l'établissement.

Le catastrophique, c'étaient les conditions d'accueil, les délais *de réception et de rendez-vous* et, par la suite, les *conditions* de travail du personnel ; toutes choses dénoncées et combattues depuis le début. Par contre, au moins en l'absence d'emploi à proposer, l'inscription à l'A.N.P.E. suivie d'un pointage régulier suffisait pour ouvrir les droits aux indemnisations et garantir les droits sociaux. *C'était bien le moins dans un pays où le droit au travail est inscrit* dans la Constitution.

Qu'en est-il aujourd'hui ? De nombreux textes sont intervenus depuis janvier 1979, allant tous dans le même sens. Dans une période où la durée du chômage augmente, où il devient presque impossible de retrouver du travail après un certain âge, ces mesures prennent l'allure de catastrophes ; l'inscription à l'A.N.P.E. reste obligatoire *pour ouvrir droit aux indemnités, mais c'est* l'ASSEDIC qui décide de tout ; en effet, il y a un seul mode d'indemnisation (l'aide publique a disparu), il est limité dans le temps, c'est l'indemnisation qui détermine la couverture sociale (un an pour les non-indemnisés, un an après la fin de l'indemnisation pour les autres). Les contrôles, eux, *par contre*, vont se *multiplier* :

L'A.N.P.E. continuera son propre contrôle ; elle convoquera, pour *proposer* des emplois *ou* des *formations*, mais introduira en mémoire de son ordinateur toutes ces propositions ainsi que les résultats. L'ASSEDIC convoquera systématiquement les chômeurs indemnisés qui verront plus souvent les conseillers à l'emploi, désormais baptisés agents d'enquêtes. Enfin, les directions départementales *recrutent* cinq cents contrôleurs *du travail* pour assurer par sondage un contrôle approfondi avec enquêtes et filatures. C'est *un moyen de renforcer* le pouvoir des différents organismes sur les chômeurs.

***

Ce n'est pas cela qui transformera la réalité économique : il n'y a pas d'offres d'emplois ! Faire croire à tous qu'il y a du chômage parce que l'A.N.P.E. fonctionne mal, soit parce que les demandeurs d'emploi ne veulent pas travailler, *cela est faux !* Pourtant, les moyens légaux de connaître toutes les offres d'emploi existent : il suffit d'appliquer l'ordonnance de 1945 sur l'obligation du dépôt *de l'offre au service public*. De cela, il *n'est pas question* : « *C'est contraire à la conception libérale de notre système économique* (Farge). » Tout cela aurait donc un autre sens. Lequel ?

Les propos que tiennent les plus hauts responsables de l'établissement ces derniers temps sont remarquables à plus d'un titre :

— *L'Agence agit au bénéfice des demandeurs d'emploi et d'entreprises qui sont en droit d'attendre d'elle un dynamisme et une efficacité analogues à ceux qui font la réputation des entreprises privées les plus performantes* » (M. Baudouin, directeur de l'Agence, haut fonctionnaire, juge ses pairs !).

— L'Agence ne prétend pas tout faire ; elle sait bien qu'elle n'est pas la maîtresse de l'ensemble du marché de l'emploi et qu'elle ne le sera *jamais*.

— Il faut être réaliste, tout est bon à prendre, y compris le *travail temporaire, le travail saisonnier.*

— Ce qu'il faut, c'est une adaptation rapide de la demande à l'offre...

Nous y voilà ! C'est donc bien cela une agence « *lieu de correction du marché du travail* » (Farge) ! Il ne s'agit pas de résorber le chômage, il s'agit, *au même titre* que *les autres pourvoyeurs* de main-d'œuvre (tels intérim, cabinets de sélection et recrutement, et en concurrence avec *eux*), de fournir aux entreprises les travailleurs dont elles ont besoin, *aux conditions qu'elles imposent* : salaires plus bas, qualifications modifiées (importance de formations rapides telles les stages de mise à niveau), mobilité géographique, précarité de l'emploi (le nombre de contrats à durée déterminée a *considérablement augmenté*).

Devant cet ensemble de mesures et de réalités, les travailleurs de l'Agence ne sont jamais restés muets ; ils se sont toujours battus pour défendre tout autant les conditions de leur emploi que le service public, parce que leurs intérêts et ceux des chômeurs sont indissociablement liés. Ce qui, pour la *direction de l'Agence*, est proprement inadmissible. Le but à atteindre est bien trop important *pour qu'elle puisse supporter le* moindre bruit dans les rangs.

Aussi assiste-t-on depuis quelques mois à une véritable chasse aux sorcières ; tout ce qui n'est pas parfaitement docile doit disparaître. C'est dans ce cadre qu'il faut placer la vague de rapports, de sanctions, d'interdits professionnels (à la direction générale, dans *les services formation*), *de réintégration d'office au ministère d'agents* détachés (principalement de la hiérarchie), de conseils de discipline. Trois collègues sont, par ce biais, menacés de licenciement pour avoir osé donner leur avis sur leur travail, pour avoir osé être syndiqués et appeler à une manifestation confédérale !

Au moment où se met en place le conseil d'administration tripartite de l'Agence, on peut légitimement se demander quel genre de concertation pourra y avoir lieu dans un tel climat. M. Baudouin serait-il le MacCarthy de l'A.N.P.E. ?

(*) Secrétaire national du syndicat C.F.D.T. de l'A.N.P.E.

AFFAIRES

DÉNONÇANT LE DÉMANTÈLEMENT DU DOMAINE NATIONALISÉ

Le parti socialiste va constituer des « comités de défense du secteur public »

Au lendemain du congrès du P.S. à Metz, le thème de « la défense et la promotion du secteur public » a été choisi comme un des « axes prioritaires » de l'action du parti socialiste. Après plusieurs mois de travaux, un premier bilan des « attaques du pouvoir » contre le secteur public a été dressé par le P.S., les 16 et 17 février à Paris, à l'occasion des « journées d'études », marquées notamment par une intervention de François Mitterrand.

Le démantèlement du secteur public, amorcé il y a vingt ans et qui s'amplifie depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, revêt, selon le P.S., de multiples aspects. C'est, « *chaque fois que cela est possible, la privatisation, voire l'affaiblissement des entreprises publiques* ». Cela peut s'opérer par une entrée directe de capitaux privés, la création de filiales semi-privées, pour toutes les activités rentables, la sous-traitance des activités prospères, la sous-capitalisation chronique des entreprises nationales conduisant à leur endettement, le « *carcan d'une politique de bas tarifs sans compensation de l'Etat* », etc.

Cette « *logique de la rentabilité dans laquelle on enferme de plus en plus le secteur public* » a, selon le P.S., de nombreuses conséquences. Pour les usagers — transformés en « clients », — c'est la diminution des services rendus. Ainsi, on réduit les prestations de la Sécurité sociale et on augmente parallèlement les cotisations. Les inégalités sociales s'accroissent. Les attaques se multiplient contre les salariés du secteur public, « coupables », aux yeux du pouvoir, de « *donner un mauvais exemple* », en raison notamment de leur forte syndicalisation.

On a, à cet égard, longuement dénoncé au cours des journées d'études du P.S. la « *récupération par le pouvoir des critiques adressées par les usagers contre le secteur public* ». Le gouvernement « *dresse les citoyens contre leur administration* (...). *Diabolique manipulation idéologique !* » N'est-ce pas le pouvoir lui-même qui, en ne donnant pas les moyens nécessaires, est responsable de la dégradation des prestations offertes par certains services publics ?

L'affaiblissement du secteur public a également de « *graves conséquences* » sur l'économie du pays. C'est la « *désertification de zones rurales* » (encourageant ainsi l'exode des populations), avec l'abandon de lignes de chemin de fer, de bureaux de poste, d'écoles. Dans le même temps, les collectivités locales sont privées de moyens financiers alors que l'Etat leur demande de plus en plus d'efforts.

Dans cette « *logique du profit maximum et d'internationalisation de la production* », on oriente les investissements vers « *des produits à durée de vie la plus courte possible, mais où les marges des entreprises peuvent être plus larges* ». C'est le repli des secteurs de base jugés non rentables au détriment de la balance commerciale ; la mise en sommeil des activités industrielles comportant des risques et nécessitant des investissements à long terme (machine-outil). A ce sujet, de nombreux orateurs se sont inquiétés des menaces qui pèsent sur les structures de la recherche en France et de la faiblesse de l'effort public en ce domaine en comparaison de ce qui se fait dans les autres pays.

M. Michel Charzat, secrétaire national chargé du secteur public, a également dénoncé « *le dépérissement de l'esprit public, l'affaiblissement de la communauté nationale, le déclin de l'Etat républicain* ». « *Un régime qui ne croit plus à l'avenir de la France se résigne au déclin industriel de ses régions et à l'obsolescence des outils de la solidarité nationale : Sécurité sociale, aménagement du territoire, égalisation des chances à travers l'éducation et la formation permanente, la culture. Un régime qui ne croit pas à l'avenir de notre pays laisse le sentiment d'appartenance à une communauté nationale s'étioler.* »

Au cours des prochains mois, le parti socialiste va donc développer son offensive pour la défense du secteur public. En mai, il publiera un *Livre noir en format* de poche. Cette « radiographie » de la situation actuelle de l'appareil de l'Etat présentera également les propositions socialistes pour la « rénovation du secteur public ». Divers colloques seront organisés : en mars, sur l'Université ; en juin et en octobre, sur la crise de l'Etat et du service public, et, également en juin, sur « *l'organisation du secteur nationalisé dans le cadre d'une politique volontariste* ». Des « comités de défense » du service public vont être constitués un peu partout en France. A cet égard, M. Charzat a rappelé que « *la défense du secteur public constitue un bon terrain pour rassembler le peuple de gauche et, au-delà, pour rassembler les Français qui ne se résignent pas au déclin de leur pays* ».

Il s'agit également, a indiqué M. François Mitterrand, de développer une *stratégie offensive*, d'expliquer que « *nous ne sommes pas des maniaques du secteur public* ». Si « *nous entendons le sauver et l'élargir, ce n'est pas pour qu'il se substitue aux individus* ». Mais le premier secrétaire du P.S. a tenu à mettre en garde ceux « *qui entendent se couler dans le moule de la société existante* ». « *Il faut en casser la mécanique* », sinon c'est « *se condamner à gouverner de la même façon que le pouvoir actuel* ».

TECHNOLOGIE FRANÇAISE POUR L'HORLOGERIE CHINOISE

Les Chinois vont-ils faire appel aux Français pour développer leur industrie horlogère, dont la modernisation est inscrite dans la liste des priorités établies en vue d'assurer le plein approvisionnement de leur marché national ? Les deux voyages *récemment* organisés en République populaire chinoise par le Comité professionnel interrégional de l'horlogerie (C.I.H.) ont permis aux fabricants français de montres, de composants et de réveils de se rendre compte à quel point les fils de l'Empire Céleste s'intéressent à leurs réalisation. Les Chinois, bien sûr, n'ont pas été formels, mais ils n'ont pas exclu « *la possibilité de recourir à une aide extérieure* ».

Les Chinois ont accepté l'invitation de leurs collègues français de visiter leurs installations dans le courant de 1980. Peut-être sera-ce l'occasion de sceller quelques accords de coopération technique. — A.D.

CONSOMMATION

« LES REPRÉSENTANTS DE THOMSON-BRANDT ONT ÉTÉ ENTENDUS » déclare la Commission de la concurrence

« *Le rapporteur chargé de l'affaire dite de l'électroménager* » *a entendu longuement, à deux reprises, les représentants de la société Thomson-Brandt, lesquels, à la suite de ces auditions, lui ont adressé en quatre envois échelonnés les 8 et 15 mai, 6 et 13 juin, les documents qu'ils estimaient utile de verser au dossier* », déclare, dans un communiqué publié samedi 16 février, la commission de la concurrence.

La société Thomson-Brandt avait protesté contre les méthodes de travail de la commission de la concurrence, organisme officiel de magistrature économique, en affirmant notamment que l'avis avait été rendu sans qu'aient été reçues les « *observations verbales* » de la société.

« *Sans doute le président de la société Thomson-Brandt n'a-t-il pu être entendu par la commission, alors que tous les représentants des sociétés intéressées qui en avaient fait la demande en temps utile ont été admis à présenter leurs observations orales. Le président de la société Thomson-Brandt, en effet, alors qu'il ne pouvait ignorer que la commission devait entendre les parties qui l'avaient demandé pour la séance du 13 septembre, n'a manifesté que le 17 septembre sa volonté de présenter des observations devant la commission. Celle-ci ne pouvait, ayant délibéré le 13 septembre, accéder à sa demande.* »

ÉTRANGER

Le conflit dans la sidérurgie britannique

LES NÉGOCIATIONS ONT REPRIS ENTRE LA BRITISH STEEL ET LES SYNDICATS

Rompues le 7 février dernier, les négociations entre la direction de la British Steel Corporation (B.S.C.) et les syndicats de la sidérurgie ont repris dans l'après-midi du dimanche 17 février pour tenter de mettre fin à une grève, qui en est à sa septième semaine et risque de causer de très graves dommages à l'économie britannique. Les dirigeants syndicalistes, MM. Bill Sirs et Hector Smith, ont déclaré qu'ils avaient lancé à la B.S.C. une « *bouée de sauvetage* » et que « *c'était à prendre ou à laisser* ».

Si les négociations débouchaient sur un accord, en dépit du rejet par les ouvriers d'entretien de la dernière offre de la B.S.C. (une augmentation de 14 % des salaires) la reprise du travail ne saurait intervenir avant dix ou quinze jours. En attendant, les incidents se multiplient, notamment dans les aciéries privées, qui ne sont pas, en principe, impliquées dans ce conflit, et dont la reprise d'activité est entravée par les actions, souvent violentes, des syndicats. Les mineurs de charbon, qui s'estiment menacés par les importations de coke étranger pour le compte de la B.S.C., apportent leur soutien à leurs collègues de la sidérurgie et, au Pays-de-Galles, menacent de se joindre à la grève générale de l'industrie de l'acier.

En 1979

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA R.F.A. S'EST RÉDUIT A L'ÉGARD DES PAYS DE L'EST

Bonn (*A.F.P.*). — L'excédent commercial de la R.F.A. avec les pays à économie d'Etat d'Europe de l'Est et d'Asie s'est réduit en 1979. Selon le ministère de l'économie, les importations ouest-allemandes en provenance de ces pays ont augmenté de 28 %, alors que les exportations de la R.F.A. n'ont progressé que de 7 % par rapport à 1978.

L'U.R.S.S. reste de loin le principal partenaire oriental de l'Allemagne de l'Ouest, avec un montant global d'échanges de 14 milliards de deutschemarks, devant la Pologne (4,7 milliards), la Hongrie (3,8 milliards), la Chine (3,7 milliards), la Roumanie (3,6 milliards) et la Tchécoslovaquie (3,6 milliards).

Seule, la Chine a enregistré une aggravation de son déficit commercial avec la R.F.A., qui a atteint 1,8 milliard de deutschemarks, en raison de la très forte progression de ses livraisons de matières premières et d'énergie.

LE JAPON VA RELEVER SON TAUX DE L'ESCOMPTE

La Banque du Japon doit augmenter de 1 %, mardi 19 février, le taux d'escompte officiel, afin de juguler l'inflation, ont déclaré dimanche 17 février les représentants de la Banque du Japon. Cette augmentation, qui portera à 7,25 % le taux d'escompte japonais, est la quatrième depuis le mois d'avril 1979.

La décision japonaise est à rapprocher du relèvement de 12 à 13 % du taux d'escompte de la Réserve fédérale des Etats-Unis, intervenu vendredi 15 février.

LA COMMISSION EUROPÉENNE AUTORISE LE ROYAUME-UNI A LIMITER SES IMPORTATIONS DE FIBRES SYNTHÉTIQUES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, répondant favorablement à une requête de Londres, vient de décider de limiter, durant l'année 1980, les importations de fibres synthétiques au Royaume-Uni. Cette restriction s'appliquera à deux produits : les fils continus de polyester et les filés de polyamide pour tapis. Les Anglais souhaitaient des mesures analogues pour un troisième produit, les tapis de fibre synthétique, mais la Commission n'a pas dans ce cas, accédé à leur demande.

Les restrictions ne s'appliqueront ni aux pays avec lesquels la C.E.E. a conclu des accords de libre-échange (pays de l'Association européenne de libre-échange, de la convention de Lomé, pays méditerranéens) ni à ceux avec lesquels elle a conclu des accords bilatéraux dans le cadre de l'accord multifibres (A.M.F.). En fait, ce sont essentiellement les Etats-Unis, et accessoirement le Canada, qui sont visés. — Ph. L.

Faits et chiffres

Affaires

● *Rapprochement dans l'industrie du levage.* — Un rapprochement va s'opérer dans l'industrie du levage entre Alsthom-Unelec et Verlinde, qui devrait assurer aux produits français « *une meilleure compétitivité face à la concurrence étrangère* », indique Alsthom-Atlantique le 15 février.

Alsthom-Unelec, filiale du groupe Alsthom-Atlantique, va créer avec la société familiale Verlinde une nouvelle entité, la Compagnie française de manutention, dont la majorité sera détenue par Verlinde, qui en assurera la direction.

Cette nouvelle société reprendra l'exploitation industrielle du département levage d'Alsthom-Unelec à Vierzon, qui fabrique des palans (deux mille par an), des groupes motoréducteurs et des potences.

Agriculture

● *Le grand prix d'agriculture de la Ville de Paris.* — Le Grand prix d'agriculture de la Ville de Paris, doté de 10 000 F, a été attribué à M. Rémi Carillon, chef du service de documentation, d'information et de formation du Centre national d'études et d'expérimentation de machinisme agricole.

Etranger

● *Le coût de la vie en Argentine* s'est accru de 7,2 % en janvier. Les prix avaient augmenté de 14,8 % en janvier 1976, de 13,9 % en janvier 1977, de 13,4 % en janvier 1978 et de 12,8 % en janvier 1979. En un an, par rapport à janvier 1979, le coût de la vie a enregistré une hausse de 127,9 %. — *(A.F.P.)*

● *Le taux de chômage canadien* a, pour le quatrième mois consécutif, augmenté, passant de 7,1 % en décembre à 7,4 % en janvier, ce qui représente 946 000 personnes contre 779 000. — *(A.F.P.)*

● *Le déficit de la balance commerciale helvétique* a quintuplé en douze mois, s'étant inscrit à 920 millions de francs suisses en janvier contre 416,9 millions en décembre et 183,7 millions en janvier 1979. — *(A.F.P.)*

● *La Confédération helvétique a enregistré en 1979 le plus important déficit budgétaire de son histoire.* — Selon le ministre des finances, M. Willi Ritschard, le compte financier pour 1979 présentera un déficit d'environ 1,8 milliard de francs suisses, soit un demi milliard de plus que le découvert inscrit au budget (les recettes fiscales ayant été inférieures aux provisions. — *(A.F.P.)*

● *Près de six millions de salariés britanniques* à temps complet sont comparativement moins payés que ne l'étaient leurs ancêtres en 1880. Selon un rapport publié à Londres, cinq millions neuf cent mille adultes, soit 34 % des salariés, ont gagné moins de 60 livres par semaine en 1979 (environ 600 francs). Les plus pauvres des travailleurs manuels, soit le dixième d'entre eux, n'ont gagné en 1979 que 68,3 % de la moyenne des salaires souligne le rapport. En 1880, le pourcentage était de 68,6 %. — *(A.F.P.)*

● *L'indice des prix espagnols* a augmenté de 15,6 % en 1979, ce qui représente la plus faible augmentation enregistrée au cours des quatre dernières années. Le coût de la vie avait augmenté de 19,8 % en 1976, de 26,4 % en 1977 et de 16,5 % en 1978. — *(A.F.P.)*

● *L'indice autrichien des prix à la consommation* a augmenté de 1,2 % en janvier. En un an, par rapport à janvier 1979, la hausse a été de 5 %. — *(A.F.P.)*

● *La balance commerciale polonaise* présente un déficit de 1 200 millions de dollars pour 1979. Selon des statistiques officielles publiées à Varsovie, la valeur des exportations s'est accrue de 11,2 % pour dépasser 15 milliards de dollars ; celle des importations a augmenté de 6,3 % pour s'établir à 16,2 milliards de dollars. Le déficit des échanges extérieurs est en diminution de 720 millions de dollars par rapport à 1978. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

L'Iran confirme qu'il se retirera d'Eurodif

M. Giraud estime que la restitution du prêt de 1 milliard de dollars est une « question de droit privé »

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotzabeh, a confirmé samedi 16 février que l'Iran renonçait à tout programme nucléaire et que son pays ne souhaitait pas maintenir sa coopération avec Eurodif, la société qui exploite l'usine européenne de diffusion gazeuse de Tricastin pour la production d'uranium enrichi.

Le chah d'Iran avait décidé, à la fin de 1974, de prendre une participation de 10 % dans le capital d'Eurodif (1). Le contrat prévoyait que l'Iran enlèverait pour son programme nucléaire environ 10 % de la production de l'usine de Tricastin, à partir de 1981. En outre, l'Iran consentait au C.E.A. un prêt d'un milliard de dollars, remboursables entre 1982 et 1992. Or en juin 1979, le nouveau gouvernement iranien, après avoir arrêté le programme nucléaire, cessait d'apporter sa contribution financière aux investissements d'Eurodif, estimés au total à 22 milliards de francs. En décembre, le tribunal de commerce de Paris décidait alors la saisie conservatoire du prêt iranien d'un milliard de dollars.

La déclaration de M. Ghotzabeh contredit les informations diffusées le 8 février (*le Monde* daté 10-11 février) par le porte-parole de la société espagnole Enusa (qui détient 11,1 % d'Eurodif). Il avait indiqué, à l'issue d'une réunion des partenaires de l'usine de Tricastin, que l'Iran « *acceptait de rester à l'intérieur du consortium Eurodif* ».

Interrogé sur la position du gouvernement français, M. André Giraud a déclaré, dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1, que la restitution à l'Iran de son prêt d'un milliard de dollars était « *une question de droit privé* ».

« *Les Iraniens ont pris des engagements contractuels, qui sont gagés par l'existence d'un prêt d'un milliard de dollars. Je ne vois pas en quoi le seul fait que les Iraniens veulent changer unilatéralement les dispositions contractuelles pourrait nous conduire à le faire s'il n'y a pas les contreparties convenables.* »

La Grande-Bretagne pourrait prendre la place de l'Iran dans Eurodif. Le gouvernement de Mme Thatcher a, semble-t-il, manifesté son intérêt pour une telle opération lors de la visite du premier ministre britannique à l'usine de Tricastin.

(1) La Sofidif — filiale commune entre le C.E.A. (60 %) et l'Etat iranien (40 %) — détient 25 % des actions d'Eurodif, aux côtés de la Cogema (27,7 %), de l'Italie (25 %), de l'Espagne (11,1 %) et de la Belgique (11,1 %).

Selon le ministre de l'industrie

« LA FRANCE PEUT AVOIR UNE PLACE MAJEURE DANS L'INDUSTRIE INTERNATIONALE DU CHARBON »

« *Nous avons assisté en 1979 à une maîtrise de la consommation pétrolière, ce qui a été particulièrement net dans la seconde partie de l'année* », a déclaré M. André Giraud, ministre de l'industrie, dimanche 17 février, devant le « Club de la presse » d'Europe 1. « *On en voit d'ailleurs les effets en ce début 1980 avec un véritable effondrement de la consommation de fuel domestique* », a poursuivi le ministre, qui a précisé que, si certains chiffres laissaient penser le contraire, ils correspondaient en fait à des importations supplémentaires effectuées en 1979 pour rétablir le niveau des stocks entamés en 1978. « *La vulnérabilité de notre approvisionnement énergétique par rapport au pétrole importé était de 67 % en 1973 ; elle était de 57 % en 1979.* »

A propos du charbon, M. Giraud a encore indiqué : « *Si nous le voulons, dans cette industrie internationale qui se construit à peine aujourd'hui, nous pouvons avoir une place majeure.* » Le ministre a défini les conditions qui s'imposent à cet effet : redévelopper la consommatio de charbon ; être présent dans la production internationale et le commerce international ; exploiter enfin nos ressources nationales.

● *La température maximale de 19 degrés* dans les immeubles, fixée par les pouvoirs publics, est respectée à 68 %, indique l'Agence pour les économies d'énergie, à la suite de seize mille contrôles effectués au mois de janvier. La température moyenne observée dans ces locaux était de 17,9 degrés, contre 18,5 degrés en décembre. C'est dans les commerces que la température moyenne la plus basse a été enregistrée (16,7), alors que le niveau le plus chaud (19,30) était relevé dans l'habitat à chauffage collectif central.

CONJONCTURE

« L'ACTIVITÉ EST SOUTENUE MAIS L'INFLATION RESTE TRÈS FORTE » souligne le C.N.P.F.

« *L'expansion de l'économie française s'est poursuivie, au cours des derniers mois, à un rythme soutenu* », écrit le C.N.P.F. dans son dernier bulletin de conjoncture.

« *La production industrielle se maintient à un niveau élevé dans les différents secteurs d'activité. Dans les industries d'équipement, la progression a été particulièrement nette en raison de la reprise des investissements productifs depuis plusieurs mois. Le niveau actuel des carnets de commandes doit assurer une croissance modérée de ce secteur. En outre, la reprise des investissements d'extension des capacités de production se diffuse, peu à peu, et concerne une large gamme de fabrications. Dans les industries de base, l'activité est également satisfaisante.*

» *Pour les biens de consommation, la situation est plus différenciée et l'activité a commencé à fléchir dans certains branches, notamment le cuir et le textile. Enfin, la tendance s'est raffermie dans le bâtiment et les travaux publics, en raison, notamment, de l'augmentation de la demande de logements neufs.* »

Le C.N.P.F. conclut en insistant sur le fait que l'économie française absorbera le choc pétrolier de 1979-1980 avec des effets plus limités qu'en 1973-1974 sur la croissance, mais au prix de difficultés plus grandes pour maîtriser l'inflation.

« L'ACTIVITÉ DEVRAIT ÊTRE SATISFAISANTE AU PREMIER SEMESTRE » estime la Banque de France

« *Dans l'ensemble, les chefs d'entreprise continuent d'exprimer la même confiance dans le maintien d'une conjoncture soutenue au cours du premier semestre de 1980* », écrit la Banque de France dans son dernier bulletin de conjoncture.

« *Le courant des ordres reçus a été plus abondant qu'on ne l'attendait et a comporté, de nouveau, quelques achats de précaution. Les entreprises qui relèvent des industries de biens intermédiaires et, dans une moindre mesure, de biens d'équipement ont été les plus favorisées. Dans l'ensemble, mais avec beaucoup d'exceptions, la clientèle française s'est montrée, en janvier, plus empressée que les acheteurs étrangers. Au total, les carnets demeurent bien garnis.* »

« *Comme prévu,* ajoute la Banque de France, *les prix des approvisionnements ont été fréquemment relevés. Les fournisseurs se sont attachés à imposer les nouveaux barèmes et y sont parvenus le plus souvent. Pourtant, les clients qui ont réagi ont pu obtenir des conditions de faveur, voire le maintien des tarifs antérieurs.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,0745	4,0775	— 115	— 85	— 220	— 185	— 650	— 510
$ can. ...	3,5070	3,5110	— 90	— 55	— 155	— 104	— 410	— 270
Yen (100).	1,6712	1,6745	+ 25	+ 50	+ 60	+ 95	+ 175	+ 255
DM ...	2,3403	2,3435	+ 45	+ 80	+ 120	+ 160	+ 365	+ 480
Florin ...	2,1238	2,1276	— 1	+ 15	+ 1	+ 22	+ 10	+ 87
F B. (100).	14,4236	14,4385	— 445	— 285	— 800	— 625	—2210	—1595
F.S.	2,5060	2,5100	+ 160	+ 195	+ 320	+ 360	+ 860	+ 990
L. (1 000)	5,0537	5,0596	— 375	— 205	— 560	— 465	—1890	—1665
£ . . .	9,3570	9,3690	— 540	— 450	—1075	— 970	—2580	—2240

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM ..	8	8 1/2	8 3/16	8 9/16	8 1/4	8 5/8	8 3/8	8 3/4
$ E.-U. ..	14 3/8	14 7/8	14 3/4	15 1/4	14 15/16	15 5/16	15 3/16	15 9/16
Florin ...	10 5/8	11 3/8	11 1/4	12	11 7/16	12 3/16	11 7/16	12 3/16
F.B. (100)	10 3/4	13 1/4	14 1/16	14 15/16	14 1/16	14 15/16	14 1/16	14 15/16
F.S.	3/4	1 1/4	3	3 1/2	3 5/8	4 1/8	4 1/2	5
L. (1 000)	14 1/4	16 3/4	15 1/4	17 1/4	15 3/4	17 1/4	16 3/4	18 1/4
£	17	18 1/4	18 1/4	19 1/4	18 1/2	19 1/2	17 3/8	18 3/8
Fr franc.	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8	12 7/8	13 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

régions

ILE-DE-FRANCE

DES CITOYENS AU CHEVET DE LEUR VILLE

LES SOUVENIRS DU 9e ARRONDISSEMENT

Il faut préserver la « Nouvelle Athènes »

Lors de la dernière réunion de la commission du Vieux-Paris, M. Michel Fleury a évoqué la menace qui pèse sur deux maisons de la rue Saint-Georges portant les les numéros 26 et 28, bâties l'une au dix-huitième siècle et l'autre sous la Restauration, pour lesquelles une demande en autorisation de démolir a été déposée entre le 16 et le 31 décembre dernier. (« Bulletin municipal officiel » du 12 janvier 1980.)

LA rue Saint-Georges et ses voisines forment un secteur délimité par les rues de Châteaudun, des Martyrs et de Clichy, inscrit dans son ensemble à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et qui a été construit sur l'emplacement de l'ancien quartier des Porcherons, loti sous les parcs ombreux des fermiers généraux et les « cultures » de l'immense domaine abbatial des « dames de Montmartre » dont le monastère, fondé en 1133, disparut dans la tourmente révolutionnaire en 1790.

Derrière l'église de la Trinité construite par Ballu en 1867 sur l'emplacement du prestigieux Tivoli, parc d'attractions fameux où se retrouvait la jeunesse dorée du Directoire, et l'église Notre-Dame-de-Lorette, achevée en 1835, il existe encore tout un ensemble d'immeubles, d'hôtels, de jardins où rôde un peuple de fantômes fictifs de la *Comédie humaine*. C'est cette partie des Porcherons que choisirent, dès le début du Premier Empire, des artistes, des musiciens, des peintres et des écrivains, et qui devint rapidement pour tout le monde et jusque dans les premières années du vingtième siècle, la « Nouvelle Athènes », aimable surnom d'un territoire où soufflait l'esprit et où chacun se connaissait et voisinait volontiers.

Parmi ces lieux chargés de souvenirs, où la rue d'Aumale, la place Saint-Georges, la rue Taitbout (dans sa partie supérieure), la maison d'Ary Scheffer, rue Chaptal, sont restées à peu de chose près dans l'état où les connurent leurs célèbres habitants, il existe deux oasis de paix, dont presque tous ceux qui les hantèrent ont laissé un nom prestigieux. Il s'agit de la rue de la Tour-des-Dames et du square d'Orléans.

Ancienne ruelle du quartier des Porcherons, la rue de la Tour-des-Dames, plaque tournante de cette « Nouvelle Athènes » dont Mlle Mars fut l'Aspasie et Talma la gloire, ne reçut son nom actuel qu'en 1789 à cause d'un moulin à vent appartenant aux dames de l'abbaye de Montmartre et qui avait joué des ailes dès le début du dix-huitième siècle. C'est sur son emplacement, très exactement aux numéros 2 et 4 de la rue, que s'élèvent au milieu d'un jardin touffu d'allure romantique deux petits hôtels datant de 1822 qui, menacés de disparaître en 1970, ont été sauvés de justesse.

C'est au 80 de la rue Taitbout qu'on accède par un large portail au square d'Orléans, sorte de cité bien éclairée aux bâtiments à portiques et colonnes doriques qui ont gardé un air noble de palais à l'italienne, et dont la cour plantée d'arbres et ornée d'un bassin circulaire est malheureusement envahie aujourd'hui par des voitures.

Acheté en 1822 par Mlle Mars, qui aimait faire de bons placements, puis revendu par elle sept ans après exactement le double de ce qu'elle l'avait payé, le square d'Orléans fut aménagé par un architecte anglais qui le reconstruisit entièrement pour lui donner l'allure qu'il a gardée.

C'est tout de même cet asile que choisirent George Sand et Frédéric Chopin en 1842 pour vivre tout près l'un de l'autre. Deux plaques témoignent de leur passage. L'auteur de *Lélia* s'installa avec ses enfants au numéro 5, dans un grand appartement au premier étage, tandis que le musicien choisissait un petit logement de deux pièces au numéro 9. Ils rejoignaient dans cette cité plusieurs de leurs amis parmi lesquels les Marliani, les Viardot-Garcia, la Taglioni, Alexandre Dumas père et quelques autres.

Le square d'Orléans, sous l'impulsion de George Sand, devint alors une espèce de phalanstère dont elle disait dans une lettre à un ami : « *Nous avons inventé de ne faire qu'une marmite et de manger tous ensemble chez Mme Marliani, ce qui est plus enjoué que le chacun chez soi.* » Chaque soir, ou presque, on se réunissait pour des séances de musique et de lecture : Delacroix, Mickiewicz, Marie Dorval, Balzac, Henri Heine et James et Betty de Rothschild étaient au nombre des habitués. Cette vie agréable et tout à fait typique des mœurs des habitants de la « Nouvelle Athènes » s'acheva avec la rupture entre George et Frédéric. Ce dernier abandonnait le square d'Orléans, en 1848, pour l'appartement de la place Vendôme où il devait mourir le 17 octobre 1849.

Si la rue Saint-Georges ne connut pas une vie aussi prestigieuse, il n'en reste pas moins qu'elle fut habitée, elle aussi, par des gens célèbres, dans d'anciennes maisons qui existent encore. Si l'immeuble du numéro 17 où Henry Murger vit le jour dans la loge de concierge où son père exerçait le métier de tailleur a disparu, on peut voir encore, comme c'est le cas pour la jolie maison Restauration portant le numéro 43 où vécurent les frères Goncourt, quelques beaux immeubles construits entre 1750 et 1830. C'est de cette époque que datent ceux qui portent les numéros 26 et 28, menacés de disparition. Le premier d'entre eux possède derrière sa belle façade sur rue et au fond de la cour une très jolie construction d'époque Directoire, précédée d'un péristyle à colonnes flanqué de deux baies cintrées. Quant au numéro 28, c'est une belle maison élevée en 1830.

La commission du Vieux-Paris a émis un vœu « énergique » pour que ces deux très bons immeubles soient conservés et a insisté pour qu'aucune démolition ne puisse intervenir avant qu'on ait obtenu du pétitionnaire des précisions sur les modifications prévues. Par ce biais, c'est sur l'ensemble de cet ancien quartier de Paris qu'elle a voulu braquer le projecteur.

ANDRÉE JACOB.

POINT DE VUE

Aux Halles le travail de fourmis des associations

En participant au jury de la consultation sur les Halles (trois cents contre-projets sont exposés, 13, boulevard de Sébastopol jusqu'au 1er mars), les représentants des associations de quartier ont voulu soutenir un programme d'activité, plus qu'un projet d'architecture.

Le rappel de douze ans d'interventionnisme éclaire peut-être un peu mieux les positions dont nous notions (le Monde daté 3-4 mars 1979) l'apparente incohérence.

par
FRANÇOIS SERRAND (*)

DANS tout ce bruit qu'on a fait autour de l'inauguration du Forum commercial des Halles (publicité oblige), nos associations ne se sont guère fait entendre. Elles qui, pourtant, ont si souvent clamé bien haut ce que veulent les gens du quartier. Et aussi ce que la trame du quartier, dans le tracé de ses rues, la composition architecturale de ses maisons et la diversité de sa population, peut apporter à la renaissance du centre historique de Paris.

C'est qu'elles n'ont rien à dire de plus que quand elles ont dénoncé, il y a quelques années, le glissement de l'idée initiale du forum public tel que l'avait fait voter Capitant par le Conseil de Paris en 1968. Et tel que nos associations en souhaitaient la réalisation.

Financé par des fonds publics et réalisé au centre des seuls espaces publics disponibles de la Ville de Paris pour une opération majeure d'aménagement au cœur de la capitale, le forum, qui eût pu en être la pièce maîtresse, n'est qu'un super-centre commercial géré par une société privée.

Mais, après une dizaine d'années de valses-hésitation, l'opération d'aménagement du quartier des Halles peut encore toutefois réussir. Fort heureusement ces combats de nos associations que d'aucunes leur reprochent acidement ont conduit à des résultats positifs.

Le vaste projet de rénovation qui livrait à la destruction près de 32 hectares du quartier des Halles a été rejeté dès 1968. On se souvient du mouvement d'opinion publique que l'exposition (1) et les appels de l'Union des Champeaux, appuyés par une forte campagne de presse, avaient mobilisé contre cette menace.

On se souvient aussi de l'étude confiée par le préfet de Paris au COPRAS qui faisait publiquement apparaître les faiblesses des travaux préparatoires et même des erreurs graves de calcul dans le dossier de l'affaire des Halles. Et, en octobre 1968, le Conseil de Paris réduisait fortement le secteur de rénovation et retenait dans son vote notre proposition de création d'un secteur de réhabilitation des immeubles anciens. A ce jour, sur 17 hectares de ce secteur, seuls deux îlots sont en cours de réhabilitation. Mais on peut espérer que le maire de Paris va prochainement donner l'impulsion nécessaire pour rattraper le temps perdu. Un temps qui malheureusement a été mis à profit par des spéculations « sauvages ».

Les activités culturelles et de jeux réalisées de mai 1968 à juin 1971, avec le prodigieux succès que l'on sait, ont démontré que le quartier des Halles n'était pas voué au « pourrissement » après le départ du marché. C'est le mot préféré qu'employaient, à l'époque, les partisans d'une vaste opération immobilière pour en justifier la nécessité. Notre combat avait pour objectif essentiel de faire la démonstration de la vitalité du quartier et de son attraction sur les Parisiens comme sur les touristes.

On comprend que les incessantes interventions de nos associations, depuis 1963 pour les Champeaux, auxquelles sont venus de temps à autre se joindre, surtout depuis 1974, beaucoup d'autres partenaires, aient irrité les maîtres du jeu de l'opération, une opération enfermée dans le secret de la société d'économie mixte. Comme elles ont aussi agacé bon nombre de ceux qui sont censés exercer un contrôle sur cet aménagement dont les rebondissements ont provoqué un intérêt bien souvent au-delà de nos frontières.

Car il n'est pas d'étude, de projet ou de débat du Conseil de Paris sur l'affaire des Halles qui n'ait provoqué nos avis et nos propositions. L'Union des Champeaux a même dû recourir au tribunal administratif pour obtenir l'annulation du permis de construire du Centre de commerce international en juin 1974 avant que la décision élyséenne, intervenue deux mois après, eût écarté toute nouvelle demande.

Plus récemment, c'est au projet de construction confié à l'architecte Bofill que les deux représentants des associations d'habitants à la commission des sites se sont publiquement opposés. Tandis que l'Union des Champeaux adressait au maire de Paris des photomontages de l'impact du volume sur le quartier, sans résultat, là aussi. Aujourd'hui encore nos associations continuent leur action pour éviter que l'implacable mécanique de la société d'aménagement des Halles dégrade le site de Saint-Eustache, comme elle l'a déjà fait avec « le bunker » qu'il va falloir « habiller ».

L'accueil des associations au plan d'aménagement du maire a été favorable dans la mesure où il retenait des dispositions essentielles de leurs propositions. Il devrait ouvrir une nouvelle voie à l'urbanisme de Paris : la participation des associations à l'information des Parisiens et leur coopération au choix des projets architecturaux.

(1) Exposition du « Trésor des Halles ». Février 1968. 35.000 visiteurs.

★ Fondateur du Comité pour la participation, la recherche et l'animation dans la société urbaine (COPRAS).

Les habitants du futur Créteil ont guidé la main de l'architecte

En libérant l'emplacement qu'il occupait avec son parking pour s'installer au centre commercial Créteil-Soleil, le magasin Carrefour a laissé au cœur du nouveau Créteil, dans le Val-de-Marne, 7 hectares de terrain vide.

Bien avant son départ intervenu en août dernier, les projets d'aménagement se succédèrent. Aujourd'hui, les options définitives ont été arrêtées. Le maire, M. Laurent Cathala (P.S.), vient de les présenter.

Dans les prochaines semaines, la SEMAEC (Société mixte d'aménagement du nouveau Créteil) va aménager un parc urbain de 4 hectares. Les équipements suivants sont prévus ultérieurement. Un marché couvert s'étendra sur près de 3 000 mètres carrés. Une salle à usages multiples est prévue, mais l'on n'a pas encore décidé si elle aurait 1 000 ou 2 500 places. Equipée simplement pour abaisser au maximum le coût de fonctionnement, elle sera destinée à des rencontres sportives, culturelles, à des congrès notamment d'associations à revenus modestes. La ville devrait en assurer la gestion.

Un hôtel accueillera des personnes et des groupes à revenus modestes, des congressistes, des familles venues voir l'un des leurs à l'hôpital Henri-Mondor. M. Cathala souhaite faire de cet établissement « *une version adulte et moderne des auberges de jeunesse* ».

Une bourse du travail sera financée par le département. Est en outre envisagée la construction d'un centre d'activités destiné aux P.M.E. avec de petits bureaux en étages et des entreprises artisanales en rez-de-chaussée, d'un conservatoire de musique, d'un centre aéré.

Ces choix sont le fruit d'une procédure originale. Au début il y eut une enquête publique auprès des habitants concernés. Son dépouillement permit de dégager les souhaits les plus partagés : espace vert de voisinage pour la promenade et les jeux des enfants, marché couvert. Il restait à les intégrer dans le cadre des intérêts plus généraux de la ville, dans le respect des grands équilibres budgétaires.

Plusieurs projets furent alors élaborés autour des logements à construire. Présentées lors d'une réunion aux populations des quartiers voisins, aucune des propositions ne fut retenue.

Plusieurs groupes d'habitants sortirent alors crayons, règles et papier et préparèrent plans et maquettes dans le cadre de l'Atelier public d'urbanisme (APU). Leurs propositions et celle de la Société d'aménagement firent alors l'objet d'une exposition organisée en juin dernier. Une deuxième réunion publique, dernière étape de la concertation, mit en évidence les désirs et les besoins des riverains. La municipalité put alors trancher et décider de la nouvelle vocation du terrain en toute connaissance de cause.

FRANCIS GOUGE.

Le Monde publie chaque semaine deux pages spéciales consacrées aux régions : le lundi (*le Monde* daté mardi) à l'Ile-de-France et à ses sept départements, le mardi (*le Monde* daté mercredi) à l'une des vingt et une régions de province.

Béjart sur les toits de Chaillot ?

POUR s'assurer du retour à Paris de Maurice Béjart, on a promis de lui construire une école de danse. L'idée a été sérieusement envisagée au moment d'amputer le Musée des monuments français, installé dans l'aile orientale du palais de Chaillot. Ce projet, qu'André Fermigier qualifia de « *caprice de cour* » (*le Monde* du 16 mai 1979), provoqua un tollé et fut fort heureusement abandonné.

Les architectes responsables du monument étudient actuellement une autre solution qui ne manque pas d'audace : la surélévation de l'ensemble du bâtiment de 3,50 mètres environ. Joli terrain à bâtir en effet, bien situé dans la capitale... Après avoir creusé sous les jardins, aux Tuileries par exemple, pour un central téléphonique, voici qu'on investit les toitures-terrasses, comme n'importe quel squatter...

Ce n'est pourtant pas la place qui manque à Paris. Une école de danse serait très à l'aise à Bercy : 40 hectares disponibles, des entrepôts, des magasins désaffectés, les fameux platanes et, en prime, la nostalgie. Mais Bercy, soupire-t-on, appartient à la Ville, et la mairie impose son énorme palais des sports.

Alors, il y a la Villette : 53 hectares, des bâtiments qu'on va démolir, d'autres qu'on aménagera (*le Monde* daté 7 et 10-11 février). Tout cela appartient à l'Etat, qui veut y installer le Musée des sciences et de l'industrie, et, si l'on trouve des crédits, un auditorium. Pourquoi pas, tout de suite, une école de danse. Le rééquilibrage de la capitale des « beaux » quartiers vers les autres est plus facile à dire qu'à faire.

M. Ch.

Le Monde

équipement

Questions...

Des bureaux pour Paris ou la province ?

La politique de décentralisation et en particulier de décentralisation des emplois de bureaux et de services fait l'objet d'un débat permanent entre Paris et la province. M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, répond sur ce sujet à nos questions.

« Combien a-t-on décentralisé d'emplois tertiaires au cours des dernières années ? Combien compte-t-on en décentraliser dans les prochaines années ?

— La notion de décentralisation doit être précisée. En termes d'aménagement du territoire, il est clairement admis qu'elle recouvre non seulement le transfert des services installés en région parisienne, mais aussi des extensions en province, sans diminution des effectifs parisiens.

» Au cours des dernières années, c'est plus de trois mille emplois qui ont été ainsi créés chaque année, aussi bien par des administrations de l'Etat que par des entreprises publiques et des activités tertiaires ou de recherche privées. Ce rythme, qui nécessite des efforts constants, devrait pouvoir être maintenu.

— De quels moyens d'action disposez-vous pour encourager de telles opérations ?

— La politique de décentralisation s'appuie à la fois sur la réglementation concernant la localisation des activités en région d'Ile-de-France (agrément) et sur un ensemble d'incitations : aides financières aux entreprises d'une part, et avantages individuels aux personnels décentralisés d'autre part.

» Pour les entreprises privées, il s'agit de la prime de localisation des activités tertiaires et de recherche ; pour les administrations, du fonds de décentralisation administrative. Pour les personnels, il a été récemment décidé de mettre au point des contrats de localisation permettant aux intéressés de bénéficier d'avantages supplémentaires, sous la forme d'une aide spéciale au logement et d'une prime de 10 000 F à la mobilité des conjoints.

— On dit que la plupart des centres de décisions sont encore concentrés dans la capitale et les départements d'Ile-de-France. Cela vous paraît-il exact et normal ?

— Il est exact que, pour des raisons historiques, les centres de décisions demeurent en France trop concentrés. Trois cent quatre vingt-huit des cinq cents premières sociétés françaises ont leur siège social dans la capitale et l'on estime que 44 % des cadres du secteur privé travaillent en Ile-de-France.

» Cette situation est néfaste, car les décisions les plus importantes pour l'avenir des régions sont trop souvent prises à Paris et pas assez sur le terrain.

» C'est pourquoi la politique d'aménagement du territoire dans le domaine tertiaire ne se limite pas à la décentralisation d'activités. Beaucoup plus importante est la volonté des pouvoirs publics de promouvoir des responsabilités nouvelles au niveau local.

» Au moment où le développement local passe notamment par la croissance des petites et moyennes entreprises, il importe qu'elles puissent disposer sur place de tous les services nécessaires à leur activité : services bancaires, services d'exportation, services d'études, ingénierie, assistance technique... C'est cet effort que le gouvernement met en œuvre. »

...Réponses

TRANSPORTS

L'ajournement des travaux de l'autoroute dans le val de Durance suscite les protestations des élus

De notre correspondant régional

Marseille. — Sur l'initiative du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, les élus de nombreuses communes riveraines du val de Durance ont bloqué symboliquement, pendant quelques minutes, la circulation sur la nationale 96 à Volx (Alpes-de-Haute-Provence), le dimanche 17 février, afin de protester contre la décision du gouvernement de reporter la réalisation de la liaison autoroutière Aix-en-Provence - Manosque - Sisteron. Promise depuis plus de dix ans, cette liaison, reconnue comme essentielle pour le développement économique des Alpes du Sud, n'en est encore qu'au stade de l'avant-projet.

M. Gaston Defferre, député et maire socialiste de Marseille, a accusé l'Etat d'avoir commis un *« véritable détournement de crédits »*, et a annoncé que le conseil régional qu'il préside refuserait désormais de poursuivre l'exécution de son schéma routier (32 millions de francs inscrits au budget de 1980) tant que des garanties ne lui auront pas été données sur le commencement des travaux de cet axe.

L'autoroute du val de Durance (A 51) aurait dû être terminée, (pour la section entre Aix-en-Provence et La Brillanne, au nord de Manosque) à la fin de 1983. Le 27 septembre 1979, il avait été annoncé que la société concessionnaire aurait achevé l'étude de l'avant-projet en juillet 1980 et que les travaux pourraient être entrepris en 1981 pour se terminer en 1985, soit avec un nouveau retard de deux ans. Il semble qu'actuellement aucune date ne puisse être fixée. Le gouvernement invoque la faible rentabilité de la section à péage, la remise en cause des concessions autoroutières et la réduction des crédits affectés au schéma autoroutier national.

G. P.

● *Pour l'extension de la carte orange.* — Le groupe socialiste du conseil général et la Fédération de Seine-et-Marne du parti socialiste s'élèvent contre le refus du ministre des transports et du gouvernement d'étendre à l'ensemble de la région Ile-de-France le périmètre de validité de la carte orange. *« C'est ainsi plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs seine-et-marnais,* déclarent les socialistes, *qui continuent à être pénalisés injustement du fait de l'éloignement de leur domicile par rapport à leur lieu de travail. »*

● *La C.G.T. des Chantiers de l'Atlantique et Delmas - Vieljeux.* — La C.G.T. a condamné, le 16 février, l'hésitation de l'Etat à accorder une aide supplémentaire à l'armement Delmas - Vieljeux pour la construction de quatre porte - conteneurs aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. Le syndicat estime qu'il ne peut y avoir *« de choix entre la mise au chômage de cinq mille cinq cents salariés et l'apport de trois millions d'heures de travail. Refuser cette commande et préférer la fermeture momentanée des installations de production serait un coup mortel porté à Saint-Nazaire »* (*le Monde* du 16 février).

● *Le « Tofalos » a quitté Saint-Malo.* — Le cargo grec *Tofalos*, retenu depuis plusieurs jours à Saint-Malo, a quitté le port le 16 février pour les Pays-Bas. MM. Charles Josselin, président (P.S.) du conseil général des Côtes-du-Nord et membre du Parlement européen, a indiqué qu'il avait l'intention de déposer une question à l'Assemblée de Strasbourg sur les conditions de sécurité sur ce navire grec, à la veille de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun (*le Monde* du 12 février).

Quatorze kilomètres de métro pour les Romains

De notre correspondant

Rome. — Cinq cent mille Romains enthousiastes ont participé, le samedi 16 février, à l'inauguration de leur premier vrai métro. Jusqu'à présent la ville éternelle ne comptait qu'une ligne périphérique rejoignant la gare Termini au quartier administratif EUR.

Le nouveau tracé, long de quatorze kilomètres, traverse la capitale du nord-ouest au sud-est, en passant sous la place d'Espagne. On met vingt-cinq minutes pour aller du quartier des Prati à Cinecitta. Le parcours est souterrain sauf pour le franchissement du Tibre. Coût total des travaux : 500 milliards de lires, soit 2,6 milliards de francs.

Le maire communiste de Rome, M. Luigi Petroselli, est monté dans la première rame, suivi d'une foule euphorique qui semblait découvrir l'existence du chemin de fer. Dans son empressement, une sexagénaire allait même tomber sur la voie. L'inévitable alerte à la bombe a eu lieu vers 19 heures, sans émouvoir outre mesure les agents du métropolitain qui étaient surtout préoccupés par le manque de monnaie, les distributeurs de billets déjà en panne et les arrêts des escaliers roulants provoqués par des plaisantins.

« Pour Rome, c'est trop rapide »

« Il a fallu vingt ans pour construire cette ligne, soit deux fois plus de temps que pour percer le canal de Suez », commente avec ironie le *Correrie della Sera*. C'est vrai que les Romains n'y croyaient plus. Le métro était devenu un sujet de plaisanterie, une illustration supplémentaire du *« malgoverno »*.

Contrairement à une idée courante, les trésors archéologiques du sous-sol romain n'ont pas été l'obstacle principal aux travaux. On incrimine surtout les carences de l'administration et l'absence d'une politique des transports publics.

Le métro va changer les habitudes de nombreux Romains. Dans une ville où les autobus ont un caractère détendu, quasi familial, il faudra se faire à la mécanisation. La fermeture automatique des portes a arraché cette remarque significative à un futur usager : *« Pour Rome, c'est trop rapide »*.

R. S.

ENVIRONNEMENT

M. Giraud critique l'attitude des contestataires de la centrale de Plogoff

A Plogoff et dans les communes voisines, les incidents se multiplient entre la population et les gendarmes mobiles qui, chaque jour, viennent installer les camionnettes dites « mairies annexes », à l'occasion de l'enquête publique sur le projet de centrale nucléaire. Le samedi 16 février, six cents à sept cents personnes, parmi lesquelles se trouvait Mme Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., ont lancé des projectiles sur les forces de l'ordre, qui ont riposté par des grenades lacrymogènes. Plusieurs manifestants ont été blessés au visage. Pendant ce temps, une radio libre installée dans la mairie, et qui peut être captée dans un rayon de 10 kilomètres, a émis durant quinze minutes.

Pour installer les camionnettes, les gendarmes avaient dû, comme chaque matin, dégager la route des machines agricoles, tessons de verre et plaques de coaltar (un mélange d'huile et de goudron) qui l'encombraient. A Cleden-Cap-Sizun — une des quatre communes concernées par l'enquête, — les gendarmes ont dû déplacer à la main une soixantaine de voitures parquées sur la place du village, tandis que leurs occupants, rassemblés dans l'église paroissiale, récitaient des prières.

De son côté, M. André Giraud, ministre de l'industrie, répondant aux questions des journalistes, au « Club de la presse, sur Europe I, a déclaré : *« Je trouve regrettable que, après avoir réclamé que l'on fournisse un dossier aux populations et que celles-ci puissent donner leur avis, on ne laisse pas faire l'enquête publique à Plogoff. La centrale nucléaire en question concerne toute la Bretagne. L'avis du conseil général du Finistère et celui du conseil régional ont été positifs. Je ne vois pas pourquoi certaines minorités, parce qu'elles seraient plus sonores et plus bruyantes dans la rue, auraient plus de poids que l'ensemble des citoyens. »*

LA PROTECTION DES COTES BRETONNES

Le Conservatoire du littoral va acquérir des terrains dans la presqu'île de Crozon et près de Lannion

De notre correspondant

Vannes. — Plus de 100 kilomètres de rivages ont été soustraits à l'urbanisation depuis quatre ans dans les dix départements de la façade atlantique s'étendant des Côtes-du-Nord aux Pyrénées-Atlantiques. Le Conservatoire du littoral y a en effet acheté 1 631 hectares de dunes, de marais, de bois et de rochers pour une somme totale de 38 millions 500 000 francs. Tel est le bilan qui a été dressé par le conseil de rivage atlantique (l'un des sept conseils qui recommandent les achats au conservatoire), réuni il y a quelques jours à Vannes, sous la présidence de M. Olivier Guichard, président (R.P.R.) du conseil régional des Pays de la Loire.

« Dans dix ans, quand le conservatoire aura acquis quelque 50 000 hectares (il en possède actuellement 7 000), *on s'apercevra qu'on a complètement modifié le visage du littoral français,* a estimé M. Guichard. *Le gouvernement a fait un effort considérable en dégageant cette année un budget de 100 millions, ce qui double nos possibilités d'acquisition. »*

Pour l'année 1979, le bilan des opérations menées sur le littoral atlantique s'élève à 84 hectares de nouvelles acquisitions, pour la somme de 8 600 000 francs. Trois opérations ont été conduites dans le Finistère (Landeda, 15 hectares, pour un million de francs ; Le Conquet, 3 hectares pour 200 000 francs ; Clohars-Fouesnant, 5 hectares pour 800 000 francs), une en Loire-Atlantique (9 hectares pour 2 300 000 francs, au Croisic), une en Vendée (37 hectares pour 2 300 000 francs, au Croisic), une d'Olonne), une — petite — en Charente-Maritime, à Moeze, et une enfin dans les Landes (25 hectares, à Cap-Breton, pour 1 million de francs).

Parmi les opérations, dont la procédure est lancée, le Finistère se taille la part du lion avec de nombreuses opérations dans la presqu'île de Crozon. Des acquisitions sont également en cours dans les Côtes-du-Nord, à Trébeurden, Pleurmeur - Bodou et Lannion ; dans le Morbihan, à l'île d'Houat et à Saint-Gildas-de-Rhuys ; en Loire-Atlantique, à Piriac-sur-Mer ; en Vendée, dans l'île de Noirmoutier et à Saint-Gilles-Croix-de-Vie ; en Gironde, à Soulac-sur-Mer ; dans les Landes à Hossegor, et dans les Pyrénées-Atlantiques, à Hendaye.

A propos de la gestion des terrains, M. Guichard a déclaré : *« Normalement, cette gestion incombe aux communes. Sinon, elles constituent des syndicats mixtes avec le département ou l'établissement public régional. Parfois, c'est l'office national des forêts qui prend la gestion des zones acquises ».*

LOUIS COQUIN.

URBANISME

NOUVELLE CONSULTATION D'ARCHITECTES POUR LA DÉFENSE

Une vingtaine d'architectes vont être consultés par l'établissement public du quartier d'affaires de la Défense, à l'ouest de Paris, pour l'aménagement du secteur appelé « Tête Défense » qui domine, à l'ouest, la composition, au-delà du parvis du CNIT.

Neuf équipes avaient déjà « planché » en mai dernier : Michel Andrault et Pierre Parat, Jacques Kalisz, Pierre Lajus, Henri Vidal, Paul Chemetov, Claude Parent, Roger Taillibert, Gérard Thurnauer, Jean Willerval. Et le projet d'immeubles-miroirs proposé par Emile Aillaud est toujours dans les cartons. Etablies sans programme précis, ces études n'ont pas permis d'arrêter un parti d'aménagement. C'est pourquoi le nouveau directeur de l'établissement public, M. Jean-Paul Lacaze, lance une nouvelle consultation... à laquelle pourront participer les neuf équipes précitées.

Il s'agit de construire environ 100 000 mètres carrés de bureaux, autour d'une place basse: les immeubles ne doivent pas dépasser 35 mètres de haut... pour être invisibles sous l'Arc de Triomphe. On se souvient de la polémique à laquelle participa, indirectement, M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, quand on découvrit les tours de la Défense dans l'axe des Champs-Elysées.

Reste à savoir si ces immeubles accueilleront un ou deux ministères. Ministre en tête, celui de l'industrie est, semble-t-il, très preneur... mais n'a rien inscrit à son budget. Le ministère de l'environnement, qui, lui, a réservé 40 millions de francs au budget de 1980, est moins « partant ». Il n'occuperait, en tout cas, que 20 000 mètres carrés à la Défense, certains services émigrant à Marne-la-Vallée, à l'autre bout de la ligne de métro régional, le ministre et son cabinet restant boulevard Saint - Germain.

M. Ch.

TOURISME

● *Le Corbier dépose son bilan.* — La société d'aménagement de la station de sports d'hiver du Corbier (Savoie) vient de déposer son bilan auprès du tribunal de commerce d'Albertville. Cette éventualité était prévisible depuis le dépôt de bilan, en mai 1979, du maître d'œuvre de la station, la banque de l'Union immobilière U.C.I.P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIBAS — FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	30-9-1979	28-12-1979
	M.F.	M.F.
ACTIF NET	106,85	114,68
Répartition :	%	%
— Actions franç.	23,8	25,2
— Actions étrang.	29,8	23,1
— Oblig. franç. :		
- convertibles	0,5	0,6
- autres	21,5	25,—
— Oblig. étrang..	10,—	11,2
— Liquidités	14,4	14,9
	100,—	100,—
Nombre d'actions en circulation .	511 401	550 929
Valeur de l'action (en francs) ...	208,88	208,20

PARIBAS — PARIBAS GESTION (SICAV)

	30-9-1979	28-12-1979
	M.F.	M.F.
ACTIF NET	195,33	214,67
Répartition	%	%
— Actions françaises	22	23,6
— Actions étrangères	31,3	24,8
— Obligations françaises :		
● convertibles..	1,3	1,1
● autres	24,1	25,9
— Obligations érangères	7,1	8
— Liquidités	14,2	16,6
	100	100
Nombre d'actions en circulation ..	911,538	979,357
Valeur de l'action..	F 217,50	F 219,27

Schlumberger

Le chiffre d'affaires et le bénéfice net de Schlumberger ont atteint, en 1979, des niveaux records. Le bénéfice net est de 658 millions de dollars comparé à 502 millions en 1978, soit une augmentation de 31 %. Le bénéfice net par action est de 5,18 dollars ; il était de 3,94 dollars. Le chiffre d'affaires est de 3,6 milliards de dollars, soit une progression de 36 % par rapport à l'année précédente. Les résultats de Fairchild sont consolidés avec ceux de Schlumberger depuis le 1er juillet 1979.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net est de 196 millions de dollars, soit une augmentation de 42 % par rapport au chiffre correspondant de l'année précédente, qui était de 137 millions. Le bénéfice net par action est de 1,54 dollar ; il était de 1,08 dollar. Le chiffre d'affaires est de 1,1 milliard de dollars, soit une augmentation de 52 % par rapport au dernier trimestre de 1978.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a déclaré que le chiffre d'affaires et le bénéfice de toutes les divisions ont progressé. Il a fait observer que cette progression est forte en ce qui concerne les sociétés du secteur pétrole, qu'il s'agisse des mesures dans les sondages, ou du forage et de la mise en production. Les bons résultats enregistrés en Europe, en Afrique et en Asie, aussi bien qu'en Amérique du Sud, ont plus que compensé le déclin d'activité en Iran. Le net redressement du forage aux Etats-Unis au cours du deuxième semestre a également contribué à faire de 1979 une année record pour le secteur pétrole de Schlumberger.

Les résultats du secteur mesure, régulation et composants — Sagamo Weston et Fairchild, aux Etats-Unis, et des sociétés du groupe mesure et régulation — Europe, ont progressé. Pendant toute l'année, la demande de semi-conducteurs de toutes catégories s'est maintenue à un niveau élevé.



ESSILOR COMMUNIQUE

Essilor ne peut accepter le jugement rendu par le tribunal des prud'hommes de Châlons-sur-Marne en date du 13 février 1980.

En effet il n'y a pas de discrimination salariale au sein d'un même établissement ni en fonction du sexe des salariés, ni autrement.

En revanche, il existe des différences entre établissements répartis sur le territoire métropolitain et relevant de conventions collectives différentes.

Ces différences trouvent leur origine soit dans l'évolution des techniques de production, soit dans les statuts sociaux d'origine des sociétés Essel et Silor avant leur fusion.

Un budget d'harmonisation a été fixé dans son principe dès 1974 et dont l'objet visait précisément à réduire les différences au cours des années. C'est ainsi que chaque année une somme est affectée à ce budget après négociation au sein du comité central d'entreprise.

Essilor, société publique, mais dont 40 % du capital appartient à une très large représentation de l'encadrement, du chef d'équipe au directeur général, par l'intermédiaire d'une société civile dénommée Valoptec, pratique une politique sociale avancée connue à l'intérieur comme à l'extérieur :

— Minimum de ressources et revenu annuel minimum fixé à 37000 francs ;

— Cinquième semaine de congés (les cinq jours Essilor) ;

— Retraite anticipée, 58 ans, dix ans d'ancienneté, sans perte de salaire ;

— Actionnariat des salariés, loi de 1973 ;

— Etc.

C'est dans ces conditions et en fonction des données sociales en présence qu'Essilor a décidé d'interjeter appel.

COFIMEG

La somme des loyers émis en 1979 s'élève à 107 millions de francs contre 99 millions en 1978. Il s'y ajoute les primes à la construction et les produits accessoires, en légère diminution, pour former un total de 112,9 millions de francs contre 105,3 en 1978.

La société percevra en outre les sommes dues par l'Etat au titre de la garantie conventionnelle contre les effets du blocage des loyers, l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice 1979 devant ainsi atteindre environ 116 millions de francs (109 millions en 1978).

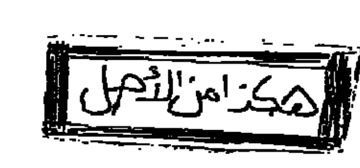
Elle poursuit par ailleurs la construction du programme de cinquante-sept logements, 157, boulevard Davout, à Paris, dont l'achèvement est prévu pour la fin de l'année 1980.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1979 du groupe Précision mécanique Labinal s'élève à 944 444 000 F contre 807 394 000 F en 1978, en progression de 17 %.

Cette progression tient compte des ventes du quatrième trimestre de la société Guiot, dont Précision mécanique Labinal détient une participation majoritaire depuis le 30 septembre 1979.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires est 14,6 %.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 FÉVRIER

Marché irrégulier mais plus résistant

Bien que l'évolution des cours ait été assez irrégulière, le marché de Paris est apparu lundi beaucoup plus résistant et en clôture l'indicateur instantané n'enregistrait qu'une très faible perte de 0,06 %.

Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, mais ni les unes ni les autres n'ont revêtu une très grande ampleur. Quelques valeurs se sont détachées, à savoir P.L.M. (+ 4,4 %), Babcocke-Fives (+ 3,6 %), Alsthom (+ 3 %), L'Oréal (+ 2,3 %) et le Printemps (+ 2,2 %). A l'inverse, Signaux (— 6,6 %), Bouygues (— 3,9 %), Générale d'Entreprises (— 3,3 %), Galeries Lafayette (— 3,3 %), Générale de Fonderie (— 2,7 %) et S.I.A.S. ont cédé du terrain.

Ailleurs, les écarts de cours ont été généralement minimes, se mesurant le plus souvent en fractions.

De toute évidence, la baisse de Wall Street à la veille du week-end ne s'est pas révélée contagieuse, les opérateurs ne la jugeant sans doute pas vraiment significative. Du moins était-ce l'opinion formulée par de nombreux professionnels. La prudence a quand même été de règle ainsi qu'en témoigne l'assez faible activité qui a régné en ce début de semaine.

La multiplication des avis favorables sur la situation économique française incline plutôt à l'optimisme. Tout dépendra, naturellement, de l'environnement international. Or de très nombreuses incertitudes règnent à cet égard et beaucoup attendent de voir quelle sera la réaction du marché américain devant son évolution changeante.

Sur le marché de l'or, les cours ont continué de baisser, le lingot perdant 695 F à 86 005 F et le napoléon 5,10 F à 689,90 F. Le volume des transactions a un peu augmenté : 11,36 millions de francs contre 9,87 millions.

LONDRES

Partagé entre la déception causée par les mauvaises prévisions économiques et le soudain espoir d'un règlement du conflit de l'acier, le marché évolue très irrégulièrement. C'est le cas, notamment, des industrielles. Les pétroles et les fonds d'État, en revanche, se replient. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 665 25 contre 667

VALEURS	CLOTURE 15/2	COURS 18/2
Beecham	127 ..	126 ...
British Petroleum	392 ...	395 ...
Courtaulds	77 ...	76 ...
*De Beers	12 5/8	12 5/8
Imperial Chemical	398 ..	396 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	460 ..	458 ...
Shell	368 ...	368 ...
Vickers	130 .	125 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 1/8
*West Driefontein	83 ...	83
*Western Holdings	65 1/4	65 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — Les comptes du premier semestre de l'exercice 1979-1980 font apparaître un résultat avant impôts de 515 millions de couronnes norvégiennes, contre 84 millions, pour un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de couronnes, accru d'un peu plus de 50 %. Les prévisions pour le second semestre sont bonnes, et les dirigeants de la compagnie tablent sur un résultat d'exploitation supérieur à celui dégagé pour les six premiers mois (1 849 millions de couronnes contre 954 millions).

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE. — Émission d'un emprunt de 600 millions, représenté par 300 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 12,60 % et amortissables en quinze ans.

GROUPE DU C.I.C. — Emprunt conjoint de 350 millions, représenté par 175 000 obligations de 2 000 F à taux d'intérêt variable calculé sur la moyenne mensuelle du marché monétaire, majorée de 1,25 %, avec un minimum de 10 % l'an pendant toute la durée de l'emprunt (dix ans).

FNAC S.A. — Insertion en vue de l'admission à la cote officielle des 568 000 actions de 50 F composant le capital.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/2	18/2
1 dollar (en yens)	243 65	243 80

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 fév.	15 fév.
Indice général	136,2	137
Assurances	233,3	238,2
Banq. et sociétés financ.	93	94
Sociétés foncières	141,1	146,6
Sociétés investiss. portef.	129,1	129,5
Agriculture	129,8	131,4
Aliment., brasseries, distill.	135	136,4
Autom., cycles et l. équip.	91,2	86,6
Bâtim., matér. constr., t.P.	159,8	161,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,9	61,3
Carrières salines, charbon.	124,5	134,3
Constr. mécan. et navales.	141,3	139,5
Hôtels, casinos, thermal.	177,5	170,9
Imprimeries, pap. cartons.	102,4	100,9
Magas., compt. d'exportat.	87,4	88,2
Matériel électrique	151,1	148,2
Métall., com. des pr. métal.	50,4	49,9
Mines métalliques	178,1*	192,2
Pétroles et carburants	200,4	207,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	173,9	177
Services publics et transp.	108,6	108,2
Textiles	123,7*	127,9
Divers	152,8	152,2
Valeurs étrangères	155,5	157,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	173,2	171,2
Rentes perpétuelles	42,5	43
Rentes amort., fonds gar.	371,1	385,4
Sect. indust. publ. à r. fixe.	83,2	82,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	439,6*	426,3
Secteur libre	101,2	100,8

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	303,4*	299,9
Val. franç. à rev. variable	943,9	949,4
Valeurs étrangères	1 148,3	1 167

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	113,3	113,9
Produits de base	111,7	113,1
Construction	146,6	147,8
Biens d'équipement	118,9	117
Biens de consom. durables.	92	88,1
Biens de cons. non durabl.	86,5	87
Biens de consom. aliment.	111,9	112
Services	153,9	156,8
Sociétés financières	112	113,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	205,8	209,3
Valeurs industrielles	108,3	108,2

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	130,6	132,7

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	14 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	112,8	112,2
Valeurs étrangères	113,5	111,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	115,2	113,9

BOURSE DE PARIS - 18 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	25 70	25 40
OPB Paribas	... ..	149
Paris-Orléans	189 ..	185
Paternelle (La)	243	249 20
Placem. Inter.	184 20	186 20
Providence S.A.	337 ..	326 50
Rosario (Fin.)	198 ..	198 20
Santa-Fé	..	80 .
Soffo	132	139 ..
Sofinex	380 10	... ..
Cambodge	85 20	89 ..
Chause	450 ..	438 ..
Indo-Hévéas	208 .	208
Madag. Agr. Ind.	25 50	..
(M) Mimot	16 50	16 10
Padang	199 50	206 20
Salins du Midi	385 ..	373
Aliment Essentiel	295 ..	290 50
Allobroge	396 ..	409
Bananie	185 50	182 ..
Fromagerie Bel.	170 ..	171 90
Cédis	910 .	920 ..
(M.) Chambourcy	. .	... ..
Cofradel	805 ..	682 ..
Economats Centr	641 ..	623
Epargne	...	755 .
Euromarché	680 .	676 .
From. P.-Renard	471 ..	458 ..
Gouvrain	2.9 ..	285 ..
Goulet-Turpin	281 ..	283 ..
Lesieur (Cie fin.)	610	650 .
Gr. Moul. Corbeil	168 ..	154
Gr. Moul. Paris	280 .	276 .
Nicolas	471 ..	. ..
Piper-Heidsieck	340 ..	332 .
Potin	230 .	122 .
Promodès	1174	1173
Rochefortaise	165 .	164 ..
Roquefort	360 .	356 ..
Taittinger	450 ..	498 ..
Unipol	115 .	129 ..
Bénédictine	950 .	935
Bras. et Glac. Ind	512	520 .
Dist. Indochine	418 50	454
Ricqlès-Zan	120	116 50
Saint-Raphaël	150 ..	146 ..
Sogepal	456 ..	456
Union Brasseries	. ..	65 20
Sucr. Bouchon	165 ..	... ..
Sucr. Soissonnais	272 50	381 ..
Chausson (US)	51 60	52 ..
Equip. Véhicules	62 .	62 ..
Motobécane	56 ..	56 10
Borie	323	... .
Camp. Bernard	336	334 .
C.E.C.	98 50	101 40
Carabati	132	137 ..
Ciments Vicat	280	231
Cochery	45 70	45 10
Drag. Trav. Pub.	377 ..	335 .
Fougerolle	146 .	146 ..
G. Trav. de l'Est	29 60	29 85
Herlicq	150	169
Lambert Frères	84 ..	90 ..
Leroy (Ets G.)	80	79 50
Origny-Desvroise	131 10	131 10
Percher	228	231 .
Rougier	124 70	120 60
Sablières Seine	130 50	125 .
S.A.C.E.R.	40 .	. ..
Saturapt et Brice	250 ..	251 ..
Savoisienne	77	.. ..
SMAC Acieroïd	101 50	104
Spie Batignolles	70 ..	69 50
Dunlop	19 50	19 60
Hutchinson	55 20	57 ..
Safic-Alcan	199	200 ..
Comiphos	125 80	127 10
Gaumont	542 .	545 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	22 20	22 90
Nodet-Gougis	231	229 70
Peugeot (ac. ext.)	210 ..	213 80
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts ind.	166 10	166 10
Satam	76 ..	76
Sicli	89 60	82 70
Soudure Autog.	139 ..	137 20
S.P.E.I.C.H.I.M.	212 .	221
Trailor	347 ..	392 .
Virax	71 ..	71 10
At. Ch. Loire	21 30	22 ..
Ent. Gares Frig.	146 ..	150 .
Indus. Maritime	355 .	355
Mag. gén. Paris	216 30	230 50
Cercle de Monaco	120 .	120
Eaux de Vichy	769	719 ..
Sofitel	45 50	..
Vichy (Fermière)	382	384
Vittel	350	363 20
Aussedat-Rey	60 ..	59 90
Darblay S.A.	45 ..	44 20
Didot-Bottin	365 .	367
Imp. G. Lang	6 80	6 30
Papet. Gascogne	115 20	115 10
La Risle		..
Rochette-Cenpa	50 90	47 ..
A. Thiéry-Sigrand	100	104 ..
Bon Marché	128	127 50
Damart-Servip	718	705
Mars Madagasc.	60	66 10
Maurel et Prom.	64 90	58 .
Optorg	159 50	153 .
Palais Nouveauté	308	302 .
Uniprix	72	69 ..
Europ Accumul.	228	228 50
Ind. P. (CIPEL)	223 50	220 .
Lampes	165 .	163 ..
Merlin-Gerin	228	240 .
Mors	36 25	39 90
Piles Wonder	214 .	215 ..
Radiologie	138 ..	138 ..
SAFT Acc. fixes	909 ..	910 ..
S.I.M.T.R.A.	250	330 ..
Tél. Ericsson		... .
Unidel	135	132 10
Carnaud S.A.	82 20	81 50
Escaut-Meuse	218 90	218 ..
Gueugnon (F. de)	49	48 50
Profilés Tubes Es	31 20	
Senelle-Maub.	83 50	83 30
Tissmétal	50 10	50 50
Vincey-Bourget	26 50	27 ..
Huaron	270	330 ..
Kinta	372	410 ..
Mokta	482	... ..
Amrep G.	960 ..	990 ..
Elf-Antargaz	300 .	300 ..
Hydroc.-St-Denis	157 ..	175 50
Lille-Bonnières-C	330 .	333 ..
Carbone-Lorraine	96	93 ..
Delalande S.A.	170 20	178 50
Finalens	75 .	72 .
FIPP	.. .	80 20
(Ly) Gerland	... ..	339 50
Gévelot	109	121 ..
Grande-Paroisse	119 10	125 ..
Parcor	1358	1380 ..
Ripolin-Georget	55 50	61 80
Rousselot S.A.	490	436
Soutre Réunies	217 ..	225 ..
Synthelabo	150	141 ..
Thann et Mulh.	64 ..	65 ..
Ufiner S.M.D.	92 50	97 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
C. Magnant	.. ..	62
M.I.C.	... ..	178 50
O.F.P.-Om.F.Paris	356 50	357 90
Publicis	439	473 50
Sellier-Leblanc	270 20	270 50
Waterman S.A.	238 20	230 .
Brass. du Maroc	... ..	... ..
Brass. Ouest-Afr.	58 ..	.. ..
A.E.G.	. ..	.. ..
Akzo	57 ..	.. ..
Alcan Alum.	265	245 50
Algemene Bank	645	632
Am. Petrofina	185 .	..
Arbed	... ..	295
Asturienne Mines	.. ..	81 ..
Bco Pop. Espanol	49 .	48 10
B. N. Mexique	50 .	50
B. Régl. Inter.	...	35050
Barlow-Rand	40 .	44
Bell Canada		71
Blyvoor	61 70	58 30
Bowater	16 70	
Bowring C.I.		11 60
British Petroleum	39 30	38 ..
Br. Lambert (GBL)	... ..	... ..
Caland Holdings	54	56
Canadian-Pacif.	170 ..	155 10
Cockerill-Ougrée	..	56 ..
Cominco	237 ..	260 .
Commerzbank	410 .	415
Courtaulds	. .	5 60
Dart. Industrie	170 20	171 ..
De Beers (port.)		..
Dow Chemical	154 50	145 ..
Dresdner Bank	437 .	... ..
E.M.I.		.. ..
Est-Asiatique	45 ..	.. ..
Femmes d'Auj.	...	182 50
Finoutremer	132 ..	132 ..
Finsider	..	..
Foseco	15 10	15 ..
Gen. Belgique	235 ..	235 ..
General Mining	.. ..	..
Gevaert	... .	... ..
Glaxo	.	50 ..
Goodyear	56	54 ..
Grace and Co.	178 80	174 ..
Gulf Oil Canada	485	..
Hartebeest	. ..	266 .
Honeywell Inc.	380 ..	400 ..
Hoogovens	..	. ..
Johannesburg	318 ..	[illegible]

SICAV

1re catégorie	10273 06	9807 22

15/2	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	164 23	156 78
Actions Sélec.	189 71	181 11
Aedificandi	232 71	222 16
A.G.F. 5000	188 42	179 88
Agfimo	290 96	277 77
A.L.T.O.	182 51	174 62
Amérique Gestion	189 63	181 03
Bourse-Invest.	188 32	179 78
C.I.P.	490 26	468 03
Convertibles	143 77	137 26
Convertimo	151 20	144 34
Crediinter	189 56	180 95
Croiss. Immobil.	227 04	216 74
Drouot-France	164 31	156 86
Drouot Invest.	316 96	312 59
Energia	182 43	174 16
Epargne-Croiss.	672 28	641 79
Epargne-Industr.	295 54	283 89
Epargne-Inter.	320 93	306 38
Epargne-Oblig.	144 19	137 66
Epargne-Unie	438 50	418 62
Epargne Valeur	244 90	233 78
Euro-Croissance	203 99	194 74
Financière Privée	442 01	421 97
Foncier Investiss.	444 35	420 39
France-Epargne	224 99	214 79
France-Garantie	249 09	244 21
France-Invest.	202 88	193 78
Fr.-Obl. (nouv.)	340 32	324 89
Francic	179 52	171 38
Fructidor	166 52	158 01
Fructifrance	317 30	302 91
Gestion Mobilière	260 42	248 61
Gestion Rendem.	355 87	339 73
Gest. Sél. France	258 96	247 22
I.M.S.I.	227 30	216 99
Indo-Suez Valeurs	293 83	280 51

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 076	4 079	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	234 440	234 380	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 436	14 436	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 930	212 730	204	215
Danemark (100 krd)	74 920	75 035	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 700	83 700	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 410	9 358	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 064	5 059	4 850	5 ..
Suisse (100 fr.)	251 150	250 260	244	256
Suède (100 krs)	98 150	98 010	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 700	32 690	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 117	6 107	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 535	8 510	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 517	3 510	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 674	1 668	1 590	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/2
Or fin (kilo en barre)	86500	87000
Or fin (en lingot)	86700	86005
Pièce française (20 fr.)	695	689 90
Pièce française (10 fr.)	390	387 ..
Pièce suisse (20 fr.)	580	580 50
Union latine (20 fr.)	550	540
Souverain	702	701 50
Pièce de 20 dollars	3094 ..	3000 40
Pièce de 10 dollars	1505	1490
Pièce de 5 dollars	820 50	... ..
Pièce de 50 pesos	3500	3452
Pièce de 10 florins	571	558 80

MARCHÉ A TERME

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17-18 février 1980 a été tiré à 554 427 exemplaires.

A B C D E F G

Malgré la gravité de la maladie du président Tito

De nombreux Yougoslaves veulent encore croire au miracle

De notre correspondant

Belgrade. — *L'incertitude continue à planer sur l'état de santé du président Tito. Sans être « critique » comme l'avait qualifié un bulletin de la semaine dernière, il reste « grave ». L'opinion attribue cependant une grande importance à cette nuance.*

De nombreuses personnes expriment la conviction que le « *vieux* » (c'est le nom par lequel le président est appelé par ses compagnons de guerre) réussira, cette fois encore, à « s'en tirer ». Elles sont confortées dans cette opinion par plusieurs informations de l'agence Tanyoug. L'une d'elles a révélé que le président avait reçu, le 14 février, MM. Kolichevski et Doronjski, respectivement vice-président de la direction collégiale de l'État et président en exercice de la Ligue des communistes. Deux jours plus tard, selon la même source, ce sont MM. Fadil Hodja, Stané Dolantz et Branko Mikoulitch, membres de la direction collégiale de la Ligue des communistes, qui se sont rendus à sa chambre d'hôpital et ont échangé avec lui quelques propos. Enfin, dimanche 17 février, le président a reçu MM. France Popit et Viktor Avbelj, les numéros un de la République et du Parti de Slovénie, avec lesquels il aurait pris un thé en tenant lui-même sa tasse. On croit savoir, d'autre part, que ses fils, Zarko et Micha, ont quitté Belgrade et Zagreb, lieux de leur résidence habituelle, pour s'installer au chevet de leur père.

Les nombreux journalistes étrangers accourus à Belgrade continuent à assiéger le Centre international de presse en quête d'informations qui n'arrivent pas.

Depuis vendredi, les Belgradois avaient été fort intrigués par d'importants travaux effectués, de jour et de nuit, et avec des moyens puissants, autour du Musée du 25-mai, qui abrite des milliers de souvenirs offerts au président par des Yougoslaves et des étrangers. Une rumeur persistante laissait entendre que la dépouille mortelle du président pourrait reposer à cet endroit. Ces travaux se sont terminés dans la nuit du 17 au 18 février, mais aucune source autorisée n'a ni confirmé ni infirmé cette rumeur, de sorte que l'incertitude à ce sujet demeure entière (1).

D'autre part, une importante publicité est donnée à la réunion, mercredi, du comité central de la Ligue communiste. Il aura à s'occuper des problèmes de la jeunesse, et notamment de sa participation plus active à la vie sociale et à la défense populaire généralisée. *Kommunist*, organe central du parti, consacre à cet événement un éditorial sur toute sa première page, exaltant l'attachement de la jeune génération aux acquis de la révolution socialiste et sa détermination de défendre l'indépendance nationale.

En politique étrangère, les observateurs s'intéressent surtout aux déclarations de M. Carter sur la Yougoslavie, lors de sa dernière conférence de presse. Les réactions qu'elles suscitent sont plutôt mitigées. On se félicite ici que le président ait fait siens des points de vue que le maréchal Tito lui avait exposés lors de sa visite à Washington, fin 1978 : la Yougoslavie est « *une nation forte, farouchement indépendante, bien équipée, et qui peut se défendre seule* ». Mais on a, en même temps, le sentiment que M. Carter a un peu tendance à imposer sa protection à la Yougoslavie, alors qu'elle « *n'en a pas besoin et qu'elle ne l'a pas demandée* ». Les protections accordées de l'extérieur à certains pays, ajoute-t-on, ne se sont-elles pas révélées, ainsi que l'ont prouvé les événements récents, des plus dangereuses pour la paix et ces pays eux-mêmes ? Cela est d'autant plus évident, en l'occurrence, que M. Carter s'est adressé, en réalité, à l'Union soviétique, la Yougoslavie ne lui ayant servi que d'intermédiaire, rôle qu'elle ne souhaite pourtant jouer en aucun cas et sous aucune forme.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Plusieurs journalistes occidentaux, rapporte l'agence Reuter, ont été interpellés samedi par la police après avoir photographié le Musée du 25 mai ou interviewé des Yougoslaves sur la santé du président. Il leur a été indiqué qu'il fallait une autorisation pour prendre des photos ou pour interroger les gens dans les lieux publics. — (N. D. L. R.)

● *Deux alpinistes* polonais, Leszek Cichy (vingt-neuf ans) et Krzystof Wielicki (trente ans) ont réussi, le 17 février, la première conquête hivernale de l'Everest (8.848 mètres).

● *Mairies occupées en Haute-Corse.* — Plusieurs mairies de la région de Fiumorbo (Haute-Corse), sont occupées depuis le lundi matin 18 février par des membres de familles de détenus déférés à la Cour de sûreté de l'État, originaires pour la plupart de cette partie de l'île. La région de Fiumorbo est située sur la côte orientale, entre Ghisonnacia et Solenzara, à 90 kilomètres environ au sud de Bastia.

● *P.T.T. : dissensions au sein de la C.G.T.* — Un conflit oppose des adhérents de la C.G.T. du centre de tri automatisé (C.T.A.) de Créteil (Val-de-Marne) aux instances dirigeantes de la centre syndicale. Des agents du centre reprochent, en effet, à la fédération C.G.T. des P.T.T. « *d'avoir parachuté une section de militants orthodoxes* » au C.T.A.

HUIT CUBAINS DÉTOURNENT UN BATEAU SUR LA FLORIDE

Miami (*A.F.P.*). — L'asile politique a été accordé par les autorités américaines aux huit ressortissants cubains qui avaient pris le contrôle samedi du cargo libérien *Lissette*, a-t-on indiqué dimanche 17 février à Miami (Floride). Les réfugiés sont restés dissimulés trois jours dans le port de La Havane à l'intérieur d'un conteneur de 4 mètres sur 6 qui devait être embarqué sur le bâtiment.

Armés de cinq revolvers, ils ont une fois au large, contraint l'équipage à diriger le navire vers la Floride. L'un des huit hommes, M. Pedro Gonzales Alfonso, a indiqué qu'ils ignoraient au départ « *s'ils allaient être chargés sur un navire russe ou chinois* ».

STABILITÉ DU DOLLAR ET DE L'OR

Les cours du dollar et de l'or ont finalement peu varié lundi matin 18 février sur les marchés internationaux. La monnaie américaine, qui s'était raffermie vendredi après-midi à l'annonce du relèvement de 1 % du taux d'escompte du FED, et de celui du taux de base (15,50 % contre 15,25 %) d'une banque californienne, la Wells Fargo, a commencé par fléchir pour se redresser par la suite aux environs de 1,74 DM à Francfort et un peu au-dessus de 4,07 F à Paris. L'effet stimulant de cette hausse des taux sur le dollar a été en grande partie contrebalancé par l'accélération de l'inflation outre-Atlantique. Quant à l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes a été fixé à 665,25 dollars sur le marché de Londres contre 667 dollars à la veille du week-end.

« L'Humanité » accuse une société de gardiennage d'avoir provoqué des incidents à Paris le 23 mars 1979

Dans une enquête intitulée « *Révélations sur la provocation du 23 mars. Des vigiles étaient payées pour casser des vitrines* », le quotidien communiste *l'Humanité*, daté 18 février, accuse la société de gardiennage Les vigiles de la Seine et la Vigilante réunis, et notamment une vingtaine de ses membres, d'avoir brisé des vitrines de magasins, le 23 mars 1979, à la fin de la manifestation C.G.T. des sidérurgistes lorrains à Paris.

L'Humanité, qui cite, sans le nommer, l'un des participants à cette « *mission spéciale* », indique que les vigiles ont notamment cassé des vitrines place de l'Opéra. L'informateur du quotidien communiste raconte aussi : « *Ensuite on s'est replié sur la gare de l'Est où on avait ordre de mettre le feu aux voitures. Puis on est entrés dans la gare où on a lancé des grenades lacrymogènes.* » « *Il n'y a que le pouvoir qui puisse mettre sur pied une provocation de cette envergure dont tous les détails s'avèrent réglés à l'avance* », commente *l'Humanité*.

La société de gardiennage mise en cause, Les vigiles de la Seine et la Vigilante réunis, située rue Pascal, n° 52, à Paris (13e), fondée en 1906, est l'une des plus anciennes entreprises de ce genre. Elle emploie quelque cent vingt personnes, dont une centaine de vigiles. M. Gérard Fayard, son directeur, nous a démenti formellement les « révélations » de *l'Humanité*. Il indique que la société Lancel lui avait loué les services de deux personnes — en l'occurrence MM. Saïd Gérard Abdallah et André Simonou, tous deux salariés — pour la journée du 23 mars. M. Fayard explique que seuls ces deux employés se trouvaient sur les lieux de la manifestation. Encore assuraient-ils la protection du magasin, situé place de l'Opéra, à l'intérieur de celui-ci. En conséquence, M. Fayard déclare que les deux vigiles, qui n'ont « *rien à voir avec la police* », n'avaient aucun caractère provocateur et qu'ils n'ont pas pu, du reste, intervenir efficacement pour protéger les locaux.

A l'appui de son enquête, *l'Humanité* publie trois photographies dont deux avaient déjà été publiées dans son numéro du 5 mai 1979 et dans *l'Humanité-Dimanche* du 9 mai 1979. Sur la première figure notamment M. Abdallah, le 4 avril 1979, devant les Blanchisseries de Grenelle et Simon où avaient lieu un conflit de travail (*le Monde* du 30 avril). M. Abdallah, qui ce jour-là avait fait indiquer à la société Les vigiles de la Seine et la Vigilante réunis qu'il était souffrant, travaillait donc pour son compte. Il fut aussitôt licencié. Sur la seconde photographie, en date du 1er mai 1979, M. Fayard reconnaît une personne qu'il emploie de temps à autre, M. J. B..., qui figure aussi sur le premier cliché.

La troisième photographie, prise le 23 mars, aux abords de la place de l'Opéra, est plus floue. *L'Humanité* et le directeur des Vigiles de la Seine et la Vigilabte réunis y reconnaissent M. Abdallah.

Le ministère de l'intérieur indiquait, ce lundi 18 février, que M. Christian Bonnet s'était déjà amplement expliqué sur les incidents du 23 mars, à l'Assemblée nationale, et qu'il ne ferait aucun commentaire. — L. G.

ADMIS A FAIRE VALOIR SES DROITS A LA RETRAITE

M. Guy Denis quitte la direction de l'Inspection générale de la police

Par un décret paru au Journal officiel *du 17 février, M. Guy Denis, directeur, chef du service de l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.), est admis à faire valoir ses droits à la retraite par limite d'âge à compter du 21 février. M. André Dierrycks, actuellement chef du service de la police de l'air et des frontières (PAF), pourrait lui succéder.*

M. Guy Denis quitte donc une police à laquelle il sut faire honneur. Ils sont peu nombreux, en effet, les hommes qui, ayant connu son destin, ont su garder les « mains propres ». Guy Denis a vingt-trois ans lorsque, en 1942, inspecteur aux renseignements généraux à Poitiers, il découvre les excès dont est capable une police dévoyée dans l'aventure politique.

A partir de 1944 — date à laquelle il devient commissaire — il se consacre attentivement à la police judiciaire de la sûreté nationale, « *la seule police qu'une démocratie puisse avouer* », se plaît-il à dire en citant Georges Clemenceau. Il traitera sans faiblesse les affaires les plus délicates. Il arrête Pierre Carrot (« Pierrot-le-fou no 2 »), puis les auteurs du rapt d'Éric Peugeot ; enfin, il fait « tomber », à Marseille, l'indestructible gang des Guérini. Entre-temps, c'est à lui qu'on fait appel pour diriger le service de police judiciaire d'Alger dans les mois précédant l'indépendance. Dans un livre écrit en 1976 (1), il montrera comment, en ces heures tourmentées, il sut garder la tête froide ; il ne dira pas que sa dignité en la circonstance sut lui gagner l'estime de tous ceux qui se déchiraient sur la terre algérienne.

Après un « purgatoire », au quai des Orfèvres (la police judiciaire parisienne), où il a le redoutable honneur, en qualité de directeur adjoint, d'instaurer dans les faits la fusion entre sûreté nationale de province et préfecture de police de Paris, acquise sur le papier, en 1968, M. Denis devient, en janvier 1976, directeur de l'inspection générale de la police nationale. Nul n'était certainement plus qualifié que lui pour devenir le chef de la « police des polices ». Son sens de l'État, du service public, son refus de la médiocrité, son respect des libertés le conduisent à imprimer, à l'I.G.P.N., une action dynamique et sa sévérité ne l'empêche pas de conserver l'estime de tous les policiers.

Celui qui prend, maintenant, sa retraite c'est un « grand flic », dont la carrière est l'unique reflet de qualités professionnelles rares. « Flic », il a toujours accepté de l'être, sans honte ni ressentiment : « *Je suis flic*, a-t-il écrit, *je ne cache ma condition à personne ; si je plais, tant mieux ; si je ne plais pas, tant pis* ». — J. Sn.

(1) *Citoyen policier*, coll. « Au service de qui ? », Ed. Albin Michel, 274 pages.

Suicide d'une enseignante dans la Sarthe

De notre correspondant

Le Mans. — La mort dramatique, dans la Sarthe, d'une jeune femme âgée de trente et un ans, mariée et mère d'un enfant de deux ans, relance les critiques acerbes formulées par les enseignants contre l'administration à propos du sort des auxiliaires de l'éducation nationale. Mme Huguette Charlot, épouse d'un professeur, s'est pendue chez elle à Saint-Corneille, une petite commune proche du Mans. Elle s'est suicidée parce que ses conditions de travail, « *celles de centaines et de milliers d'auxiliaires de l'éducation nationale en France* », soulignaient samedi ses collègues de travail, étaient pour elle déprimantes et sans espoir.

Titulaire d'une maîtrise de géographie, Mme Charlot attendait sa titularisation depuis 1971, allant de poste en poste. Depuis Marolles-les-Braults, son premier poste, chaque année elle change de localité, nommée parfois très loin de chez elle. Le pire fut sans doute ses dernières affectations à la rentrée : un demi-poste au collège du Vieux Chêne, à La Flèche, un autre demi-poste au collège Kennedy, à Allonnes. Les deux établissements sont distants d'une quarantaine de kilomètres. Ses deux enseignements sont aussi très « éloignés » : l'histoire et la géographie à La Flèche, l'hygiène, l'alimentation, l'éducation civique et le dessin à Allonnes. Elle a des classes surchargées, difficiles, des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.).

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) appelle à une marche silencieuse sur l'inspection académique au Mans, ce lundi en fin d'après-midi, après les obsèques de Mme Huguette Charlot. L'appel a reçu le soutien du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (C.G.T.), du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), des parents d'élèves Cornec et du parti communiste. De son côté, le Syndicat national des enseignements de second degré appelle les professeurs de l'académie de Nantes à cesser le travail pendant une heure ce lundi après-midi et ceux de la Sarthe pendant tout l'après-midi. De son côté, le bureau national du SNES met en cause les « *responsabilités* » du ministre et du gouvernement. « *Une réponse rapide et positive aux demandes syndicales pour mettre fin au scandale de l'auxiliariat, au chômage total ou partiel de milliers d'enseignants, à des conditions de travail et d'emploi insupportables (...) aurait permis d'éviter ce nouveau drame* », conclut le SNES.

JULES BRÉAU.

● *Deux autres suicides, liés selon les syndicats aux mauvaises conditions de travail.* — La C.G.T. et la C.F.D.T. ont dénoncé « *les conditions d'existence des travailleurs des P.T.T., la monotonie du travail, les difficultés de logement* », qui, selon eux, seraient à l'origine du suicide — dans la nuit du 13 au 14 février — de Janine Causse, employée aux chèques postaux de Paris, et, il y a une semaine, de Humbert Ortega, employé au centre de tri de Trappes.